THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Avril 1719.

CES MEMOIRES ONT commencé au Mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & broché 16 s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	12. v.
——	1719.	4. v.

Coll Bill
Soc Jesu

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Recüeillis par l'Ordre de Son Alteſſe Sereniſſime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes.

Avril 1719.

A TREVOUX,
Chez ETIENNE GANEAU, Libraire de Paris, & Directeur de l'Imprimerie de S. A. Sereniſſime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes.

M. DCCXIX.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE des Sciences & des beaux Arts.

Avril 1719.

ARTICLE XXIX.

QUINTILIEN DE L'INSTITUTION *de l'Orateur, traduit par M. l'Abbé Gedoyn, Chanoine de la Sainte Chapelle de Paris, de l'Academie Royale des Inscriptions, & des belles Lettres.* A Paris, chez Gregoire Dupuis, ruë S. Jacques à la Fontaine d'or, M. DCC. XVIII. *in* 4°. *pages* 860.

LE present que fait au Public Monsieur l'Abbé Gedoyn est plus précieux qu'il ne paroîtroit, si l'on en jugeoit par le seul titre du Livre, & par l'idée que le vulgaire a de Quin-

tilien ; ce seroit beaucoup que d'avoir mis en nôtre Langue un excellent Maître de Rhetorique, plus plus méthodique que Ciceron, plus agreable qu'Aristote, & dont l'ouvrage renferme tous les preceptes de l'éloquence, aprofondis, éclaircis, prouvez, mis dans l'ordre le plus naturel, & ornez assez pour n'avoir pas cette secheresse qui dégoute. Quand l'Auteur traduit par M. l'Abbé Gedoyn, ne seroit propre qu'à former un Orateur, la France seroit obligée à cet habile Traducteur d'avoir enrichi nôtre Langue d'une version comparable aux versions les plus parfaites, dont tous les connoisseurs estiment l'éxactitude, l'élegance, & la clarté, mais on peut tirer de son travail de bien plus grands avantages. Comme Quintilien a pris dès le berceau l'Orateur qu'il veut instruire, & qu'il a embrassé tous les talens, toutes les connoissances, tous les exercices, qui perfectionnent l'éloquence, son Livre est un Cours de belles Lettres. Quintilien avoit le goût exquis, & il regle celui de ses Lecteurs ; il apprend mieux que tout autre l'art de

lire avec fruit, d'exercer en lisant son jugement autant que sa memoire; art si necessaire, & neanmoins si ignoré; il fait plus, ses mœurs étoient excellentes, il s'est peint dans son Livre, & sans faire le Censeur, il inspire les mêmes dispositions, & forme le cœur autant que l'esprit. Ce sont là les avantages que tous les François peuvent retirer de la traduction de Mr. l'Abbé Gedoyn, & entre autres des hommes d'ésprit, qui par leur propre negligence, ou par la faute de leurs maîtres ont manqué les études où l'on passe l'enfance. La lecture de Quintilien qu'ils ne pourroient lire en Latin, & qu'ils liront avec plaisir dans la nouvelle traduction, peut reparer leurs pertes. Utile à tout le monde, cette traduction le sera en particulier aux Parens & aux Maîtres à qui l'on confie le soin d'élever la jeunesse. Aucun Auteur n'a mieux connu, ni mieux enseigné les preceptes de l'éducation.

Monsieur l'Abbé Gedoyn remarque dans la preface que l'éloquence Romaine après avoir été portée à la

plus haute perfection par Ciceron, & par Hortenſius, éprouva bientôt le ſort de toutes les chôſes humaines, qui ne demeurent pas long-tems au même état, & qui ne ſont jamais plus près de leur déclin que lorſqu'elles ſemblent avoir atteint le dernier point de grandeur, & de perfection. Quintilien tâcha de ramener les Romains au vrai goût de l'éloquence qu'ils avoient quitté ſi ſubitement. Pluſieurs Auteurs ont recherché la cauſe de cette corruption du goût des Romains. Quintilien lui-même fit un Livre qu'il intitula *des cauſes de la corruption de l'éloquence*, où en découvrant le mal il tâchoit d'y apporter le remede. Cet ouvrage n'eſt point venu juſqu'à nous; celui qui porte un titre ſemblable, & dont nous avons un très-beau fragment parmi les œuvres de Tacite, n'étant ſelon toutes les apparences, ni de Quintilien, ni de Tacite.

Pour moi, dit le Traducteur, quand je porte mon eſprit ſur les hommes de ce tems-là, particuliement ſur ceux, dont l'exemple devoit entraîner les autres, il me ſem-

ble que je trouve dans leur propre caractere la raiſon du changement qui ſe fit à l'éloquence. On changea de goût, & en changeant de goût, on changea auſſi de maniere. Car l'un ſuit toûjours de l'autre. C'eſt une chôſe qui ſe dit communément, qu'il ne faut point diſputer des goûts : ſans doute parceque cela eſt inutile, tout homme trouvant ſon goût bon, & ne l'ayant même que parcequ'il le trouve bon : cependant on convient qu'il y a un bon & un mauvais goût. Si donc le goût qui regnoit du tems de Ciceron & de Virgile étoit bon, il faut conclure que celui qui regna enſuite étoit mauvais, puiſqu'il étoit non ſeulement différent, mais même contraire.

Or je ne ſçai, continuë le Traducteur, ſi celui qui contribua le plus à changer le goût de ſon ſiécle, ne fut point Ovide. C'étoit le plus bel eſprit de ſon tems, & le plus galant. Jamais Poëte n'a fait des vers avec une facilité ſi heureuſe. Tous les ſujets qu'il traitoit, quelques ſteriles, quelques bizarres même

qu'ils fussent, devenoient riches, gracieux, & fleuris entre ses mains: Mais comme il avoit infiniment d'esprit, il en mettoit par tout jusqu'à l'excez. Se plaignoit il de ses malheurs? il songeoit bien plus à être ingenieux qu'à s'attirer de la compassion. Ecrivoit-il des lettres amoureuses, c'étoient pensées sur pensées, de l'esprit à châque mot; par consequent peu de sentiment, peu de passion.

Jusques là on n'avoit gueres connu que la belle & noble simplicité. Le genre d'écrire d'Ovide commença à se faire goûter. Un défaut revêtu de tant de graces, se prend aisément pour vertu. On l'imita donc, mais ceux qui l'imiterent n'ayant pas l'esprit d'Ovide, & voulant pourtant en avoir en dépit de la nature, gâterent tout par une affectation ridicule, qui est de tous les vices le plus insuportable aux personnes qui ont du goût. Voilà donc l'éloquence déja corrompuë par l'affectation. Car, quoique je parle d'un Poëte, c'est toujours l'éloquence sous une forme differente.

Avril 1719.

D'un autre côté Mécénas favori d'Auguſte ſi célébre par la protection genereuſe qu'il accordoit aux gens de lettres, & homme de lettres lui même, ne laiſſa pas de nuire à l'éloquence. Il étoit de ces voluptueux qui raffinent ſur le plaiſir, & qui le cherchent en tout. Son ſtile par une ſuite aſſez naturelle ſe reſſentoit de la moleſſe de ſon ame. Il recherchoit dans l'arrangement des mots & dans ſa compoſition, une certaine cadence molle, & je ne ſçai quels nombres qui flattoient agréablement l'oreille, mais qui n'avoient nul ſoutien. On dit même qu'il affectoit ce badinage juſque dans les choſes les plus ſerieuſes, & les plus triſtes. Nous en avons une preuve dans quelques unes de ſes paroles que Quintilien nous a conſervées, comme celles-ci, *ne exequias quidem unus inter miſerrimos viderem meas.* Sur quoi ce Rheteur dit, *quod inter hæc peſſimum eſt, quia in re triſti ludit compoſitio.*

Tel étoit le goût de Mécénas. Un Miniſtre, un favori n'a gueres de vices qui ne ſoient contagieux. Sou-

vent même on les érige en vertus, pour les imiter plus librement. Pollion & Messala, Virgile, Varius, & Horace se sauverent de la contagion. Mais il est à croire que ceux qui n'avoient pas la même superiorité de genie, voulurent plaire à leur protecteur du moins par la conformité de leur stile avec le sien. Voilà comme la molesse & la flatterie infecterent peu à peu l'éloquence.

Tibere successeur d'Auguste, fut comme on sçait, un Prince fort concerté, artificieux, cruel, de ces politiques qui ne font rien sans dessein, & qui ne veulent point être penetrez. Avec un tel maître les Romains eurent besoin d'une dissimulation profonde. Ils s'accoûtumerent à déguiser leurs pensées, à dire une chose pour en faire entendre une autre, au hazard de n'être pas entendus. Cet art devint encore plus necessaire sous les Empereurs suivants, Claudius, Caligula, Néron; la plainte ouverte étoit un crime, qui ne demeuroit pas impuni. Cependant on vouloit se plaindre, & qu'y a-t-il de plus naturel aux mal-

heureux? qu'arriva t-il; on parla pour ainsi dire par Enigmes. Les discours figurez furent goûtez ; & devinrent à la mode ; j'entends ces discours, où l'on dit une chose sans que l'on puisse être accusé de l'avoir dite. Ces ambiguitez passerent bientôt de la conversation dans les Ecrits. Ainsi l'obscurité si contraire au beau stile, & à l'éloquence, y fut introduite, par le besoin que l'on en eut, & gardée apparemment par l'habitude qui s'en contracta. Témoins les ténébres de Perses, les obscures allegories de Pétrone, & les profondeurs de Tacite qui est un excellent Historien, mais qu'il faut souvent deviner.

Quoique l'éloquence fût déja si différente de ce qu'elle étoit peu auparavant, les Romains conservoient toujours de l'amour, & de l'inclination pour un si bel art, on en tenoit des Ecoles publiques à Rome. On peut dire même qu'il n'y eut jamais tant de maîtres, qui fissent profession de l'enseigner. Ces maîtres étoient ce que l'on appelloit des Déclamateurs ; & les discours d'éclat

qu'ils faiſoient de tems en tems s'appelloient des declamations. Ce furent eux qui acheverent de corrompre, & de perdre l'éloquence. Car aux vices déja établis, ils en ajouterent deux autres, l'enflure, & les pointes.

Au lieu d'éxercer les jeunes gens ſur des ſujets raiſonnables, qui euſſent pû les préparer aux fonctions du barreau, ils ne leur en propoſoient que d'ordinaires, & de bizarres qui n'avoient rien d'intereſſant, rien d'utile ; c'étoient tantôt des reponſes d'oracles, qui auroient à peine trouvé créance dans le tems fabuleux, tantôt des loix imaginaires ſur leſquelles ils bâtiſſoient des matieres de controverſe, qui ne pouvoient jamais avoir d'application; parceque le fondement en étoit chimerique : eux mêmes traitoient ces ſujets avec toute l'emphaze ou tous les raſinimens imaginables, il ne faut que voir le portrait que nous fait Pétrone d'un de ces Declamateurs, ou jetter les yeux ſur les dixneuf declamations que l'on attribue communément à Quintilien, & qui

ſont ſi peu de lui que dans ſes livres de l'inſtitution de l'Orateur, il ſe déchaine ſans ceſſe contre l'eſprit, & le ſtile de ces miſerables piéces.

Malgré cela ces Declamateurs impoſoient à la multitude & ſurprenoient ſon admiration par des expreſſions hardies, par des exagerations outrées, par une vaine pompe, enfin par une prononciation bruyante, & faſtueuſe. Car la préſomption fut toujours compagne de l'ignorance. Le mal ſe communiqua bientôt & aux Ecrivains, & aux Orateurs: la jeuneſſe Romaine formée par de ſi mauvais maîtres porta les manieres de l'Ecole au Barreau & les retint par la force de l'habitude, & des prejugez.

Ce fut alors que le mauvais goût s'empara de preſque tous les eſprits, & qu'il regna avec une pleine, & entiere liberté. Un diſcours naturel, & judicieux trouva peu d'approbateurs. On vouloit des jeux de mots, des pointes d'eſprit, de ces obſcuritez myſterieuſes qui laiſſent à l'auditeur tout le plaiſir de la pénetration,

ou bien on vouloit un discours qui fût lumineux d'un bout à l'autre. On croyoit chercher le grand, & le merveilleux ; mais on ne songeoit pas que cette grandeur étoit, dit Quintilien, plutôt bouffissure, que santé, plutôt enflure, qu'embonpoint.

De là naquirent la Pharsale de Lucain, & les Epigrammes de Martial. Non que ces deux Ecrivains soient à mépriser ; mais l'un est toujours monté, pour ainsi dire sur des échasses ; & tout faiseur d'Epigrammes, je dis faiseur de profession, lors même qu'il plaît, ne sçauroit gueres manquer de deplaire en même tems par l'affectation qui est inseparablement attachée à cette sorte d'ouvrage.

Je crois avoir touché les causes les plus naturelles, & les plus probables de la corruption du goût chez les Romains. On en pourroit ajouter beaucoup d'autres ; mais il y en a une sur tout que je ne dois pas oublier ; c'est l'admiration aveugle que l'on eut pour un celebre Ecrivain de ce tems-là, qui ne la meritoit

pas. Rien n'eſt ſi ſeduiſant, & ſi dangereux que l'eſprit dans un Ecrivain qui n'a point de goût. Les traits de lumiere, dont brillent ſes Ecrits, frappent tout le monde, & le defaut de goût n'eſt remarqué que d'un petit nombre de gens ſenſez, qui ont puiſé leurs idées & leur goût dans les plus pures ſources.

Seneque devenu l'unique objet de l'eſtime publique par une eſpece d'illuſion, dont il ſe voit des exemples preſque en chaque ſiecle, eſt une preuve de l'empire que les qualitez ſpecieuſes prennent ſur la plûpart des hommes. Cet Auteur parut aux Romains comme un nouvel aſtre qui venoit les élairer. Auſſitôt tout fut effacé devant lui. Ce caractere moral & ſententieux qu'il affectoit, étoit apparemment un caractere qu'ils n'avoient point encore vû, & qui eut pour eux le charme de la nouveauté. Ils ouvrirent les yeux à ſes perfections, car il en avoit de grandes, & les fermerent à ſes défauts, qui pour avoir une ſorte d'agrément & de douceur, n'en étoient pas moins des défauts : *dub-*

cibus abundabat vitiis, dit un grand Critique de ce tems-là.

En effet avec beaucoup d'esprit, il n'avoit nul goût, nulle idée de la veritable éloquence, son stile étoit un stile décousu, où l'on ne trouvoit ni nombre, ni harmonie, rien de periodique, rien de soutenu. Cependant Seneque étoit entre les mains de tout le monde. On ne lisoit, on n'admiroit, on n'imitoit plus que Seneque. Jamais Auteur n'a joüi d'une plus grande reputation. Pour s'en assurer la possession, il s'avisa de decrier les Anciens, & de traiter d'Ecrivains mediocres ces grands hommes par qui Rome s'étoit vûë presque égale à Athenes. Il ne cessoit de se dechainer contre ces grands modeles, dit Quintilien, parcequ'il se doutoit bien que sa maniere d'écrire qui étoit si differente de la leur, ne pourroit jamais plaire tant que la leur plairoit.

Telle étoit l'éloquence Romaine, lorsque Quintilien forma le dessein de lui rendre son premier lustre. Il combatit le mauvais goût de son siécle, prit la deffense des Anciens,

ſoutint hardiment qu'il étoit dangereux de vouloir avoir plus d'eſprit que Demoſthene, & que Ciceron, qu'Homere, que Virgile, & qu'Horace ; que ces vains ornemens, dont on étoit ſi amoureux, faiſoient une éloquence fardée, qui n'avoit plus rien de naturel ; enfin que l'affectation, l'obſcurité, l'affetterie, & l'enflure étoient incompatibles avec le beau ſtile. Lui-même en même tems retraça aux yeux des Romains l'image d'une éloquence mâle, noble, & ſolide, qui ſonge moins à plaire qu'à ſe rendre utile. Il la fit refleurir au Barreau par ſes propres plaidoyers, qui en étoient des modeles achevez. Le vrai merite a des droits qui ſe font reconnoître tôt ou tard. Quintilien fut écouté à ſon tour ; on lui applaudit, on l'admira, on revint au bon ſens, à l'amour du naturel & du vrai. Le public deſabuſé en perdant plus de la moitié de l'eſtime qu'il avoit pour Seneque, retint juſtement celle qu'il meritoit, & qu'il a euë depuis dans la poſterité.

Les Romains ſçurent tant de gré

à Quintilien d'avoir fait revivre l'éloquence, & le goût du siécle d'Auguste, qu'ils l'engagerent à enseigner un art qu'il possedoit si parfaitement, & lui assignerent des appointemens sur le tresor public; honneur qu'ils n'avoient encore fait à personne. Les fonctions du barreau étoient beaucoup plus brillantes, & plus nobles. Quintilien en bon Citoyen les quitta sans peine pour prendre un emploi où il ne doutoit pas qu'il ne fût beaucoup plus utile au public. Il s'appliqua donc à former la jeunesse Romaine, & s'y prit de maniere que l'on vit bientôt sortir de son Ecole plusieurs grands hommes, qui firent beaucoup d'honneur, & à leur Maître, & à leur siécle.

Il est quelquefois dangereux de servir si bien le public, on ne cesse pas quand on veut; il faut se sacrifier. Quintilien exerça son emploi vingt ans durant, mais avec tant de reputation & de succez, que la plûpart des Ecrivains de ce tems-là, & des siecles suivans; Romains, ou autres, Pline, Martial, Juvenal,

Ausone, S. Jerôme, Apollinaris, Sidonius, Cassiodore, ont parlé de lui comme du plus grand Rhéteur & de l'homme le plus éloquent que l'on eût vû depuis Ciceron. Devenu vieux, & ne soupirant qu'après le repos, il lui fut enfin permis de se retirer; mais son repos ne fut point oisif.

C'est dans sa retraite qu'à la sollicitation de ses amis, il se mit à composer les douze livres de l'institution de l'Orateur pour servir éternellement de regle à ceux qui s'adonneroient à l'éloquence, & de préservatif contre le mauvais goût, source de tous les vices, qui l'empoisonnent, & qui entraînent enfin sa ruine. Cet ouvrage fut interrompu par des malheurs domestiques, qu'il déplore dans l'Avant-propos de son sixiéme livre, & par l'honneur que lui fit l'Empereur Domitien, de le donner pour Précepteur à deux Princes ses neveux, qui lui tenoient lieu d'enfans.

Ce sont ces douze livres de l'institution de l'Orateur qui paroissent en nôtre langue pour la premiere

fois. Car l'ouvrage de l'Abbé d
Pure est à compter pour rien, &
c'est ce qu'on en peut dire d
mieux.

Ce que je vais dire du caractère
& de l'histoire de Quintilien est en-
cor tiré de la preface du Traducteur
j'aurois vainement cherché ailleur
quelque chose de plus exact. Mon-
sieur Rollin n'a pas fait difficulté d
retrancher divers endroits de Quin-
tilien dans l'édition abregée qu'il e
a donnée au public. Il a crû que ce
Auteur qui est si propre à forme
l'esprit & les mœurs de la jeunesse
en seroit mieux goûté, s'il étoit de
barrassé de ce qu'il a d'épineux. Pou
moi, dit le Traducteur, je n'ai pas dû
prendre la même liberté. Mais bie
loin d'être amoureux de tout ce qu
se trouve dans l'institution de l'Ora
teur, j'avouë que si j'avois osé, j'au
rois supprimé plusieurs choses. Ce
pendant comme l'Auteur écrit ave
beaucoup d'art, il lui arrive rare
ment de traitter des matieres épi
neuses, ou subtiles, sans dedoma
ger bientôt son lecteur, soit pa
quelques traits de la plus vive élo

quence, ſoit par des chapitres entiers, ou l'agreable, & utile ſont mêlez avec un égal temperament.

Les Hiſtoriens comtemporains ne nous ayant appris, ni ſous quel regne eſt né Quintilien, ni en quel tems il eſt mort, ni même de quel Païs il étoit, on ne peut en parler que par conjecture. Si nous en croyons Auſone, S. Jerôme, Caſſiodore, & quelques autres, dont M. de Tillemont à ſuivi le ſentiment Marcus Fabius Quinctilianus étoit de Calahorra petite ville d'Eſpagne, devenuë celebre par la valeur de Sertorius qui y ſoutint un ſiege contre le grand Pompée. Quoique ces autoritez ſoient conſiderables, je tiens avec Voſſius que Quintilien étoit Romain. Il ne faut que le lire pour en être convaincu. En pluſieurs endroits de ſon inſtitution il parle des Maîtres qu'il a eûs, de la maniere dont il a été inſtruit, des perſonnes qu'il a veües, & tout ce qu'il en dit montre aſſez qu'il n'a point été élevé autre part qu'à Rome.

D'ailleurs il ne me paroit point vraiſemblable, qu'un étranger eût

pû acquerir une connoiſſance auſſi profonde que celle qu'il avoit de la langue latine, des loix, des coutûmes, & de l'hiſtoire des Romains. Ajoûtez que Martial, qui étoit Eſpagnol, n'auroit pas manqué de le comprendre avec pluſieurs de ſes compatriotes, qu'il louë dans un Epigramme, au lieu qu'il fait un éloge de Quintilien à part, ſans donner à ſa patrie l'honneur d'avoir produit un ſi bel eſprit. Enfin ſi Quintilien étoit Eſpagnol, on ſera reduit à croire qu'il avoit oublié ſa propre langue, puiſque dans le premier livre de ſon inſtitution, en parlant des mots étrangers qui ont paſſé dans la langue latine, & entr'autres du mot *gurdus*, il avouë qu'il ne le connoît pas; j'ai oüi dire, dit-il, que ce mot nous étoit venu d'Eſpagne.

Cependant au rapport de S. Jerôme, non ſeulement Quintilien étoit Eſpagnol, mais il fut amené à Rome par Galba l'an de N. S. 69. ce qui eſt viſiblement faux. Car Quintilen dit lui même que dans ſa grande jeuneſſe, il a vû Domitius Afer, qu'il l'a même frequenté, qu'il ſe l'étoit pro-

posé pour modele, & s'étoit attaché à lui comme au plus grand Orateur de son tems. Or Tacite nous apprend que Domitius Afer mourut l'an de J. C. 59. Il ne faut donc chercher à connoître Quintilien que dans Quintilien même. Si l'on rassemble diverses particularitez qui regardent sa personne, & qu'il raconte dans le cours de son ouvrage, on n'aura pas de peine à fixer le tems de sa naissance.

Nous sçavons par son propre témoignagne qu'il a vû quelque tems Domitius Afer, & qu'il étoit même en âge d'avoir une sorte de liaison avec ce grand homme. Nous sçavons aussi qu'il composoit ses livres de Rhétorique vers le tems que les Philosophes furent chassez de Rome par arrêt du Senat, ce qui arriva la 13ᵉ année du regne de Domitien, & l'an de N. S. 94. Nous sçavons enfin qu'il étoit déja vieux lorsqu'il se mit à composer cet ouvrage. Il se hâtoit de le finir, dit-il, à cause de son âge avancé, & afin que s'il venoit à mourir, ses enfants ne laissassent pas de l'avoir toujours

pour conducteur, & pour maître. De tout cela, on peut raiſonnablement inferer, que Quintilien eſt né ſur la fin de l'Empire de Tibere l'an 37. de N. S. De cette ſorte on trouvera qu'il avoit 22 ans, lorſque Domitius Afer mourut, & près de 60 lorſqu'il composa ſes livres de l'inſtitution de l'Orateur : qui eſt l'âge où les hommes peuvent regarder leur fin, comme n'étant pas éloignée. On eſt obligé au Traducteur d'avoir éclairci ces deux points; de celebres Ecrivains s'y ſont lourdement trompez.

On n'eſt pas plus d'accord ſur la fortune de ce Rhéteur. D'un côté Juneval nous parle de Quintilien comme d'un homme né ſous l'étoile la plus heureuſe, comblé de biens, d'honneur ; ſeul excepté de la commune deſtinée des Orateurs de ſon tems, que l'on ne payoit que d'une vaine & ſterile admiration : enfin comme d'un homme privilegié, qui n'étant rien moins que Senateur, & que Patricien, portoit cependant les mêmes marques d'honneur que s'il eût été l'un ou l'autre.

Avril 1719.

Auſone adjoute que Quintilien obtint les ornemens conſulaires par le moyen de Clemens. Il veut dire apparemment Flavius Clemens, proche parent de Domitien, ce qui eſt encore une preuve que Quintilien joüiſſoit d'une fortune conſiderable. Autrement ç'eût été avilir un tel honneur, & ce temoignage d'Auſone, pour le dire en paſſant, ſert à faire entendre le vèrs de Juvenal. Car Quintilien ayant obtenu les ornemens conſulaires, on voit aſſez qu'il avoit droit de porter la chauſſure, que portoient les Magiſtrats du premier ordre, & les Senateurs; laquelle chauſſure étoit comme on ſçait un ſoulié de cuir noir, orné d'un croiſſant par derriere à l'endroit du talon, & ſurmonté d'une petite botine qui alloit juſqu'à la moitié de la jambe. Voilà donc Quintilien riche, ſelon Juvenal.

D'un autre côté parmi les lettres de Pline le jeune, leſquelles ont été ſi bien traduites par Mr. de Saci, nous en avons une que Pline écrit à Quintilien, où il le ſuppoſe ſi peu en état de marier ſa fille qui étoit re-

cherchée par un homme de condition, qu'il lui offre dix mille ſeſterées pour contribuer à ſa dot, & le prie inſtamment de les accepter. Il me ſemble que l'on ne tient pas ce langage à un homme qui eſt dans l'opulence. Lequel donc croire des deux, Pline le jeune, ou Juvenal ? Tous deux étoient Contemporains de Quintilien ; tous deux avoient même été ſes diſciples.

Le titre de cette lettre m'a toûjours été fort ſuſpect, dit Monſieur l'Abbé Gedoyn, en voici la raiſon. Quintilien dans l'avant-propos de ſon ſixiéme livre, ouvrant ſon cœur à ſon ami Victorius, s'attendrit ſur le malheur qu'il avoit eu de perdre en très-peu de tems, & preſqu'à la fois ſa femme & ſes enfans; premierement ſa femme, qui étoit, dit-il, ornée de toutes les graces, & de toutes les vertus que l'on peut deſirer dans une femme; enſuite le plus jeune de ſes fils, qu'il peint des traits de l'amour paternel le plus tendre ; & enfin ſon fils aîné, dont il nous fait un prodige, & qui ayant été élevé par un Pere ſi habile en l'ar

de former la jeuneſſe, pouvoit en effet donner de grandes eſperances.

Cet avant-propos eſt comme une hiſtoire domeſtique de la famille de Quintilien. Or il n'y dit pas un mot de cette fille, dont il eſt parlé dans Pline. Si cette fille étoit morte, pourquoi ne lui donneroit-il pas des larmes, comme à ſes autres enfans? Si elle étoit encore vivante, pourquoi ne s'en fait-il pas un ſujet de conſolation? Si elle étoit indigne de ſa tendreſſe, pourquoi ne s'en plaint-il pas à ſon ami, comme de ſes autres diſgraces? Enfin pourquoi dit-il, que tel eſt ſon malheur, que ſes biens, ſes écrits, le fruit d'une vie longue, & penible, tout ſera pour des étrangers? Il me ſemble qu'il n'y a point de replique à cela.

Je ſuis donc perſuadé, que cette lettre de Pline ne s'addreſſe point à Quintilien, & que l'inſcription eſt une faute, comme beaucoup d'autres plus importantes, qui ont paſſé dans les anciens manuſcrits par la negligence des copiſtes. S'il m'étoit

permis de pouſſer plus loin mes conjectures, je croirois qu'au lieu de *Plinius Quintiliano*, il faudroit lire *Plinius Quintiano*, parceque Pline parle de ce Quintianus dans une autre lettre, comme d'un homme de merite, qui étoit fort ſon ami ; & comme dans une lettre precedente il eſt auſſi parlé de *Quintilianus*, la reſſemblance des deux noms a fort bien pû cauſer cette mépriſe.

Nous ſçavons encore moins en quel tems eſt mort Quintilien. Il y a pourtant bien de l'apparence que c'eſt ſous Trajan. Quelques-uns même ont crû qu'il n'avoit publié ſes livres de l'inſtitution de l'Orateur, que ſous ce Prince ; mais c'eſt une erreur. Les loüanges de Domitien n'étoient plus alors de ſaiſon. L'idole étant renverſée, le culte avoit ceſſé. Quintilien ne ſe ſeroit pas deshonoré gratuitement par la flatterie la plus baſſe & la plus honteuſe. J'ai regret qu'un perſonnage comme lui n'ait pas été exempt de ce vice de ſon tems, non plus que le vulgaire ; c'eſt une lâcheté qu'on ne ſçauroit lui pardonner.

Avril 1719.

Mais aussi il faut avoüer, que c'est le seul reproche, que l'on ait à lui faire. Car du reste l'amour de la vérité, le desintéressement, la justice, l'humanité, la bienséance, la pudeur, la modestie, en un mot, l'honneur, & la probité reluisent par tout dans son ouvrage. Quelque passion qu'il eût pour les lettres, il met toûjours l'honneste homme au dessus de l'homme d'esprit, la vertu, & les mœurs au dessus de la science & des talens. Son seul projet marque une grande ame, & des sentimens élevez. S'il entreprend de former un Orateur, c'est pour donner à la Republique un philosophe, un sage d'une nouvelle espéce, tout occupé du bien public, non de lui-même, un veritable homme d'Etat, capable de porter ces Concitoïens à tout ce qui est de leur devoir, par le charme de ses paroles, & par la force de ses exemples.

Ces Advocats imprudens qui épousent les passions des plaideurs, & qui d'un procez font une querelle irreconciliable entre les parties, apprendront d'un homme nourri dans

le paganiſme juſqu'où doit aller leur circonſpection pour ne jamais rien dire d'injurieux en plaidant, ſans une extrême, & viſible neceſſité. Ils verront de quel nom l'on appelloit alors ces outrageux plaidoyers qu'ils ſe permettent tous les jours, ſans reſpecter ni la naiſſance, ni le rang, ni la dignité des perſonnes. Enfin ils connoîtront que plus leur profeſſion eſt honorable par elle même, plus ils doivent s'étudier à en ſoutenir la dignité.

Le caractere d'eſprit de Quintilien, c'eſt d'être ſenſé. Tout ce qu'il dit paroît ſi judicieux, ſi naturel qu'il ne ſemble pas au Lecteur, que l'on puiſſe ni penſer, ni dire autrement. Il decide en plus d'un endroit la fameuſe queſtion qui partage depuis ſi longtems les eſprits ſur le merite des Anciens, & des Modernes; c'étoit alors la même queſtion qu'aujourd'hui, & ſa deciſion eſt ſi raiſonnable, qu'il y a bien de l'apparence que le public n'en appellera pas.

Quand à ſon ſtile, c'eſt un ſtile mâle, ennemi de toute affectation,

mais si serré qu'il devient un peu obscur pour les personnes qui n'y sont pas accoutumées, ou qui n'ont pas une grande connoissance de la langue Latine. Jamais il ne court après les ornemens, mais quand il se presente il ne les dedaigne pas. Rarement donne-t-il des preceptes sans les pratiquer lui même. Sa maniere d'écrire est toujours proportionnée à son sujet. Lorsque sa matiere s'éleve, il s'éleve aussi; alors il est fecond en metaphores, en comparaisons, en similitudes; ses expressions sont fortes, & font toujours une image à l'esprit; ce qui dans toutes les nations a été regardé comme la marque d'un beau genie.

Je ne parle que de ses livres de l'institution de l'Orateur, parceque tous les autres ouvrages qu'on lui attribuë, ne sont certainement point de lui, ni les dix neuf declamations qui portent son nom, & que l'on joint d'ordinaire avec son institution, ni ces controverses que Pierre Pithon donna au public en 1580. & qu'il a cru lui-même être plutôt du pere, ou de l'ayeul de Quintilien,

que de Quintilien même, ni ce dialogue des Orateurs qui ſe trouve parmi les œuvres de Tacite, non que ce dialogue ne ſoit très-digne de Quintilien; mais ce n'eſt point ſon ſtile, & la matiere n'y eſt qu'effleurée; au lieu qu'elle étoit approfondie, & détaillée dans le livre *des cauſes de la corruption de l'éloquence.*

Ces douze Livres de l'inſtitution de l'Orateur avoient été comme perdus par l'injure des tems, juſqu'en l'an 1415. que le Pogge qui étoit à Conſtance durant la tenuë du Concile, en recouvra heureuſement un éxemplaire, non dans la boutique d'un Charcutier, comme on le dit, ſur la foi de Paul Jove; mais dans le fond d'une tour du Monaſtere de S. Gal. Cet exemplaire qu'il apporta en Italie eſt preſentement à Londres dans la bibliothéque de M. Le Comte de Sunderland, à ce que m'a aſſuré un homme de qualité d'Ecoſſe.

C'eſt ſur ce precieux manuſcrit comparé avec d'autres qui ſe ſont auſſi retrouvez, que l'on a fait les diverſes éditions que nous avons de Quin-

tilien. Mais je n'en ai pas encore vû une ſeule qui fût bien correcte, par la raiſon que le Texte eſt quelquefois ſi corrompu, qu'il n'eſt pas poſſible de le retablir. Il s'en imprime actuellement une en Hollande qui ſera apparemment la meilleure.

Il ne reſte plus qu'à preſenter aux Lecteurs un endroit de la traduction ſur lequel il puiſſe former ſon jugement, je le prends dans le dixiéme Livre, c'eſt la comparaiſon de Demoſthene, & de Ciceron.

„ Je viens à nos Orateurs. Ce ſont „ eux principalement, qui ont porté ſi haut l'éloquence Latine, qu'elle va de pair avec celle des Grecs. „ Car nous pouvons mettre Ciceron „ en paralelle avec quiconque de „ leurs Orateurs. Je n'ignore pas „ qu'elle querelle je m'attire ſur les „ bras en le comparant à Demoſthene dans un tems comme celui ci; „ d'autant plus qu'abſolument parlant mon ſujet ne m'y engage „ point, & que cela ne ſert à rien, „ ſur tout après avoir dit qu'il faut „ particulierement lire Demoſthene, ou pour mieux dire l'appren-

„ dre par cœur. Mais je ne laisserai „pas d'avancer ici que je les tiens „ semblables en la plûpart des gran- „ des qualitez qu'ils ont euës l'un & „ l'autre ; semblables dans le des- „ sein, dans la maniere de diviser, „ de preparer les esprits, de prouver „ en un mot dans tout ce qui est de „ l'invention.

» Quant au style, il y a quelque „ difference. L'un est plus précis, l'au- „ tre plus abondant. L'un serre de „ plus près son adversaire, l'autre „ pour le combattre se donne, s'il „ faut ainsi dire, plus de champ. L'un „ est toûjours subtil dans la dispute, „ l'autre l'est peutêtre moins ; mais a „ souvent plus de poids. Il n'y a rien „ à retrancher en l'un, rien à ajou- „ ter en l'autre. On voit en Demos- „ thene plus de soin & d'étude, en „ Ciceron plus de naturel, & de ge- „ nie. Pour ce qui est de la manie- „ re de railler, & d'exciter la com- „ miseration, deux choses infini- „ ment puissantes, nous l'emportons „ certainement. Peut-être que l'usage „ d'Athenes est la seule cause, pour- „ quoi nous ne trouvons point en De-

„ mosthene le pathetique des Epi-
„ logues. Mais ces beautez que les
„ Attiques admirent en lui, le genie
„ de nôtre langue ne nous les per-
„ permet pas plus. Pour le style
„ Epistolaire, quoique nous ayons
„ des lettres de l'un & de l'autre, il
„ n'y a nulle comparaison à faire en-
„ tr'eux.

„ Mais il faut ceder par la raison
„ que Demosthene a été avant Cice-
„ ron, & que l'Orateur Romain,
„ tout grand qu'il est, doit une par-
„ tie de son merite à l'Athenien.
„ Car il me paroît, que Ciceron ayant
„ tourné toutes ses pensées vers les
„ Grecs pour se former sur leur mo-
„ dele, à composé son caractere de
„ la force de Demosthene, de l'a-
„ bondance de Platon, & de la dou-
„ ceur d'Isocrate, & non seulement
„ il a extrait par son application ce
„ qu'il y avoit de meilleur dans ces
„ grands originaux; mais la plûpart
„ de ces mêmes perfections, ou pour
„ mieux dire toutes, il les a ensuite
„ comme enfantées de lui-même par
„ l'heureuse fecondité de son divin
„ genie. Car pour me servir d'une

„ d'une expreſſion de Pindare, il „ ne ramaſſe pas les eaux du ciel, „ pour remedier à ſa ſéchéreſſe na- „ naturelle, mais il trouve dans ſon „ propre fond une ſource d'eau vive „ qui coule ſans ceſſe à gros boüil- „ lons ; & vous diriez que les Dieux „ l'ont accordé à la terre, afin que „ l'éloquence eſſayât toutes ſes for- „ ces en la perſonne de ce grand „ homme.

» Qui eſt ce, en effet qui peut „ inſtruire avec plus d'exactitude, „ & toucher avec plus de vehemen- „ ce ? Et quel Orateur à jamais eû „ plus de charmes juſques-là, que „ ce qu'il vous arrache, vous croyez „ le lui accorder, & que les juges » emportez par la violence, comme „ par un torrent, s'imaginent ſuivre „ leur mouvement propre, quand ils „ ſont entraînez. D'ailleurs il parle „ toûjours avec tant d'autorité, que „ vous avez honte d'être de ſenti- „ ment contraire. Ce n'eſt pas le zele „ d'un Avocat que vous trouvez en „ lui, c'eſt la foi d'un témoin, & „ d'un juge. Et toutes ces choſes „ dont une ſeule coûteroit des pei-

„ nes infinies à un autre, coulent en „ lui naturellement, & comme d'el- „ les mêmes ; enſorte que ſes orai- „ ſons, les plus belles, les plus har- „ monieuſes, qu'il ſoit poſſible d'en- „ tendre, ont néanmoins un air ſi „ aiſé, qu'il ſemble qu'elles n'ayent „ rien coûté à cet heureux genie. „ C'eſt pourquoi ce n'eſt pas ſans „ fondement que les gens de ſon tems „ ont dit qu'il régnoit au Barreau, „ comme c'eſt avec juſtice que ceux, „ qui ſont venus depuis, l'ont telle- „ ment eſtimé, que le nom de Cice- „ ron eſt moins aujourd'hui le nom „ d'un homme, que celui de l'élo- „ quence même. Ayons donc les „ yeux continuellement ſur lui, qu'il „ ſoit nôtre modele & tenons-nous „ ſûrs d'avoir beaucoup profité, quand „ nous aurons pris de l'amour & du „ goût pour Ciceron.

ARTICLE XXX.

COMMENTAIRE LITTERAL sur tous les Livres de l'ancien & du Nouveau Testament. Par le R. P. D. Augustin Calmet, Religieux Benedictin de la Congregation de S. Vanne, & de S. Hydulphe. A Paris chez Pierre Emery, au milieu du quay des Augustins 1713. *in* 4°. *pages* 430.

CANTIQUE DES CANTIQUES.

LE Livre que j'entreprend d'expliquer, dit l'Auteur, a pour titre *le Cantique des Cantiques* ; c'est à dire, le premier, le plus beau, le plus excellent des Cantiques. Les Hebreux pour exagerer la grandeur des choses, s'expriment ainsi ; le Dieu des Dieux, le Roi des Rois, la Montagne des Montagnes, le Ciel des Cieux. L'Eglise aujourd'hui, dans son office le cite sous le nom plurier de *Cantica Canticorum* ; maniere de parler qui est desapprouvée par Origene,

& qui est contraire au Texte original, qui lit au singulier *Cantique des Cantiques de Salomon.* Mais on a voulu apparemment insinuer par là, que cet Ouvrage étoit composé de plusieurs Cantiques, ou de plusieurs pieces de Poësies separées ; & c'est en effet ce qu'on y remarque, lorsqu'on l'examine avec soin. C'est le seul de ce grand nombre de Cantiques composez par Salomon qui soit venu jusqu'à nous. Ce Prince en avoit écrit jusqu'à cinq mille: mais il ne nous en reste plus aucun que celui-ci ; & peut-être encore quelques autres dans le recueil des pseaumes.

Les Peres, & le commun des Interpretes tant Juifs que Chrétiens attribuent ce livre à Salomon. Quelques Rabbins le donnent à Isaïe : mais leur sentiment n'est point suivi. Salomon s'y nomme à la tête & dans le corps de l'ouvrage. *Venez voir le Roi Salomon avec le diadême, dont sa merc l'a Couronné le jour de ses nôces* ; disent les filles de Jerusalem. L'Epouse marque aussi en plus d'un endroit, le nom de son Epoux

& ſa qualité de Roi; par exemple. *Le Roi m'a fait entrer dans ſes celliers*, & *pendant* que le Roi ſe repoſoit, mon nard a fait ſentir ſa bonne odeur. Elle dit que Salomon ou le Pacifique avoit une vigne &c. Enfin elle parle des ſoixante gardes de Salomon & de ſon lit nuptial, de ſon chariot, des ſoixante Reines épouſes de ce Prince, & des quatre-vingt épouſes d'un moindre rang.

On eſt partagé ſur le tems où ce Cantique fut écrit & ſur l'occaſion qui le fit écrire. Les uns ſoutiennent que Salomon le compoſa au commencement de ſon regne, dans un tems où l'amour de la ſageſſe occupoit encore ſon cœur, & avant la mort de ſa mere Bethſabée, qui eſt deſignée ici au Chapitre III. Venez voir le Roi Salomon avec le diadême dont ſa mere l'a couronné au jour de ſes nôces. D'autres, croyent qu'il le compoſa étant déja âgé, & revenu des folies où l'amour des femmes l'avoit engagé. On fonde ce dernier ſentiment ſur l'élevation de la matiere qui eſt traitée dans ce Cantique & ſur la pureté

es ſentimens qu'il ſuppoſe dans
eux qui le liront. La plûpart croyent
u'il fut écrit à l'occaſion du maria-
e de Salomon avec la fille de Pha-
aön Roi d'Egypte ; & par conſe-
uent avant la vieilleſſe de Salo-
non ; & cette opinion eſt non ſeu-
ement la plus ſuivie, mais encore
a plus probable. L'Ecriture nous
pprend que cette Princeſſe fut la
lus privilegiée & la plus aimée de
outes ſes Epouſes. Il lui fit bâtir
xprès un palais des plus magnifi-
ues. Il paroît par ce Cantique mê-
ne qu'alors Salomon n'avoit encore
ue ſoixante Epouſes & quatre-
ingt femmes d'un ſecond rang,
ombre bien different de ce qu'il
n eut dans la ſuite, puis qu'on lui
n compte juſqu'à mille.

L'Epouſe dont il parle, étoit une
Princeſſe : *Que vos demarches ſont bel-
es, ô fille du Prince dans vôtre riche
hauſſure !* Elle étoit fort au deſſus
les filles de Jeruſalem par ſa beau-
é, par ſon rang, par ſa naiſſance.
Quelques-uns ont pretendu que
c'étoit une fille de Tyr, dont Salo-
non chante ici l'épithalame. On

sçait que Salomon se laissa aller à l'amour des femmes Tyriennes & Pheniciennes ; il invite ici l'épouse à venir du Liban, il la compare aux eaux qui viennent du Liban, & à la tour du Liban. Le Psalmiste nous dit que les filles de Tyr étoient de la nôce de Salomon, & qu'elles offrirent leurs presens à l'épouse. Tout cela pourroit faire croire qu'elle étoit Tyrienne.

D'autres soutiennent qu'elle étoit de Jerusalem, ou de Sunam, ou enfin de quelque autre lieu des environs de Jerusalem. Elle dit en deux endroits du Cantique qu'elle introduira son époux dans la chambre de sa mere, & dans l'appartement de celle qui l'a mise au monde. Et Salomon au chap. VIII. lui fait remarquer dans la campagne de Jerusalem, le pommier sous lequel elle étoit née. Enfin elle est appellée Sulamite, ou selon quelques Exemplaires Sunamite ; c'est ce qui a donné lieu à quelques-uns de dire que c'étoit Abisag de Sunam, que David pendant sa vieillesse avoit prise pour l'échauffer, & qu'Adonias avoit

demandée pour femme On ſuppoſe contre toute ſorte d'apparence que Salomon l'avoit épouſée, elle qui étoit épouſé du Roi ſon pere. On ajoute pour détruire l'opinion que la perſonne qui fait le principal ſujet de ce Cantique, ſoit la fille de Pharaon, qu'elle étoit une ſimple bergere, obligée par ſes freres à garder les troupeaux, & hâlée par la chaleur du Soleil. Elle va elle-même à la vigne & aux champs. Elle invite ſon époux à venir dans la maiſon de celle qui l'a miſe au monde. C'eſt là où elle lui promet un regal de fruit de toutes ſortes, & de vin mêlé avec des parfums. Tous ces caracteres ne conviennent pas aſſûrement à une Princeſſe telle que la fille du Roi d'Egypte, non plus que ce qu'elle dit ailleurs, que s'étant levée la nuit elle fut rencontrée dans la ville & maltraitée par les gardes, qui lui prirent même ſon manteau. Une Reine ne ſort pas ainſi ſeule & inconnuë, pour aller par la ville chercher le Prince ſon époux.

Mais il eſt facile de lever ces difficultez. Le Cantique n'eſt point une

hiſtoire ſuivie, & encore moins une Epithalame, à la maniere des Grecs ou des Romains, où les filles de la nôce celebrent les louanges des époux, & chantent le bonheur de leur mariage. Ici l'époux & l'épouſe ſe parlent ſouvent ſeuls & ſans temoin. Pour varier le ſujet & les choſes obligeantes qu'ils ſe diſent l'un à l'autre, il a fallu feindre diverſes circonſtances, faire naître pluſieurs rencontres, & repreſenter l'époux & l'épouſe ſous differentes vuës, & faiſant divers perſonnages; tantôt d'un Roi & d'une Reine, tantôt d'un berger & d'une bergere; tantôt d'un homme & d'une fille de la campagne; enfin tantôt ſeuls, & tantôt en compagnie. C'eſt ce qui a trompé la plûpart de ceux, qui ont raiſonné ſur la nature de ce livre, & ſur le ſujet qui y eſt traitté. Ils ont pretendu y trouver une unité d'action & de perſonnages qui n'y eſt point. Ils n'y ont point bien ſçu diſtinguer les diverſes piéces dont tout l'ouvrage eſt composé, ni partager les tems & les rencontres que l'Auteur y a voulu menager avec art.

Pour bien comprendre tout le de-

noüement de cette piéce, il eſt bon de remarquer 1°. Qu'il paroît que parmi les Juifs, de même que parmi les Lacedemoniens, les jeunes époux ne voyoient leurs épouſes qu'avec beaucoup de retenuë & de modeſtie, ſur tout pendant les ſept jours de la nôce. Les nouveaux mariez parmi les Lacedemoniens ne s'abandonnoient point à la diſſolution & à la bonne chere le jour de leur nôce; mais apres avoir mangé ſobrement à l'ordinaire avec leurs amis, ils alloient trouver leurs épouſes, demeuroient peu de tems avec elles, puis revenoient coucher avec leurs compagnons comme auparavant, & continuoient d'agir de même, paſſant tout le jour & une bonne partie de la nuit avec les jeunes gens de leur âge ſans aller chez leurs épouſes qu'avec beaucoup de reſerve, & de circonſpection, de peur que les autres perſonnes du logis ne s'en apperçûſſent. L'épouſe de ſon côté favoriſoit les ſoins de ſon époux, & lui procuroit adroitement les moyens de la voir ſans être connu. Et cela ne duroit pas ſeulement un ou

deux jours, mais souvent il arrivoit qu'ils avoient des enfans avant que l'on vit leurs femmes en public. Parmi les Hebreux cela s'observoit, au moins pendant les premiers jours de leur mariage ; & cela paroît non seulement par les Cantiques, mais encore par d'autres passages de l'Ecriture. Par exemple Prov. VIII. 17. 34. où la sagesse se represente comme une épouse passionnée pour ceux qui veillent à sa porte & qui y viennent de grand matin. Voyez les mêmes expressions. Sap. VI. 14. 15. Eccli. IV. 13. & XIV. 24. 25. Quiconque lira le Cantique avec cette idée y remarquera la même conduite. L'époux ne vient que bien avant dans la nuit chez son épouse, & il se sauve avec une extrême rapidité, dès que le point du jour commence à paroître, ou que quelqu'un l'apperçoit. Il se dérobe à ses amis, & à ses occupations durant la nuit, & y retourne de fort grand matin.

2°. Nous remarquons ici sept nuits, ou sept jours marquez fort distinctement; on sçait que parmi les Hebreux la ceremonie des nôces duroit com-

 munément

unément ſept jours. Cela paroît
ırceque Laban dit à Jacob, à qui il
oit ſuppoſé Liah au lieu de Ra-
nel, *Imple hebdomadam hujus copulæ.*
chevez les ſept jours de la nôce de
lle ci, après quoi je vous donne-
i ſa ſœur ; & par le mariage de
mſon, dont la fête dura ſept jours ;
enfin par celui du jeune Tobie avec
ra. Raguel ſon beau pere le con-
ra de demeurer au moins quatorze
urs avec lui, c'eſt-à-dire, le dou-
e du tems des nôces ordinaires,
rcequ'il ne comptoit pas de revoir
nais ſa fille ni ſon gendre. Cette
utume s'eſt toujours conſtamment
ſervée parmi les Juifs, juſques-là
ıe ſi un homme épouſoit à la fois
uſieurs femmes, il étoit obligé,
ſent les Rabbins, de faire pour
acune d'elles une nôce de ſept
ırs.

Le premier chapitre nous repre-
ıte l'époux & l'épouſe ſous l'idée
ın berger & d'une bergere ; cel-
ci demande à l'époux en quel en-
oit il mene ſon troupeau à l'om-
: pendant les grandes chaleurs de
di ; de peur qu'elle ne s'égare, en

allant ſans y penſer mener ſon trou-peau ailleurs. Après ce jour ſuit la premiere nuit marquée dans le chapitre 11. verſets 3.4.5.6. L'époux ſe leve de grand matin, laiſſe ſon épouſe endormie, & ſe retire en diligence à la campagne, verſet 7.

La ſeconde nuit eſt marquée aux verſets 8. 9 & ſuivant du chap. 2. L'époux ſe preſente à la fenêtre de l'épouſe ; elle lui ouvre, il entre ; & le lendemain il s'en retourne aux champs, verſet 17.

La troiſiéme nuit l'époux ayant trop differé à venir, l'épouſe inquiéte ſe leve de ſon lit, va demander aux gardes de la ville s'ils n'ont point vû ſon bien aimé. Elle ne les a pas ſitôt paſſé qu'il vient lui-même ſe preſenter à elle ; elle l'introduit dans ſon appartement chap. III. 1. 2. 3. 4. Le lendemain de grand matin il ſe ſauve dans les montagnes, & laiſſe ſa bien aimée endormie, verſet 5. Après cela l'épouſe ſort, & va auſſi elle même à la campagne, verſet 6.

Le chapitre 4. contient un éloge de la beauté de l'épouſe. Il ſemble

que c'est un entretient qu'eurent ensemble l'époux & l'épouse à la campagne. Elle invite l'époux à la venir voir. L'époux se dérobe de ses amis qui mangeoient ensemble, & vient à la porte de l'épouse. Mais celle-ci ayant fait quelque difficulté de lui ouvrir, il s'en retourne à son jardin. L'épouse sort, demande aux gardes de la ville s'ils n'ont point vû son bien aimé. Ils la frappent & la maltraittent. De là elle va aux filles de Jerusalem pour en sçavoir des nouvelles. Enfin elle le rencontre ; & après avoir été quelque tems avec lui, elle s'en retourne, chap. 6. 9. C'est la quatriéme nuit de la nôce.

La cinquiéme nuit est marquée au chap. VII. 1. 2. 3. & suiv. L'époux rend à son épouse à peu près les mêmes loüanges qu'il avoit reçuës d'elle dans les chapitres precedens ; & dés le matin ils sortent ensemble pour aller à la campagne, versets 11. 12. 13.

La sixiéme nuit se passe à la campagne, & au village dans la maison de la mere de l'épouse. Celle-ci y invite son bien aimé, & lui promet

un regal d'excellens fruits & de bons vins ; & dès le matin l'époux se leve à l'ordinaire, laisse l'épouse encore endormie, & se retire dans les montagnes, chap. VIII. v. 4.

La septiéme nuit se passe dans les jardins. Depuis le verset 5. du chap. VIII. ce sont des Dialogues familiers entre l'époux & l'épouse. Le matin l'époux s'étant apperçu que ses amis les écoutoient, prie l'épouse de lui permettre de se retirer. Elle lui dit : *Fuyez, ô mon bien aimé ; volez avec la rapidité du chevreuil, & du cerf sur les montagnes des parfums*, chap. VIII. 13. 14. Voilà selon les interpretes que l'Auteur suit toute l'économie de cette piece, qu'on pourroit diviser en sept ou huit Scenes ou Dialogues. Il est aisé de voir par là que ce ne peut être un Epitalame regulier, comme l'ont crû quelques Auteurs.

Sanctius a prétendu y découvrir toute la ceremonie du mariage ; il croit que dans la premiere Scene l'épouse marque le desir d'avoir son bien aimé pour époux. Dans la seconde, elle exprime son inquietu-

de, à cauſe de ſon abſence. Dans la
troiſiéme on voit la ceremonie du
mariage ; l'époux donne l'anneau à
l'épouſe ; l'on prepare le feſtin. La
quatriéme Scene décrit la marche
de l'épouſe conduite chez ſon époux.
Dans le chemin on chante les loüan-
ges des nouveaux mariez. La cin-
quiéme Scene met l'épouſe à la por-
te du nouveau marié, où elle reçoit
les inſtructions qu'on donnoit aux
jeunes mariées. Mais pour trouver
tout cela dans le Cantique, dit le P.
Calmet, il faut beaucoup prêter à
la lettre, & renverſer tout l'ordre
des chapitres. Et en faiſant cela que
ne peut-on pas faire dire à un Au-
teur ?

Le plan general qu'il donne du
deſſein du Cantique, n'eſt pour ain-
ſi dire, que l'écorce de ce divin ou-
vrage. Il a dans l'intention du Saint
Eſprit, & dans l'idée de l'Egliſe &
des Peres, un autre ſens infiniment
plus relevé & plus beau. Salomon
y chante le mariage tout celeſte de
Jeſus Chriſt avec la nature humai-
ne, avec ſon Egliſe, avec chaque
ame en particulier ; c'eſt à quoi il

faut élever ſon eſprit & ſon cœur en liſant ce livre. Quiconque y apporte des yeux profanes, & un cœur rempli d'un amour charnel, y trouvera une lettre qui tuë, au lieu de l'eſprit qui vivifie. C'eſt pour cela que les Juifs avoient ſagement ordonné qu'on ne le lût point avant l'âge de trente ans. Ce n'eſt pas qu'ils ne tinſſent ce livre comme inſpiré & dicté par le S. Eſprit. Ils avoüent qu'il eſt non ſeulement Saint, mais Saint des Saints, comme ils l'appellent. Ils ne le deffendent aux foibles & aux profanes, que parcequ'il eſt trop fort pour les uns, & trop ſacré pour les autres. Gerſon dit que parmi les Chrétiens, les Docteurs même de ſon tems n'oſoient le lire avant cet âge ; & Saint Iſidore de Seville dans le chapitre ſeptiéme de ſa Regle, aſſure que les Anciens en avoient entierement interdit la lecture aux ames charnelles, & incapables de s'élever aux idées ſpirituelles & myſtiques, dont il eſt rempli.

Quelques Peres, & quelques Commentateurs, ont porté le reſpect

qu'on doit avoir pour les ſens myſterieux & cachez de cet ouvrage ; juſqu'à dire qu'on ne devoit point y chercher de ſens litteral & hiſtorique ; & qu'en vain on vouloit rapporter au mariage temporel de Salomon avec une femme Egyptienne, ou Juive, ce qui n'étoit dit que de l'alliance toute ſpirituelle de Jeſus-Chriſt avec ſon Egliſe. On convient qu'il y auroit de la temerité, & même de l'impieté à vouloir tout expliquer à la lettre, en excluant le ſens ſpirituel. Ce ſeroit s'expoſer au danger preſque inévitable de ſcandale, & ſe priver volontairement de tout le fruit qu'on doit tirer de cette lecture. Mais s'il y a moins de danger dans l'opinion qui prend de Jeſus-Chriſt à la lettre tout ce qui eſt dit ici, que dans celle qui entend tout de Salomon dans le même ſens, nous ne croyons pas pour cela que le premier ſentiment ſoit abſolument aſſuré & ſans inconvenient. Dans l'ancienne Loi, la réalité étoit toujours, ou preſque toujours cachée ſous les ombres de la figure. Tout l'ancien Teſtament, &

à plus forte raiſon le Cantique des Cantiques eſt une allegorie continuelle ; & cette allegorie a neceſſairement une double face. La premiere étoit pour les Juifs charnels ; & l'autre pour les ſpirituels. La premiere regardoit un tems preſent, & la ſeconde un tems futur. Celle-ci ſe bornoit à Jeſus Chriſt ; l'autre avoit pour objet Salomon. Les Juifs expliquent le Cantique de l'amour du Seigneur envers la Sinagogue, & envers la nation des Juifs ; les Chrétiens l'entendent du mariage de Jeſus Chriſt avec ſon Egliſe.

Lorſque le cinquiéme Concile œcumenique a condamné la méthode de Theodore Mopſueſte, & traité de rêverie ſon Commentaire ſur le Cantique, dans lequel il expliquoit tout du mariage de Salomon avec la fille du Roi d'Egypte ; il a ſeulement deſaprouvé la licence de ceux qui ſe bornent au ſens de la lettre, ſans s'élever au ſens ſpirituel, qui eſt le premier dans l'intention du Saint Eſprit. Mais il a toujours approuvé, & il approuve ceux des Peres & des Commenta-

eurs, qui ſans rejetter le ſens litte-
al & hiſtorique, s'appliquent au
piritual, & s'élevent juſqu'à Jeſus-
Chriſt.
Quant à la *canonicité du Canti-
que des Cantiques, elle eſt recon-
nuë communément par les Juifs &
par l'Egliſe Chrétienne. Nous ne
connoiſſons dans l'Antiquité Chré-
tienne que le | ſeul Theodore de
Mopſueſte qui ait oſé la lui conteſ-
ter. Cet Auteur avance hardiment
que jamais on n'a permis ni dans l'E-
gliſe ni dans la Synagogue, de lire
ce livre publiquement; que c'eſt un
ouvrage de table, de feſtin, de nô-
ces; à peu près pareil au Dialogue
que Platon a écrit de l'amour : qu'il
n'y a ni Prophetie qui regarde le
Sauveur, ni hiſtoire du regne de Sa-
lomon, ni inſtruction, ni exhorta-
tion à la ſageſſe; mais une ſimple apo-
logie de ſon mariage avec une Egyp-
tienne; dans laquelle en juſtifiant
ſa conduite auprès du peuple, il flat-
te agreablement ſa nouvelle épouſe
par ce Cantique qui contient ſa de-
fenſe. Quelques Rabbins ont auſſi
douté de ſon authenticité; & les

Anabaptistes le rejettent hautement comme un mauvais livre. Châtillon en parloit, dit on, avec beaucoup de mepris; il le traittoit de livre pernicieux. D'autres nient qu'il soit inspiré; parcequ'on n'y trouve pas le nom de Dieu, & c'étoit là une des principales raisons de Theodore de Mopsueste pour le rejetter.

Grotius, le fameux Grotius, s'est donné sur ce livre des libertez qui font horreur à toutes les personnes chastes; & qui ont du respect pour l'Ecriture. Il dit d'abord que c'est un dialogue secret entre Salomon & la fille du Roi d'Egypte; dans lequel on fait intervenir les compagnons de l'époux, & les jeunes filles qui accompagnoient l'épouse. Jusques-là il ni a rien de mauvais. Il ajoute que Salomon y a caché tout le secret du mariage sous des termes honnêtes; d'où vient que les Juifs n'en permettoient la lecture qu'à ceux qui étoient en âge de se marier. Pour lui il a grand soin dans son commentaire de reveler ces pretendus secrets, & ces mysteres, que ce Prince avoit si sagement envelop-

pez ſous des termes chaſtes & honnêtes. Il repand ſur cette matiere, tout ce qu'il ſçait de plus ſale, & fait dire à Salomon des choſes qui font horreur, & auſquelles il n'a certainement jamais penſé; & il faut avoir l'eſprit & le cœur auſſi gâté, que cet Auteur paroît l'avoir eu, pour y decouvrir tant d'infamies. S'il étoit vrai que Salomon eût voulu donner les leçons que Grotius y croit remarquer, le Cantique ne ſeroit point un ouvrage qu'il fût permis de lire, je ne dis pas à l'âge de trente ans, mais à l'âge de ſoixante; & il ſeroit auſſi dangereux aux perſonnes mariées, qu'aux autres. Il faudroit le tenir dans un oubli, & un ſilence éternel; à l'égard de tout le monde, ce ſeroit une ſource empoiſonnée, qu'il faudroit abſolument fermer. A Dieu ne plaiſe! que nous ayons ces penſées. Mais on devroit ſe mettre plus en garde qu'on ne fait contre un Ecrivain de reputation, qui à la faveur d'une modeſtie apparente, fait ſervir la vaſte érudition qu'il poſſede, à ébranler les fondemens de la Religion, à jetter

des doutes dans les esprits, sur la fin & l'accomplissement des Propheties qu'il détourne presque toutes de Jesus Christ, pour les borner à quelque évenement de l'ancien Testament, & à faire passer les plus dangereuses explications des Rabbins.

On croit, dit il, que Salomon pour donner du credit à cet ouvrage, & pour le faire passer à la posterité, *quo magis perennaret hoc scriptum*, le composa avec tant d'art, que l'on peut, sans beaucoup lui faire violence, l'expliquer allegoriquement de l'amour que Dieu a eu envers les Israëlites; & c'est en ce sens que le Paraphraste Caldéen, & le Rabbin Maïémonide, l'ont entendu. Et comme cet amour de Dieu pour la Synagogue, étoit un symbole de celui de Jesus Christ envers son Eglise, les Auteurs Chrétiens se sont exercez, dit-il, avec succez à trouver ce sens dans le Cantique. C'est-à-dire, en bon François, que suivant Grotius, Salomon a joué & la Synagogue & l'Eglise, & les a trompées malicieusement dans la

atiere du monde la plus importan-
, & la plus ſerieuſe, en leur don-
ınt adroitement, pour livre inſpi-
, un ouvrage qu'il n'avoit compôſé
ıe pour celebrer ſes amours, &
n mariage; que tous les Ecrivains
ıifs & Chrétiens, que tout les
onciles, ont été la duppe de ce
:ince artificieux; que Dieu inte-
ſſé ſur tout à ne permettre pas que
ɔn prenne pour divine Ecriture ce
ıi ne l'eſt pas, & à ne pas laiſſer
troduire dans le canon des livres
crez, des écrits dangereux & pro-
nes, a permis que juſqu'ici on y
t reçu un livre qui n'eſt rien moins
ı'inſpiré par le ſaint Eſprit. Se
:ut-il rien de plus horrible que cet-
penſée? & croiroit-on qu'un Doc-
ur Chrétien qui reçoit ce Cantique
ɔur livre ſacré, & qui entreprend
: l'éclaircir par un Commentaire,
it capable de tels excez? Voilà ce-
:ndant ce Grotius que tout le mon-
: loüe, que tout le monde veut li-
. Voilà où l'a porté l'envie de ſe diſ-
ıguer par des opinions libres & ſin-
ılieres.

A ces exrravagances, nous oppo-

ſons l'autorité de toutes les Egliſes Chrétiennes, tant Catholiques que Proteſtantes, l'autorité des Juifs, celle de tous les ſiecles, de tous les Conciles, de tous les Peres & de tous les Commentateurs qui reçoivent unanimement cet ouvrage comme canonique & inſpiré. Si le nom de Dieu ne s'y trouve pas, c'eſt que cet écrit étant une allegorie continuée, ou ſous le nom de l'époux, on entend Dieu même & Jeſus-Chriſt; il étoit du deſſein de l'Auteur, & en quelque ſorte de l'eſſence de l'ouvrage que la choſe ſignifiée demeurât cachée ſous les voiles de l'Allegorie. C'eſt à nous, qui l'expliquons, à tirer ce voile, & à montrer à nud le veritable perſonnage. L'Ecriture eſt pleine de ſemblables figures. Combien de fois la Sinagogue & l'Egliſe ſont-elles repreſentées par exemple ſous l'idée d'une vigne & d'une épouſe. A-t-on jamais demandé que l'on y nommât Dieu, qui eſt l'époux de cette épouſe & le maître de cette vigne? l'Ecriture en laiſſe l'application, & l'explication aux Ecrivains qui ſe ſont chargez de develop-

per les ſens cachez des livres ſaints.

Le ſtile du Cantique eſt proportionné à la nature des choſes qui y ſont traitées. Il eſt tendre, vif, animé, delicat, & à ne regarder cet écrit que comme un ouvrage humain, il a toutes les beautez dont une piece de cette nature eſt capable. L'époux & l'épouſe y expriment leurs ſentimens par des tours figurez & énigmatiques, & par des comparaiſons & des ſimilitudes tirées des choſes de la campagne. On y parle ſouvent de parfums, d'aromates, de fruits, de vin, de jardins, de fontaines. C'étoit tout ce qu'on connoiſſoit de plus delicieux dans le païs. Les comparaiſons ſont quelquefois un peu guindées & un peu fortes, mais on doit donner quelque choſe au genie des Orientaux & à la vivacité de l'amour.

Dans le dernier ſiecle, Châtillon ayant traduit ce livre, avec une certaine affectation de termes trop tendres & empruntez des Auteurs profanes qui peignent des paſſions licentieuſes, ſon deſſein fut fort déſaprouvé par tous les Theologiens, mê-

me d'entre les Proteſtans. On crut que c'étoit manquer de reſpect pour une ouvrage, ſi ſacré, & l'expoſer aux railleries des Impies. Theodore de Béze, qui avoit été un des plus ardens adverſaires de Chatillon, tomba lui même quelque tems après dans le même défaut, en mettant en petits vers Latins fort galans le Cantique des Cantiques. Il y faiſoit parler l'époux & l'épouſe d'une maniere ſi peu ſerieuſe, qu'il s'attira l'indignation, & le mépris de tous les honnêtes gens. Gilbert Génébrard, qui n'entendoit point raillerie ſur l'article, & d'ailleurs zelé defenſeur de la Religion Catholique, s'éleva contre cet ouvrage ſcandaleux de Béze, en releva tout le ridicule, en montra les fautes, le denonça par une longue lettre qu'il en écrivit aux Miniſtres Calviniſtes, & oppoſa aux vers badins & impertinens de cet Auteur, d'autres vers ſerieux & élegans, qu'il accompagna d'un ſçavant Commentaire ſur cet ouvrage.

La Paraphraſe Caldaïque du Cantique des Cantiques eſt une longue

& ennuyeuse application de tout ce qui y est dit, aux circonstances de l'histoire des Juifs. La version Grecque est assez exacte. Du Bos dans sa nouvelle édition des Septante à Francker 1709. juge que cette version est de Symmaque.

La dissertation sur les mariages des Hebreux, jointe au Commentaire sur le Cantique, renferme tout ce qui peut contenter sur cet article la curiosité des Lecteurs.

ARTICLE XXXI.

SUITE DE L'EXTRAIT du Livre du Pere Colonia Jesuite, intitulé la Religion Chrétienne, autorisée par le temoignage des Auteurs Payens ; la premiere partie de cet Extrait est dans le mois de de l'an passé.

CARACTERE DE MAHOMET, & preuves de la Religion Chretienne, tirées de l'Alcoran.

JE ne m'amuserai pas long tems à tracer ici le caractere d'un hom-

me auſſi connu que Mahomet, & qui étoit à mon avis, ſi peu digne de l'être. Je crois le peindre aſſez naturellement par ce ſimple & ſeul traitté : que ce fut un habile imposteur, qui ſans être ni ſçavant, ni ſaint, ni brave, ou entendu dans le mêtier de la guerre, trouva neanmoins le ſecret de ſe faire lui ſeul plus de Sectateurs, que n'en ont eû tous les Philoſophes enſemble ; plus de Diſciples dévoüés que n'en ont eû tous les Prophêtes & tous les Patriarches ; & de fonder pour lui ou pour ſes deſcendans un Empire plus vaſte que celui d'aucun Conquerant. Un homme inſinuant, qui n'ayant rien, devint bien tôt le mari d'une riche veuve, dont il étoit le domeſtique ; & qui joignant enſuite le fanatiſme à ſes dangereuſes inſinuations, ſe donna hautement pour un Prophête envoyé de Dieu, pour retablir la Religion d'Abraham tombée en decadence ; perſuada ſans peine à ſa famille ſa pretenduë miſſion ; infatua par les mêmes illuſions une partie de ſes compatriotes ; & groſſiſſant chaque jour ſon parti par la licence &

par le brigandage, toujours colorez par les apparences de la pieté, acheva enfin de repandre par la ſeule voye des armes une ſecte qui ne s'eſt introduite que par l'artifice, & qui ne doit ſes rapides progrez qu'à la violence dont on a uſé pour forcer les peuples à l'embraſſer.

En voilà aſſez pour ce qui regarde la perſonne de Mahomet; mais je me vois engagé à deſcendre dans un plus grand détail en parlant de ſon Alcoran, qui tout fabuleux & tout inſipide qu'il eſt, va me fournir les preuves les plus fortes, que l'erreur puiſſe, ſans le vouloir fournir à la verité.

L'Alcoran eſt le grand livre de la loi Mahometane, écrit en vers Arabes, d'un ſtile aſſez pur, contenant douze mille paroles partagées en quatre livres; & en cent vingt quatre chapitres nommez Azoares, à la tête deſquels on voit des titres fort plaiſans, comme *la fourmi*, *la vache*, *la table*, *l'araignée*, la *mouche*, *le Tonerre* &c.

Les Mahometans ont donné à ce livre le nom, d'Alcoran, qui ſig-

nifie en Arabe, écriture ou volume par excellence, parcequ'ils regardent cet ouvrage comme le dernier effort de l'esprit humain, ou plutot selon eux, de la sagesse divine elle même. Ils sont serieusement persuadés que ce livre auroit assez de vertu pour convertir les Demons, pour fondre, disent-ils, les glaces au fort de l'hyver, & pour embrazer les montagnes. Enfin leur respect pour l'Alcoran, va si loin qu'un Chrétien qui auroit eu l'impudence de le toucher, seroit aussi tôt puni de mort, à moins qu'il ne sauvât sa vie en embrassant leur Religion. On dit neanmoins que de nos jours ils ont un peu relâché de cette antique severité.

La haute idée que les Musulmans ont de leur Alcoran est appuyée principalement sur la forte persuasion où ils sont tous qu'il n'est pas proprement l'ouvrage de Mahomet, qui ne sçachant ni lire, ni écrire, ne pouvoit par consequent y avoir qu'assez peu de part; mais qu'il venoit immediatement du Ciel, par le ministere de l'Archange Gabriel qui, avoit avec lui, disent-ils, de

frequentes, & longues conferences; & qui le lui apportoit par morceau, écrit ſur un parchemin, fait de la peau de ce même mouton, qu'Abraham immola ſur la montagne de Moria à la place de ſon fils Iſaac.

Le mal caduc dont nôtre faux Prophete étoit ſouvent attaqué ne lui fut pas inutile pour donner à cette fable un air & une couleur de verité. Il ſçut perſuader habilement à ſa principale femme Cadighe (car il en avoit dix ſept, ſans compter les concubines) qu'elle ne devoit pas s'affliger, comme elle faiſoit, des convulſions dont elle le voyoit frappé par intervales, puiſque ce n'étoit autre choſe que des raviſſemens myſterieux, & des extaſes ou il entroit, toutes les fois que l'Ange Gabriel lui faiſoit l'honneur de venir converſer avec lui.

Cette femme perſuadée, ou peut être feignant de l'être, donna cours à cette avanture, qui ſe rependant de bouche en bouche, s'acredita tellement que Mahomet crût devoir en fixer la creance en l'inſerant dans ſon Alcoran, dont elle fait un des

principaux points, du moins pour ce qui regarde ſes conferences avec l'Archange Gabriel.

Voilà quelle eſt proprement l'origine du fameux Alcoran, que s'il faut en faire ici le caractere, mais ſimplement & ſans rien outrer, je dirai naïvement que c'eſt un aſſemblage confus de quelques morceaux detachés de l'ancien & du nouveau Teſtament; mais ſemés d'un bout à l'autre de contradictions manifeſtes, d'abſurditez, de fables, & d'ennuyeuſes repetitions; ſans ſuite, ſans liaiſon, ſans ſel, & preſque toujours ſans raiſonnement.

J'ajoûterai que c'eſt un éternel & pompeux galimatias, ou tout reſpire le deſordre & la confuſion, & ou l'Auteur parlant tantôt au nom de Dieu, tantôt à ſon propre nom, mais toujours d'un air impoſant & d'un ton de Prophete, debite quelques bons preceptes de morale, & quelques veritez tirées & adoptées de l'Evangile, mais alterées par les plus groſſieres erreurs empruntées des Ariens, des Neſtoriens, des Juifs, & même des Payens.

Avril 1719.

Voilà ſans deguiſement & ſans prevention le vrai caractere de l'Alcoran. Il falloit neanmoins dans l'ordre de la providence que cet ouvrage, tout monſtrueux, & tout marqué qu'il eſt au coin du fanatiſme, ne laiſſât pas de rendre à la Divinité de nôtre creance un temoignage des plus éclatants. C'eſt dequoi l'on ſera bien-tôt pleinement convaincu, & je ne crains pas d'avancer ici cette propoſition qui va ſe developer & ſe demontrer par elle même, que tout eſprit droit & attentif trouvera dans l'Alcoran des motifs ſuffiſans pour ne pas ſe refuſer aux lumieres de l'Evangile & à la verité de nôtre Religion.

Pour bien mettre mon lecteur au fait de toute cette queſtion, & pour y être encore mieux moi-même, je n'ai rien negligé de tout ce qui pouvoit m'aider à connoître à fond ce livre pernicieux. J'ai lû avec attention la verſion Latine que le venerable Pierre de Cluni en fit faire à ſes frais par un Auteur Anglois dans le douziéme ſiecle. J'ai joint à cette lecture ce qui a été fait ſur l'Alcoran

par cinq ou ſix Auteurs des plus illuſtres ; par le celébre Æneas Sylvius, qui fut depuis le Pape Pie ſecond; par le ſçavant Cardinal de Cuſa, qui a fait en trois livres la diſcuſſion, ou l'examen de l'Alcoran ; par l'Empereur Cantacuzene, par Denys le Chartreux, par Jerôme Savonarole, & enfin par le Pere Thyrſe Gonzalez dernier General de nôtre compagnie. Je ne parlerai point ici ni de Vincent de Beauvais, ni de ſaint Jean de Damas, du peu de Critique deſquels on pourroit peut-être ſe defier.

Je ne me ſuis point borné à tous ces ſoins. J'ai cru qu'il falloit porter l'éxactitude plus loin, & conſulter l'original même. Mais parceque le peu de connoiſſance que j'ai de l'Arabe ne me ſuffiſoit pas pour lire l'Alcoran dans cette langue originale, dont j'ai neanmoins fait autrefois quelque étude, j'ai ſupplée à ce defaut par une voye qui ma paru tout à fait ſure, & qui ne me laiſſe plus aujourd'hui de doute ſur la creance des Muſulmans ou fideles, (car c'eſt là, comme l'on ſçait, le nom

que les Turcs donnent aux Sectateurs de la loi Mahometane.) J'ai entre les mains un Alcoran Arabe, manuſcrit, mais des plus anciens & des plus magnifiques. C'eſt un preſent que le feu Pere de la Chaiſe Confeſſeur du Roi Loüis le Grand a fait au Collège de Lyon. J'ai preſenté diverſes fois ce manuſcrit à des Turcs de diſtinction, & qui étoient pour la plûpart des Envoyez de la Porte, ou des autres puiſſances qui profeſſent la même loi qu'elle. (Bien des gens ſçavent que le grand abord des étrangers dans ce College, & le long ſejour que j'y ai fait, n'ont pas pû manquer de m'en faciliter le moyen,) j'ai mis à profit les differentes occaſions qui ſe ſont preſentées de m'entretenir avec eux ſur cette matiere, par le moyen de leurs truchemens, & quelquefois même en preſence des Effendis ou des gens de loi qui les accompagnoient. Je les ai fait parler & raiſonner ſur cet Alcoran, que quelques-uns d'entr'eux ont lû avec avidité des heures entieres; & je me ſuis toujours mieux convaincu que l'Alcoran, non ſeule.

ment tel qu'il eſt dans nos traductions, & ſelon nos idées mais; entendu & expliqué, comme les plus habiles Mahometans l'entendent & l'expliquent eux-mêmes, doit être certainement regardé comme un temoignage des plus illuſtres que l'erreur ait jamais rendu, & puiſſe jamais rendre à la verité de nôtre Religion. C'eſt de quoi l'on ſera bientôt convaincu, par le detail où je vai entrer.

Il n'y a que l'eſprit d'erreur & de vertige qui puiſſe réünir & concilier, dans une même tête, les idées contradictoires que Mahomet s'eſt formées de la perſonne adorable de Jeſus-Chriſt, & qu'il pretend nous en donner dans ſon Alcoran. Il traite de blâſphême & d'impieté le ſentiment des Chrétiens qui reconnoiſſent Jeſus-Chriſt en qualité de Dieu, & de fils de Dieu; & cependant il établit invinciblement l'un & l'autre, par tout ce qu'il dit pour le detruire. La ſimple expoſition de ſon ſyſteme va nous en convaincre.

Un des points fondamentaux de l'Alcoran c'eſt que Jeſus-Chriſt eſt

le Meſſie promis ; qu'il eſt le verbe, l'ame, l'eſprit, la force & la vertu de Dieu ; que l'Eſprit ſaint a rendu témoignage à ſa ſageſſe, à ſa vertu, à ſa ſainteté, & qu'il l'a viſiblement aſſiſté par tout ; qu'il a été revetu & autoriſé de la toute puiſſance Divine ; qu'il eſt inconteſtablement le plus excellent de tous les Prophetes ; plus grand qu'Abraham, que Moyſe & qu'Iſmaël, & que Mahomet place dans ce rang, par la raiſon qu'il pretendoit être deſcendu de lui ; qu'il a été le Docteur & le Maître envoyé du Ciel, pour enſeigner les enfans d'Iſraël, & pour les rappeller dans les voyes anciennes, dont ils s'étoient écartez ; que tout grand & tout puiſſant qu'il étoit, il n'a pas cru s'avilir & ſe degrader, en converſant familierement avec les derniers du peuple & en ſe communiquant aux enfans mêmes qui étoient dans le berceau ; Qu'il eſt né par miracle de la Vierge Marie, laquelle a été, dit-il, la plus ſainte, la plus pure, la plus brillan- & la plus accomplie de toutes les creatures ; que ſa naiſſance fut an-

noncée par un Ange, & qu'il fut conçu dans le ſein de ſa Mere, par un ſouffle Divin & ſans Pere comme Adam ; que les Apôtres qui ont annoncé ſon Evangile, & les Martyrs qui ont ſacrifié leurs vies pour le défendre ſont des perſonnes ſaintes & reſpectables ; que Jean Baptiſte ſon Precurſeur a été un grand Saint & un grand Prophete, qui a toujours conſervé ſa virginité, qui eut l'uſage de la raiſon dès ſon enfance, & qui naquit par miracle d'une mere ſterile & d'un pere decrepit, à qui Dieu l'avoit promis par une revélation ſpeciale ; que les Juifs incredules croiront un jour en Jeſus-Chriſt, & que ceux qui s'obſtineront à ne pas croire en lui, seront condamnez au jour du jugemen & punis par les plus terribles ſup plices, & par un feu éternel. Enfi que l'Evangile n'a rien que de vra & de Divin, qu'il doit être regard comme l'éclairciſſement, la confi mation & la lumiére du vieux Teſta ment ; que le ſoin de l'annoncer été confié à Jeſus Chriſt & qu'il n' a que les mechans ſeuls qui ſer

fuſent aux veritez qu'il nous enſeigne.

Voilà les idées magnifiques que Mahomet nous donne lui-même dans ſon Alcoran de la ſainteté & de la Divinité de l'homme-Dieu. Et il ne faut s'imaginer au reſte que ce ſoient là ce qu'on appelle des expreſſions échapées, qui ne laiſſeroient pas néanmoins, toutes échapées qu'elle ſeroient, de rendre témoignage à la vérité. Ce ſont des ſentimens qui naiſſent du fond même du ſujet, qui y ſont incorporez, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, & qu'on trouve repandus dans les 124ᵉ. chapitres de ce volume. Mais on les trouve ſur tout dans le 2. Azoare, dans le 4 & le 5, dans le 12, dans le 29, dans le 53, dans le 67, dans le 71, &c.

Ne diroit-on pas de bonne foi à examiner de ſang froid tout ce qu'on y dit d'éclatant ſur Jeſus-Chriſt, que l'Alcoran eſt l'ouvrage de quelque Chrétien maſqué & traveſti, qui en faiſant ſemblant d'attaquer nôtre Religion, n'a ſongé au fond qu'à la ſoutenir, & pourroit-on s'y prendre mieux, ſi on avoit un ſemblable deſſein.

Il eſt vrai que Mahomet ſemble vouloir parer & prevenir ce coup dans un endroit de ſon Alcoran. Mais il s'y prend d'une maniere ſi frivole, ſi peu convenable, & j'oſe même dire ſi ridicule, qu'on diroit toûjours que c'eſt le langage d'un homme maſqué qui ne ſonge qu'à favoriſer réellement la verité, en la combattant en apparence.

C'eſt dans l'Azoare 13 & 14, où il eſt dit, fort ſerieuſement, que Dieu fit un jour une ſevere reprimande à Jeſus Chriſt, de ce qu'il avoit ſouffert que lui & ſa Mere Marie fuſſent adorez par les Chrétiens, comme deux Divinitez. Mais que Jeſus-Chriſt ſe juſtifiat pleinement, en niant le fait, & il fit à Dieu cette réponſe qui calma toute ſa colere: Vous ſçavez bien, Seigneur, que ſelon les ordres precis que j'avois reçu de vous, j'ai toûjours declaré aux hommes que vous étiez leur unique Dieu, & le mien, & qu'il ne falloit adorer & invoquer que vous ſeul.

Mais comment conſilier cette pretenduë juſtification & ce beau déſ-

aveu, avec ce que le même Jesus-Christ inculque à ses Apôtres, dans tant d'endroits de son Evangile, que son Pere & lui ne sont qu'une même chose, qu'il étoit avant Abraham & avant la creation du monde, qu'il falloit qu'ils allassent enseigner & baptiser toutes les nations, au nom de son Pere, en son propre nom de lui qui est le Fils, & au nom du saint Esprit; qu'il se hâtoit de les quiter pour leur envoyer son saint Esprit sur la terre, & que ne pourrois-je point ajouter encore.

Comment repondre à ce court, mais invincible argument, qui seul terrasse tout le Mahometisme, & dont j'ose défier tous les Muftis ensemble de pouvoir jamais se tirer; Jesus-Christ selon Mahomet lui même, est un homme Saint, Sage, & cet homme si Sage, & si Saint, nous assure expressement qu'il est Dieu: donc il doit l'être, & il l'est effectivement, Puisque s'il ne l'étoit pas, il seroit très-certainement ou impie ou extravagant. Que peut-on repliquer à cela.

Mais si les Mahometans, se retran-

chant ſur leur grand & dernier rempart, me repondent que les Chrétiens ont trouvé le ſecret de falſifier l'Evangile, & qu'ils y font dire à Jeſus-Chriſt ſur ſa Divinité, ce qu'il n'a jamais dit, & ce qu'il auroit eu horreur de dire, & de penſer étant juſte, ſaint, ſage, éclairé, Prophete & ami de Dieu comme il l'étoit. Si, dis-je, les Mahometans me font cette reponſe, qui eſt la ſeule qu'ils puiſſent nous faire, & qu'ils nous font en effet; je ne m'amuſerai pas à leur demontrer l'impoſſibilité de cette falſification chimerique: ce ſeroit là une diſcuſſion qui me meneroit loin, & que mon ſujet ne comporte pas; mais je trancherai en deux mots la difficulté, en leur demandant ſi les Chrétiens ont encore pu trouver le ſecret de falſifier l'Alcoran lui-même. Je les preſſerai de me dire ſi ce ſont les Chrétiens, qui par leur enchantement, ont inſeré dans l'Alcoran, que Jeſus-Chriſt eſt le Verbe Divin, qu'il eſt le Meſſie attendu, qu'il eſt le mediateur promis; qu'il eſt l'ame, la force, l'eſprit & la vertu

de Dieu ; que Dieu lui a donné sa propre ame & son propre esprit ; qu'il est venu sur la terre revetu de toute la puissance & de toute la vertu Divine. Est-ce raisonner peu juste que de conclure de tout cela que Jesus Christ est Dieu, & de le conclure par l'Alcoran même & par ses principes clairs & évidens ?

Je ferai encore une question aux Mahometans, & je leur demanderai si c'est nous qui avons inseré dans le 5^e. Azoare de l'Alcoran, ce pompeux étalage que les Anges font à Marie des miracles de Jesus Christ. Ils l'assurent de la part de Dieu que le fils qui naîtra bientôt d'elle par miracle ressuscitera les morts, qu'il éclairera les aveugles, qu'il fera parler les muets, qu'il guerira les lepreux, (& ce qui marque expressément & singulierement la Divinité) qu'il sera en particulier Createur des oiseaux, qu'on verra voler dans les airs.

Faisons ici une remarque fort importante. C'est que Mahomet vouloit si peu que l'on doutât de tous ces miracles de Jesus-Christ, qu'il

pretendit même s'en autoriſer pour donner cours à ſa ſecte deteſtable. Quand les Coriſiens, (c'étoit les peuples de ſa Tribu même, qui par un édit public le chaſſerent enfin de la Méque, comme un perſonnage dangereux & c'eſt le jour de cette retraitte appellée, Hegire, en langue Arabe, & arrivée l'an de Jeſus-Chriſt 622. qui fait la Grande Epoque des Mahometans, qui commencent de compter par là leurs années, quand dis-je) les Coriſiens le traitant d'impoſteur, lui demandoient des miracles pour preuve de ſa Miſſion, il les renvoyoit effrontement aux miracles de Jeſus Chriſt & à ceux de Moyſe, qui l'un & l'autre en avoient aſſez fait, diſoit-il, ſans qu'il fût beſoin d'en faire de nouveaux, & quand même j'en ferois d'auſſi éclatans & auſſi grand nombre que ceux de Jeſus-Chriſt, vous ne m'en croiriez pas mieux, ajoûtoit-il, & enfin pour ſe debarraſſer de leurs importunes demandes, il leur declara, une fois pour toutes, qu'il n'étoit pas envoyé du ciel pour faire des miracles, mais

uniquement pour leur prêcher la parole de Dieu.

Concluons de là en passant, qu'il ne faut ajoûter nulle foi à ce que nos plus graves Auteurs & nos Critiques même, les plus celebres, tels que sont Scaliger & Grotius, nous debitent avec tant d'assurance, qu'une des grandes voyes qu'employa Mahomet pour faire illusion à ses Sectateurs; ce fut la voye des miracles supposez & du faux merveilleux. Il est fort aisé de se convaincre du contraire, puisque ce faux Prophete assure si positivement dans son Alcoran qu'il n'a jamais fait aucun miracle, & puisque les Auteurs Arabes ne lui en donnent aucun, il faut en excepter néamoins le pretendu prodige de l'Archange Gabriel, dont il crut avoir essentiellement besoin pour établir sa Religion.

Mettons donc hardiment au rang des petits contes fabuleux tous ces ridicules miracles, dont on fait vanter Mahomet, & qu'on lui fait attribuer par ses Disciples : que la Lune s'étant un jour approchée de lui il la fendit en deux, en la mar-

quant de ſon doigt, qu'une portion de cet Aſtre étant tombée dans ſa manche, il la renvoya dans le Ciel, afin qu'elle ne perdît rien de ſa rondeur ; qu'une femme Juive lui ayant preſenté un agneau empoiſonné, l'agneau tout roti qu'il étoit, lui parla & l'avertit de ne le manger pas ; que dans le tems d'une grand ſechereſſe il fit ſortir de ſes doigts une ſource d'eau vive, qui fut ſuffiſante pour appaiſer la ſoif de ſa nombreuſe armée & des bêtes de charge qui la ſuivoient ; que deux arbres qu'il appella, ſe joignirent auſſi-tôt, pour aller à lui ; qu'un jour il raſſaſia toute ſon armée avec quelques dates, qu'une jeune fille lui avoit portées dans ſa main ; que par tout où il paſſoit, les bêtes, les arbres, & les pierres même le ſaluoient avec reſpect, & lui diſoient : la paix ſoit avec vous, Prophete envoyé de Dieu : que la roſe & les lys nâquirent de ſa ſueur ; qu'un tronc de palmier devant lequel il avoit accoutumé de prier Dieu, avoit pour lui une paſſion ſi violente, qu'en ſon abſence on l'entendit pouſſer des cris plus

grands que ceux d'un chameau, & & qu'il s'appaisa dès le moment que Mahomet s'en raprocha, enfin que dès le moment qu'il fut né, il se prosterna le visage contre terre, pour adorer Dieu; qu'après cela se relevant & haussant la tête, il s'écria qu'il n'y avoit qu'un seul Dieu, & que Mahomet étoit son Prophete; & que dans ce même tems un palmier sec poussa des feüilles, & du fruit, & le feu sacré des Perses, qu'on avoit toûjours entretenu avec soin, s'éteignit de lui-même dans un instant.

Il faut aussi mettre au rang des fables ce qu'une infinité de nos Auteurs, se transcrivant les uns les autres, nous debitent comme un fait certain, que le sepulchre de fer où l'on a mis, à ce qu'ils disent, le corps de Mahomet, est montré encore aujourd'hui au temple de la Méque, suspendu en l'air par la vertu secrette des pierres d'aimant dont on a garni la voute qui le couvre & que cela passe pour un grand miracle, dans l'esprit de ses sectateurs.

Une infinité de personnes, sont

les dupes de cette impertinente histo-riete, & un de nos plus celebres critiques l'a encore autorisée de nos jours, dans ses sçavantes dissertations latines, sur l'histoire Ecclesiastique. Mais nôtre facilité à croire de telles fables fait rire les Turcs, qui sçavent que ce faux Prophête est enterré dans la Ville de Medine, où il mourut l'an 631. & que son corps fut mis, & est encore aujourd'hui avec celui d'une de ses femmes dans une urne de pierre, posée dans une maniere de chappelle entourée de barres de fer, & où personne ne peut entrer.

Mais si tout ce qu'on compte sur les differens miracles que Mahomet s'attribuë, ou qui lui sont attribuez par ses disciples, est une pure invention qui ne merite nulle créance, on peut assûrer du moins, qu'il n'est rien de plus réel & de plus certain que ce qu'on publie communément sur les autres impertinences dont ce volume est farci depuis le commencement jusque à la fin. Les veritez & les témoignages que j'ay pris soin d'y recueillir, y sont noyez dans un

amas prodigieux d'extravagances, d'abſurditez, de contradictions, d'ignorances, & d'impietez.

I. On y debite comme la choſe du monde la plus cérieuſe, que le temple carré de la Méque nommé Caaba, avoit été bâti par Abraham.

II. Que la Vierge Marie Mere de Jeſus-Criſt étoit ſœur du Prophête Moyſe, confondant ainſi ces deux Maries par un ridicule anachroniſme.

III. Que Dieu & ſes Anges prient ſouvent Mahomet.

IV. Que les damnez ſeront un jour convertis par la vertu de l'Alcoran.

V. Que Salomon fut un grand Magicien & Iſmael un grand Prophête

VI. Que le dernier des ſept Paradis, que Mahomet admet eſt gardé par des Anges, qui ont chacun ſoixante dix mille bouches chaque bouche ſoixante dix mille langues; que chaque langue loüe Dieu ſoixante dix mille fois par jour, & en ſoixante dix mille ſortes d'idiome; tous differens.

VII. Que les Chrétiens ont l'im-

pieté d'attribuer à Dieu des fils & des filles.

VIII. Qu'il y a une fatale deſtinée qui a reglé tous évenemens, & que les hommes ne ſçauroient éviter.

IX. Que la terre eſt ſoutenuë par un bœuf, qui s'appuyant ſur une pierre blanche a la tête à l'Orient, & la queuë à l'Occident, avec quarante dents & quarante ſcornes, & que d'une corne à lautre, il y a autant de chemin qu'en pourroit faire un homme en marchant durant mille années ſans ſe repoſer.

X. Que Jeſus Chriſt vivant ſur la terre, avoit annoncé aux enfans d'Iſraël, qu'il devoit venir apres lui un grand Prophête qui ſeroit nommé Mahomet.

XI. Que les femmes n'entreront point dans le Paradis, & qu'on ne leur permettra de s'en approcher qu'autant qu'il le faudra, pour découvrir à travers les paliſſades, les plaiſirs dont on y joüira.

XII. Que tous ceux qui adoreront un ſeul Dieu, de quelque Religion qu'ils ſoient, ſeront ſauvez s'ils vivent bien.

Avril 1719.

XIII. Que Marie Mere de Jesus-Christ étant, dit-il, dans les douleurs de l'accouchement, & souffrant beaucoup, elle entendit du fond de son sein la voix de son fils, qui lui crioit de manger des fruits du palmier, sur lequel elle étoit assise, & qu'ayant obéï à cette voix, toutes les douleurs cesserent ; & elle accouchat à l'instant même sans nulle peine.

XIV. Que l'histoire des sept dormans, qui se reveillerent selon Mahomet, après un sommeil qui dura deux siécles, doit être ragardée comme une solide preuve de la resurrection generale de tous les hommes, pour le jour du dernier jugement.

XV. Que c'est un grand peché de joüer aux Echecs.

XVI. Que Dieu qui punit sevérement l'adultére ou l'inceste dans les autres hommes, lui avoit permis l'un & l'autre, par une faveur speciale & cela uniquement, pour colorer son incestueux mariage avec la femme de son neveu & avec Marie femme du Roi des Jacobites,

qu'il enleva l'une & l'autre à leur mari.

XVII. Que la poligamie eſt permiſe en cette vie & qu'elle ſera la recompenſe des juſtes dans l'autre.

XVIII. Que le Paradis n'eſt que pour ceux qui ſe ſignaleront dans les guerres, contre les Chrétiens & les autres infidelles, car c'eſt ainſi qu'il nous appelle.

XIX. Enfin que ce ne fut pas le veritable Jeſus-Chriſt fils de la Vierge Marie, qui fut crucifié par les Juifs; que veritablement ces perfides, formerent le deſſein de le faire mourir; mais que Dieu le ſauva par miracle, & l'enleva dans le ciel, ſubſtituant à ſa place un autre homme, ou peut-être un vain fantôme qui lui reſſembloit.

Ce n'eſt là qu'un fort leger échantillon des groſſieres erreurs dont eſt rempli l'Alcoran, duquel néanmoins, tout abſurde qu'il eſt, nôtre Religion ne laiſſe pas de tîrer les plus éclatans témoignages pour établir la Divinité de Jeſus-Chriſt, & la verité de nôtre créance : à peu près comme Dieu a ſçû tîrer la lu-

miere des tenebres & l'ordre du Chaos même.

En finissant cet article, il ne faut pas negliger de repondre à certaine objection qu'on nous fait quelque fois, à l'occasion de ce même Alcoran dont nous venons de parler. La difficulté roule sur les grands & rapides progrez qu'a fait le Mahometisme, dont la prodigieuse propagation semble, dit-on, anéantir, ou du moins fort affoiblir, une des principales preuves de la divinité de nôtre Religion, qui est celle que nous tirons de son étenduë & de son universalité ; & cette preuve, dit-on, n'a plus de force & ne peut plus subsister dés lors qu'il se trouve une secte fausse & impie, à qui cette preuve particuliere convient encore mieux qu'à nôtre Religion. Mais j'ose assurer que cette difficulté qui pourroit peut-être d'abord paroître plausible, devient la chose du monde la plus frivole, dès qu'on veut un peu l'approfondir. Faisons ici trois courtes reflexions, pour bien faire sentir le peu de solidité de cette objection.

La premiere reflexion qu'il faut

faire c'eſt que ſi la ſeule étenduë, ſans y joindre autre choſe, pouvoit être une preuve, ou une marque de la verité d'une ſecte ou d'une Religion, il faudroit deſlors ſans balancer, donner gain de cauſe aux Idolatres, qui adorent encore aujourd'hui les bêtes, les hommes, les élemens ou les Demons; puiſque ſelon l'obſervation qui en a été faite, ſi l'on diviſoit les Regions connuës en trente parties égales, celles des Chrétiens & des Mahometans joints enſemble, ne feroient que comme onze, & celle des Payens idolâtres feroit comme dix neuf. Il faudroit encore conclure de là, que dans le tems qu'Alexandre le Grand où le peuple Romain faiſoient de ſi prodigieuſe conquêtes, Jupiter, Mercure, Junon, Venus & les autres Dieux qu'ils adoroient, étoient les ſeules veritables divinitez.

La ſeconde reflexion qu'il faut faire, c'eſt l'eſſentielle difference qui ſe trouve entre la propagation de l'Evangile & celle de l'Alcoran. L'Alcoran, comme perſonne ne l'ignore ne s'eſt étendu que par la contrain-

te. Il ne s'eſt fait recevoir que par la violence des armes, & par le droit de conquête, & l'on doit conclure de là que c'eſt un ouvrage purement humain. Mais l'Evangile a été répandu en peu de tems dans toute la terre par des gens ſans appui, ſans nom, ſans étude, ſans talens, deſtituez de tout ſecours humain, & cruellement perſecutez par tout; & comme l'ont remarqué les Peres de l'Egliſes le martyre & la virginité, qui paroiſſent les deux voyes les plus propres à exterminer le genre humain, ont été les deux grands moyens qu'ils ont mis en œuvre pour multiplier les Chrétiens.

La troiſiéme reflexion qu'il faut faire, c'eſt que dans toutes ces Regions ſi floriſſantes, où regne la veritable Religion, on n'y connoit, ni Idolatrie, ni Mahometiſme, ſi l'on excepte peut-être quelque païs nouvellement conquis par les Chrétiens; au lieu qu'on peut garantir comme un fait inconteſtable, qu'on ne trouvera preſque plus ſur la terre aucun peuple connu, au milieu duquel, ſelon la parole expreſſe de

l'Evangile ; on invoque aujour-aujourd'hui le nom de Jeſus-Chriſt, malgré les tenebres de l'erreur, & la violence des perſecutions.

Joignons à cela les progrez étonnans que la veritable Religion fait chaque jours depuis près de deux ſiécles, dans l'Aſie, dans l'Amérique, & dans l'Afrique même. Qui eſt-ce qui ignore que le ſeul Saint François Xavier, par ſes travaux & par ſes miracles a ſoumis à l'Empire de Jeſus-Chriſt ces Nations innombrables, qui s'étendent depuis les côtes de l'Afrique juſqu'au dernieres extremitez de l'Aſie ? Qui ne ſçait que le Chriſtianiſme, ſi floriſſant depuis long-tems en Europe, ne l'eſt peut-être guères moins aujourd'hi dans l'Amerique ? Que les prodigieux accroiſſemens de la foi dans ces vaſtes contrées, nous rappellent les merveilles des premiers ſiécles ; qu'il s'y forme des Egliſes ſans nombre qui renouvellent la ferveur des tems Apoſtoliques, & que dans le ſeul païs des Moxes (c'eſt un aſſemblage de pluſieurs nations de l'Amerique, qui occupent une étenduë im-

menſe de païs, vers le Perou) un ſeul ouvrier Evangelique mort pour la foi, il y a peu d'années, a eu le bonheur d'y inſtruire, & d'y baptiſer de ſa main quarante mille Idolatres, au milieu deſquels il s'étoit jetté, & parmi leſquels, il a vécu durant plus de vingt ſept années, ſans aucun appui humain, & ſans autres ſecours que ceux qu'il tiroit de ce même Evangile qu'il annonçoit & pour lequel il a répandu ſon ſang.

La quatriéme & derniere reflexion que nous ferons, c'eſt que tout ce qu'il y a de Chrétiens au monde, conviennent unanimement que Mahomet eſt un impoſteur, un faux Prophête, & que ſon Alcoran malgré certaines veritez importantes, qui y ſont ſemées, eſt au fond un deteſtable livre, & un monſtrueux ouvrage de tenebres qui merite toute nôtre indignation; au lieu que Mahomet entrainé par la ſeule force invincible de la verité, reconnoit & publie lui-même dans ſon Alcoran, que l'Evangile eſt un livre Divin & que tous ceux qui refuſeront de pratiquer ce qui y eſt enſeigné, ſe-

ront condamnez a un feu éternel au dernier jour du jugement ; que Jeſus-Chriſt eſt un homme éclairé, juſte, ſaint, ami de Dieu, qui a été viſiblemenr aſſiſté & autoriſé par l'eſprit de Dieu, & revetu de la toute puiſſance Divine ; qu'il a été envoyé ſur la terre pour y être le Docteur & le maître des peuples, & pour les rappeller dans les voyes du ſalut ; qu'il eſt né par miracle, d'une vierge ; qu'il a rendu la vuë aux aveugles, l'oüie aux ſourds, & la vie aux morts ; qu'il eſt l'ame, la force, l'eſprit & la vertu de Dieu ; qu'il eſt enfin le Meſſie promis & le verbe Divin ; d'où je conclus par Mahomet ; & par l'Alcoran même que Jeſus-Chriſt eſt Dieu, & qu'il n'y a de ſalut que par Jeſus-Chriſt, par ſon Evangile, & par ſa Religion.

ARTICLE XXXII.

EUROPE SAVANTE. *A LA HAYE chez A. de Rogissar in 12. Janvier, Fevrier, Mars, Avril, May, Juin, Juillet, Aoust.* M..... *huit Tomes, grand in* 12.

CE nouveau Journal merite l'attention du public. On a blâmé dans les premiers mois le choix des livres & la longueur des extraits ; les Auteurs se sont bientôt corrigés, & les censeurs les plus difficiles seront contens du mois d'Avril & de ceux qui l'ont suivi. Dans le mois de Juin, les caracteres des Poëtes François, dont nous avons des Epigrammes, sont d'un critique delicat, dans le mois d'Aoust, les extraits de la bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques separez de la communion Romaine du XVI. & XVII^e siecle par M. Du Pin, & l'extrait de la derniere édition du grand Dictionnaire Historique, sont d'un Censeur éxact & habile. J'emprunterai de ce nouveau Journal des memoires pour la

ront condamnez a un feu éternel au dernier jour du jugement ; que Jesus-Christ est un homme éclairé, juste, saint, ami de Dieu, qui a été visiblemenr assisté & autorisé par l'esprit de Dieu, & revetu de la toute puissance Divine ; qu'il a été envoyé sur la terre pour y être le Docteur & le maître des peuples, & pour les rappeller dans les voyes du salut ; qu'il est né par miracle, d'une vierge ; qu'il a rendu la vuë aux aveugles, l'oüie aux sourds, & la vie aux morts ; qu'il est l'ame, la force, l'esprit & la vertu de Dieu ; qu'il est enfin le Messie promis & le verbe Divin ; d'où je conclus par Mahomet ; & par l'Alcoran même que Jesus-Christ est Dieu, & qu'il n'y a de salut que par Jesus-Christ, par son Evangile, & par sa Religion.

ARTICLE XXXII.

EUROPE SAVANTE. *A LA HAYE chez A. de Rogissar in* 12. *Janvier, Fevrier, Mars, Avril, May, Juin, Juillet, Aoust.* M..... *huit Tomes, grand in* 12.

CE nouveau Journal merite l'attention du public. On a blâmé dans les premiers mois le choix des livres & la longueur des extraits ; les Auteurs se sont bientôt corrigés, & les censeurs les plus difficiles seront contens du mois d'Avril & de ceux qui l'ont suivi. Dans le mois de Juin, les caracteres des Poëtes François, dont nous avons des Epigrammes, sont d'un critique delicat, dans le mois d'Aoust, les extraits de la bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques separez de la communion Romaine du XVI. & XVII^e^ siecle par M. Du Pin, & l'extrait de la derniere édition du grand Dictionnaire Historique, sont d'un Censeur éxact & habile. J'emprunterai de ce nouveau Journal des memoires pour la

vie de quelques ſçavants morts cette année.

Abrégé de la vie de M. Ozanam mort à Paris cette année 1718.

M. Ozanam, né dans la principauté de Dombes en 1740. étoit ſorti d'une famille diſtinguée. Cadet de pluſieurs freres, & exclus de la ſucceſſion paternelle par les Loix du Païs, il fut deſtiné à l'état Eccleſiaſtique. Il étudia en Theologie; mais ſon Profeſſeur qui aimoit les Mathematiques, lui fit naître le goût de cette ſcience. M. Ozanam s'y appliqua, & y avoit deja fait des progrés lorſque ſon pere mourut, lui laiſſant une excellente éducation pour tout patrimoine. Une ſcience qui juſques-là ne lui avoit ſervi que d'amuſement devint ſa reſource. Il fut à Lyon, où il y enſeigna les Mathematiques. Deux jeunes Seigneurs étrangers, qui voyageoient, prirent des leçons de lui. Ils avoient deſſein d'aller à Paris; mais le retard de quelques lettres de change qu'on leur envoyoit les retenoient dans la

Province. M. Ozanam le ſçut. Il leur prêta cinquante piſtoles, ſans vouloir de billet, & les deux Seigneurs quitterent Lyon. A peine furent-ils arrivez à Paris qu'ils conterent leur avanture à un homme de la premiere diſtinction, qui touché de la generoſité du Mathematicien, voulut qu'il abandonnât la Province, & lui donna des aſſûrances de ſa protection & de ſon eſtime. M. Ozanam eut bientôt dans Paris un grand nombre d'éleves. Sa réputation s'étendit; & ſelon l'ordinaire il fut encore plus reſpecté dans les païs étrangers que dans ſon propre païs. Lorſque le Roi voulut donner à MM. les Princes ſes petits fils un Maître de Mathematiques, il chargea de ce ſoin M. Bignon, qui jetta les yeux ſur M. Ozanam. Mais cet homme plus reſpectable encore par ſes vertus que par ſes lumieres, n'accepta point un tel poſte, pour cette ſeule raiſon que M. Sauveur, ayant montré les Mathematiques à feu M. le Dauphin avoit droit de pretendre à cette place.

M. Ozanam ſçavoit trop d'Aſtro-

nomie, pour croire à l'Aſtrologie. Cependant, il fut une fois Aſtrologue par complaiſance. Un Baron Allemand l'obligea de tirer ſon Horoſcope. Il la tira ; mais en Philoſophe, qui juge de l'avenir par le preſent. Le Baron conſulta auſſi un Italien, qui lui prédit grand nombre d'avantures. Le Mathematicien François fut fort ſurpris d'apprendre quelques années après que toutes ſes prédictions s'étoient trouvées vrayes, & toutes celles de l'Italien fauſſes. L'Academie, apparemment pour illuſtrer le corps de ſes éleves, mit parmi eux M. Ozanam, qui devint enſuite aſſocié. Une apoplexie nous l'a enlevé.

Il étoit d'un eſprit doux, d'une humeur gaye, d'un cœur digne de l'éducation qu'il avoit reçuë. Il haïſſoit la Cour ou du moins la craignoit. Son exterieur étoit ſimple ; ſes manieres nobles, ſa conduite ſans reproche. Il conſervoit, en fait de Religion, un reſpect à toute épreuve pour tout ce qui portoit le titre de déciſion de ſes ſuperieurs. C'eſt aux Docteurs à diſputer, diſoit-

il ; au Pape à prononcer, au Mathematicien à aller en Paradis en ligne perpendiculaire.

Depuis quelques tems, il avoit un vif pressentiment de sa mort. Les derniers jours de sa vie, sans être malade ni menacé de l'être, il refusa de montrer les Mathematiques à un jeune homme distingué, & n'apporta d'autre raison de son refus sinon qu'il alloit mourir.

M. Ozanam a sçû en Mathematique tout ce qu'un homme, qui n'invente point peut sçavoir. Il a donné au public les ouvrages suivans.

Traité des lignes du premier genre, ou des sections Coniques in 4°.

Dictionnaire Mathematique in 4°.

Cours de Mathematique en 5. *Tom. in* 8°.

Et quoiqu'on trouve dans ce cours des traitez sur toutes les parties des Mathematiques, M. Ozanam à donné encore separement

Les élemens d'Euclide expliquez 8.

La perspective Theorique & Pratique 8.

La Geographie & Cosmographie 8.

L'usage des compas de proportion 8.

Le Traité de l'Arpentage & du Toisé, 12.

Nouvelle Trigonometrie. 12.

Usage de l'instrument universel.

Les élemens d'Euclide du P. Deschales, corrigez & augmentez 12.

Methode de lever les Plans & Cartes.

La Geometrie pratique 12.

Methode pour tracer les Cadrans 12.

Traité des Horloges Elementaires 8.

Recreations Mathematiques. 2. *vol. in* 8.

Détail de la vie & des Ouvrages de M. Reland d'Utrecht.

Ce détail de la vie & des Ouvrages de feu M. Reland, Professeur en Antiquitez Ecclesiastiques & en Langues Orientales dans l'Université d'Utrecht, tiré des Memoires de sa vie, qu'il a écrit lui même, & dont M. Serrurier s'est servi dans l'oraison funebre qu'il prononça le 9. du mois passé.

Adrien Reland nâquit le 17 Juillet 1676 au village de Ryp, entre Alkmaar & Purmerend, dans la

Avril 1719.

Nord-Hollande, de Jean Reland & d'Agathe Prins. Son pere qui étoit Miniſtre au village dont nous venons de parler ayant été appellé à Alkmaar & de là à Amſterdam, ce fut dans cette derniere ville que le jeune Reland fut mis au College. A 11. ans il eut fait toutes ſes claſſes. On lui donna alors pour Maître Meſſieurs Francius & Surenhuis. Dans les 3 années qu'il étudia ſous ces Profeſſeurs, il fit de grands progrès dans l'Hebreu, le Syriaque, le Chaldaïque, & l'Arabe, & traduiſit même en Latin une partie de la Miſchne. A ſes heures perduës il s'éxerçoit à la poëſie, & il y reuſſiſſoit.

A 14. ans on l'envoya à Utrecht où il eut pour Profeſſeur en litterature Meſſieurs Grævius & Leuſden; pour la Philoſophie, Meſſieurs de Uries & Luyts. Après trois années d'étude, il fut reçu Docteur en Philoſophie, & ſoutint une Theſe *de Libertate Philoſophandi.*

A 17 ans il commença à étudier en Theologie, ſous Meſſieurs Leidekker Van Maſtricht Witzius, &

Van Halen. Il soûtint sous eux plusieurs Theses, où il y avoit beaucoup d'érudition. M. Sike, qui a obtenu depuis la Chaire de Professeur en Hebreu dans le College de la Trinité à Cambridge, étoit alors à Utrecht. M. Reland se servit de cette occasion pour se perfectionner dans l'Arabe.

Après avoir passé six ans à Utrecht, son pere l'envoya à Leyden, pour continuer ses études en Theologie, sous Messieurs Spanheim Trigland & Mark; il fit aussi un cours de Physique experimentale sous M. Senguerd.

Peu de tems après son arrivée à Leyden, on lui offrit à Lingen une Chaire de Professeur pour enseigner la Philosophie, ou les langues orientales, ou l'un & l'autre. Mais son Pere qui se sentoit decheoir depuis quelque tems, ne lui permit pas de s'éloigner si fort d'Amsterdam. Dans ce tems-là le Comte de Portland souhaita de l'avoir pour Precepteur de son fils, le Wicomte de Woodstok. Le Pere de M. Reland, sollicité par ses amis, lui permit d'accep-

ter le patti qu'on lui propoſoit. On voulut le faire paſſer en Angletèrre avec ſon éleve, & même on lui avoit deja preparé un Appartement dans le Château de Windſor. Mais ſon Pere dont la ſanté s'âlteroit de jour en jour, ne voulut pas y conſentir.

Quelque tems après il fut appellé à Harderwik, pour y remplir la Chaire de Profeſſeur en Philoſophie. Il n'avoit alors que 24 ans.

L'Univerſité de cette ville n'en joüit pas long tems. Le Roi Guillaume rendit juſtice à ſon merite. Il le recommanda au Magiſtrat d'Utrecht qui d'abord lui offrit la Chaire de Profeſſeur en Langues Orientales & en Antiquitez Eccleſiaſtiques. Son genie plus porté pour les belles lettres que pour la Philoſophie, lui fit accepter avec joye la place qu'on lui offroit.

Après avoir rempli pendant deux ans la Chaire de Profeſſeur, il ſe maria avec Jeanne Catherinne Van Teilingen, d'une bonne famille de Zelande. Il en a eu trois enfans, deux filles & un fils, dont il ne reſte que la fille aînée & le fils.

En 1713. On établit en Angleterre une ſocieté, pour l'avancement de la Religion Chrétienne : l'année ſuivante il s'en forma une autre, pour la propagation de l'Evangile dans les païs étrangers. M. Reland fut aſſocié à l'un & à l'autre.

Enfin le premier de Fevrier de cette année; il tomba malade de la petite verole & mourut le 11. du même mois agé de 41 ans & demi. Les qualitez de ſon cœur le font regretter de ſes amis. La vaſte étenduë de ſon ſçavoir, & la facilité avec laquelle il ſe communiquoit, le feront regretter de tous ceux qui s'intereſſent aux progrez des ſciences.

Epitaphe de Monſieur Reland faite par lui même.

Terra tegit cineres, quæ Cunas præbuit olim,
Principium Curſus, metaque facta mei.
Quiſquis es incertæ ſtadium decurrere vitæ

Avril 1719.

Dum licet, ante oculos meta sit
usque tuos.
Conficitur spatium dispar; verùm exitus omnes
Unus, & hac horâ te quoque fortè manet.
Ergo vive Deo; præpone æterna caducis;
Atque animi potior sit tibi cura tui.
Quidquid agis, paterisve, tuis Christi exprime mores
Non alia fas est scandere ad Astra via.

Suite de ses ouvrages.

Notæ ad Othonis Historiam Doctorum Mischnicorum. M. Reland étudioit à Leyden, lorsqu'il composa cet ouvrage, mais il n'y mit point son nom.

Galatea, Lusus Poeticus. Ce petit Poëme, qui avoit été publié à l'insçû de l'Auteur, a été reimprimé deux fois depuis.

Remarques sur les vies des Poëtes Grecs. Ce sont des Notes, que M. Reland ajouta aux vies des Poëtes Grecs de M. le Févre, pour l'u-

ſage de ſon éleve, le Vicomte de Woodſtok, & ces Notes ont été imprimées à Amſterdam en 1700.

Analecta Rabbinica. Utrecht 1702 in 8°.

Diſſertationes quinque de Nummis veterum Hebræorum, ſamaritanos vulgo appellant. Les trois premieres de ces Diſſertations ont été imprimées à Amſterdam en 1702; & les deux autres à Utrecht en 1704.

De Religione Muhammedica, Libri duo. Cet ouvrage a paru pour la premiere fois en 1705.

Diſſertationum Miſcellanearum Partes tres. Le premier volume a paru à Utrecht en 1706. le ſecond en 1707 & le troiſiéme en 1708.

Oratio in obitum Pauli Bauldri. Cette Oraiſon funebre eſt de l'année 1706.

Decas Exercitationum de verâ Nominis Jehova pronuntiatione 1707. *in* 8°.

Antiquitates ſacræ veterum Hebræorum. Cet ouvrage a paru pour la premiere fois en 1708. On en a fait depuis trois éditions, dont la derniere qui a parû depuis peu à Utrecht, a

été corrigée & augmentée par l'Auteur.

Oratio de Galli cantu Herosolginis audito. Ce discours est de l'année 1709.

Enchiridion studiosi, Arabicè conscriptum à Borhaneddino Alzernouchi. M. Reland fit imprimer cet ouvrage à Utrecht en 1709, & y ajoûta une Epitre Dedicatoire, & une Préface de sa façon.

Brevis introductio ad Grammaticam Hebræam Altingianam. Utrecht 1710.

Epicteti Enchiridium &c. cum Notis C. Salmasii, & M. Meibmii. Utrecht 1711.

Lettre à S. E. Le Comte de Kniphuysen &c. Cette lettre contient l'éxplication d'une medaille d'or, qui avoit été trouvée dans la province de Groningue. Utrecht 1713.

Eleuchus Criticus eorum quæ de contextu & versionibus sacri codicis disputari inter Philologos solent.

Palæstina ex Monumentis veteribus illustrata. Utrecht 1714. 2. vol. *in* 4°.

Oratio de usu Antiquitatum sacrarum.

Avril 1719.

De spoliis Templi Hierosolymitani in Arcu Titiano Romæ conspicuis. Utrecht 1716.

Petri Relandi fasti consulares. Utrecht 1715. Cet ouvrage est de M. Pierre Reland, Magistrat de Haarlem, & a été publié aprés sa mort par son frere le Professeur.

S'il avoit vécu plus longtems il auroit enrichi le Public d'une Nouvelle édition de l'Historien Joseph, & d'un recueil d'anciennes Relations de voyages, dont il avoit deja rassemblé bon nombre.

M. Mil, natif de Koningsberg fut choisi le 21 de Fevrier pour successeur de M. Reland. Ce nouveau Professeur quoique jeune passe pour tres sçavant dans les langues.

Abregé de la vie de M. La Placette.

M. La Placette, celebre par un grand nombre d'excellents ouvrages qu'il a donné au Public, nâquit le 19 de Janvier 1639. à Pontac en Bearn; où M. son Pere étoit Ministre. Il eut dès ses plus jeunes ans une grande passion pour l'étude; & s'étant

consacré particulierement à celle de la Theologie, il fut reçu Ministre en 1660, & donné à l'Eglise d'Orthés. Quatre ans après il fut appellé à celle de Nai, en la même Province de Bearn, & y exerca son Ministere jusqu'en l'année 1658. La haute estime que sa probité, sa prudence & son grand sçavoir lui avoit acquise, firent que l'Eglise de Charanton tâcha avec empressement de l'avoir pour son Ministre. Mais quelque avantageux qu'il lui eut été d'accepter cette vocation, il ne put se resoudre à quitter sa chere Eglise de Nai, où il étoit tendrement aimé, estimé, & honnoré comme le devoit être un homme d'un si grand merite. L'Edit de Nantes ayant été revoqué en l'année 1685. M. de la Placette se retira dans les Païs étrangers. Sa reputation l'y avoit deja precedé; & M. l'Electeur de Brandebourg, à qui elle n'étoit pas inconnuë, lui fit l'honneur de lui offrir l'Eglise de Coningsbergh. La Reine de Danemarc, qui desiroit ardamment d'avoir auprès d'elle, & pour l'Eglise Françoise quelle fondoit à Coppen-

hague, un Paſteur, qui eût toutes les qualitez neceſſaires, pour remplir dignement un poſte auſſi delicat qu'étoit celui là, ſe hâta de prevenir l'engagement que M. la Placette auroit pû prendre ailleurs ; & lui fit l'honneur de lui adreſſer une vocation. Il l'accepta avec le reſpect & la reconnoiſſance qui étoit dûs à cette grande Reine; & fut Miniſtre à Coppenhague juſques en l'année 1711. qui fut celle de la mort de cette Princeſſe. Il ſe retira cette même année là en Hollande, & depuis à Utrecht, où il eſt mort le 25 d'Avril de cette année 1718, dans la quatre vingtiéme année de ſon âge. Voici la liſte de ſes ouvrages, telle que nous l'avons pû recueillir.

Obſervationes Hiſtorico-Eccleſiaſticæ 8°.

Diſſertatio de inſanabili Eccleſiæ Romanæ ſcepticiſmo. 4°.

La communion devote.

La mort des Juſtes.
Traité de l'Orgueil.
Morale Chrétienne abregée.
Nouveaux éſſais de morale.
} *in* 8°.

Traité de la conſcience.
Divers Traitez ſur des
natieres de conſcience.
Traité de la Foi divine
eimprimé & augmenté à
Rotterd. 1716. 4. vol.
Traité de la Reſtitution.
Traité de l'aumône.
Traité de l'autorité des
ens contre la Tranſſubſtan
iation.
Traité des bonnes œu-
vres en general.
Reflexions Chrétiennes
ſur divers ſujets.
Traité du Serment.
Diſſertations ſur divers
ſujets de Morale.
Reponſe à deux objec-
tions de M. Bayle &c.
Eclairciſſement ſur quel-
ques Difficultez &c.
Reponſe à une objection
qui tend à faire voir que ſi
Dieu a reſolu les évenemens,
on peut negliger les ſoins
qui paroiſſent les plus ne-
ceſſaires.
Traité des Jeux de ha-

} *in* 8°.

Avril 1719.

zard, contre les objections de M. de Joncourt.

Reponse abregée aux objections de M. de Joncourt.

Reponse abregée aux objections de M. Naudé &c.

} *in* 8°

Abregé de la vie de M. Bernard.

Jacques Bernard nâquit le 1. d Septembre 1658. à Nions, petit ville du Dauphiné, de Salomo Bernard, Ministre & de Magde laine Galatin, Genevoise. Apré avoir fait ses classes à Die, son per l'envoya à Geneve, pour y conti nuer ses études. Il fit sa Philosophi sous M. Chouët, & sa Theologi sous Messieurs Mestrezat, Turreti & Tronchin.

A peine fut-il reçu Ministre e 1679, que l'Eglise de Venterol e Dauphiné souhaita de l'avoir pou son Pasteur. De Venterol il fut ap pellé à Vinsobre dans la même Pro vince. Dans ce tems-là, le Roi Lou XIV interdit aux reformez l'éxerc ce de leur Religion. Les Ministr

qui s'étoient hazardez de prêcher dans les assemblées que le Roi venoit de défendre, furent poursuivis à la rigueur. Comme M. Bernard se trouva de ce nombre, il prit le parti de se retirer à Genéve, & de là à Lauzanne.

En 1685. il partit pour la Hollande, où les Ministres refugiez étoient très bien reçûs. Peu de tems après son arrivée, on lui donna une place de Ministre pensionnaire à Tergouw. Il se maria; & quoique la place qu'il occupoit à Tergouw sembât devoir l'y attacher, il alla s'établir à la Haye, où il enseignoit les Humanitez & la Philosophie. L'Eglise de Tergouw ne le perdit pourtant pas tout à fait : Il y alloit prêcher à son tour, malgré les occupations qui le retenoient à la Haye, & les sermons qu'il y faisoit de tems en tems.

M. le Clerc ayant, en 1691. discontinué la Bibliotheque universelle, M. Bernard s'en chargea; & en fit 6. volumes. Cet ouvrage fut interrompu par la mort du Libraire.

Avril 1719.

En 1699. il entreprit la republ
que des Lettres, qui avoit été i
terrompuë pendant dix ans. Il
poussa jusqu'en 1710 ; mais le L
braire s'étant defait des exemplair
qui lui restoient, M. Bernard
put s'accommoder avec celui qui l
avoit achetez. De sorte que cet o
vrage cessa de paroître jusqu'e
1716. que M. Bernard le reprit d
nouveau. Il l'a continué jusqu'e
Mars & Avril 1718. C'est à dire ju
qu'à sa mort. Comme le Librai
ésperoit de trouver quelqu'un q
pût continuer ce Journal, M.
Clerc a bien voulu en attendant
charger de Mai, & Juin. Mais
Libraire n'ayant pas trouvé ce qu
cherchoit, on croit que cet ouvra
ge n'aura point de suite.

M. Bernard s'acquit l'estime d
Public, par le journal dont nous v
nons de parler, & par sa maniere d
précher. Au mois d'Octobre 170
il fut appellé par l'Eglise Walon
de Leiden. La même année, feu. M
de Volder, Professeur en Philos
phie, & en Mathematiques dans
même ville, ayant resigné sa cha

e ; M. Bernard fut fait Lecteur en
hilosophie, & depuis Professeur.
n 1712. au mois de Mars dernier,
fut attaqué d'une inflammation de
oitrine, dont il avoit été menacé
epuis long tems. Il crut d'abord
ue ce ne seroit qu'une attaque de
oux, à laquelle il étoit fort sujet ;
nais après quelques jours de mala-
lie son mal augmenta considerable-
nent, & l'emporta enfin le 27 d'A-
vril.

M. Bernard expliquoit dans ses
eçons particulières de Philosophie.
La Physique de Rohault, la Logi-
que de Port-Royal, & les six pre-
niers livres d'Euclide. Pour le
onds, il étoit Cartesien, quoique
le tems en tems il s'écartât des prin-
cipes de ce Philosophe. En general,
ses livres de Phisique & de Mathe-
matiques étoient moins instructifs
par les choses que par l'ordre & la
clarté qui y regnoient. Il conve-
noit qu'en fait de Physique, la Me-
thode des Philosophes Anglois étoit
la plus sure ; mais il ne laissoit pas
de suivre assez scrupuleusement cel-
le de Rohault. On ne consent qu'a-

vec peine à ſe retracter de ce qu'on a ſoutenu depuis longtems.

Il faiſoit des leçons publiques ſur la Metaphiſyque, & ſur la Morale. Mais ce qui le fait plus regreter des étudians en Theologie, ce ſont les leçons ſur l'art de prêcher. Il y expliquoit *l'Orator Sacer de Saldenus*, pour l'ordre ſeulement, car il le refutoit preſque par tout.

On peut dire de M. Bernard, que, s'il eût eu le tems de travailler à ſes ſermons, peu de Predicateurs l'auroient égalé; perſuadé que les diſcours trop fleuris éblouiſſent plûtôt qu'ils ne perſuadent, il ne s'attachoit guere à polir ſes ſermons. Son ſtile même péchoit fort ſouvent par des expreſſions baſſes qu'on eut eu à peine ſouffertes dans la converſation. Mais une grande force de raiſonnement, beaucoup d'ordre, des explications claires, & à la portée de tout le monde, une Morale fort detaillée, dedomageoient avantageuſemen t l'Auditeur du peu de choix des termes. Le ſoin qu'il avoit de s'informer de ce qui ſe paſſoit dans ſon troupeau le rendoit quel-

quefois incommode ; mais par là il rendoit ſes exhortations plus juſtes & plus utiles.

Catalogue des ouvrages de M. Bernard.

Bibliotheque Univerſelle Tome 20. 21. 22. 23. 24. & 25.

Nouvelles de la Republique des Letttres 1699. juſqu'a 1710, & depuis 1716, juſqu'aux mois de Mars & Avril, 1718. incluſivement.

Traité de la Repentance tardive. Amſterdam 1712. 8°.

De l'éxcellence de la Religion. A quoi on a joint quatre diſcours 1°. Sur les vrais & les faux caracteres de l'amour de Dieu. 2°. Sur les diſpo ſitions dans leſquelles doit être un Chrétien par rapport à ſes ennemis du Martyre. 4°. Du menſonge. 2. vol. 8°. Amſterdam 1714.

Ces deux derniers ouvrages ſont des ſermons, que l'Auteur avoit prononcez, & qu'il a reduit en Traité.

Supplement au Dictionnaire de Moreri. Ce ſupplement a été ajoûté à celui de Paris, & imprimé en *Avril* 1719.

1716. A Amſterdam *in folio.* 2. vol.

Outre les ouvrages dont nous avons rapporté les Titres, M. Bernard a eu ſoin de l'édition des Traitez de Paix, publiez après la Paix de Ryſwyk, en 4. vol. *in folio.* Il a traduit quelques-uns de ces traitez, & y a ajouté une Preface.

ARTICLE XXXIII.

LETTRE DU PERE CHAMILLARD Jeſuite, ſur une medaille ed Valerien dont la legende eſt ſinguliere.

IL y a quelques années, Monſieur, que j'eus l'honneur de vous envoyer une liſte de pluſieurs medailles, que je croyois être dignes de vôtre curioſité, puiſqu'elles n'étoient point citées, ni par M. de Mezabarbe, ni par aucun Antiquaire. Je venois de les acheter d'un payſan, qui deux jours auparavant avoit découvert prés d'une vieille maſure un tréſor de medailles ſi conſiderable, qu'il y en avoit deux cent quarante, à cinquante livres peſant. A la verité ces medailles ne commençoient qu'à Valerien,

Valerien, & ne passoient pas Aurelien. Mais il y avoit une si grande multitude de revers differens & extraordinaires, que je ne regretai point le tems que j'avois mis à nettoyer & à examiner tant de miliers de piéces antiques. Je me ressouviens que vous me felicitâtes d'avoir fait une pareille acquisition, & que vous eûtes la bonté de me répondre à plusieurs questions que je vous faisois en vous marquant certaines legendes, que je n'avois jamais vû, & dont il me paroissoit qu'il étoit difficile de rendre raison.

De toutes ces legendes la plus inouïe & la plus remarquable est celle que je vous dis qui se lisoit distinctement sur une médaille de Valerien. La voici. La médaille est d'argent, d'un assez beau coin & d'une conservation parfaite pour, ce siecle là. IMP. C. P. LIC. VALERIANUS AUG. La tête de Valerien couronnée de raïons.)(. VICTORIA EXERCIT. Une victoire debout tenant une couronne de la main droite, & portant de la main gauche plusieurs dalmes.

Le bon ſens veut qu'on attribuë à un Souverain les victoires que ſes armées remportent ſur les ennemis de ſon état. L'on n'agit que par ſes ordres : il eſt comme l'âme, & le premier mobile de toutes choſes : idée ſi generale qu'il n'eſt pas une nation, qui ne ſuive cette maxime. Les Romains ſur tout ont été religieux obſervateurs d'une regle ſi ſage & ſi ſenſée. Juges équitables du merite ; attentifs à recompenſer juſques aux moindres actions de valeur : prodigues même en quelque façon de ces marques exterieures d'honneur, qu'ils croyoient devoir aux Heros de leurs tems ; les Romains, dis-je, n'ont jamais pouſſé les choſes juſques à ce point, que de faire connoître ſur leurs monnoyes, qu'ils étoient redevables de quelque victoire à d'autres qu'à leurs Empereurs. Cela eſt tellement attaché à la ſouveraineté, que ce ſeroit inſulter un Prince que de lui ôter cette gloire.

En effet, je conſultai les medailles tant du haut que du bas Empire, & je n'en ai pas trouvé une ſeule, qui ne fût frapée à l'honneur ou des Prin-

ces ou de la nation entiere. VICTORIA, GALBAE. VICTORIA OTHONIS. VICTORIA. ANTONINI. VICTORIA GORDIANI. VICTORIA CONSTANTINI. VICTORIA CRISPI. VICTORIA CONSTANTIS. VICTORIA AVGGGG. VICTORIA AUGGG. VICTORIA AVGG. VICTORIA AVG. VICTORIA CAESARVM. VICTORIA CAESARIS. VICTORIA D. D. N. N. VICTORIA DOMINORVM. VICTORIA PRINCIPVM. VICTORIA. P. R. VICTORIA ROMANORVM. Vous me marquâtes que vous aviez fait la même recherche, & que vous aviez fait aussi la même reflexion que moi. Vous ajoutiez néanmoins que ce revers VICTORIA EXERCIT. devoit avoir rapport à quelqu'un de ces évenemens, qui nous ont échapé par l'éloignement des tems, & par la perte qu'on a fait des Historiens contemporains. Je me rendis au jugement que vous en portiez, & je ne songeai plus à faire sur cela la moindre recherche.

L'an passé, de mes amis m'engagerent de travailler à un ouvrage, qui demandoit que je n'ignorasse rien, de ce qui regarde la vie & les ac-

tions de l'Empereur Gallien. Jusques aux plus petites circonstances, tout m'étoit necessaire, & je ne pouvois descendre dans un trop long detail. Dans cette veuë je me mis à lire ce qu'il y a d'Auteurs anciens, qui ont parlé de Gallien; je fis un catalogue exact & complet des revers, qui sont sur ses medailles; je ramassai les inscriptions, qui sont à Rome de cet Empereur, & celles, qui ont été déterrées dans presque toutes les Provinces de l'Empire Romain, & que des curieux ont données au public. En un mot je me fis une étude particuliere du régne de ce Prince, & je voulus puiser dans les sources même les faits historiques, qui nous en restent.

C'est en faisant cette recherche que je crois avoir trouvé le veritable sens de cette legende, VICTORIA EXERCIT. Valerien & Gallien ont été si long-tems ensemble sur le trône, qu'il est presque impossible, que des faits propres de l'histoire du pere, ne soient entrez dans l'histoire du fils. Voici le fait dont il s'agit,

Valerien, dit Zonaras, reprit cou-

rage, & marcha contre Sapor, qui, à la tête d'une nombreuſe armée, après avoir déſolé la Syrie, aſſiegeoit Edeſſe. Les Perſes étoient fort ſuperieurs en nombre aux Romains; ils les enveloperent, en firent un grand carnage; les Legions prirent la fuite, & Valerien & toute ſa garde demeurerent priſonniers. Sapor enflé de ſa victoire ſe flata qu'il n'avoit plus rien à craindre, ayant entre ſes mains Valerien. Sa fierté redoubla, & traita avec indignité ce Prince infortuné. Rien ne reſiſtoit plus à ſon armée victorieuſe. Antioche, Tarſe, Cæſarée de Cappadoce furent priſes. Tant de ſuccez heureux n'auroient point eû de bornes, ſi les Perſes ne s'étoient point laiſſé aller à une fauſſe ſecurité. Mais le ſoldat avide du butin ne marcha plus à la vûë de ſon étendart, il ſe répandit de tous côtez, & crut n'avoir plus d'ennemi à combatre.

Les Romains diſperſez, & cachez où le hazard leur avoit fait trouver un azyle, voyant que l'armée de Sapor s'étoit debandée, que ſes troupes étoient éloignées les unes des au-

tres, hors d'état de se ralier, & de se secourir, les Romains, dis je, se rassemblent, forment des cohortes & des legions, font un corps d'armée considerable, mettent Calliste à leur tête, fondent tout à coup sur les Perses, les chargent, rompent & renversent leurs premiers bataillons. Des milliers d'hommes sont passez au fil de l'épée. La deroute devient generale. Sapor est le premier à fuïr; & sa fuite est si precipitée qu'il abandonne ses concubines & ses trésors, qui tombent entre les mains du soldat vainqueur; & ce Prince orgueilleux poursuivi jusques dans ses états, n'a de ses conquêtes passées d'autre fruit, que d'enmener avec lui un Empereur Romain captif & chargé de fers. *At Romani fuga elapsi, Callistum quendam ducem crearunt, qui cum Persas palantes: ac omnis hostilis metus expertes temerè provincias incursare videret, aggressione repentina maximam barbarorum cædem edidit, & Sapori concubinas cum magnis opibus cepit. Qua clade ille dolens festinanter domum abiit, abducto etiam Valeriano secum, qui in*

Persia vitam inter captivitatis opprobria & ludibria exegit.

Ce fait est si singulier, que l'on ne verra, je ne dis pas dans l'histoire Romaine, mais dans aucune histoire du monde, rien qui en aproche, & qui lui soit semblable. Pouvoit-on donc donner de cette action de valeur & de conduite une idée plus juste & plus exacte sur une medaille, que par cette legende, VICTORIA EXERCIT. En effet n'est-ce pas dire que ces troupes victorieuses n'ont point été conduites par des Generaux, qui auroient été du choix de Valerien, & qui auroient agi par ses ordres ? Hors de ces circonstances la victoire devoit être attribuée à l'Empereur, & non pas à ses troupes.

Le type même du revers de cette medaille sert à éclaircir la legende. La victoire porte plusieurs palmes, parcequ'il y avoit autant de vainqueurs qu'il y avoit de combatans. La gloire de cette action ne pouvoit être attribuée à l'un plutôt qu'à l'au-l'autre ; il falloit donc que la recom-

pense fût égale, & que tous reçussent les mêmes honneurs.

Je vous avoüe que ce type & cette legende me paroissent convenir si naturellement, & si bien caracteriser ce fait singulier de l'histoire Romaine, que je ne crois pas qu'il fût possible de le mieux representer sur une médaille. Instruit que je suis du detail de cette victoire, j'ai cherché plus d'une fois comment je m'exprimerois autrement, & j'en suis toûjours revenu à VICTORIA EXERCIT. Comme à ce qu'il y a de plus simple, de plus clair, & de plus expressif.

Peut-être en jugerez vous comme moi, lorsque vous aurez examiné le tout de près & à loisir, je veux dire, l'endroit que j'ai cité de Zonaras, la médaille de Valerien, & la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire. Quoiqu'il arrive, je prefererai vos lumieres aux miennes; & vôtre decision sera un arrêt duquel je n'appellerai point. J'aurai du moins la satisfaction de vous avoir fait connoître que je tâche de profiter de vos avis, sçavoir de prendre les his-

toriens pour premiers guides dans l'étude que je fais des medailles. Je trouve cette voye d'autant plus sûre, que je n'ai point encore vû dans aucun fait les historiens opposez aux médailles, ni les médailles opposées aux historiens. Je suis, &c.

ARTICLE XXXIV.

DISCOURS SUR LE PROGREZ DE la Botanique au Jardin Royal de Paris, Suivi d'une introduction à la connoissance des Plantes, prononcé à l'ouverture des demonstrations publiques, le 31. Mai 1718. *par Antoine de Jussieu, Docteur Regent en la faculté de Medecine de Paris, de l'Academie Royale des Sciences, Demonstrateur des plantes, & Professeur pour l'explication de leurs vertus, au Jardin du Roi.* A Paris chez Etienne Ganneau ruës S. Jacques. MDCCXVII. *in* 4° *pages* 24.

MOnsieur de Jussieu qui contribue tant au progrés de la Botanique, est plus capable qu'aucun autre de nous en donner l'histoire.

Il eſt de ces éſprits nez pour l'augmentation des ſciences, qui aiment les recherches ; s'il n'a pû renfermer dans les bornes d'un diſcours tout ce qui a ſervi à perfectionner la Botanique en France, il a du moins fait connoître les principales cauſes de l'accroiſſement de cette ſcience.

Lorſque ſous François I. les lettres commencerent à renaître en France, la Botanique fut regardée comme une des ſciences les plus neceſſaires à cultiver. Les ſçavans de ce ſiécle-là s'imaginant qu'on ne pouvoit aller plus loin que Theophraſte, Dioſcoride & Pline l'avoient fait, ſe contentoient alors de ſe ſervir des lumieres qu'ils avoient acquiſes dans la langue Grecque, pour trouver dans ces Auteurs une Hiſtoire naturelle complette.

C'étoit dans le cabinet que ſe faiſoient ces Diſſertations ſur le diſcernement des genres & des eſpéces de Plantes & ſur le détail de leurs proprietez. Tout ne ſe paſſoit preſque entre Ruel Goupil & Sarrazin, qu'en des verifications & des

traductions plus ou moins exactes des anciens manuſcrits de ces premiers Botaniſtes.

Il eſt ſurprenant que tant de ſçavans euſſent peine à ſe convaincre, que le grand livre dans lequel la Botanique doit s'étudier, fût la nature même. Il fallut que Pierre Belon, en leur rapportant des plantes qu'il avoit deſignées, & des graines qu'il avoit recueillies dans ſes voyages du levant, commençât à leur apprendre que ces Anciens qu'ils regardoient comme leurs Maîtres, avoient été ſi peu éxacts, qu'ils avoient omis dans leur Hiſtoire une infinité de plantes de leur propres Païs.

Charles de l'Ecluſe connu ſous le nom de Cluſius comptant peu ſur la connoiſſance qui s'acquier ſeulement dans la lecture des livres de Botanique, donna un exemple de la maniere d'y faire plus de progrès; par la peine qu'il prit d'aller obſerver en Eſpagne, en Portugal, en Allemagne & en Hongrie, les plantes de ces païs-là. Et quoique Dalechamp, qui vivoit prèſque dans le même tems, n'eût guéres parcouru

que le territoire de Lyon, les montagnes du Dauphiné & quelques autres parties du Royaume, il jugea neanmoins que pour ſurpaſſer ces premiers Naturaliſtes, il étoit neceſſaire d'avoir une communication avec des Obſervateurs de differens Pais, capables de ſuppléer aux voyages qu'il n'étoit pas en état d'entreprendre.

On comprit dés-lors de quelle importance il étoit de faciliter l'étude de la Botanique, par des recueils de plantes vivantes tirées des differens païs où elles naiſſent, & cultivées dans un même enclos.

Henri IV. donna à Jean Robin le ſoin de cultiver à Paris dans un jardin particulier, celles que quelques voyageurs curieux avoient apportées des parties de l'Amérique où nous avions des colonies.

Mais comme c'étoit proprement dans des lieux que des écoles de Medecine rendoient celebres, que ces ramas de plantes vivantes paroiſſoient neceſſaires, ce grand Prince ſe détermina à faire conſtruire à Montpelier en 1598, le jardin au-

quel cette faculté doit la plus grande partie da sa reputation. Richier qui en étoit vice-Chancelier en eut la direction, dans laquelle le Sieur de Belleval son neveu lui succeda en 1633.

Un nouveau zele qui se redoubla pour la Botanique dans l'esprit des François, ne fut pas le seul fruit de la construction de ce jardin. Divèrs particuliers voulurent imiter, autant qu'il leur fut possible, l'art de cultiver chez eux même, & de donner par écrit des descriptions historiques des plantes rares qu'ils possedoient. Ce fut ce qui porta Paul Reneaume à décrire celles qu'il avoit élevées ou cueillies dans les environs de Blois, où il étoit Medecin. Cornuti Docteur en medecine de la faculté de Paris, mit au jour, quelques années après, son Histoire des plantes de Canada, qu'il avoit élevées à Paris.

Il auroit été honteux que des villes de Province & que des particuliers même eussent eu chez eux un avantage dont la capitale du Royaume auroit été privée. Gui de la

Brosse Medecin ordinaire du Roi, homme tres versé dans les matieres medecinales, represanta cet inconvenient avec tant d'instance à Louïs XIII, qu'en 1626. il obtint du Roi un édit, qui sur les motifs de la santé du peuple, & de l'instruction des étudians en Medecine, François & étrangers, portoit l'établissement de ce jardin, & des fonds necessaires pour le construire, & l'entretenir. Il fut même celui à qui M. Herouard alors premier Medecin, en remit, sous le bon plaisir du Roi, l'intendance & la direction.

Le recouvrement des fonds pour conduire à sa perfection cette entreprise, dans laquelle il fut favorisé par le Cardinal de Richelieu, par le Chancelier Seguier, & par M. de Bullion Surintendant des Finances la cloture du lieu, la disposition de son terrein, & l'amas du plus grand nombre de plantes qu'il fut possible de faire venir de toutes parts pour les y élever dans la situation qui leur est convenable, furent le travail de dix années; au bout desquelles Gui de la Brosse fit part au

public d'un catalogue de plus de deux mille plantes que contenoit ce jardin; eſpéce d'invention generale pour la demonſtration publique qu'il y preparoit, & qu'il y fit pour la premiere fois en 1640.

Tout concouroit à ſuivre l'intention de l'utilité publique qu'avoit Loüis XIII. M. Bouvard ſucceſſeur de M. Herouard en la charge de premier Medecin, appliqua une partie des revenus que ce Prince avoit attaché à ce jardin, à des penſions en faveur de trois profeſſeurs principaux, & Docteurs en Medecine, l'un deſquels ne s'appliqueroit qu'à enſeigner les vertus des plantes; l'autre les principes de leur compoſition; & le troiſiéme leurs differentes preparations: exercices qui ne regardoient que l'interieur des plantes, tandis qu'un demonſtrateur les indiqueroit au jardin & à la campagne; office qui ne concernoit que leur exterieur.

Pour mettre même à profit les talens de ceux qui dans le Royaume avoient acquis quelque habileté dans cette ſcience, on tira d'un jar-

din particulier de Paris, Veſpaſien fils de Jean Robin celébre fleuriſte ſous Henri IV, pour aider Gui de la Broſſe, non ſeulement dans la culture des plantes, mais encore pour lui ſervir de ſous-Demonſtrateur.

La curioſité de Gaſton Duc d'Orleans qui avoit confié à Mrs Marchant, Brunier, Laugier & Moriſſon la conduite d'un jardin celébre qu'il avoit établit dans ſon château à Blois, cette curioſité, dis-je, ſervit auſſi d'émulation pour reveiller la negligence de deux premiers Medecins ſucceſſeurs de M. Bouvard, leſquels par le choix de quelques ſujets bien differents des premiers pour remplir la place de Demonſtrateur, avoient prêſque laiſſé perdre tout le fruit de cet établiſſement.

L'un d'eux piqué d'honneur de voir d'habiles Botaniſtes ailleurs qu'au jardin Royal, tira de celui de l'Abbaye ſaint Germain des prez, Jonquet Medecin de la Faculté de Paris connu par un catalogue fort ample, des plantes qu'il y cultivoit, publié en 1659.

Avril 1719.

Mais le ſoin n'en eût pas plûtôt été confié à M. Fagon, quoiqu'encore jeune Docteur, que ce jardin recouvra ſon premier luſtre, ce ne fut plus qu'à ſon accroiſſement & à ſon ornement qu'il employa tout le goût qu'il y avoit pris pous la Botanique. Non content d'y voir les plantes de differens païs, il voulut lui-même s'inſtruire dans les Cevennes ſur le Mont d'or en Auvergne, dans le Languedoc, aux Pyrenées & aux Alpes, de l'état & du port naturel qu'elles y ont : & quelque mediocre que fût alors ſa fortune, il tranſporta de là à ſes depens, les plantes, qu'il ſçavoit manquer au jardin. Pour en retablir la dignité & les exercices, il y ſupplea lui ſeul aux fonctions de Demonſtrateur, de ſous-Demonſtrateur & de Profeſſeur des principes des plantes. Il étendit même l'objet de ce dernier emploi, en ajoutant à ſon reſſort les recherches phyſiques ſur la nature des mineraux & des animaux: objet qui depuis ce tems a demeuré fixe à cette ancienne place de Profeſſeur de l'interieur des plantes,

changée en celle de Profeſſeur de chymie.

Ce fut à la reputation que lui acquirent ſes leçons publiques, où l'on accouroit de toutes parts, qu'il dût les differens poſtes honnorables par leſquels il paſſa à la Cour avant que d'arriver à celui de premier Medecin de Louïs XIV. Bien que ce nouveau poſte ſemblât lui devoir faire oublier ce lieu, qui, pour ainſi dire, étoit celui de ſa naiſſance, il marqua au contraire combien il lui étoit cher, par le zele qu'il eut d'y parler encore lui-méme par la bouche du ſçavant M. de Tournefort, auquel il parut avoir inſpiré ſon eſprit en l'y ſubſtituant à ſa place. Quels progrés ne lui doit point la Botanique dans le choix du plus excellent ſujet qui ait encore paru, puiſqu'il ſçut fixer les principes de cette ſcience qui juſqu'alors n'avoient été que tres-vagues.

Les divers voyages qu'il lui fit entreprendre dans les païs les plus reculez pour en rapporter une infinité de plantes rares & nouvelles, les éditions Françoiſes & Latines de ces

élemens de Botanique dont il persuada au feu Roi de faire la dépense ; le commerce qu'il lia avec les amateurs de plantes dispersez dans tous les coins de la terre, & les liberalitez du Prince le plus magnifique qui fut jamais, qu'il faisoit repandre sur ceux qui contribuoient en quelque chose à l'accroissement de ce jardin, furent les voyes dont il se servit pour que le Roi son maître en tirât tout l'honneur qui lui étoit dû, & le public toute l'utilité qu'il pouvoit en attendre.

C'étoient deux vûës que M. Fagon avoit tellement à cœur, que dans des tems difficiles, où les besoins de la guere ne lui permettoient pas de se rendre importun par des demandes à contre tems, il sacrifioit ses propres fonds pour l'entretien de ce jardin, pour la conservation des plantes étrangéres, & pour l'acquisition de celles qui ne pouvoient se transporter ici qu'à grands frais.

Après cette histoire de la Botanique en France, l'habile Auteur rend compte de la maniere dont on ensei-

gne dans le cours qu'on fait au jardin Royal.

Ce ne ſont plus, dit-il, des Autoritez de Theophraſte, & de Dioſcoride ſi ſouvent fautives dans l'application, par le doute où l'on eſt, ſi la plante & ſi le tems & le cas de s'en ſervir ſont ſemblables ; ce ne ſont plus ces qualitez occultes, ces raiſons de ſympathie, ces vaines reſſemblances des parties exterieures des plantes avec celles du corps humain ; ce ne ſont plus ces principes pretendus decouvèrts par la voye de l'analyſe échouée prèſque auſſi-tôt qu'elle a parû ; ce ſont de bonnnes obſervations certifiées par un nombre conſiderable de praticiens modernes celébres & dignes de foi ; ce ſont de prudentes inductions tirées du caractére de la maladie & de la qualité des plantes par leſquelles on veut la combatre ; ce ſont enfin des comparaiſons des vertus des unes à celles des autres, fondées ſur l'uniformité d'òdeur & de ſaveur ; & confirmées par une multitude d'experiences. Qui ſervent

de fondement à ce qu'on enſeigne de la vertu des plantes.

Le bas des pages eſt chargé de notes hiſtoriques qui ne laiſſent rien ignorer ſur les perſonnes dont l'Auteur parle & ſur celles qu'il n'a fait qu'indiquer.

Le diſcours eſt ſuivi d'une introduction à la connoiſſance des plantes que je n'ai garde d'omettre.

Introduction à la connoiſſance des plantes.

Depuis l'eſpace de prêſque d'un ſeul ſiécle, que l'idée que l'on a conçuë de la neceſſité de la connoiſſance des plantes, en a rendu l'étude plus floriſſante ; il n'y a perſonne de ceux qui y ont excellé, qui ne ſe ſoit convaincu de la difficulté de faire des progrés dans cette ſcience, ſans une methode qui la reduiſiſt à des principes certains.

On comprend bien que cette methode ne peut être que le fruit d'un nombre prodigieux d'obſervations confirmées les unes par les

autres, & redigées dans un ordre naturel.

Et ce ſeroit proprement ici le lieu d'examiner quelle eſt celle d'entre toutes les méthodes que divèrs Auteurs ont inventées, que l'on doit ſuivre preferablement : mais comme ce ſeroit entrer dans une diſcuſſion qui nous meneroit fort loin, il me ſuffit de vous dire que la plus parfaite des méthodes devant être celle dont les régles ſeront les plus ſimples, & les plus invariables, il n'y en a point de mieux marquée à ce caractere, que celle qui nous apprend à connoître les plantes par leurs fleurs & par leurs fruits.

Nous entendons par fleurs ce compôſé de parties appellées dans les plantes étamine, & piſtile, ſervant à leur multiplication ; & nous ne regardons ces feuilles colorées qui environnent ces parties, que comme des envelopes propres à leur conſervation ; envelopes qui, pour les diſtinguer des feuilles de la plante, ſe nomment en langage de Botaniſtes, *Petales.*

La diviſion la plus genérale des

fleurs, eſt en fleurs ſimples, c'eſt-à-dire formées par des étamines & des Piſtiles ſeulement ; & en composées, c'eſt-à-dire, en fleurs dont les étamines & les Piſtiles ſont environnez de petales.

De ces fleurs ſimples qu'on appelle à étamine, les unes ſont fecondes, & les autres ſteriles. Celle qui ſont fecondes portent au milieu de leurs étamines un piſtile, partie qui fait dans la plante la même fonction que la matrice dans les animaux, & qui ſe change en fruit comme dans le frêne, & dans le caroubier.

J'appelle ſteriles celles qui n'ayant point de piſtiles, mais ſeulement des étamines, leſquelles tiennent lieu des parties maſculines, ne noüent jamais pour donner du fruit ; telles ſont dans les arbres les fauſſes fleurs qui tombent & que l'on nomme châtons.

Les fleurs compoſées, c'eſt-à-dire, qui ont pour envelopes des petales, ſont ou d'une ou de pluſieurs piéces, ce qui les a fait appeller Monopetales, & Polipetales.

C'eſt de la configuration reguliere, ou irreguliére de ces petales que je tire encore la diviſion de pluſieurs claſſes dont la connoiſſance me conduit facilement à celles des genres.

Car les Monopetales regulieres ſont ouvertes ou en cloche, comme dans les liſerons, ou en entonoir, comme dans la Bugloſe, ou en roſette comme dans la Bourrache, & dans la Morelle.

Les Monopetales irregulieres ſont formées en gueule comme dans la Sauge, dans l'Hyſope & le Romarin ; en maſque comme dans l'Euphraiſe & le Mufle de veau.

Parmi les Polipetales, les regulieres ſont ou à deux pieces comme dans le Circea, ou à quatre comme dans le Giroflier (diſpoſition qui leur a fait donner le nom de fleurs en croix), où ces pieces y ſont au nombre de cinq, comme dans le fenoüil, (claſſe qui porte le nom d'Umbellifere, parceque les fleurs ſont ramaſſées par bouquets en paraſſol) où elles ſont à ſix pieces comme dans le Lysblanc, ce qui a donné

lieu d'appeller fleurs en Lys ceux de cette classe.

De quelque quantité, égale, ou inégale qu'elles puissent surpasser celles de six piéces, elle forment une autre classe de fleurs Polypetales, ou fleurs en Rose, dans laquelle se rangent toutes celles qui, quoique du nombre de trois, quatre, cinq & six pieces, different néanmoins tellement par leurs fruits, de celles de ces classes superieures, qu'on a été obligé de les en separer; telle est la fleur du Plantain, d'eau qui nonobstant qu'elle soit à trois pieces seulement, par le rapport néanmoins de sa semence avec celle des Renoncules, se range dans cette derniere classe; telle est la fleur de la Tormentille, qui quoiqu'elle soit à quatre pieces ne peut, à cause de son fruit different des Siliques, & silicules des fleurs en croix, être placée parmi elles: tel est l'œillet qui quoi qu'à cinq piéces, se met cependant hors de la classe des umbelliferes, parceque son fruit ne se divise pas en deux parties; telle est la fleur de quelques Renoncules, de

la Joubarbe & des anemones qui quoi qu'à six petales, ne donne jamais des fruits divisez en trois loges comme ceux des fleurs en lys, & ne peut, par consequent appartenir à cette classe.

Les Polipetales irregulieres sont ainsi appellées à cause de la figure, ou de la disposition bisarre de leurs petales, en quelque nombre qu'ils puissent être, telles que celles des deux piéces ressemblant à des mufles, comme dans la fumeterre, ou celles de cinq piéces ressemblant à des papillons, communes à toutes les plantes legumineuses.

Quoique toutes sortes de fleurs à la rigueur, puissent être rangées sous l'une de ces divisions, il y en a néanmoins certaines qui participant des caractéres propres aux unes & aux autres de ces mêmes divisions, demandent que pour un ordre plus clair on ne les y rapporte pas.

Celles ci comprendront les classes de fleurs à demi fleurons comme dans le pissenlit; de celles à fleurons comme dans le bluet; de fleurs

radiées ; c'eſt à dire, compoſées de fleurons & demi fleurons, comme dans l'aunée, & de celles dont le calice ſèrt d'envelope immediate aux ſémences.

Nous appellons calice cette partie exterieure de la fleur qui ſoûtient ſes petales, & cette même partie exterieure de la fleur, tient-lieu quelquefois elle-même de petales, dans des fleurs qui n'en ont point ; & alors celles-ci ne ſont diſtinguées des premieres que par l'uſage particulier de leur calice, qui ſert d'envelope immediate à la ſemence ; comme dans le bled noir ou ſarrazin ; dans la Biſtorte & dans l'ozeille.

Après l'examen des fleurs, ſur lequel les diviſions les plus générales de plantes en claſſes ſont établies, l'examen du fruit & des ſemences doit ſuivre, comme étant les ſecondes parties les plus invariables de la plante.

Les ſemences qui ſont les parties qui ſervent particulierement à la production de l'eſpece de la plante, ont chacune une envelope propre,

& ſont regardées dans cet état preciſément comme ſemences.

Mais lorſqu'elles ſe trouvent enfermées dans une envelope commune ſoit que cette envelope ſoit membraneuſe, comme les ſiliques & les ſilicules du giroflier & du cochlearia, ſoit qu'elle ſoit en partie membraneuſe, & en partie charnuë, comme les gouſſes des legumes; ſoit qu'elle ſoit prèſque toute charnuë comme les pommes, les poires & les citroüilles, ſoit qu'elle ſoit pleine de ſuc, comme le raiſin & la groſeille; le compoſé de cette envelope commune & des ſemences qu'elle enferme, eſt proprement appellé fruit.

Ce fruit ſe forme ou de la baſe du piſtile qui occupe le centre de la fleur, & s'étend quelquefois juſqu'à la partie exterieure qui lui ſert de calice & de pedicule; ou il eſt formé de toute la longueur de ce même piſtile, ou ſeulement de ſon extremité ſuperieure.

C'eſt de la difference des figures, de la conſiſtance & de la ſituation de ces ſemences, & du fruit que ſe

tire la diverſité des genres de plantes que nous établiſſons dans chaque claſſe de fleurs ; & lorſque dans quelques-unes de ces claſſes ces deux parties ſe trouvent avoir tant de reſſemblance entre elles, qu'on a peine à en diſtinguer les genres, c'eſt à la figure & à la conſiſtance des racines & quelquefois même à la diſpoſitions des feüilles qu'il faut avoir recours, pour mieux caractériſer chaque genre, ce qui doit néanmoins ſe faire le plus rarement qu'il eſt poſſible, pour ne pas trop reſſerrer les bornes des caractéres de genres qui doivent être toujours généraux.

Des differentes combinaiſons de la figure, de la grandeur, de la conſiſtance, de la couleur, de l'odeur, de la ſaveur de chacune des parties des plantes en particulier, de la ſituation relative de ces parties entre elles & de leur durée, ſe tire le nombre infini d'eſpeces connuës, ou à connoître que nous rangeons chacune ſous les genres auxquels elles appartiennent.

Ce ſont là les regles par leſquelles on peut acquerir très-facilement

une connoiſſance qui a été ſi long-tem imparfaite : reigles que les termes vulgaires de cloches, d'entonoir, de rouë, de croix, de paraſſol, dont on tire des reſſemblances, ne doivent pas faire mépriſer, puiſque l'on n'a pu encore trouver de voye plus ſûre pour imprimer fortement les idées des choſes dont on veut donner la connoiſſance, que celle qui les fait entrer dans la memoire, par les ſignes les plus marquez qu'elle puiſſe expoſer aux yeux.

Voilà le point de progrez où la botanique eſt parvenuë. Ce n'eſt pas qu'il n'y reſte encore beaucoup à faire pour perfectionner une methode. Mais comme c'eſt aux obſervations faites en divèrs voyages aux païs étrangers, que nous devons la plus grande partie de l'état de perfection de celle-ci, nous avons tout lieu d'en eſperer un plus grand des découvertes qui s'y feront d'orénavant par le moyen des regles qui ſe trouvent à preſent établies.

ARTICLE XXXV.

BIBLIOTHEQUE DES Predicateurs troisiéme partie. Les Panegeriques des Saints. Tome second, contenant les Panegeriques des Saints fondateurs d'Odres Religieux. Par le R. P. Vincent Houdry de la Compagnie de Jesus. A Lyon chez Antoine Boudet, ruë Merciere à la Croix d'or, & se vend à Paris, chez Jacques Estienne ruë Saint Jacques à la Vertu 1719. *In quarto pages* 630.

L'Ouvrage dont ce volume est la suite, n'a plus besoin qu'on le fasse connoître. Repandu dans toutes les parties du monde Chrétien par deux Editions correctes, & une contrefaite à Liege, & dont l'Auteur à sujet de se plaindre, il s'est fait, & il se fera toujours rechercher par l'utilité qu'en retirent les Predicateurs de l'Evangile auxquels il tient veritablement lieu de Bibliotheque. Le volume dont je parle fournit une abondante matiere pour les pane-

giriques de Saint Benoît, de Sain
François de Paule, de S. Philipp
de Neri Fondateurs des Prêtres d
l'Oratoire de Rome, qui n'ont rien
de commun avec la Congregation
de l'Oratoire de France, de Saint
Nosbert, du Prophete Elie, de S.
Ignace, de Saint Dominique, de S.
Bernard, de Saint Augustin, de Saint
François d'Assise, de Sainte The-
rese, de S. François de Sales, de S.
Jean de Dieu, de Sainte Ursule.
L'Auteur dit dans son avertissement
sur ce dernier panegirique, qu'il
faut éviter deux écueils, en parlant
de cette Sainte, la critique outrée
de ceux qui traitent de Roman ce
qu'en ont écrit les anciens, & la li-
berté de ceux qui ont feint des cir-
constances de son voyage, & de son
martire si peu vraisemblables, qu'el-
les ont fait douter du fond de l'his-
toire. L'Auteur suppose que nous
avons l'histoire du Martire de Sain-
te Ursule écrite par quelque Auteur
ancien, & que d'autres écrivains
ont alteré ces actes anciens & fidel-
les, en y mêlant des circonstances
inventées. C'est tout le contraire. Le

plus ancien monument qui parle de Sainte Vrſule, eſt une vie compoſée dans le dixiéme ſiécle pleine de fables groſſiéres. Dans le douziéme ſiécle Geoffroi de Monmouth, fit une nouvelle hiſtoire de Sainte Urſule qui l'a emporté ſur l'ancienne. C'eſt celle qu'on lit dans les legendes. Un Copiſte plus éclairé que les autres, a retranché preſque toutes les circonſtances dans ſon manuſcrit. Surius a imprimé dans ſon recueil cette vie abregée, & reformée, & que peutêtre il a beaucoup corrigée lui-même. Le Pere Crombach qui a employé un gros volume in folio à juſtifier la premiere vie, ne produit aucun écrivain plus ancien qui parle de ſainte Urſule, & de ſes Compagnes. Il raporte un ſermon dont le tems eſt incertain. L'Auteur nomme *Pinnoſa* la principale des Vierges martires, & il dit ſeulement que la tradition eſt, qu'elles étoient Bretonnes; & qu'en allant à Rome, elles furent martiriſées près de Cologne. En dire davantage, c'eſt dire ce qu'on ne ſçait pas, & ce qu'on ne peut prouver. La multitude des

corps qu'on honnore à Cologne, & ailleurs, détruit les conjectures ingenieuses du Pere Sirmond & de Monsieur de Valois. L'un croyoit que sainte Ursule n'avoit eu qu'onze Compagnes, & qu'on en avoit multiplié le nombre jusqu'à onze mille, nombre qui paroit incroyable, parce qu'on avoit mal lû ces mots dans quelque martirologe, *Sanctæ Ursulæ, & XI M. virginum*, c'est à dire, *sanctæ Ursulæ, & undecim martirum virginum.* L'autre diminuoit encore plus le nombre des saintes Vierges. Il ne donnoit à sainte Ursule qu'une Compagne nommée, *undecimilla*, selon lui pour *sanctæ Ursulæ, & undecimillæ virginum & martirum.* Un Copiste ignorant avoit écrit *sanctæ Ursulæ, & undecim mille virginum, & martirum.* Au reste le culte de ces saintes à un objet certain, quelqu'incertaine que soit leur histoire.

ARTICLE XXXVI.

NOUVEAUX PRIX PROPOSEZ par l'Academie Royale des Sciences.

LE teſtament de Monſieur de Meſlay a fait trop de bruit, pour n'être pas connu de tous nos Lecteurs. Les Sçavans & le public même ont applaudi au jugement qui l'a confirmé, & ils applaudiront ſans doute à l'uſage que l'Academie fait de la liberalité de ſon bienfacteur. On doit ſe promettre de nouveaux progrez de la Phiſique & des Mathematiques. Le monde porte toûjours la même quantité d'eſprits, il n'eſt queſtion que de les exciter. Le deſir d'obtenir des prix auſſi conſiderables, & d'être couronné par des juges d'un merite reconnu, vont nous devoiler les profondeurs de la nature. On fera de nouvelles decouvertes, on rectifiera celles qu'on a deja faites. La republique des lettres prendroit une nouvelle face, ſi Monſieur de Meſlay avoit des imitateurs.

Feu M. Roüillé de Meslay, ancien Conseiller au Parlement de Paris, ayant conçu le noble dessein de contribuer au progrés des Sciences, & à l'utilité que le Public en doit retirer, a legué à l'Academie Royale des Sciences un fonds pour deux Prix, qui seront distribués chaque année à ceux qui au jugement de cette Compagnie auront le mieux réüssi sur deux differentes sortes de Sujets, qu'il a indiquez dans son Testament, & dont il a donné des exemples.

Les Sujets du premier Prix regardent le Sistême general du Monde, & l'Astronomie Phisique. Ce Prix est de 2000 livres.

Les Sujets du second Prix regardent la Navigation. Il n'est, par le Testament de M. de Meslay, que de 500 livres, mais comme par les retardemens arrivez à la délivrance du Legs les fonds de plusieurs années se sont accumulez, l'Academie a cru ne les pouvoir mieux employer qu'à grossir ce second Prix. Il sera de 1500 livres.

L'Academie se conformant exac-

tement aux vûës & aux intentions de ſon Bienfaicteur commence à les executer en propoſant pour ſujet du premier Prix de cette Queſtion:

Quel eſt le principe & la nature du Mouvement, & quelle eſt la cauſe de la communication des mouvemens?

Et pour ſujet du ſecond Prix cette autre Queſtion,

Quelle ſeroit la maniere la plus parfaite de conſerver ſur Mer l'égalité du mouvement d'une Pendule, ſoit par la conſtruction de la machine, ſoit par ſa ſuſpenſion?

Les Sçavans de toutes les Nations ſont invitez à travailler ſur ces Sujets, & même les Aſſociés Etrangers de l'Academie. Elle s'eſt fait la Loi d'exclurre les Academiciens regnicoles de pretendre aux Prix.

Ceux qui compoſeront ſont invitez à écrire en François, ou en Latin, mais ſans aucune obligation. Ils pourront écrire en telle Langue qu'ils voudront, & l'Academie fera traduire leurs Ouvrages.

On les prie que leurs Ecrits ſoient fort liſibles, ſur tout quand il y aura des Calculs d'Algebre.

Avril 1719.

Ils ne mettront point leur nom à leurs Ouvrages, mais seulement une Sentence ou Devise. Ils pourront, s'ils veulent, attacher à leur écrit un Billet separé & cacheté par eux, où seront avec cette même Sentence, leur nom, leurs qualitez, & leur adresse, & ce Billet ne sera ouvert par l'Academie qu'en cas que la Piece ait remporté le Prix.

Si cependant un Auteur donne par rapport au Prix proposé quelque Modele de Machine qui ait besoin d'être presenté ou expliqué par lui-même, il pourra en ce cas là seulement se faire connoître.

Ceux qui travailleront pour l'un ou l'autre Prix adresseront leurs ouvrages à Paris au Secretaire perpetuel de l'Academie, ou les lui feront remettre entre les mains. Dans ce second cas le Secretaire en donnera en même tems, à celui qui les lui aura remis, son recepissé, où sera marquée la Sentence de l'Ouvrage, & son numero selon l'ordre ou le tems dans lequel il aura été reçû.

Les Ouvrages ne seront reçûs que jusqu'au jour de Pâques 1720. exclusivement.

L'Academie, à son Assemblée publique d'après la S. Martin 1720. proclamera les deux Piéces qui auront remporté les deux Prix.

S'il y a un recepissé du Secretaire pour une piéce qui aura remporté un Prix, le Tresorier de l'Academie délivrera la somme du Prix à celui qui lui rapportera ce recepissé. Il n'y aura à cela nulle autre formalité.

S'il n'y a pas de recepissé du Secretaire, le Tresorier ne delivrera le Prix qu'à l'Auteur même qui se fera connoître, ou au Porteur d'une procuration de sa part.

Comme l'Academie croit que les Sçavans seront bien-aises d'être instruits d'avance des deux Sujets qu'elle proposera pour la seconde année des deux Prix, parce qu'ils auront plus de tems pour y travailler, elle leur fait sçavoir que le Sujet du premier Prix sera

Quelles sont les Loix suivant lesquelles un Corps parfaitement dur, mis en mouvement, en meut un autre de même nature, soit en repos, soit en mouvement qu'il rencontre, soit dans le Vuide soit dans le Plein?

Avril 1719.

Et que le ſujet du ſecond Prix ſera,

Quelle ſeroit la maniere la plus parfaite de conſerver ſur Mer l'égalité du mouvement des Clepſidres, ou Sabliers, ſoit par la conſtruction de la machine, ſoit par ſa ſuſpenſion ?

Il faudra que pour cette ſeconde année des Prix, les Pieces ſoient entre les mains du Secretaire avant le premier Janvier 1721.

Les Prix ſeront proclamez à l'Aſſemblée publique d'après Pâques de la même année 1721.

Et cela aura lieu de la même maniere pour toutes les années ſuivantes; la ſeule premiere année n'a pû être compriſe dans cet ordre parce qu'on a voulu donner aux Auteurs plus de tems pour travailler.

Toutes les conditions qui ont été impoſées pour la premiere année, & toutes les invitations qui ont été faites, auront lieu pour toutes les années ſuivantes.

ARTICLE XXXVII.

DISSERTATION SUR UNE STATUE *ſigillaire, par le R. P. Spiridion, Religieux penitent de ſaint François.*

CEtte ſtatuë eſt de la hauteur d'un demi pied, repréſentant une femme coëfée en cheveux, aſſiſe dans un fauteüil rond, & profond, & reſſemblant à nos grands ſiéges, qui ſont faits de nates, tenant entre ſes bras deux enfans qu'elle alaite. Au bas, ſe lit cette inſcription.

IS
PORON.

La coëfure étant purement en cheveux, & approchant de celle qu'on remarque ſur des antiques de Fauſtine la jeune, il y a lieu de préſumer que cet antique eſt du tems des Antonins, car dans la ſuite la mode changea, comme il paroit par des médailles d'Otacilla, de Severine, d'Helene, de Théodore, & autres.

Avril 1719.

La matiere de cette antique
une terre blanche, & comme te
je la conte sûrement parmi les *Sig*
laria, ou divinitez d'argile, do
tous les Auteurs parlent après M
crobe, & dont la fête, qui éto
jointe à celle des Saturnales, se c
lébroit le 13 avant les calendes d
Janvier, autrement le 19 Decem
bre. Il est vrai, ce n'est point i
cette terre rougeâtre appellée sigi
laire chez les Antiquaires, & au
jourd'hui chez les Italiens la *Porc*
lane, terre si estimée pour les re
medes qu'on nous a gâté des anti
ques, qui en étoient faites, ain
qu'on le sçait, & que je l'ai vû su
une fiole lacrimale du cabinet de M
Baudelot. Mais nôtre statuë étant d
terre, elle est, & ne peut être au
tre chôse que l'une des sigillaires
ou petites figures que les Potiers fa
briquoient pour le peuple, à qu
la fortune ne permettoit pas d
dresser un *Larium*, ou oratoire d
divinitez de toutes sortes de me
taux. Comme on n'a jamais parl
d'antiques de cette terre, j'éclaircira
ce sujet.

Avril 1719.

Cette terre blanche ne se trouvant
oint à Rome, d'où nous vient cette
atuë, il faut la chercher un peu
lus loin, à l'un des deux endroits
l'Italie. Or au de là de la fameuse
rote du Chien vers Pouzzole, il y
une valée, qui est ovale, & d'en-
viron une lieuë de circuit, dont la
erre est blanche. Cette terre a pû
ètre employée par les anciens, quoi-
qu'aujourd'hui, elle soit afermée
pour en vendre aux Chimistes des
parties grasses, & sulfureuses. Il en
est parlé dans la guide des étran-
gers, par Pompée Sarnelli Evêque
de Biséglia, traduite par A. Bulifon.
Plus sûrement la matiere de nôtre
statuë est la terre blanche de Faenza,
dont parle le nouveau voyage d'I-
talie imprimé à Lyon chez Thioli en
1699. Car non seulement on fait
la Fayence avec cette terre de Faen-
za, mais encore des vases d'argile
de toute sorte, ce qui est connu
de ceux, qui ont couru l'Italie.

Il n'est pas aussi aisé d'expliquer
nôtre statuë, comme il l'est de la
placer parmi les sigillaires. Elle ap-
proche de la piété, chargée d'en-

fans, qu'on voit au revers d'u
grand bronze d'Antonin Pie, &
d'un autre de Faustine femme de M
Aurele. Elle approche un peu plu
de l'heureuse fécondité, appellée sé
curité publique, au revers d'un pe
tit bronze de Théodóre femme d
Constantius Chlorus; excepté qu'el
le est assise; elle est toute semblabl
à une sécurité d'une medaille d'He
lene mere du grand Constantin.

Cependant, ce n'est ici la pieté
ni la fécondité, ni la sécurité publi
que, l'inscription n'y pouvant re-
venir. C'est donc une autre Déesse
Mais laquelle? Je proposerai à ce
sujet quatre sentimens dont je lais-
serai le choix aux lecteurs. Pour
moi je panche fort au troisiéme, &
& je m'arrête au dernier pour ne
point m'écarter des principes com-
muns des antiquaires.

Pour ne laisser rien qui m'arrête
dans le cours de cette explication;
je parlerai en peu de mots du goût;
& des ornemens de nôtre statuë. Le
goût n'en est pas exquis; & on ne
doit pas l'attendre autrement. Il
paroît par les ouvrages d'argile de

ous les tems qu'il y a toujours eû en fait d'habileté) une différen-e entiere entre les Potiers, & les culpteurs en marbre, & en pierre, t que les ouvrages de terre étant aits pour le peuple, qui ne pour-oit, ou ne voudroit mettre le rix convenable à une piéce exqui-e, ils ne ſont jamais travaillez avec a même perfection que l'art appor-e, quand la récompence ſuit le ravail.

Je ne dis rien de la coëfure en heveux, qui a été la mode de preſ-que tous les ſiécles. Tant d'Auteurs en ont parlé, que je ne dirois rien le nouveau. Les habillemens, qui ſe voyent ici, ſont le *Pallium*, ou manteau ample, & envelopant la perſonne depuis les épaules juſques aux pieds, & le *Stola muliebris*, qui ſerroit les bras, & le corps. Varron, Ulpien, & autres parlent aſſez de ces habillemens.

De deux ſortes de chauſſures Ro-maines, qui ſont *Calceus*, & *Solea*, la premiere eſt celle de nôtre Déeſſe, puiſque ſa forme, ſerrant les pieds, joint à un air de propreté, & de bon

goût, ne laisse point douter que c
ne soit cette chaussure dont l'inven
tion venoit de la molesse, & du lux
des Sicioniens, & qui étoit si com
mune à Rome. On a fait là dessus l
bon mot de Lucrece, l. 4.

-- *Et pulchra in pedibus Sicyonia riden*

Libres de ces observations préli
minaires, recherchons à present l
nom, & la puissance de nôtre Di
vinité, fabriquée en nourrice de vil
lage, qui fait vivre tout à la foi
son enfant, & son nourrisson.

Premier sentiment.

Dans la premiere idée, qui m
frappe, je crois voir ici cette vieille
& maîtresse Déesse appellée *Rhea*
Ops, *Tellus*, *Magna Mater*, *Mate*
Deûm, *Berecynthia*, *Dyndima*, *Idæa*
en un mot Cibele. Cette opinion es
fondée sur un passage de Pline l'an-
cien, l. 11. qui dit que sous les nom
des autres Déesses, c'est toujours la
terre qu'on veut faire entendre,
parceque la terre nourrissant les hom-

es, on l'appelle Mere par recon-
oissance, & par respect, c'est com-
e s'il disoit, que la terre fournis-
nt à tous les besoins de l'homme,
ı la reclame seule en lui changeant
e noms selon la diversité de ces ver-
s, & des besoins où l'on se trouve.
Or jamais l'homme n'ayant un plus
ressant besoin d'asistance que dans
s premiers jours de sa vie, où il ne
eut se secourir, il suit que la Dées-
e de la terre ne lui est point plus
ecessaire que dans cet âge ; & par
ette raison, il y a sujet de présumer
u'elle est invoquée ici dans l'ins-
ription pour être la Déesse tutelaire
e deux enfans d'une femme nom-
née *Porona*, les deux prémieres let-
res s'entendant d'une consécration
e Cibele sous le nom d'*Idæa* (*Idæa*
sacrum Porona.) J'avouë que le mot
qui accompagne toujours les noms
le Cibele, ne se trouve point ici,
& que cette Déesse ne fut point re-
presentée en nourrice ; mais des Po-
tiers, qui vont au plutôt fait, au-
ront passé la lettre initiale de Ma-
ter, & autorisez de l'opinion vul-

gaire, qui faiſoit de Cibele la me
nourriſſe du genre humain, ils n'a
ront pas fait ſcrupule de la repréſe
ter dans la ſervile atitude où no
la voyons.

Deuxiéme ſentiment.

Une ſeconde opinion plus vra
ſemblable, change Cibele en J
non, que *Porona* réduit à des fon
tions un peu baſſes pour une Déeſſ
femme, & ſœur du maître d
Dieux, *Junoni ſacrum. Porona.* Ma
lorſqu'il s'agiſſoit de ſe rendre ſe
viable pour les nôces, & les enfant
mens, la fiere Junon, dépoſant alo
ſon orgueil, ne rougiſſoit pas de v
nir ſous des noms qui la dégu
ſoient, & même ſous ſon prop
nom, mais un peu alongé, c'
ainſi qu'au rapport de S. Auguſti
de *Civit. Dei.* l. 7. c. 3. elle s'a
pelloit pour les mariées *Interduc*
& *Domiduca*, & que pour les fe
mes ſteriles, ou en peine, e
avoit ſon temple ſous le nom de
non Lucine. Telle étoit la confian
qu'on prenoit en ſes bontez qu'e

re tout ce grand peuple de Déeſſes, qui étoient invoquées par les meres, & les enfans, elle étoit la plus ré- clamée, & la plus honorée. C'eſt ce qu'on apprend de Tertulien, *L. de animâ, c.* 39. On ne ſe contentoit pas de l'appeller, mais on crioit à gorge déploïée, *ejulatur*, & pour reconnoître l'honneur, & le plaiſir qu'elle faiſoit d'aſſiſter à ces fâcheu- ſes ceremonies, on leur dreſſoit bon- ne table pendant toute la ſemaine, *per totam hebdomadam menſa proponitur.* Cependant, ne cachons pas que ces ſortes de tables étoient des autels chargez d'offrandes, & d'inſtru- mens de ſuperſtition. Ainſi il y en avoit un au temple de Junon Popu- lonie. Virgile en plus d'un endroit ſemble confondre ces tables avec les autels. Macrobe en parle, l. 3. c. 11. Les ſtatuës mâles.

Troiſiéme ſentiment.

J'embraſſerois plus volontiers une troiſiéme opinion, qui diroit que c'eſt ici la Déeſſe, qui préſidoit aux *pores*, pour les tranſpirations, l'I

étant une lettre initiale de ses ap-
pellations, & le *Porona* étant son
propre nom pour la désigner mieux
J'établis cette conjecture sur ce qu
dit S. Augustin, *de Civ. l. 6. c. 9*
Varron, dit-il, s'est appliqué à rap-
peller, & détailler les divinitez de-
puis l'instant de la formation d
l'homme, jusques à la mort d
vieillard décrepit. Il a fait encor
plus, en rapportant d'autres Dieux
& Déesses, qui ne regardent pa
l'homme, mais les chôses neces-
saires à la vie de l'homme, tels qu
sont le vétement, la nourriture
& autres besoins, ajoutant encor
pour quelles chôses, chaque divin
té prétenduë doit être humblemen
suppliée, & avec quels soins,
quelles ceremonies, elle s'aten
bien d'être servie, & honorée. C
livre est perdu, comme bien d'a
tres, & c'est grand dommage, c
après les bons mots d'Aristophan
rien n'auroit été plus réjoüissant q
ces noms divins. Mais quoi qu'
soient perdus, c'est toujours u
présomption bien fondée de di
que *Porona* est la Déesse des *pores*. C

i les noms, qui nous restent de ces
eules divinitez sont pris de leurs
onctions, proprietez, & vertus,
omme *Cunina* du berceau, *Mantur-*
a, de la puissance de faire demeu-
er la mariée avec l'époux, ainsi
e ces autres noms, *Virginensis*, *Par-*
unda, *Educa*, *Murcia*, tant d'au-
res Déesses chambrieres, comme
)éesses potageres, quelle repugnan-
e y a t-il à croire que *Porona* vienne
u mot Latin, qui signifie les po-
es ?

La Medecine n'avoit pas mis en si
rande vogue, comme elle fait au-
urd'hui, l'utilité, & l'usage fre-
uent des transpirations, mais elle
: les ignoroit pas, ainsi qu'on le ju-
: aisément par tout ce que les Me-
ecins anciens content des crises,
des sueurs. Il n'est pas besoin ici
e citations pour montrer que telle
t la necessité des transpirations,
u'il est du tout impossible que les
entils, qui admettoient autant de
ieux, & de Déesses que l'homme
voit de besoins, ayent oublié,
u meprisé d'en assigner pour les
ores. Pour peu qu'on pense à la fin

de la nature dans l'établiſſement d
pores, ou paſſages dont elle a crib
tout le corps depuis la plante d
pieds juſques au ſommet de la tête
on conviendra de ce principe un
verſellement reçu, que la tranſpir
tion eſt l'un des remedes les plus d
ſirables, & les plus ſalutaires. C'e
par-là que la limphe trop abonda
te, que les eſprits mauvais, & q
les humeurs intercutes ſe diſſipen
s'écoulent, & peuvent uniqueme
paſſer pour le ſoulagement du ſuj
L'experience le juſtifie dans un gra
nombre de maladies ; & une au
experience journaliere fait éprouv
que la nature ne pouvoit rien fa
de pis pour retrancher des quarti
tout entiers des revenus de la me
cine que de donner ce remede.
n'eſt pas qu'il ne reſte toujours
parties trop craſſes au dedans p
n'avoir pas beſoin de recourir à
ſecours, qui dédommagent les M
decins. Mais le plus preſſant ét
diſſipé, on reſiſte plus longtems
on n'eſt pas réduit ſi vite à ach
de tout ſon bien un peu de vie, é

voque, pour mourir ſûrement de faim en ſanté.

Mais cette troiſiéme opinion eſt trop ſinguliere, & trop neuve pour éſperer qu'elle ſoit reçuë de tout le monde. Il faut donc en ajouter une quatriéme, qui, pour ne ſe point tromper dans le choix des Déeſſes, les raſſemblera toutes, ou du moins un bon nombre, en expliquant *I S* de l'inſcription par *Indigetibus ſacrum*; & trouvant dans *Porona* (dont le point ſupplée à l'*A* que l'eſpéce n'a pas permis de mettre) les lettres initiales d'autant de Divinitez enfantines. Tel eſt le plan du *Quatriéme & dernier ſentiment.*

Ciceron ſous le nom de Marcus, *l.* 2. *de leg.* fait ſentir que la multitude de Dieux n'a été inventée que pour donner une idée de Religion au défaut d'autre, *hoc perſuaſum civibus.* Plus bas, où il fait parler *Quinctus*, après avoir demandé que le culte ſoit pur & ſaint, à faute de quoi il menace du courroux de ſes grands Dieux, il partage toutes les divinitez en trois claſſes. 1°. Ceux qui, les

premiers se sont logez dans le Ciel. 2°. Les indigetes, que ceux-là ont bien voulu aggreger dans leur corps. 3°. Les vertus, à l'aide desquelles les indigetes ont grimpé au haut de l'Olimpe par la voye lactée. Varron appelle les premiers *Selecti*, Dieux choisis; & Ciceron les nomme *Summates*, hauts & puissans Seigneurs. Selon les deux celebres vers d'Ennius leur nombre étoit de douze, à l'exemple d'Herodote, qui dans son Euterpe, ou l. 2. n'en donne pas davantage aux Egiptiens. Mais Varron grossissant leur compagnie, la fait monter jusques à vingt. La troisiéme classe se reduiroit à un petit nombre, étant celle des vertus. Mais la seconde va à l'infini, non seulement à raison des indigetes, ou Dieux qui n'ont plus besoin de rien, & qui se sont multipliez, soit par les apoteoses, soit par les opinions du vulgaire; mais encore parceque les Dieux *Novensiles*, *Penates*, *Rustiques*, *Semones*, & toutes ces divinitez utiles à la vie de l'homme, appliquées selon Fulg. l. 3. Mytol. à châque par-

tie du corps humain, distribuées en mille petits offices, qui ressentent plûtôt la gayeté du Comique que la gravité de la Religion, dit S. Augustin, *De Civ. l. 6. c. 9. Turba numinum... viliter, minutatimque concisa... scurrilitati mimicæ magis quàm divinæ consonant*, ne pouvant être compris ni parmi les grandes, ni parmi les vertus, il ne reste que de les mêler aux indigetes.

Je n'entreprendrai point de les rapporter. Ce seroit un détail superflu, inutile en partie à mon sujet, & trop grand, étant tel que S. Aug. *de Civ. l. 4. c. 8.* assure que les Gentils les ont renfermé à peine dans de gros volumes, *grandis voluminibus vix comprehendi potuerunt*,

Parmi toutes ces divinitez, il est manifeste que celle de nôtre statuë ne peut (à raison de son atitude, & de sa fonction) revenir qu'à celles qui étoient regardées comme tutelaires des meres & des enfans. Le nombre de cette espece auroit besoin d'un Barême pour le supputer. Il y en avoit, comme je l'ai deja dit, depuis le moment de la formation

jusques à la mort. Il y en avoit pou
le lit, & pour la chambre. Il y avoi
jusques à des Dieux, & des Déesse
Suisses, pour garder la porte contre
le malin voûloir du Dieu Silvain. En
faloit-il moins pour exercer la de-
votion des bonnes Romaines? Car
le singe de la divinité, qui usurpa
en toutes choses les honneurs qui ne
sont dûs qu'au vrai Dieu, a vû ses
autels, & ses oratoires sacrileges en-
tourez & remplis d'un sexe devot;
& il l'a vû, non seulement celebrer
avec respect les misteres de la Bonne
Déesse, mais encore tantôt souffrir
en patience de rudes coups aux pieds
de Junon Lucine, tantôt porter sa
superstition jusques au scrupule, &
aller avoüer son foible aux Ministres
d'Isis, & satisfaire à la Déesse par de
bonnes offrandes.

Sur cette superstition des anti-
ques Madones, & sur cette multi-
tude de Déesses, qui auroient étou-
fé la mere & les enfans, si elles s'é-
toient trouvées veritablement tou-
tes ensemble dans la maison, il me
sera permis de dire & de croire que
de même que les lettres initiales d'u

ne lampe rapportée par Duchoul, & expliquée par l'illuſtre M. Baudelot, l. 2. util. des Voyag. s'entendent des lettres initiales de pluſieurs divinitez ; auſſi toutes les lettres de l'inſcription de nôtre ſtatuë doivent s'expliquer de la même ſorte, en diſant, *Indigetibus*, *Sacrum*, *Potinæ. Oſſilaconi. Ruminæ. Orbonæ. Naſcioni*, ou plutôt *Nundinæ. Adeonæ*, ou *Abeonæ*, plutôt qu'*Angeronæ*, Déeſſe du ſilence, à qui les devotes du tems paſſé, comme du preſent, ne brulerent jamais beaucoup d'encens. C'eſt à-dire, pour me faire entendre plus clairement, *cette ſtatuë eſt conſacrée aux indigetes*, qui ſont *Potina*, laquelle donne à boire aux, enfans, *Oſſilaco*, qui preſide à l'oſtologie, & comme telle leur fera de bons os, *Rumina*, qui leur donne un bon lait, *Orbona*, qui ſera leur aſile, s'ils deviennent orfelins, *Naſcio*, ou *Natio*, qui préſide à la naiſſance, ou *Nundina*, qui aſſiſte quand on impoſe le nom aux enfans, pour les garçons le 9^e^ jour, & pour les filles le 8^e^. Enfin *Adeona*, ou *Abeona*, qui a la vertu de faire aller & venir.

S. Auguſtin, Pline, Macrobe, Ar-nobe & autres, parlent de ces divi-nitez. Si on n'eſt pas content de *Po-tina*, parceque *Rumina* ſuffit à abre-ver les enfans, il n'y a qu'à prendr-*Paventia*, qui guérit de la peur. C'eſ un remede dont les enfans ont très-ſouvent beſoin par la ſotiſe des nour-rices & des gouvernantes, qui trou-blent ces tendres imaginations, lorſ-qu'elles ont plus de beſoin d'être afermies. Pour le reſte des noms, il n'y a aucune difficulté, ſinon ſur *Rumina*, qui vient de *Ruma*, vieux mot Latin, qui fut changé en celui de Mamma. Mais S. Auguſtin en par-le, & cela me ſuffit. D'ailleurs on ſçait qu'autrefois, comme aujour-d'hui, les peuples conſervoient des mots abolis, par l'habitude qu'ils avoient de les entendre dire, & re-peter, ſans beſoin, à leurs grand'-meres, qui ne s'embarraſſoient pas du bel uſage, pourvû qu'elles par-laſſent.

Voilà tout ce que je crois devoir dire ſur cette matiere. J'ai eu de la peine à me reſoudre d'entreprendre, & encore plus de donner cette expli-

cation, parceque le ſujet n'étant qu'une ſtatuë d'argile, je craignois que ceux qui n'eſtiment, & ne parlent que metaux, ne mepriſaſſent cette antique. Mais j'ai conſideré que les cabinets ſe rempliſſant de Dieux Penates, & autres, comme de medailles, il ne ſeroit pas inutile au public d'expliquer une ſtatuë, qui en eſt, & dont l'explication pourra contribuer à l'intelligence d'autres pieces de même genre.

ARTICLE XXXVIII.

NOUVELLES LITERAIRES.

DE MOSCOVIE. DE PETERBOURG.

LE Czar a publié l'an mil ſept cent dix-ſept en Moſcovite & en Allemand la ſeconde partie de ſon Code militaire; elle regarde les Generaux & les Officiers;la premiere qui regarde les Soldats parut en mil ſept cent quinze. Les reglemens preſcrits par le nouveau Code ſont pleins de Religion, de ſageſſe, &

d'humanité; il ordonne ſur tout aux Generaux d'empêcher ces ravages auxquels les Moſcovites & les nations voiſines étoient ſi accoutumez, & il remarque prudemment qu'une armée qui deſole le païs ſe nuit autant qu'à l'ennemi.

D'ALLEMAGNE, DE GOTHA.

La mumie entiere qu'on garde dans le cabinet du Duc a fourni à Monſieur Chrétien Herſog la matiere d'un Livre très-curieux, il eſt écrit en Allemand. Monſieur Herſog explique fort en detail ce qui regarde ces cadavres embaumez; il nie qu'on ne ſe ſoit ſervi que de bitume pour les conſerver, & ſoutient qu'on y a employé pluſieurs aromates precieux; il traite de l'uſage que la medecine fait des mumies, il decrit exactement celle du Duc de Gotha, les inſcriptions hyerogliphiques qu'on a trouvez ſur elle, & les idoles dont elle eſt ornée.

DE HALL.

Les Relations des Miſſionaires Lutheriens de Tranquebar ſur la côte de Malabar continuent de paroitre;

c'eſt le Roi de Dannemark qui les a envoyez en mil ſept cent cinq, ils avoüent qu'ils ne font pas beaucoup de converſions, mais on doit les loüer de leurs travaux. Monſieur Barthelemi Ziegenbal, un de ces Miſſionaires a fait *une Grammaire & un Dictionaire de la langue Vzuelle* des Malabares, appellée la langue Damule, la Grammaire a été imprimée en cette ville; il a traduit dans la même langue *le nouveau teſtament.* On a imprimé ici cette traduction en deux tomes *in* 4°.

Cet infatigable Auteur a achevé la verſion de l'ancien teſtament, un traité des Idoles des Malabares, & la Bibiotheque Malabare, dans laquelle il fait connoître leurs Hiſtoriens, leurs Poëtes, leurs Philoſophes, leurs Medecins; il a de plus traduit un Poëme moral écrit il y a ſept cens ans, intitulé *Nidi Vunpa.* Monſieur Gundler a revû la traduction de l'Ecriture. La multitude de converſions empêche apparemment les Miſſionnaires Catholiques de ſervir la Republique de lettres, auſſi bien qu'ils ſervent l'Egliſe; diſons pour-

tant que le tems qu'ils emploiroient à des traductions, & à nous faire connoître à fond la langue, l'histoire, la religion, & la philosophie des peuples parmi lesquels ils vivent, seroit utile à l'Eglise. On pourroit lui procurer ces avantages en multipliant les Missionnaires.

Monsieur Hudevig nous a donné un traitté du droit feodal, plus ample & plus sçavant que tous ceux que nous avions. *De jure clientelari Germanorum in feudis & coloniis in 4°.*

DE LIPSIC.

Monsieur Blumberg a publié *une Grammaire Copte. Fundamenta linguæ Copticæ, in 8°.*

D'HANOVRE.

Monsieur Eccard travaille serieusement à mettre au jour l'histoire de la maison de Brunsvik, commencée par le fameux Monsieur de Leibnits; le premier & le second tome renfermeront l'histoire de l'Empire depuis Charlemagne jusqu'à Henry second. Elle sera precedée de deux dissertations, l'une sur l'état ancien de l'Allemagne, l'autre sur les peuples de ces Contrées, qui ont changé de de-

ıeure. A la fin du ſecond volume
n aura les genealogies de pluſieurs
naiſons illuſtres, & une refutation
xacte de la fable de la Papeſſe
eanne.

Monſieur Eccard a ſuppleé à ce
ue Monſieur de Lebnits avoit laiſſé
nparfait. Ces deux tomes paroî-
ront inceſſamment, & ſeront ſuivis
lu reſte de l'ouvrage.

D'IENA.

Monſieur Vedelius a fait impri-
ner un traité des maladies des en-
ans, *de morbis infantium*, *in* 4°. Il eſt
ligne de la reputation de ſon Au-
eur.

D'ITALIE.

DE PADOUË.

Monſieur Facciolati a écrit avec
oute la pureté & l'élegance de l'an-
ienne Rome, *la vie du ſçavant*
'hilipe de Torré, Evêque d'Adria.

DE ROME.

Le Pere Staniſlas Santinelli de la
Congregation des Somaſques, a fait
nprimer une diſſertation de la No-
leſſe des anciens Romains, *de Ro-*
ıanorum veterum nobilitate diſſertatio,
ı 8°.

DE BENEVENT.

Les diſſertations ſur le Martirolo-ge Romain qu'a publiées Monſieur d'Aſte, Archevêque d'Otrante, ſont pleines d'érudition ; *in Martirologium Romanum diſceptationes literales Tipographicæ & Chronologicæ.*

DE BOLOGNE.

Le Seigneur Alexandre Machiavelli, fort attaché à la Philoſophie de Platon, a donné au public un traité des idées, *de ideis tractatus Philoſophicus Alexandri Machiavelli beneniensis*, *in* 12.

D'ANGLETERRE.

D'OXFORT.

Monſieur Hearne a tiré de l'obſcurité des Bibliotheques la vie d'Henry V. Roi d'Angleterre, écrite par un Auteur contemporain, Italien de naiſſance, qui a pris le nom de Tite Live ; *de forti Titi Livii, fero Julienſis vita Henrici quinti Angliæ Regis*, *in* 8°. On a dans le même volume pluſieurs lettres des Rois & des Reines d'Angleterre.

Monſieur Raulinſon a fait imprimer les neufs livres des annales d'Alurede de Beverley, qui contien-

ent l'histoire d'Angleterre depuis Brutus petit fils d'Enée jusqu'à la mort de Guillaume le Conquerant. *Aluredi Beverlacinsis, annales sive historia de gestis Regum Britanniæ.*

DE LONDRES.

Un Gentilhomme Ecossois, qui a servi sous le feu Roi de Suede en a écrit *l'histoire en Anglois jusqu'à son arrivée à Stralsund. Les fastes de l'Eglise Anglicane*; par Monsieur le Neue, contiennent des détails utiles pour l'histoire de cette Eglise, des Catalogues des Evêques, Archidiacres, Chanoines, &c.

Monsieur Tolly a donné au public une nouvelle édition *des Offices de Ciceron, des livres de la vieillesse, de l'amitié, des paradoxes, in 8°. avec des notes*, tirées des Commentateurs les plus estimez; il parut une édition des trois livres des Offices, il y a vingt trois ans. Monsieur Cokman en la procurant n'eut égard qu'aux critiques, il ne s'embarrassa pas d'expliquer le texte, il s'étoit borné à marquer les variantes.

DE HOLLANDE.

DE LEYDEN.

L'Hiſtoire du vif argent, qu
Monſieur Goris habile Medecin
composé ſous le titre de *Mercuriu*
triumphatur, paſſe pour un bon livre
il n'omet rien de ce qui peut fair
connoître ce merveilleux mineral
ſon uſage, ſes diverſes preparations
l'abus qu'en font les charlatans ;
demaſque leur or potable, & mon
tre que c'eſt un poiſon.

D'UTRECHT.

Monſieur Drieſſen a hazardé un
nouvelle explication de l'Apocalip
ſe ; il declare dès la preface, qu
cette Prophetie lui paroît la plu
claire de toutes ; aveu qui ne pr
vient pas pour le nouvel interpr
te, qui malgré cette clarté préten
duë, a fait un livre exprès pour ét
blir les principes de ſa nouvelle ex
plication, & qui a encore beſoin c
longs prolegomenes pour mett
le lecteur en état d'entendre ſc
Commentaire.

L'Apocalipſe, eſt ſelon ce med
tatif, une prediction de tout ce qu
doit arriver à l'Egliſe, dont il par

tage les destinées en sept periodes. Nous sommes dans la cinquiéme periode. Les Protestans triompheront dans la sixiéme : l'embrasement du monde arrivera l'an deux mille cinq cent cinquante-quatre, & sera suivi de la resurrection des Martyrs qui regneront sur la terre ; mille ans Prophetiques, pendant lesquels ils auront pour spectacle divertissant, leurs persecuteurs mis à la torture : ces mille ans Prophetiques sont, selon M. Driessen, trois cent soixante mille ans ; devineriez vous que le nombre de la bête six cent soixante-six imprime aux Sectateurs du diable, est, si on en croit nôtre visionnaire, *Una vera catholica infallibilis Ecclesia.*

Antonii Driesson meditationes in sacrum Apocalipsim in 4°.

Antonii Driesson de principiis Theologia emblematica in 4°.

DE PARIS.

On va vendre la Bibliotheque de feu Monsieur Baluse; il n'a pas voulu qu'on la vendit en gros pour donner aux curieux la facilité de se pourvoir de certains livres necessaires qu'il avoit trouvez lui-même avec

peine. Le Sieur Martin, qui a impr mé ſon catalogue, y a joint un abre gé de ſa vie.

Vincent & ſes Aſſociez vender *le Supplement du Dictionaire des cas a conſcience.* Ce ſuplement eſt accom pagné de pluſieurs tables de tou l'ouvrage fort amples & fort exac tes.

Cavelier a imprimé *des Odes d Monſieur le Brun.* On ſçait par d'au tres ouvrages *que cet Auteur a beau coup de naturel.*

Le ſeptiéme tome *de la nouvell édition des Memoires du Clergé* paroî chez la Veuve Muguet.

Les Obſervations curieuſes ſur toute les parties de la Phiſique, extraites de meilleurs Memoires, que Mongé a im primées, ſont recueillies avec beau coup de jugement, & écrites d'un ſtile clair & pur ; c'eſt un bon livr dont le public demande la continua tion.

FIN.

TABLE

Des Memoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts. Mois d'Avril 1719.

ART. XXIX. Q*Uintilien de l'Institution de l'Orateur, traduit par M. l'Abbé Gedoin, Chanoine de la Sainte Chapelle de Paris, de l'Academie Royalle des Inscriptions & des belles Lettres, &c.* page 551

ART. XXX. *Commentaire litteral sur tous les Livres de l'Ancien & du Nouveau Testament. Par le R. P. D. Augustin Calmet, Religieux Benedictin de la Congregation de S. Vanne & de S. Hydulphe, &c.* p. 586

ART. XXXI. *Suite de l'Extrait du Livre du P. Colonia Jesuite, intitulé la Religion Chrétienne, autorisée par le témoignage des Auteurs Payens; la premiere partie de cet Extrait est dans le mois de de l'année passée.*

Caractere de Mahomet, & preuves de la Religion Chrétienne, tirées de l'Alcoran. p. 611

ART. XXXII. *Europe sçavante. A la Haye chez A. de Rogissar, in 1 Janvier, Février, Mars, Avril, M Juin, Juillet, Août, M. huit tom grand in 12.* p. 6

ART. XXXIII. *Lettre du Pere Chan lard Jesuite, sur une medaille de V lerien dont la legende est singulie* page, 6

ART. XXXIV. *Discours sur le progr de la Botanique au Jardin Royal Paris, suivi d'une Introduction à connoissance des Plantes, prononce l'ouverture des demonstrations pub ques, le 31 Mai 1718. Par Antoi de Jussieu, docteur Regent en la f culté de Medecine de Paris &c.* p. 67

ART. XXXV. *Bibliotheque des Pred cateurs troisiéme partie. Les Paneg riques des Saints, Tome second, co tenant les Panegeriques des sain Fondateurs d'Ordres Religieux. Par R.P. Vincent Houdry de la Compagn de Jesus, &c.* p. 69

ART. XXXVI. *Nouveaux Prix proposé par l'Academie des sciences.* p. 70

ART. XXXVII. *Dissertation sur un statuë sigillaire, par le R. P. Spir*

dion, Religieux Penitent de saint François. p. 709

ART. XXXVIII. Nouvelles Litteraires.

De Moscovie. De Peterbourg. p. 735

D'Allemagne. De Gotha. p. 736

De Hall. ibid.

De Lipsic. p. 738

D'Hanovre. ibid.

D'Iena. p. 739

D'Italie. De Padoüe. ibid.

De Rome. ibid.

De Benevent. p. 740

De Bologne, ibid.

D'Angleterre. D'Oxford. ibid.

De Hollande. De Leyden. p. 742

D'Utrecht. ibid.

De Paris. p. 743

Fin de la Table.

MEMOIRES

POUR

L'HISTOIRE

DES SCIENCES

ET

DES BEAUX ARTS.

May 1719.

CES MEMOIRES ON
commencé au Mois de Janv
1701. & se vendent 15 s. le m
en blanc, & broché 16 s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	12. v.
——	1719.	5. v.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Recüeillis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

May 1719.

A TREVOUX,

Chez ETIENNE GANEAU, Libraire de Paris, & Directeur de l'Imprimerie de S. A. Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

M. DCCXIX.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE des Sciences & des beaux Arts.

May 1719.

ARTICLE XXXIX.

HISTOIRE DES REVOLUTIONS arrivées dans le Gouvernement de la Republique Romaine ; par M. l'Abbé de Vertot de l'Academie Royale des Inscriptions & belles Lettres. A Paris, chez François Barois Libraire, ruë de la Harpe; vis-à-vis le Collége d'Harcourt 1719. trois *vol. in* 12. caract. de Cicero. *vol.* 1. *pp.* 400. *vol.* 2. & 3. *pp.* 858.

LE ſujet de cet ouvrage, & le nom de l'Auteur ſuffiſent pour en donner une grande & agréable idée. L'Hiſtoire de la Republique Ro-

maine exposée en tant de langues & par tant de plumes, retrouve enco- ici un nouveau jour: elle y est conduite en quatorze livres, depuis Romulus jusqu'au tems qu'Auguste établit tout à fait sa domination, & que par l'habileté de sa conduite *il rendit insensiblement une Monarchie nouvelle supportable à a'anciens Républicains.*

Un discours préliminaire sur les choses qui éleverent les Romains à un si haut point de mérite, & de puissance, & qui les en firent décheoir, est rempli de traits remarquables. Parmi eux, dit-on, chacun se croyoit assez riche des richesses de l'Etat; & les Généraux comme les simples soldats, n'atendoient leur subsistance que de leur petit héritage: *Gaudebat tellus vomere laureato*, dit Pline. Mais après la destruction de Cartage, les Romains succombérent sous le poids de leur propre grandeur; La pauvreté & la tempérance qui avoient formé tant de grands Capitaines, tombérent dans le mépris. Pour avoir de l'argent comptant, on remettoit la le-

ée des tributs extraordinaires à des
ublicains, qui ſous prétexte d'a-
oir avancé leurs deniers, abſor-
oient par des uſures énormes les
evenus de l'année ſuivante. *Des*
euves d'or, ou pour mieux dire, le plus
ur ſang des peuples couloit à Rome de
utes parts; on y voyoit s'élever tout à
up & comme par enchantement, de ſu-
erbes palais, dont les murailles, les vou-
es & les plats-fonds étoient dorez. Tout
'argent de l'Etat étoit entre les mains
le quelques Grands, des Publicains
& de certains affranchis plus ri-
hes que leurs patrons. Voilà une
leſcription auſſi vive, que ſi M.
'Abbé de Vertot en avoit actuelle-
nent l'objet devant les yeux. La
conſéquence qu'il en tire, eſt plau-
ible: Quel augure, dit il, d'une
ervitude prochaine! Un Etat où la
valeur étoit moins conſiderée que
le luxe, tandis que les Grands ta-
choient de couvrir leur lacheté &
d'éblouïr le public par la magnifi-
cence de leur train, & par l'éclat de
leur dépenſe.

Pour venir à l'Hiſtoire de Rome,
Romulus qui en jetta les fonde-

mens, admit dans ſa ville des gen de tout païs & de toutes conditions la plupart des paſtres & bandits. C fut d'une retraite de voleurs qu ſortirent les conquérans de l'univer. On penſa d'abord à regler le gou vernement, qui fut mixte. Romu lus élû premier Roi, fut reconnu chef de la religion, de la police & de la guerre; mais ſon pouvoir fu borné à convoquer le conſeil appel lé *Senat*, & à marcher à la têt de l'armée, quand la guerre avoi été reſoluë par un decret public Ce Fondateur de Rome, pour un chef de brigans paroit bien docile à la regle.

Un des points des plus remarqua bles du gouvernement, furent le auſpices. Le Fondateur défendi qu'on fît rien d'important, qu'on ne les eût pris; mais il voulut être le premier Augure, de peur qu'un autre à la faveur de ces ſuperſtitions ne s'emparât de la confiance de la multitude; il obligea, dit on, les Prêtres d'écrire les principaux éve nemens de l'Etat, & ils en furent les premiers Hiſtoriens; s'ils ont été

ideles à leur emploi, je ne ſçai pourquoi les Hiſtoires de ces tems-là ont paru ſi peu ſûres aux plus habiles critiques; & même douteuſes aux Hiſtoriens Romains.

La premiere des loix civiles que porta Romulus, eſt remarquable: elle permet aux maris de faire mourir leurs femmes; en cas qu'elles ſoient convaincuës de poiſon ou d'adultere, d'avoir fait de fauſſes clefs, ou d'avoir bu du vin. Bien des Dames trouveront ſauvage la ſévérité Romaine. L'autorité donnée aux Peres, alloit encore plus loin: ils avoient tellement droit de vie ſur leurs enfans, qu'ils s'en pouvoient défaire quand ceux-ci étoient nez avec des difformitez monſtrueuſes.

Le nouveau Prince établit cent Senateurs (le nombre en augmenta depuis) pour ſervir de Miniſtres au Roi, & de Protecteurs au peuple; tout s'y décidoit à la pluralité des voix, & le Roi n'avoit que la ſienne. Ils furent nommez *Peres*, & leurs deſcendans *Patriciens*, c'eſt l'origine de la premiere nobleſſe parmi

les Romains. Les dignitez civiles & militaires appartenoient aux *Patriciens* à l'excluſion des *Plebeïens*. Le peuple obeïſſoit à des Magiſtrats qui recevoient les ordres du Senat.

Les Citoyens ſe trouvant au nombre de trois mille, furent diviſez en trois Tribus égales; & chaque Tribu en dix curies de cent hommes. On tira de chaque Tribu cent hommes de cheval, dits *Chevaliers*; ordre mitoyen entre le Senat & le peuple; Romulus en fit ſa garde: ils étoient diſtinguez par un anneau d'or; Dans la ſuite ils ne furent pas plus attachez à la guerre que les autres, & leur qualité ne fut qu'un titre d honneur; ils en vinrent même à recueillir les tributs ſous le nom de *Publicains*; ce qui revient à ce qu'on appelle communement parmi nous, *gens d'affaires*, ou *maltotiers*.

Le troiſiéme ordre de l'Etat, fut celui du peuple, ou des *Plebeïens*, qui voulurent avoir part au gouvernement; ils autoriſoient les loix dreſſées par le Roi & le Senat; & donnoient dans les aſſemblées populaires les ordres qu'ils vouloient

xécuter. Le Senat s'étoit ſeulement éſervé d'approuver ou de rejetter eurs projets. Les trois ordres toient ainſi dans une dépendance nutuelle & faiſoient un équilibre 'autorité. Il paroit ſurprenant que et équilibre ne degenera pas d'a-ord en confuſion : Pour la préve-ir, on unit les Senateurs & le peu-le par des liens réciproques. Les *Plebëiens*, ſous le nom de *Client*, ſe hoiſiſſoient, parmi les Senateurs, n *Patron* qui étoit obligé de les pro-eger, & qui recevoit réciproque-nent de bons offices de ſon Client.

Il manquoit à cet Etat formé de la orte des femmes pour en aſſûrer la lurée ; on en demanda aux Sabins eeuple voiſin ; & ſur leur refus, nêlé de raillerie, le Senat compoſé riginairement de brigans, ne ba-ança pas à enlever par la force & 'artifice, ce qu'il n'obtenoit point par la negociation, & la bienveil-ance. On invita ces peuples à des eux ; & durant le ſpectacle, les Ro-nains l'épée à la main ; vinrent ſe aiſir de toutes les filles des Sabins : a guerre excitée à cette occaſion ſe

termina à la defaite de ceux-ci, & à leur réunion avec Rome: Romulus ayant associé au gouvernement leur Roi Tatius, qui fut tué depuis, & l'on créa cent Senateurs de leur nation. Le fondateur enflé de ses succès, affecta une autorité absoluë, qui porta les peuples à s'en défaire. Il disparut, sans qu'on ait sçû comment, âgé de 55 ans, après 37 ans de regne; cependant le Senat lui dressa des autels, & il fit un Dieu de celui qu'il n'avoit pû souffrir pour Souverain.

Les Sénateurs partagerent alors l'autorité; chacun sous le nom d'entre-Roi gouvernant durant cinq jours joüissoit des honneurs de la Souveraineté: mais les Plebeïens voyant ainsi multiplier leurs maîtres, on fit une *aßemblée du peuple.* (Sous ce terme étoient compris les Citoyens de tous les ordres, & qui tous avoient droit de suffrage;) les Plebeïens en plus grand nombre que les deux autres ordres, decidoient ordinairement des délibérations, qui devoient néanmoins être approuvées par le Senat: cependant

raiſon convint pour l'élection du Succeſſeur de Romulus que les anciens Sénateurs Romains le choiſiroient, mais parmi les Sabins.

On voit par ces particularitez que l'Auteur n'a omis aucune de celles qui pouvoient intereſſer ; mais dans un extrait nous ne pouvons qu'indiquer les détails, & non pas les ſuivre. *Numa Pompilius* fut élu ; il inſtitua ce qui regardoit la religion, & s'en prévalut pour adoucir les mœurs des habitans. Le goût de ſon ſucceſſeur *Tullus Hoſtilius* fut autant pour la guerre, que le ſien avoit été pour la paix. M. l'Abbé de Vertot paſſe legérement ſur le duel des Horaces & des Curiaces qui rendit ce regne fameux ; peut-être n'en a-t-il pas cru trop certaines les circonſtances qui en ſont ordinairement rapportées. Albe fut ruinée, & ſes habitans transferez à Rome. *Ancus Martius* ſucceſſeur de Tullus, & petit fils de Numa ſuivit le plan de gouvernement de ſen ayeul. A ſa mort *Tarquin l'ancien* monta ſur le trône ayant gagné les ſuffrages des principaux d'entre le peuple. *Ser-*

vius Tullius y étant parvenu après lui, établit le *Cens* parmi les ſiens. C'étoit un denombrement qu'il fit du peuple (lequel faiſoit alors environ 80 mille hommes) afin de les faire contribuer deſormais, non plus également, comme ils faiſoient tous auparavant; mais à proportion des richeſſes qui étoient fort différentes dans les particuliers. Il partagea toute la nation en ſix claſſes: la premiere contint 80 centuries, dont chacune compoſée d'un petit nombre de Senateurs Patriciens, ou de perſonnes tres riches, devoit autant contribuer aux charges de l'Etat qu'une centurie complete de Plebeïens; chaque particulier de cette premiere claſſe devoit avoir cent mines ou dix mille dragmes de bien, ce qui pouvoit revenir, dit M. l'Abbé de Vertot, à un peu plus de mille éçus de notre monoye. Mille écus ne nous donnent pas aujourdhui l'idée d'un grand fond de richeſſes; mais on peut ſe ſouvenir que ſi avec mille écus on a dequoi ſe procurer autant des avantages de la vie, qu'on pourroit faire d'ail-

eurs ou en d'autres tems pour cent
mille écus, il faut regarder les mil-
e comme portant la valeur des cent
mille ; & c'eſt la vraie meſure des
richeſſes qui ſe trouveront par-là n'a-
voir nullement augmenté dans l'Eu-
rope par la multiplication des ma-
tiéres d'or & d'argent.

Revenons au Roi *Servius* : Par
cette diſpoſition il mit adroite-
ment l'autorité du gouvernement
dans les mains des grands, ſans l'ô-
ter ouvertement aux Plebeïens, car
la nation n'étant composée que de
196 centuries, & s'en trouvant 97
dans la premiere claſſe, lorſqu'elle
avoit paſſé à un decret, il ſe trouvoit
porté.

Tarquin le Superbe à la mort de ſon
beau-pere *Servius* s'empara de la
couronne comme d'un héritage,
ſans attendre le conſentement ni du
peuple, ni du Senat. On ſçait de
quelle ſorte ſa cruauté & ſon ambi-
tion, jointes au crime que commit
ſon fils à l'égard de la chaſte Lucréce,
causérent une révolte générale qui
les exclut du trône & fit établir deux
Magiſtrats annuels, ſous le modeſte

nom de *Consuls*, pour donner l'idée de simples Conseillers dans le gouvernement libre de la ville.

Brutus le premier Consul agit avec tant de fermeté contre ceux qui soûtenoient les interêts du Roi deposé, que par cet endroit seul il fit couper en sa présence la tête à ses deux fils. *Valerius Publicola* autre Consul se montra aussi vif pour la liberté du peuple; car au lieu qu'il falloit sous les Rois que les decrets du peuple fussent autorisez par le Senat, il permit par une loi de porter devant le peuple l'appel des decrets du Senat ou des Consuls. Ne voulant point être chargé de l'argent public, il fit élire pour le garder, deux Senateus dits depuis *Questeurs*; & sous lui au lieu de faire payer aucun tribut au peuple, on jugea que c'étoit assez qu'il élevât des enfans à la République.

Peu après neanmoins les Plebeïens se trouverent lezez par les Grands, qui s'emparoient des terres conquises, & tiroient des usures considérables du prêt qu'ils faisoient; les Plebeïens chercherent à s'en faire

on. Dans une ligue des peuples
oisins excitée par Tarquin, il fal-
it armer ; mais les Plebeïens firent
ntendre qu'ils ne marcheroient
oint, à moins qu'on ne leur fît
ne remise totale de leurs dettes.
près bien des mouvemens & des
élibérations, on fit entendre au
euple, que pour subvenir aux pres-
ans besoins de la Republique, il
alloit créer un Magistrat au dessus
les Consuls sous le nom de *Dictateur*,
qui auroit la suprême puissance,
nais seulement pour six mois, afin
qu'il ne pût en abuser ; sa nomina-
ion fut deferée au premier Consul,
c'étoit alors *Clelius* qui nomma son
Collegue *Largius* (d'autres écrivent
Lartius) premier Dictateur l'an de
Rome 259. Toute autorité étoit sou-
mise à la sienne, de laquelle même
il ne rendoit nul compte après son
administration. Largius vainquit
les ennemis liguez & remit le peu-
ple dans l'ordre.

La guerre étant cessée, & les det-
tes recommençant à s'exiger du peu-
ple, il recommença aussi à se muti-
ner. *Appius Claudius* Magistrat aus-

tere, bien que desintereſſé, vouloit qu'on punit la revolte : ſon Collegue *Se vilius*, & puis *Valerius* créé nouveau Dictateur, voyant le beſoin d'unir la force des habitans contre les ennemis communs qui ſe reveilloient, voulurent menager les Plebeïens ; & le Dictateur en particulier gagna tellement leur affection, qu'il les conduiſit à la victoire contre les ennemis; mais au retour accuſé de foibleſſe par les Grands ſur tout par Appius Claudius, il ſe demit de la Dictature.

Peu après, le peuple au lieu de s'enrôler, ſe retira hors de la ville, comme pour faire la guerre à leur patrie. Ces nouveaux mouvemens ne firent qu'afermir la ſéverité d'Appius Claudius qui étoit preſque ſeul de ſon ſentiment; ſur quoi les Conſuls firent craindre que les Senateurs mêmes ne devinſſent la victime du peuple. On envoya donc aux revoltez trois Deputez pour négotier : un des trois, aigriſſant les eſprits, il fallut appaiſer le peuple non ſeulement en promettant l'abolition des dettes, mais encore la

réation de deux Magiſtrats, Dé-
enſeurs des droits du peuple, ſous
e nom de *Tribuns*; les ſoldats ne
oulurent point quitter leur camp
que ces deux Officiers ne fuſſent
créez; & on exigea un ſerment ſo-
emnel pour déclarer ſacrée la per-
ſonne des Tribuns qui en aſſociérent
trois autres: Après quoi le peuple
ayant ſacrifié aux Dieux ſur la mon-
tagne même (appellée depuis le
mont ſacré) où il s'étoit retiré, ren-
tra dans Rome à la ſuite de ſes Tri-
buns & des Députez du Senat, ce
qui fit un plan nouveau de gouver-
nement l'an de Rome 261.

Les Tribuns n'avoient que le
droit de s'oppoſer à ce qu'on vou-
droit faire pour opprimer les parti-
culiers du peuple: mais peu après
ils tendirent à affoiblir l'autorité
même du Senat. Ils firent dans cet-
te vuë créer deux officiers ſubalter-
nes dits *Ediles*, qui prirent ſur les
Conſuls l'inſpection des Edifices
publics & d'autres emplois ſembla-
bles. Le Tribun Icilius rendit d'ail-
leurs le Senat odieux dans une fami-
ne, dont il lui attribuoit la cauſe:

le Senat envoya en Sicile chercher du blé & en ſoulagea le peuple, ſans que les Tribuns s'abſtinſſent de leurs invectives; de ſorte que le Senat voulant traiter avec le peuple par l'organe des Conſuls, les Tribuns prétendirent les interrompre & avoir droit de parler par tout où il s'agiroit des interêts du Peuple; ce qu'ils firent paſſer en loi.

Cependant le Sénateur Coriolan trouva que le Senat pouſſoit trop loin ſa condeſcendance. Ce Romain eſt peint ici par des traits bien marquez; *ami généreux, implacable ennemi; trop fier pour un Républicain; content de la droiture de ſes intentions, il alloit au bien ſans ménagement.* Il avoit voulu être Conſul: le peuple s'y étoit oppoſé; on lui fit un crime du grand nombre de ſes amis; les Tribuns oſérent ordonner qu'il fût mis en priſon, ce qui fit un mouvement violent où l'on en vint juſqu'aux coups entre les deux ordres; les choſes s'adouciſſoient par le ſoin des Conſuls, quand la hauteur de Coriolan les aigrit au point que le Tribun Sicinius, ſans recueïllir même les ſuf-

frages de l'aſſemblée, & ſeulement avec celui de ſes Collégues, prononça ſentence de mort contre Coriolan; ordonant qu'il fut précipité de la Roche Tarpéïenne; ſupplice des criminels d'Etat. Les Ediles voulant ſe ſaiſir de ſa perſonne, les Patriciens accoururent à ſon ſecours. A la fin pour ménager le droit du peuple & celui du Senat, il fut déclaré par un *Senatus Conſulte*; que le jugement de la perſonne de Coriolan ſeroit renvoyé au peuple par le Senat: ce fut ſur les remontrances du Conſulaire *Valerius* vénérable vieillard & véritable Republicain qu'on prit ce parti; auſſi parlant pour la liberté, avoit-il inſiſté qu'elle ſeroit plus en ſûreté entre les mains du peuple, qui ne demande qu'à n'être pas opprimé, que dans celles des Nobles, qui tous ont une violente paſſion de dominer.

Coriolan comparut devant le peuple, mais à condition que l'accuſation ne tomberoit point ſur l'avis qu'il avoit donné dans le Senat de réduire le peuple, en lui diſtribuant

peu de blé & en ſupprimant le pou-
voir des Tribuns ; c'eſt ce qui ani
moit particuliérement ceux ci , qu
l'accuſerent en général de tyrannie
Après de grandes diſcuſſions , Co
riolan fut condamné par le peuple à
l'exil, au regret des plus zelez &
des plus judicieux du Senat ; pou
lui, il ſortit de la ville accompagn
de quelques Patriciens *ſans leur dir
un ſeul mot , ni de plainte pour le paſſé
ni de priere pour l'avenir.*

Cet endroit de Coriolan eſt l
plus propre à connoître le caracter
de l'ouvrage de l'Auteur; tout y eſ
amené & expoſé dans ſon jour, ave
tout l'art d'un Hiſtorien qui écri
pour plaire; les particularitez de
faits, des loix, des interêts y ſon
miſes en œuvre, & ſur tout la beau-
té des harangues qui étoient ſi for
du goût des Romains, & plus en-
core au goût des Ecrivains Grecs
tel que Denis d'Halicarnaſſe d'aprè
lequel M. l'Abbé de Vertot ſembl
avoir principalement travaillé le
ſiennes. Ces harangues ſi belles, mais
un peu diffuſes paroiſſent moins
dans nos Hiſtoriens modernes, peut-

tre par le peu de genie de nos Histo-
iens, peut-être aussi par une reflé-
xion assez naturelle : un discours fait
à Rome dans la Tribune à un peu-
ple qui montoit quelquefois jus-
qu'au nombre de cent mille person-
nes, de combien d'entre eux pou-
voit-il être entendu ? au plus de trois
ou quatre mille ; c'étoit pourtant la
dessus que les cent mille opinoient
définitivement de la vie & du sort
des particuliers, du salut ou de la
ruine de l'Etat. D'ailleurs à regar-
der les choses un peu de près, la sa-
gesse du gouvernement du Peuple
Romain, dont on a quelquefois
une si haute idée, pourroit bien se
metamorphoser en une conduite
aussi bizarre que tumultueuse.

Elle parut telle en effet après la
retraite de Coriolan chez les Volf-
ques : il y excita le feu de la guerre
contre Rome, & lui même à leur
tête il en vint faire le siege. Alors
les Senateurs & le peuple éperdus
chacun de leur côté, n'eurent pour
ressources d'abord que des repro-
ches mutuels ; puis de vaines dépu-
tations à celui qu'ils avoient outra-

gé. Coriolan ſans colére apparente mais auſſi ſans pitié, ne ſe laiſſa point toucher; excepté à la fin par les larmes de ſa mere Vecturia, qui lui fut envoyée avec ſa ſœur, avec l'autorité du Senat. Les diſcours de cette Romaine pleins d'une éloquence touchante fléchirent enfin ce cœur d'ailleurs infléxible. Il fit lui-même conſentir les Volſques à ne pas pouſſer le ſiége de Rome; mais de retour à Antium capitale du païs des Volſques, ſa conduite re- devenuë ſuſpecte aux habitans, il fut mis à mort dans une emeute, ſans que la nouvelle en excitât à Rome ni joie, ni douleur.

Peu de tems après, Caſſius Conſul fut regardé comme un autre Coriolan, mais par d'autres endroits; car affectant l'équité & le parti du peuple, il propoſa de partager en portions égales entre tous les citoyens toutes les terres conquiſes, après qu'on en auroit fait le dénombrement; c'eſt ce qui s'appella la *Loi Agraria.* Il fut par-là ſoupçonné de vouloir parvenir à la Royauté, voulant d'ailleurs s'atta-

cher les Herniques & les Latins, parce qu'il proposoit de leur donner part au partage des terres : il fut condamné à mourir & fut en effet précipité de la roche Tarpéïenne.

Cependant le Senat avoit autorisé les deux Consuls désignez à nommer des Commissaires pour travailler au partage ; les deux Consuls en exercice s'y étant opposez, furent, après leur Consulat, appellez en Justice ; le premier condamné à une amande, s'enferma dans sa maison où il se laissa mourir de faim. L'affaire du *partage* excitoit de tems à autre de nouveaux mouvemens par le moyen des Tribuns, qui trouvoient reciproquement de nouvelles oppositions du côté du Senat & des Consuls ; en sorte que se prévalant du *Senatus Consulte* qui avoit été porté à ce sujet, les Consuls repondirent qu'un *Senatus-Consulte* (à la difference d'une loi qui de soi est perpétuelle) n'avoit de force que durant la Magistrature de celui à qui l'on en avoit renvoyé l'éxécution.

L'avanture d'un Plébéïen nom-

mé *Volero* montre à quelle mobilité étoit ſujet le gouvernement : ayant été foüetté, puis condamné à mort pour avoir refuſé d'obéïr au Conſul, il en appelle au peuple, & demande le Tribunat ; l'ayant obtenu, il propoſe une loi pour créer les Tribuns indépendamment d'un Senatus-Conſulte, & que l'élection s'en fît par Tribus, où l'on prendroit les voix par tête comme dans les Curies, & où ceux de la campagne ſeroient admis. Volero, malgré les plus vives oppoſitions du Senat, & ſur tout du Senateur Appius, vint à bout de faire paſſer la loi, après quoi les Tribuns revinrent à redemander le partage des terres, mais ſans pouvoir l'obtenir.

Ils ne perdirent pas de vuë leur projet ; ils s'y portérent même d'une maniére ſi outrée qu'ils conçurent le deſſein de faire perir tous ceux des Senateurs & des Patriciens qui leur étoient odieux, les accuſant d'une conſpiration devant le Senat même ; le Conſul Claudius fit voir que leur demande étoit ſans fondement ; mais il n'en demeure

rent que plus irritez; de ſorte qu'un Sabin nommé Herdonius, aïant tramé une conſpiration véritable, & s'étant deja emparé du Capitole, comme on voulut armer le peuple contre lui, les Tribuns, au lieu de donner le prompt ſecours qui étoït neceſſaire pour le ſalut de la patrie, ſe prévalurent des circonſtances pour exiger ce qu'ils avoient propoſé auparavant, ſçavoir qu'on *établit du conſentement du peuple un corps de loix pour ſervir de régle dans l'adminiſtration de la juſtice.* On leur fit eſperer de condeſcendre à ce que le peuple deſiroit, après quoi on attaqua Herdonius aſſès vivement pour l'obliger à ſe tuer lui-même.

Les Tribuns & le peuple inſiſtant ſur leurs premiers projets, le Senat n'eut d'autre reſſource que le choix d'un Conſul d'une vertu & d'un merite au deſſus de tout. Ce fut *Quintius Cincinnatus*, retiré de Rome depuis que ſon fils Cégon en avoit été banni: Quintius ſongeoit ſi peu aux honneurs, qu'il étoit actuellement occupé au travail de la charuë dans ſes terres, quand les Deputez qui

lui apprirent, qu'il étoit élevé au Consulat ; & il délibera même s'il l'accepteroit ; l'amour de la patrie l'y ayant enfin déterminé, le respect qu'on avoit pour lui, & la fermeté qu'il montra à propos, réprimerent la hardiesse du peuple. Cependant ayant refusé un second Consulat pour retourner chez lui, il en fût rappellé en qualité de Dictateur pour aller délivrer le Consul *Minutius* que les Eques tenoient enfermé avec son armée. On trouva encore Quintius cultivant ses terres de ses propres mains ; cette vie pauvre ne fit qu'augmenter son autorité ; il en eut assez pour faire fermer les boutiques, & ordonner à tous les habitans de se trouver dans le champ de Mars, chacun avec 12. pieucs & des vivres pour 5 jours. Il marcha à leur tête & remporta une victoire si éclatante, qu'il réduisit les ennemis à se rendre aux conditions qu'il lui plut ; les Eques nuds & desarmez passerent sous le *portique* : c'étoit une sorte de punition militaire très-ignominieuse ; il rentra triomphant dans Rome ; & avant les six mois

il abdiqua la Dictature, ce qui redoubla l'estime & l'affection des Citoyens qui en sa consideration rappellérent alors son fils d'exil.

Les Tribuns, & entre autres *Virginius* renouvellant leur instance sur leurs prétentions, furent réduits à s'en relâcher par l'habileté de Quintius, qui opina d'ailleurs à leur accorder une demande plus moderée; sçavoir qu'au lieu de cinq Tribuns qu'avoit le peuple, il y en eut dix desormais. Le Collége des Tribuns devenu plus nombreux, vint encore à bout, malgré la répugnance du Senat, de se faire ceder pour le peuple le *Mont Aventin*; & le credit du peuple s'accrut jusqu'à oser refuser les honneurs du triomphe à deux Consuls victorieux, sçavoir *Romilius* & *Veturius*, & même il les condamna à une amande pour s'être opposez à la loi Agraria.

L'étenduë de nos extraits ne nous permettant pas de passer ici aux derniers volumes de M. l'Abbé de Vertot, nous finirons en disant un mot de l'Epitre Dédicatoire à Monseigneur le Duc de Noailles. On y

marque ſimplement què parmi les grands hommes de la Republique Romaine, peu ont été auſſi diſtinguez dans les Armes & dans les Lettres que le ſecond Scipion : l'Auteur en rapporte enſuite le portrait traduit de Velleïus Paterculus; ſur quoi il ajoute qu'*on n'aura pas beaucoup de peine à faire l'application d'un ancien Capitaine à un Capitaine moderne ; ils ſe reſſemblent trop*, ajoute-t-on, *& trop peu de gens leur reſſemblent.* Le tour & le paraléle ſont d'un gout neuf.

ARTICLE XL.

USUARDI SAN-GERMAnenſis Monachi Martyrologium ſincerum, &c. *Le vrai Martyrologe d'Uſuard, Moine de S. Germain, imprimé ſur l'original méme d'Uſuard, qui ſe garde & ſe conſerve dans l'Abbaïe de S. Germain, & défendu contre les Obſervations du* R. P. *Du Sollier de la Compagnie de Jeſus. Par* D *** *Prêtre & Moine Bénedictin de la Congregation de S. Maur.* A Paris, chez Pierre François Giſ-

May 1719.

ſart, ruë S. Jacques, à l'image de Sainte Theréſe, 1718. *in* 4°. *pages* 41. pour la Préface, & 231. pour le Martyrologe.

LEs Reverends Peres Bénedictins conſervent dans la Bibliotheque de S. Germain des prez un Martyrologe, qu'on eſtime être l'original même d'Uſuard, être *autographe*, & avoir été écrit de ſa main. Cependant le P. Du Sollier dans ſon édition d'Uſuard, dont on a parlé en ces Memoires au mois de Décembre 1714. n'a pas paru entiérement perſuadé de cette opinion commune, & il a propoſé ſes doutes, prêt à y renoncer, dès que quelqu'un de la ſçavante Congrégation de S. Maur lui donneroit de nouveaux éclairciſſemens, en faiſant imprimer le manuſcrit dont il eſt queſtion : car c'eſt ainſi qu'il s'exprime.

Mais afin de mettre les Lecteurs au fait, il faut en peu de mots reprendre les choſes de plus haut. Le P. Sirmond, à la priére de Bollandus, qui avoit deſſein de faire une

édition d'Usuard, fit copier le manuscrit de l'Abbaïe de S. Germain autant exactement qu'il étoit possible, & la copie fut encore revûë par le P. de Cortas Jésuite en 1631. Comme le P. Du Sollier eut repris le dessein de l'édition d'Usuard, & qu'il considera que selon cette copie qu'il avoit devant les yeux, l'exemplaire étoit chargé de ratures, d'additions, de retranchemens, de transpositions, il pria le P. Etienne Chamillard de l'examiner; & enfin il s'adressa à M. Chastelain son ami, c'est-à-dire, à l'homme le plus capable, & le plus intelligent qui fût en ce genre d'érudition, qui lui marqua jusqu'aux moindres traits. Il auroit bien souhaitté de s'instruire par ses yeux, & d'examiner lui-même l'exemplaire; mais les Peres Bénedictins ne jugerent pas à propos de le lui envoyer, craignant de risquer un tel thrésor aux dangers d'un voyage.

D'autre part, le P. Du Sollier étoit bien fourni d'autres manuscrits: il en avoit dix-sept entiers, des extraits de plus de trente differens,

ſans compter dix-huit extraits, faits par le Pere Chifflet, & pluſieurs autres, avec toutes les éditions précedentes. Le plus eſtimable de ſes manuſcrits a été autrefois de la Chartreuſe d'Herines près d'Anguien, appellée *Sanctæ Mariæ de Heremo* ou du Mont-Dieu; ce manuſcrit eſt d'une belle écriture de l'onziéme ſiécle; & à l'exception de peu d'additions pour quelques fêtes propres de la Province de Reims, il ſemble contenir le texte pur d'Uſuard: c'eſt le jugement que Molan en a fait: & le P. Du Sollier, après Bollandus, le croit préférable à celui de l'Abbaïe de S. Germain, pour ce qui concerne la ſincérité & la pureté du texte d'Uſuard, auquel néanmoins il cede en ancienneté. Un autre manuſcrit, qui a été autrefois à l'uſage de l'Egliſe Cathedrale de Tournay, bien qu'il ne ſoit que du treiziéme ſiécle, a paru au P. Du Sollier mériter quelque conſideration; il en a fait la diſcription, & celle de ſes autres manuſcrits.

Revenons à celui de S. Germain. Le P. Du Sollier n'oſe pas en confeſ-

ſer directement l'ancienneté, puiſqu'elle eſt atteſtée par le P. Mabillon, M. Chaſtelain, & d'autres Connoiſſeurs; mais il eſt étonné des fréquentes ratures & corrections qu'on y voit, & qui peuvent d'autant plus le rendre ſuſpect, qu'il ne ſemble pas qu'Uſuard ait eû le tems d'en faire en ſi grand nombre. Un Auteur à la verité fait des changemens ſur ſon original, mais c'eſt à meſure qu'il acquiert de nouvelles connoiſſances, & ſucceſſivement: Or Uſuard, ſelon le P. Mabillon, étoit mort au plus tard vers le commencement de l'an 877. & d'ailleurs il avoit preſenté ſon Martyrologe à l'Empereur Charle le Chauve, vraiſemblablement en 876, Charle n'ayant reçu la Couronne Imperiale à Rome qu'en 875; de ſorte que le tems eſt court.

De plus le P. Du Sollier voyoit des differences notables entre ce Martyrologe, & preſque tous les autres; il en marque près de quatre-vingt dans la Préface, & pluſieurs autres dans la ſuite de ſes obſervations. D'où il conclut que ſi celui,

là eſt original & *autographe*, comme on le prétend, il y a eû un autre *autographe*, ſur lequel le plus grand nombre des Martyrologes, & nommément ceux d'Herines & de Tournay ont été copiez ; ou que le manuſcrit eſtimé *autographe* ne l'eſt pas veritablement.

Le Défenſeur du manuſcrit marque une grande indignation de ce que le P. Du Sollier a ſeulement douté ; toutefois en lui tépondant, il promet de ne rien dire d'offençant, „ ſi ce n'eſt que ſon tempera„ ment acre, un amour trop chaud „ pour la verité, c'eſt-à dire, pour „ ſon ſentiment, ou l'injuſtice de la „ critique de ſon adverſaire, ou un „ manque de circonſpection, l'ob„ ligent à rendre injure pour injure. Il ſe connoît, & peut rendre témoignage de ce qu'il dit de lui ; il n'y a qu'à prouver l'injuſtice de la critique du P. Du Sollier, qui s'étant toûjours exprimé avec politeſſe & honnêteté, le diſpenſoit de rendre des injures, outre que S. Paul le défend, *Nulli malum pro malo reddentes.*

Il louë le P. du Sollier d'avoir mis en évidence, des points de Doctrine, ſur leſquels les plus ſçavans hommes avoient été dans l'erreur, les Henſchenius, les Papebrocs, Valois, du Sauſſaye, Fronton, Florentin, touchant les Martyrologes de Bede, de Florus, le Martyrologe Romain, celui d'Adon ; d'avoir dans ſes additions ſur chaque jour fait quantité de découvertes heureuſes ; mais il l'accuſe de s'être trompé dans le choix des piéces pour donner le vrai texte d'Uſuard.

Enſuite il ſoutient que le manuſcrit en queſtion eſt le propre original d'Uſuard. Ses preuves ſont, 1°. Que l'écriture eſt conſtamment du neuviéme ſiécle. 2°. Qu'il a été écrit avant l'an 877. puiſque le Nécrologe qui y eſt joint, ne marque pas la mort de Charle le Chauve. 3°. Qu'il a été preſenté à Charle le Chauve étant encore Roi, & avant que d'être Empereur, *Domino Regum piiſſimo*, comme portent les manuſcrits de l'Abbaïe de S. Germain, de la Bibliothéque du Roi, pluſieurs autres, & même celui de Tournay. 4°. Qu'il a été écrit dans l'Abbaïe de S. Ger-

nain, puiſque les ſolemnitez pro-
pres de cette Abbaïe y ſont mar-
quées. 5°. Qu'il y a été en uſage,
au moins pendant trois ſiécles, puiſ-
que les ſolemnitez qui y ont été in-
troduites depuis Uſuard, ſont ajou-
tées en marge. 6°. Que depuis ce
tems là l'Abbaïe n'a point ſouffert
d'incendie, & n'a point été pillée.
7°. La bonne foi des Bénedictins eſt
hors de toute atteinte, & de tout
ſoupçon.

On ne ſçait pas, ſi toutes ces preu-
ves paroîtront convaincantes au P.
du Sollier; mais elles ne font rien
contre ſa propoſition disjonctive:
*Si ce manuſcrit eſt original & autogra-
phe, il y a eu un autre original, ou il
n'eſt pas original.* Qu'il ſoit donc ori-
ginal, comme ſon Défenſeur pré-
tend l'avoir prouvé, & à quoi ſon
Adverſaire ne s'oppoſe pas directe-
ment & abſolument: a-t-il auſſi
prouvé qu'il n'y a pas eû un autre
original, qui a été le modéle de la
plûpart des Martyrologes ſuivans.
Ainſi la ſolution entiére de la queſ-
tion dépend des obſervations, qui
font la comparaiſon & qui marquent
les différences de ce manuſcrit d'a-

vec d'autres manuscrits. Au reste c'est une grande délicatesse, de s croire soupçonné de mauvaise fo par quiconque ose douter, qu'en tre toutes les piéces qu'on conserv en grand nombre, il n'en est pa une seule qui ne soit originale, o telle qu'on l'estime. Il semble qu mettre sa réputation à cette épreu ve; c'est trop l'exposer.

Quoiqu'il en soit, le Défenseu du manuscrit répond à l'objectio du P. du Sollier tirée des ratures & des changemens, qu'Usuard en e l'Auteur, & qu'il a eû le loisir d les faire; vû qu'étant retourné Paris dès l'an 863, & ayant present son Martyrologe au Roi Charle l Chauve sans qu'on puisse détermi ner précisément les tems, on peu lui accorder plusieurs années de vi pour le revoir, & le corriger.

Quant aux différences entre c Martyrologe & les autres, il ré pond qu'elles viennent, de ce qu les uns ont été copiez d'aprè l'exemplaire presenté au Roi Charl le Chauve, & les autres d'aprè l'exemplaire revû & corrigé: enso te que ce sont comme deux édition

vec des différences. Comme cette eponſe ne s'éloigne pas de ce que e P. du Sollier dit de deux origiaux, il ſemble, qu'en s'épargnant l'entrer dans une diſpute un peu vi- e, on auroit pû convenir d'autant plus aiſément, que d'une part le P. du Sollier ne s'attache pas à contredire l'autenticité du manuſcrit, & que de l'autre on lui auroit accordé que ſes manuſcrits repreſentent la premiére édition.

Quelle aſſûrance, pourſuit le nouvel Editeur d'Uſuard, peut avoir le P. du Sollier, que ſes manuſcrits ſont conformes au vrai original; lui qui ne l'a pas vû & qui ne ſçait pas même s'il exiſte? D'ailleurs ſes manuſcrits ne prouvent point par eux mêmes qu'ils ſont des copies fidéles. Il y en a un du dixiéme ſiécle dans la Bibliothéque du Roi, & qui autrefois a appartenu à l'Abbaïe de Montier-en-der dans l'Evêché de Chalons-ſur Marne: Or ce manuſcrit qui pour ſa plus grande antiquité merite plus de créance que ceux du P. du Sollier, bien qu'en quelques endroits il convien-

ne avec eux, différe aussi en d'autres. Mais puisque de l'aveu du P. Bénedictin le manuscrit de Montier-ender ne s'accorde pas toûjours avec celui de S. Germain, on ne voit pas que la cause de celui-ci en devienne meilleure.

Enfin il dit que celui de S. Germain étant le plus ancien de tous doit être regardé comme contenant le texte original d'Usuard; & il conclut sans façon que l'édition du P. du Sollier, manque de l'avoir suivi, tombe sans ressource, & n'est de nulle considération. Tant de points importans que ce Pere a éclaircis, tant d'heureuses découvertes qu'il a faites, les différences même du précieux manuscrit qu'il a soigneusement marquées ne meritent aucune grace.

Comme on a dit que la décision de cette grande affaire dépend des observations, il est à propos d'en rapporter au moins une.

Le 9[e] jour de Janvier, les dernieres annonces sont ainsi exprimées dans l'édition du P. du Sollier. *In Mauritania Cæsariensi, Sanctæ Mar-*

anæ Virginis. Apud Smirnam, Sanctorum Vitalis, Revocati, & Fortunati. ans la nouvelle édition, ſuivant e manuſcrit de S. Germain. *In Africa, Sanctorum Revoluti & Firmini um tribus aliis.*

Sur quoi le P. du Sollier s'explique en ces tèrmes. „ Ce qui fait ici la difficulté, eſt cette difference du manuſcrit de S. Germain des prez comparé avec tous les autres, & avec toutes les éditions. M. Chaſtelain qui l'a examiné, a remarqué, que le feuillet de ce prétendu autographe a été arraché, & puis remplacé par un autre qui eſt auſſi d'une ancienne écriture: il penſe que le changement d'*annonce* en ce feüillet ſubſtitué a peut-être été fait du vivant d'Uſuard. Je ne comprend pas qu'il le perſuade jamais à perſonne, vû l'oppoſition evidente des meilleurs exemplaires d'Uſuard.

Voici le Défenſeur du manuſcrit. J'avouë que c'eſt un autre feüillet, & je doute que ce ſoit une autre main, du moins c'eſt le même tour des lettres, & l'écriture eſt du mê-

„ me temps : peut-être Uſuard vou-
„ lant changer le feüillet, parce-
„ qu'il étoit trop chargé de ratures,
„ ne retrouva pas le même copiſte.
„ Je n'avance pas cela ſur une vaine
„ conjecture; car en tous les en-
„ droits où le manuſcrit de Montier-
„ en der ne s'accorde pas avec celui
„ de S Germain, je vois en celui-ci
„ une rature, ou s'il n'y a pas de ra-
„ ture, c'eſt une autre écriture. Ce
„ qui me paroît vraiſemblable &
„ ce qui arrive aſſez ſouvent aux
„ Auteurs, c'eſt qu'Uſuard, avant
„ que de dicter ſon Martyrologe,
„ y fit pluſieurs corrections, & qu'il
„ y en fit encore, après l'avoir dic-
„ té; en ſorte qu'un feüillet ne ſe
„ pouvant plus lire facilement à cau-
„ ſe du grand nombre des ratures,
„ il en inſéra un autre en ſa place.
„ Je conviens donc que les Saints
„ Vital, Revocat, & Fortunat
„ étoient dans le premier autogra-
„ phe; les Saints Révolut & Firmin
„ ont été mis dans le ſecond; & je
„ ne ſçai pas, d'où ils ſont pris.

La plus grande partie des obſervations ſuivantes, & preſque toutes,

ſont de la même maniere: d'une part on eſt choqué des ratures, & des variations; de l'autre on aſſûre qu'elles ſont de la même main que le texte: on objecte les différences du manuſcrit conteſté & des autres, & on a recours à deux éditions, ſçavoir, du Martyrologe premiérement preſenté à Charle le Chauve, & enſuite corrigé à loiſir. De ſorte que ce n'eſt pas ſans raiſon, que le Défenſeur témoigne aſſez ſouvent du chagrin d'être contraint de revenir continuellement aux mêmes réponſes.

Au reſte, tous les reproches ne tombent pas ſur le ſeul P. du Sollier; & M. Chaſtellain y a ſa part, pour lui avoir mandé qu'il voyoit & diſtinguoit une écriture différente en pluſieurs endroits du manuſcrit, où, ſelon le P. Bénedictin, c'eſt veritablement la même, ſinon que les lettres ſont plus preſſées pour s'accommoder à l'eſpace que laiſſoient les ratures.

On finira par quelques remarques. 1°. Il ſemble que M. Chaſtellain n'a apperçû dans le manuſcrit

de S. Germain qu'un ſeul feüille
ſubſtitué, cependant le nouvel Edi
teur en reconnoit ſix autres. Sur u
d'eux, il s'explique ainſi au 4^e^ jour d
Juin. „ Autant que je puis conjectu
„ rer des obſervations & de la Préfa
„ ce du P. du Sollier, ce ſçavan
„ Ecrivain n'a pas été averti qu'e
„ cet endroit, il y a un feüillet ar-
„ raché, & un autre ſubſtitué. C
„ qui a peut-être fait illuſion au
„ yeux de M. Chaſtelain, c'eſt qu
„ le parchemin eſt auſſi uſé, l'encre
„ auſſi effacée, les lettres à peu prè
„ formées de la même maniére ; en-
„ ſorte que ce ſemble être une mai
„ auſſi ancienne, & la même ſans
„ aucune difference. Mais nôtre ma-
„ nuſcrit ſe ſoutient par des ſecour
„ plus aſſûrez, que ceux de la diſſi-
„ mulation qui eſt ici d'autant moin
„ neceſſaire, que ce defaut eſt plu
„ favorable, que deſavantageux :
„ Car la beauté du manuſcrit & ſon
„ merite en éclattent davantage ; de
„ même que les ombres dans un ta-
„ bleau font mieux paroître les cou-
„ leurs. J'abandonne donc à la mer-
„ ci du P. du Sollier le manuſcrit

pour le 3^e jour de ce mois & les trois jours ſuivans.„ N'y a t-il point à craindre que le P. du Sollier ſe prévalant d'une ſi grande conformité & preſque imperceptible, il en abuſe pour d'autres endroits, & qu'il ne s'en tienne pas à la reſtriction qui lui eſt marquée?

Il en eſt de même de ce qu'obſerve le nouvel Editeur au 1. de Septembre. „Une main ancienne (ce ſont ſes paroles) a inſéré S. Gille en cet article; & elle eſt ſi ancienne, qu'il eſt difficile de la diſtinguer, *ut obſcurum ſit diſcrimen.* Toutefois le P. du Sollier n'a pas ignoré que c'eſt une autre main, & je l'avouë. Comment donc pour une cauſe ſi légére ôte-t il du nombre des manuſcrits purs & exacts celui de S. Germain des prez? Sans prevenir la reponſe du P. du Sollier, on peut croire naturellement qu'il la fondera ſur l'aveu même, qu'une main ancienne, & ſi ancienne, qu'il eſt difficile de la diſtinguer, s'eſt donné la liberté d'ajoûter. Or quelle aſſûrance trouver contre cette main ſi ancienne & ſi

ſemblable? 2°. Il y a quantité d
corrections dans ce manuſcrit, de
endroits raturez, c'eſt à dire, grat
tez, ſur leſquels eſt ajoûtée une an
nonce, autre que celle qui avoit ét
miſe la premiére. Si les autres ma
nuſcrits n'ont pas la correction &
la nouvelle annonce, ils ſont copiez
dit l'Editeur, d'après le Martyro
loge de la premiére édition, & te
qu'il fut preſenté à Charle le Chau
ve: s'ils ont la correction & la nou
velle annonce, c'eſt une preuve
convaincante, dit encore l'Editeur
qu'une telle correction étoit déj
faite, avant que le Martyrologe fû
preſenté à Charle le Chauve. O
qui l'auroit faite, cette correction
ſinon Uſuard lui-même? Comme
l'Editeur applique principalement
ſa regle au manuſcrit de Montier-en
der, qu'il ſemble regarder comme
une copie ſûre de l'exemplaire pre
ſenté à Charle le Chauve, on a crû
devoir conférer ſes citations avec
celui de S. Germain, & l'on a été
ſurpris de ne le voir jamais cité en
faveur de celui-ci contre ceux que
le P. du Sollier a préferez & ſuivis;

u'au contraire en cinq ou ſix en-
roits il convient avec eux, comme
u 10 de Mars, au 12 & 22 d'Avril,
u 16 & 25 d'Octobre; qu'en cer-
ains jours il eſt chargé d'additions
onſidérables & de quelques tranſ-
oſitions, & qu'en d'autres ce ſont
es retranchemens.

Après tant de variations, quel
arti prendre, ſinon d'attendre de
lus grands éclairciſſemens? Peut-
n auſſi s'aſſurer, que la même main
ui a premiérement écrit l'exem-
laire de S. Germain, ne l'a pas en-
uite corrigé ſur un autre, ou ſur
uelques autres; & que ce n'eſt
as de cette maniere qu'il leur eſt
levenu ſemblable? Outre qu'au 11
le Juillet le Défenſeur du manuſ-
crit avouë qu'une autre main y a
paſſé; & cet aveu peut faire ſoup-
çonner que ceux qui ont crû voir
ıne autre main en divers endroits,
ıe ſe ſont pas trompez.

3°. Au 20e jour de Juillet il dit,
ıpparemment ſur le témoignage du
nanuſcrit de Montier-en-der, ſans
ıéanmoins le nommer, que dans
'exemplaire preſenté à Charle le

Chauve, il y avoit : *Civitate Corduba Sancti Pauli Diaconi & Martyris. Ipso die, Sanctæ Margaritæ Virginis.* Comme il ne voit dans son manuscrit qu'une rature trop courte pour contenir ces deux annonces, il se reduit à penser qu'Usuard ne les avoit point marquées dans son original, & les avoit seulement dictées. Enfin, ajoûte-t-il, c'est un nœud insoluble, jusqu'à ce qu'on ait déterré de quelque bibliothéque le vrai exemplaire de Charle le Chauve.

4°. Au 21^e de Novembre le P. du Sollier dit, qu'il faut qu'en ce jour-là & les deux suivans, tout soit fort broüillé dans le manuscrit de Saint Germain. » J'ai examiné avec soin, » reprend le Défenseur, ses observations & ses remarques : & je n'ai » pû m'empécher de rire, quand le » 22^e je l'ai vû rendre temoignage » que ce manuscrit est pur parfaite- » ment *undecumque*. Cependant le P. du Sollier apporte la raison pourquoi il juge ainsi : c'est que d'une part M. Chastelain lui avoit mandé qu'il n'y a d'annonce au 22^e que de Ste. Cécile, & que les autres sont

ranſportées au jour précédent; d'autre part la copie faite par les ſoins du P. Sirmond, & confirmée par le témoignage du P. Chamillard marque l'annonce de S. Pragmace au 22^{e}. Après enfin s'être déterminé à ce ſecond parti, il a pû dire qu'il juge le manuſcrit exact.

5°. Enfin le nouvel Editeur éclatte contre les deux manuſcrits d'Herine & de Tournay, & on aime mieux rapporter ſes propres termes en Latin. *Jamdiu me contineo, quin dentem in duos illos codices figam; ſed nimium diu patiens fui.* „Le Lecteur „s'étonnera peut-être, continuë-t-il, „que j'entreprenne de décrier des „manuſcrits que je n'ai pas vûs, & „que je ne puis pas avoir vûs; mais „la cenſure du P. du Sollier a cela „de commode, que, ſoit de bonne „foi, ou par ſa négligence, il dé„truit lui même, ce qui fait ſa plus „grande confiance. Il ne faut point „d'autre preuve de l'eſtime que „meritent ſes manuſcrits, que de „voir comment il en uſe. Et enſuite l'Editeur compte trente jours de l'année, où le P. du Sollier abandon-

ne ſes deux manuſcrits, & prononce
qu'ils ne ſont pas purs ; outre qu'en
tant d'autres jours, qu'on ſe laſſe à
les compter, il rejette tantôt l'un tan
tôt l'autre. Ce n'eſt icy proprement
qu'une récapitulation de ce qui eſt
répandu dans chaque obſervation
Par exemple, au 10ᵉ. de Fevrier, &
au 20ᵉ. de Septembre, le P. du Sol-
lier préfére à ſes manuſcrits celui de
S. Germain, quoi qu'avec des ratu-
res; & le nouvel Editeur, en prenant
avantage, lui demande ; Pourquoy
cette préférence en ces endroits qui
pouvoient paroître ſuſpects, & non
pas dans tous tous les autres ?

ARTICLE XLI.

OBSERVATIONS CURIEUSES sur toutes les parties de la Physique, extraites & recueillies des meilleurs Memoires. A Paris 1719. chez Claude Jombert, ruë S. Jaques, André Cailleau, Quay des Augustins, Joseph Mongé, ruë St. Jaques, *In* 12°. *pages* 507. sans compter l'Avertissement, & la Table.

CEt ouvrage est un recueïl d'observations sur la Physique, d'un Auteur Anonyme àtirées des Memoires de l'Accademie des Sciences, des Transactions Philosophiques de Londres, des Nouvelles literaires de Hollande, des Actes des Sçavans de Lipsik, &c. Ouvrages, „ dit il, très-estimez du public, mais que peu de personnes lisent, parcequ'ils coûtent cher; & que les plus belles observations y sont necessairement mêlées avec d'autres matieres moins interessantes, ou qui passent la portée de la plûpart des lecteurs. C'est cette consideration,

“ ajoûte-t-il, qui lui a fait naître
” pensée de donner au public un r
„ cuëil des plus curieuses observa
„ tions, qu'il avoit d'abord tirées d
” ces Memoires pour son instructio
„ particuliere; & la fin qu'il s'est pr
„ posée, n'est pas seulement d'in
„ truire le Lecteur, mais encore d
„ lui fournir un amusement agréab
„ dans la lecture de tout ce que l
„ meilleurs livres contiennent d
” plus curieux sur la Physique. Po
„ suivre cette idée dans le choix qu
„ a fait des matieres, il s'est app
„ qué à ne rien mettre dans ce r
„ cuëil, qu'un lecteur mediocreme
„ instruit ne puisse entendre sans pe
„ ne, & lire avec plaisir; & po
„ cela il a retranché tout ce qui d
„ mande la connoissance de la Gé
„ metrie & de l'Algébre: en un m
„ il presente ce recuëil aux perso
„ nes à qui leurs occupations, ou le
„ goût particulier ne permet pas
„ sçavoir la Physique à fond, & c
„ sont cependant bien aises de ne
„ pas ignorer tout à-fait, & de s
„ voir du moins, pour ainsi dire,

» nouvelles de la republique des » ſciences.

Cet Ouvrage ne ſçauroit manquer le plaire par cet endroit à beaucoup le perſonnes, dans un temps où la Phyſique eſt fort à la mode, ſans qu'on en aime davantage le travail d'une étude ſerieuſe ; Car avec de ſembla-bles recuëils, on peut devenir Phy-ſicien à peu de frais, ou du moins on joüit du plaiſir que donne la Phy-ſique, ſans avoir eſſuyé ce que l'é-tude de cette ſcience a de penible & d'ingrat. Mais quoyque l'auteur ait eû plus en vûë de ſatisfaire les cu-rieux, que les ſçavans, ceux cy ne laiſſeront pas de trouver quelque utilité dans un ouvrage, qui leur pre-ſente, ſous le même point de vûë, reünies & liées enſemble, des obſer-vations qui étoient auparavant de-tachées & diſperſées dans differens volumes.

L'auteur n'a pas recuëilli ſans dou-te toutes les nouvelles decouvertes qu'on a faites dans la Phyſique, de-puis qu'elle a commencé à prendre une nouvelle face : il faudroit pour cela bien des volumes, & il y en a

qui sont si connuës de tout le monde, si communes dans les écoles, & rapportées par tant d'Auteurs, qu'il n'a pas cru devoir s'y attacher; mais il faut lui rendre la justice que toutes celles qu'il a recueïllies, meritoient de l'être, & que le choix des matieres repond parfaitement au titre de l'ouvrage. „ Cependant comme ce recueïl n'est gueres qu'une „ compilation, où il a même quelquefois emprunté l'expression, comme „ il le declare lui-même, il avertit „ le lecteur qu'il ne prétend point „ s'en faire honneur, & qu'il le laisse „ tout entier aux Auteurs dont il cite „ les noms, avec les découvertes.

Voilà le dessein de l'ouvrage tiré de l'avertissement qui est à la tête; mais dans l'impossibilité où l'on est de faire un extrait d'un livre qui contient tant de matieres differentes, on se contentera d'en exposer le plan, & de citer quelques observations tirées de quelques-unes des parties qui le composent.

L'ouvrage est divisé en six parties. La premiere, qui a pour titre, *Phisique Generale*, & qui fait presque la

moitié du livre, comprend plusieurs observations *sur le resson de l'air*, & *ses effets dans la poudre à canon, les armes à feu, le tonnerre, les tremblemens de terre, les ouragans*, &c. *Sur la lumiere, les couleurs, la vision, les meteores de la lumiere, les refractions, les phosphores*, &c. *Sur la chaleur, les vapeurs souterraines*, &c. *Sur la nature de l'eau; sur l'eau de la mer, sur le flux & reflux, sur l'origine des rivieres & des fontaines, sur les tuyaux capillaires, sur les filtrations des liqueurs, sur la pesanteur des corps dans les liquides*, &c. *Sur la figure de la terre, sur les inégalitez du mouvement des pendules*, &c.

La seconde partie regarde l'Astronomie, sur laquelle l'auteur ne donne que des observations qui sont à la portée de tout le monde : „ car il ne „ veut point entrer dans ces raisonnemens Astronomiques, qui supposent de profondes connoissances, „ & il se contente de rapporter ce „ qu'il a trouvé sur cette matiere de „ plus intelligible, & de plus agreable. Les observations sont *sur les systemes du monde, sur les satellites de Jupiter & de Saturne, sur les taches du*

Soleil, de Jupiter, de la Lune; ſur la paralaxe, ſur les étoiles fixes, ſur les cometes, ſur quelques éclipſes remarquables.

La Chymie fait la troiſiéme partie, où l'on trouve pluſieurs obſervations curieuſes *ſur la fermentation & la coagulation des liqueurs, ſur la diſſolution des metaux, ſur des vegetations artificielles*, &c.

La quatriéme partie, qui eſt ſur l'Anatomie, fournit un grand nombre d'obſervations, dont les principales ſont *ſur le cerveau, ſur le cœur, ſur le ſang, ſur les os, ſur la tranſpiration, ſur la nourriture, ſur les vers, ſur la pierre, ſur l'epilepſie, ſur la rage, ſur l'hydropiſie, ſur des remedes, des vieilleſſes, & des accouchemens extraordinaires*, &c.

La Botanique fait le ſujet de la cinquieme partie,& les obſervations roulent principalement, ſur *la generation, la direction, le ſuc nourricier, la tranſpiration, les tumeurs, & la culture des plantes; ſur les plantes paraſites; ſur les champignons, ſur l'arbre de café, ſur le blé*, &c. *ſur les plantes marines, ſur le Corail*, &c. *Sur la generation des*

pierres, que l'auteur eſt fort porté à mettre au rang des plantes.

Enfin la ſixiéme partie qui porte le titre d'Hiſtoire naturelle des Animaux, eſt un recueïl d'obſervations ſur pluſieurs eſpeces d'animaux comme *le caſtor*, *les poiſſons*, *les écreviſſes*, *les moules*, & ſur tout ſur *les inſectes*, tels que ſont *les pucerons*, *les fourmis*, *les formicales*, *les araignées*, *la tarentule*, *les limaçons*, *les abeilles*, &c.

On peut juger par cette Table abregée des matieres qui compôſent l'ouvrage, quil doit étre fort amuſant & fort agréable ; il feroit ſeulement à ſouhaiter que l'auteur ſe fût un peu plus étendu ſur certaines matieres ; car l'envie d'étre court l'a quelquefois rendu trop concis. Voicy quelques obſervations qui pourront donner quelque idée de la maniere dont il traite les differens ſujets.

Sur le reſſort de l'air dans les tremblemens de terre, le tonnerre, &c.

„ Il en eſt du reſſort de l'air dans „ les tremblemens de terre & le ton- „ nerre, comme dans les effets de la

» poudre à canon. Il faut regarder
» les matieres minerales qui s'enflam-
» ment dans la terre, ou dans l'air,
» comme une espece de poudre à ca-
» non, dont l'inflammation n'a d'au-
» tre effet que de mettre l'air en res-
» sort, & n'agir que par ce ressort.
» L'air par lui-même n'auroit jamais
» assez de ressort pour produire des
» effets si étranges; mais en suivant
» toûjours les principes que nous
» avons établis, les feux souterrains
» venant à augmenter le ressort natu-
» rel de l'air dans la terre, comme
» l'inflammation des exhalaisons qui
» font le tonnerre, l'augmente dans
» les nuës, on n'est plus surpris des
» effets qui en résultent.............
» On ne peut pas raisonnablement
» douter que la matiere de léclair &
» du tonnere ne soit un soûfre en-
» flammé & élancé avec beaucoup
» de rapidité; le soûfre est le plus in-
» flammable de tous les corps, & le
» tonnerre laisse toûjours apres lui
» une odeur de soûfre; il est encore
» vrai semblable que la matiere du
» tonnerre est souvent la même qui
» fait les tremblemens de terre, les

„ ouragans, & les feux ſouterrains :
„ mais pour prouver cette conjectu-
„ re par l'experience, voici ce que M.
„ Lemery a imaginé...... Il a entre-
„ pris de faire un Etna ou un Veſu-
„ ve en petit. Ayant enfoüi en terre
„ à un pied de profondeur, pendant
„ l'été, 50. livres d'un mélange de
„ parties égales de limaille de fer &
„ de ſoûfre pulveriſé, le tout réduit
„ en pâte avec de l'eau, au bout de
„ 8 ou 9 heures, la terre ſe gonfla &
„ s'entr'ouvrit en quelques endroits;
„ il en ſortit des vapeurs ſulfureuſes
„ & chaudes, & enſuite des flammes
„ qui élargirent les ouvertures, &
„ repandirent autour du lieu une
„ poudre jaune & noire. Il eſt bien
„ aiſé de concevoir qu'une plus
„ grande quantité de ce melange
„ de fer & de ſoûfre avec une plus
„ grande profondeur de terre, étoit
„ tout ce qui manquoit pour faire
„ un veritable mont Etna. Alors les
„ vapeurs ſulfureuſes cherchant à ſor-
„ tir auroient fait un tremblement
„ de terre plus ou moins violent, ſe-
„ lon leurs forces, & ſelon les obſta-
„ cles qu'elles auroient rencontrez

„ en leur chemin ; quand elles au-
„ roient trouvé, ou qu'elles se se-
„ roient fait une issuë, elles se se-
„ roient élancées avec une impetuo-
„ sité qui auroit causé un de ces ou-
„ ragans qui abattent les maisons,
„ déracinent les arbres, & sont si
„ dangereux, que les hommes même
„ ne seroient pas à l'abri de leur furie,
„ s'ils ne se jettoient promptement le
„ ventre & la bouche contre terre,
„ non seulement pour n'en étre point
„ enlevez, mais encore pour éviter
„ de respirer ce vent sulfureux &
„ chaud qui les suffoqueroit. Si elles
„ s'étoient échapées par un endroit
„ de la terre qui fût sous la mer, elles
„ y auroient élevé une de ces colon-
„ nes d'eau qui sont si redoutables
„ aux vaisseaux ou un de ces tourbil-
„ lons qui engloutissent les vaisseaux
„ sur la mer de la Chine, & qu'on nom-
„ me Typhons: ces Typhons ne sont
„ manifestement que des exhalaisons
„ sulfureuses qui sortent de la terre ;
„ car on observe qu'avant que ces
„ vents s'elevent, l'eau de la mer ne
„ manque jamais de boüillonner sen-
„ siblement, & l'air en est si rempli que

e ciel paroît couvert d'une espece
le croûte de couleur de cuivre, qui
ite la vuë du Soleil & des étoiles,
quoy qu'il n'y ait alors aucun nuage.
ge. Enfin si ses vapeurs étoient mon-
ées jusqu'aux nuës, elles y auroient
orté leur soûfre qui auroit pro-
luit le tonnerre. Le vent sulfureux
nflammé forme l'éclair en fen-
lant la nuë; & s'elançant avec une
rès grande rapidité, ce furieux
nouvement cause le bruit du ton-
ierre, que les reflexions qui se
ont de l'air contre la terre & les
iiages repetent & redoublent plu-
ieurs fois comme autant d'échos;
c il ne doit pas paroître étonnant
que le soûfre plongé dans l'eau des
iuës ne laisse pas de s'y enflam-
ner; naturellement les matieres
ulfureuses ne se mêlent point avec
'eau, & si elles sont fort exaltées,
lles y brûlent, témoin le feu Gre-
geois: Il est vrai cependant qu'il
y a toujours une partie de ce soû-
re qui s'éteint, & même avec un
grand bruit; d'un autre coté, la
artie qui brûle dans l'eau, fait ef-
ort pour s'en dégager, & pour s'é-

„ lever, & cet effort produit encor
„ un bruit violent, &c.

Sur la Lune & ses taches.

„ ....Une consequence na
„ turelle de tout ce que nous venon
„ de dire, c'est que la Lune n'e
„ point habitée ; car s'il n'y a poin
„ de mers, ni d'Atmosphere, ni va
„ peurs par consequent, ni pluïes,
„ n'y aura pas non plus de plantes
„ les hommes y seroient donc redui
„ à vivre de matiere subtile, & la Lu
„ ne sera un corps sec & aride, un
„ quement propre à nous réflech
„ la lumiere du Soleil pendant la nu
« & non à entretenir des habitan
» Mais ne pourroit-il pas y avoir un
„ espece d'hommes particuliere q
„ pût vivre, & s'entretenir sans c
„ secours? Je ne crois pas qu'on pui
„ se prouver que cela soit absolu
„ ment impossible ; mais cette ide
„ n'est qu'une pure imagination, q
„ n'est fondée sur aucune raison so
„ lide ; pourroit on même appell
„ des hommes une espece si differe
„ te de la nôtre? en un mot, il est d

montré qu'il ne peut y avoir dans
Lune, ny dans aucune autre planete, des hommes de même nature que nous, & rien ne prouve qu'il y en ait d'une autre nature. Apres celà qu'on donne carriére à son imagination, & qu'on se représente dans les planetes des habitans, des villes, & des peuples; qu'on leur donne des loix & des modes: ce seront là des idées agreables & amusantes, mais qui ne meriteront d'être comptées que parmi les fables de Lucien. Comme on pourroit douter avec plus de vraisemblance si la Lune n'a point quelque chaleur, c'est-à-dire, si les rayons du Soleil qu'elle nous renvoye n'en ont point, on a placé à l'Observatoire de Paris un très-bon Thermométre dans le foyer d'un grand miroir ardent, dans le tems que la Lune étoit pleine & claire; mais le Thermometre ne souffrit aucun changement. On a voulu aussi verifier un prejugé presque universel, qui est de croire que la quantité de moëlle dans les animaux, & de leur substance même,

„ comme dans les écreviſſes, aug-
„ mente où diminuë ſelon le cours
„ de la Lune; mais l'experience a de-
„ montré le contraire, & il faut at-
„ tribuer ces changemens unique-
„ ment à la nourriture, & au repos
„ de l'animal, ſelon qu'il en a pris
„ plus ou moins. C'eſt apparemment
„ la même choſe pour les plantes,
„ quel que ſoit l'entêtement des jar-
„ diniers ſur ce point.

Sur la rage.

„L'hydrophobie, ou l'averſion pour
„ l'eau qui accompagne la rage, eſt
„ une des plus étonnantes circonſtan-
„ ces qui puiſſent ſe joindre à une
„ maladie. Quel rapport entre le ve-
„ nin qui eſt entré dans le ſang par
„ la morſure d'un chien enragé, &
„ cette horreur pour les choſes liqui-
„ des, qui en rend la vuë inſuporta-
„ ble aux malades? Il eſt fort vraiſem-
„ blable que la nature de ce venin eſt
„ de diſſoudre la partie balſamique
„ du ſang, après quoy le corps ne ſe
„ nourrit plus, & les veines deſſe-
„ chées faute de nourriture, ſe reſ-

„ ſerent, & ne donnent plus un paſ-
» ſage aiſé au ſang qu'elles devroient
» recevoir des artéres. Ce ſang rete-
» nu dans les artéres trop long-tems,
» & en trop grande abondance, y eſt
„ ſans ceſſe battu, comprimé, & enfin
» ſi diſſous, qu'il ne ſe coagule pas
„ même après la mort à l'air froid,
„ d'un côté, le cerveau & les parties
» nerveuſes ſont peu humectées par
„ ce ſang, comme il paroît par la diſ-
„ ſection des cadavres, & n'ont preſ-
» que plus d'eſprits : de l'autre ces eſ-
„ prits s'envolent vers le cerveau en
„ foule, & avec une rapidité extra-
» ordinaire ; de là les convulſions &
„ la fureur. Le ſiege de l'ame eſt en
» feu, & comme les alimens ne paſ-
„ ſent plus qu'avec douleur, parce-
» que l'eſophage eſt auſſi enflammé,
» & ſurtout les alimens liquides qui
„ diſſolvent les ſels nuiſibles envelop-
» pés dans la ſalive, ou dans la bile,
„ ces malades doivent avoir une aver-
„ ſion extrême pour les alimens. On
» a auſſi obſervé que les hydropho-
» bes ne peuvent regarder un miroir
„ ni rien de tranſparent. C'eſt peut-
» être que ces objets qui naturelle-

ARTICLE XLII.

HISTORIÆ TUTELENSIS libri tres. Auctore Stephano Baluzio Tutelenſe. *L'Hiſtoire de Tulle en trois livres. Par Mr. Baluze.* A Paris, de l'Imprimerie Royale 1717. *in* 4°. *pages* ou *colonnes* 922.

S'Occuper de toutes les autres hiſtoires, s'appliquer à les rechercher, & à les faire connoître, & cependant négliger celle de ſa patrie; c'eſt une ingratitude envers elle, dit Juſtin, cité par M. Baluze; c'eſt manquer de lui rendre ce qu'elle a droit d'exiger pour la naiſſance, & pour l'éducation qu'elle nous a données. M. Baluze n'a pas voulu mourir chargé d'un tel reproche; & il a conſacré une partie de ſes derniers travaux littéraires à la gloire de Tulle ſa patrie, dont il ſera lui-même à jamais un grand ornement.

Dans le premier livre, qui eſt des antiquitez de Tulle, il dit que la ſituation de cette ville, au confluant des riviéres de Courreze & de

Solan, partie dans le fond & partie ſur le penchant d'une montagne, fait voir qu'elle doit ſes commencemens à des Moines, qui pour s'éloigner du monde & pour éloigner d'eux le monde, chercherent un lieu deſert & de difficile accès, qui pouvoit néanmoins leur fournir des vûës agréables, & dequoi ſubſiſter. Ils dédiérent leur Egliſe à S. Martin & à S. Michel, & elle fut dans la ſuite appellée communément l'Egliſe de S. Martin.

Comme il ne reſte à Tulle aucune memoire de ce premier établiſſement, qui fut abſolument détruit par les Normands en 846. M. Baluze commence au rétabliſſement du Monaſtere environ l'an 930. Ademar Vicomte des Echelles *Vicecomes Scalarum*, en poſſedoit les biens avec le titre d'Abbé Laïc, par une ſucceſſion, dit-il, en ſon teſtament, continuée depuis ſon triſayeul *a proavo patris mei*: il ne ſe contenta pas alors de les reſtituer, mais il en ajoûta encore beaucoup d'autres; & comme il n'avoit pas d'enfans légitimes, il y joignit auſſi ſa terre

des Echelles. Afin de remettre la discipline réguliére, il demanda des Moines de S. Savin en Poitou, & puis de Cluni. Or en remontant depuis Ademar à son trisayeul, on trouve le tems que Charle Martel disposa des Abbaïes en faveur des Seigneurs Laïcs; & dès-lors celle de Tulle étoit assez bonne pour exciter la cupidité. Puis donc que le bien ne s'acquiert qu'avec le tems, on peut conjecturer qu'elle fut fondée environ un siécle auparavant, c'est à dire, dans le septiéme siécle. Cette conjecture est fortifiée par une inscription sur la Châsse des Reliques de S. Chafre, que le P. Mabillon * rapporte, & qui marque que ce Saint a fondé les Monasteres de Mauzac, de Tulle, & celui qui retient son nom de S. Chafre, lequel certainement étoit florissant dès le septiéme siécle.

A l'occasion d'Ademar restaurateur de l'Abbaïe de Tulle, M. Baluze fait la généalogie de la Maison dont il étoit issu, & qui est celle des anciens Vicomtes de Turenne & de Comborn. Il remarque que ce titre

* *Annal. Benedict. T. IV. p. 852.*

de Vicomte étoit personnel, & non pas attaché à une terre. Ainsi Ademar est nommé Vicomte des Echelles, non pas à cause que sa Terre des Echelles étoit un Vicomté, mais parce qu'il en étoit le Seigneur, & qu'il étoit Vicomte. Il dit que la dignité de Vicomte ne commença à paroître dans ces quartiers d'Aquitaine qu'avec le Regne d'Eude; que selon Ademar de Chabannes, ce Roi étoit fils de Raymond Comte de Limoge; que ce fut en la même ville qu'il fut élevé sur le trône; & qu'il établit deux Vicomtes dans le Limosin, l'un dans le haut Limosin, & l'autre dans le bas. Ademar des Echelles étoit Vicomte du bas Limosin; & dans son testament il declare que pour une plus grande assûrance de la disposition qu'il fait de ses biens, il a requis le consentement du Comte Ebalus son Seigneur.

L'amour de la patrie influë sans doute dans la créance que donne en cet endroit M. Baluze au témoignage d'Ademar de Chabannes; car on sçait d'ailleurs qu'Eude étoit frere

de Robert qui se souleva contre Charle le Simple, & qu'ils étoient fils de Robert le Vaillant.

Il ne faut pas pourtant penser que le Monastere ne se soit pas relevé de ses ruïnes avant les riches donations qu'y fit le Vicomte Ademar; car une ancienne charte dattée de la 7e année du Regne d'Eude, c'est-à-dire, de 892. fait mention expresse du Monastere de Tulle; Gauzbert & sa femme Emenent dans une donation en 894 nomment Odolric Abbé du même Monastere; Odon en étoit Abbé en 900, Aimon en 924 & 930. comme on le voit par d'autres donations; de sorte qu'ils étoient deux Abbez, un Régulier, & un Laïc: ce qui sert à entendre les termes du testament du Vicomte Ademar, par lesquels il remet l'*ancienne Abbaïe*.

Comme alors l'Abbaïe de Tulle étoit soumise à celle de S. Savin, on peut juger qu'elle lui étoit redevable de son premier rétablissement, ce qui paroît d'autant plus vraisemblable, que l'Abbaïe de S. Savin fut la seule en ces quartiers, qui

 échappa

échappa aux ravages des Normans. Le Roi Raoul l'affranchit de cette ſujetion l'an 930 à la priere d'Ademar & à la ſollicitation du Comte Ebal. Peu après S. Odon, depuis Abbé de Cluni, en fut fait Abbé; & parcequ'il étoit chargé de la direction de pluſieurs Monaſteres, il y eut ſous lui un autre Abbé nommé Adace. Bien tôt l'Abbaïe de Tulle ſe mit en ſi bonne reputation par ſon exacte regularité, qu'on y avoit recours pour reformer les autres, & pour avoir de dignes Abbez: M. Baluze en cite pluſieurs exemples.

Comme les Normans avoient ceſſé d'inquiéter l'Aquitaine, & qu'ils continuoient de ravager les provinces de deçà la Loire, les Reliques de S. Lo Evêque de Coûtance & celles de S. Clair Evêque de Nantes furent premiérement tranſportées à Angers, & puis pour les mettre plus en ſûreté, à Tulle: ce fut environ l'an 878. ſelon le calcul de M. Baluze; qui ſoutient que le corps de S. Lo y eſt demeuré, & y eſt encore conſervé, & que la Collegiale de S. Lo à Angers n'eſt pas bien

fondée à prétendre de l'avoir. Vers le même tems & pour la même raiſon les Reliques de S. Uſard & de S. Baumade furent auſſi tranportées du Mans à Tulle.

Sur la fin de la ſeconde race de nos Rois, l'Etat étant tombé en une eſpece d'Anarchie, la force & la violence décidoient de la poſſeſſion des biens, & les grands Seigneurs envahiſſoient impunément celui des Egliſes & des Monaſteres qui étoit à leur bienſéance; en ſorte que les Moines contraints de ſe procurer de puiſſans protecteurs, auſquels on donna divers noms, de Paſteurs & d'Abbez Laïcs, de Défenſeurs, d'Avocats & d'Avoüez, achetoient cherement le ſecours qu'ils en eſperoient, & aux dépens de quelque terre conſiderable qu'ils leur abandonnoient. Ceux de Tulle, après la mort du Vicomte Ademar, offrirent à Donarel ſon fils bâtard, de le reconnoître pour Paſteur Laïc, en lui cédant le château de Moulſeau; & à ſon refus, ils s'addreſſerent à Bernard Vicomte de Turenne, à qui ſuccéderent Archambauld à la

jambe pourrie, Vicomte de Comborn, & Ramnulf de Cabridel Vicomte d'Aubuçon, qui avoient epousé les filles de Bernard, & qui se mirent en possession de Moulseau, comme d'un bien heréditaire.

M. Baluze s'étend sur le chapitre de ces pretendus Defenseurs ou Avouez des Monasteres, qui changerent bien tôt la protection qu'ils s'étoient engagez de donner en une inique & violente oppression. Il ajoûte la genealogie des Vicomtes de Limoge, celle des Vicomtes d'Aubuçon dans la Marche, & des Vicomtes de Vantadour.

Le second livre comprend la liste des Abbez de Tulle, & ce qui de leur temps est arrivé par rapport au Monastere, autant que le sçavant Auteur en a pû découvrir par ses diligentes recherches. Ce qui est le plus interessant pour le Limosin, sont des morceaux de genealogies des anciennes Maisons de la Province. Il releve en ce livre & dans le precedent, quantité de meprises de Justel, qui d'ailleurs étoit habile homme; & veritablement les me-

priſes ſont pardonnables en ce genre d'érudition, fondée ſur des Memoires ſouvent oppoſez, ou de peu de concert entre eux. En voici un exemple. Qui pouvoit mieux ſçavoir que Guillaume Evêque de Châlons ſur Saône, ſi Marguerite Reine de Navarre étoit ſa tante ou ſa grande-tante ? & pouvoit-i ignorer, vû la proximité des degrez, en quel degré il avoit l'honneur d'appartenir à une Reine? i dit qu'elle étoit ſa grande-tante & & ſœur de Rotrou Comte du Perch ſon grand-pere. Cependant Her man, Odalric Vital, une généalo gie manuſcrite des Comtes du Pe che & qui paroît être d'environ l'a 1225, s'accordent à dire que Ma guerite Reine de Navarre étoit fil d'une ſœur de Rotroù, & par co ſequent tante de Guillaume Evêq de Châlons, M. Baluze, p. 152. pre ce dernier parti,

Guillaume de *Carbonarias*, d'u Maiſon illuſtre & alliée à celles Vicomtes de Comborn & de Tur ne, étant Abbé de Tulle, ent prit en 1103. de rebâtir l'Egliſe

le Monaſtere. Ces edifices ſont amples & magnifiques, ſi ſolides, qu'ils ſubſiſtent encore dans le même état, & ſans ſe ſentir du grand nombre des années.

Arnauld de Saint Aſtere fut le dernier Abbé, & le premier Evêque de Tulle, l'Abbaïe ayant été érigée en Evêché l'an 1317. par le Pape Jean XXII Et le troiſiéme livre eſt employé à décrire la ſuite des Evêques avec les divers évenemens de leur tems. Comme les Limoſins furent en grand credit, tandis que les Papes firent leur ſejour à Avignon, c'eſt pour M. Baluze un bel endroit de nommer pluſieurs ſujets de ſon païs, honorez des premiéres Dignitez de l'Egliſe. Hugue Roger, frere de Clement VI. fut Evêque de Tulle avant que d'être Cardinal, & enſuite appellé le Cardinal de Tulle.

Le changement d'Abbé en Evêque, produiſit celui des Moines en Chanoines Séculiers; mais ce ne fut qu'en 1514. leur nombre fut fixé à douze avec autant de Prébendez, outre quatre Dignitez, ſçavoir, un

Doyen, un Prevôt, un Trésorier, un Chantre.

Les Cordeliers furent introduits à Tulle en 1491. & les Recollets prirent leur place en 1601. Les Feüillans s'y établirent en 1615; les Carmes Dechaussez en 1644. Les Religieuses de la Visitation, de Sainte Claire & les Ursulines y ont aussi des Monasteres.

Le Comté de Vantadour ayant été erigé en Duché par Henri III. en faveur de Gilbert de Levi l'an 1578. les habitans de Tulle y formerent opposition, dont ils se départirent, sous la condition que le Duc fonderoit en leur ville un College de Jesuites; condition néanmoins qui ne fut exécutée qu'en 1620. & l'Eglise fut achevée de bâtir seulement en 1701. Ils y possedent un précieux trésor, le corps de Gille le Blanc de la Baume de la Valiere, ancien Evêque de Nantes, qui y a été le premier enterré, Prelat d'une Religion & d'un zéle qui rendront à jamais sa memoire respectable; elle sera en particulier d'autant plus chere aux Jesuites, que non seule.

ment il les honora d'une bienveillance ſinguliére pendant toute ſa vie, mais que deux ans avant ſa mort, il s'aſſocia à leur Compagnie par les vœux de la même Compagnie qu'il fit avec la permiſſion de notre Saint Pere le Pape. Après avoir renoncé à ſon Evêché, il ne penſa pas à paſſer le reſte de ſes jours dans le repos, il ſe joignit à M. de Francheville Evêque de Perigueux pour travailler avec lui dans les Miſſions, dans les Retraites, & les autres exercices de charité & de zéle. M. de ſaint Aulaire animé du même eſprit, étoit avec eux, pour ainſi dire, en tiers de toutes ces ſaintes œuvres; il fut nommé à l'Evêché de Tulle l'an 1702, & l'ancien Evêque de Nantes ſe retira auprès de lui après la mort de M. de Francheville. C'eſt là qu'il termina ſa ſainte vie le 9^e de Juin 1709. âgé de quatre vingt douze ans, & environ ſix mois.

M. de Sainte Aulaire, aujourd'hui Evêque de Tulle, eſt d'une ancienne nobleſſe, portant le nom de Beaupoil, & originaire de Bretagne.

Yves de Beaupoil Seigneur de Noamalle dans le païs de Rennes continua d'avoir, pour Marguerite de Bretagne veuve de Charle de Blois & pour ses fils, le même attachement qu'il avoit eû pour ce Prince. Comme le Vicomté de Limoge fut cédé à Marguerite, ce fut aussi une occasion à Beaupoil de s'y transporter. Il eut deux fils, Guillaume & Jean: celui-ci par son mariage avec Claire de Talerand devint Seigneur de la Force dans le Perigord, & Julien fils de Guillaume acquit la terre de Sainte Aulaire. „ Nous avons, „ dit M. Baluze, un Evêque, com„ me nous pouvions le souhaiter, „ veritablement Chrétien, d'une „ piété sincére, le pere des pauvres, „ qui charme par sa douceur, par sa „ civilité & ses honnêtetez; sur tout „ très-attentif à tous les devoirs „ d'un Pasteur, & assidu en son Dio„ cèse.

Quant à l'Etat civil de Tulle. Le Roi Charle V. en l'année 1370. accorda à cette ville en considération de sa fidelité les mêmes priviléges qu'à celles de Cahors, & de Mon-

tauban, avec une exemption generale de tous impôts. En 1566. elle eut un Maire, & quatre Echevins, par conceſſion de Charle IX. En 1463. Louis XI. y établit un ſiége de Senéchauſſée pour le bas Limoſin; ce ne fut pas ſans de grandes oppoſitions de la ville de Brive, où ce ſiége avoit été auparavant: ces deux villes ſe le diſputerent à force d'offres & d'argent, & l'emporterent alternativement l'une ſur l'autre; enfin en 1554 le differend fut partagé, & la Senéchauſſée diviſée entre-elles.

M. Baluze n'oublie pas ſa famille. Il raconte ſur la memoire qui s'en eſt conſervée à Tulle, que Jean Baluze, Prêtre d'une vie exemplaire, diſant la Meſſe eut révelation de l'infortune qui attendoit François I. en Italie, s'il y paſſoit: Baluze fit auſſi-tôt un voyage à la Cour pour déclarer au Roi ce qu'il avoit appris du Ciel, & il ne pût parvenir à lui parler. Le Roi cependant le ſçut, mais trop tard, & après l'évenement; & à ſon retour d'Eſpagne il

demanda à voir ce bon Prêtre, qui alors étoit mort.

En 1585 Henri de la Tour, Vicomte de Turenne s'étant ſaiſi de Tulle malgré la brave réſiſtance des habitans, y mit un Commandant d'une avarice inſatiable, & d'une violence extrême, qui pour tirer une rançon de deux cens écus d'or, de Jean Baluze biſayeul de M. Baluze, & le ſeul des Echevins qui reſtoit dans la ville, les autres s'étant ſauvés par la fuite, le fit jetter dans un cachot, & l'y retint cinq jours; traitement d'autant plus indigne, qu'il fut fait à un vieillard de quatre vingt quatorze ans, & qu'il fut ſuivi d'une autre diſgrace; car le Vicomte de Turenne ayant rappellé la garniſon, elle exigea, avant que de ſortir, une groſſe ſomme, que Baluze fut contraint d'emprunter en ſon propre nom, & dont ſes Citoyens refuſerent dans la ſuite de l'indamniſer; de ſorte que ſa famille en demeura accablée & ruïnée.

M. Baluze fait encore l'éloge d'Antoine Baluze ſon couſin, dece-

dé à Paris l'an 1680. qui fut Gentil-homme servant de Loüis XIII. & qui ayant suivi en Pologne Marie de Gonzague, fut employé par le Roi Casimir en des négociations importantes. Jean Casimir Baluze, fils d'Antoine, eut l'honneur d'avoir pour parrain le Roi Casimir, dont ensuite il fut Page, & puis Gentil homme de sa Chambre : il passa en la même qualité au service du Roi Michel Koribut, qui le donna à la Reine Eleonore d'Autriche. Les changemens qui survinrent en Pologne, en firent aussi dans la fortune de Jean Casimir Baluze. Il avoit ordre de mander en France ce qu'il étoit important de sçavoir des affaires de ce païs-là ; il fut envoyé deux fois de la part de Loüis le Grand vers le Czar, & il assista au couronnement du Roi Stanislas.

Antoine Baluze avoit un frere nommé Etienne, qui eut part en la faveur du Roi Casimir, & fut Veneur de Pologne ; mais sa mauvaise santé l'obligea à revenir en France. Un autre frere d'Antoine, estima-

ble pour sa pieté & pour sa science fut Chanoine de Tulle.

Mais enfin M. Baluze est la grande gloire de sa famille: *Velut inter ignes luna minores*, comme il est celle de sa patrie.

Il a ajouté un long recuëil de piéces originales, dont une partie sert de preuves à son histoire, & les autres n'y ont aucun rapport.

On a differé à la fin de cet extrait un endroit remarquable du livre 1. ch. 1. „ Il y a eû autrefois, dit M. „ Baluze, une belle ville à quatre „ mille pas de Tulle, dans la pa- „ roisse de Nuve, & dans la cam- „ pagne de Tintiniac, on en voit „ encore des restes, & je les ai vûs „ dans ma jeunesse: le plus apparent „ est un amphithéâtre long de deux „ cens pas, & large de cent cinquan- „ te. On trouve en cet endroit-là „ plusieurs médailles des Empe- „ reurs Romains, & quelques-unes „ d'or; des urnes anciennes de pier- „ re, de terre cuite, de verre; des „ vases pour les Sacrifices, des tê- „ tes de marbres d'hommes & de „ femmes; une de ces têtes est cou-

„ronnée de laurier, & paroît être
„ celle d'un Empereur. On y a dé-
„ couvert des caneaux de terre d'un
„ aqueduc, & un puits d'une telle
„ profondeur, qu'on n'a pû encore
„ la meſurer. Cependant il n'eſt
„ fait nulle mention de cette ville,
„ ni dans les anciens Géographes,
„ ni dans les Hiſtoriens, ni dans les
„ Archives des Egliſes & des Mo-
„ naſteres. La place & les ruïnes de
„ l'amphithéâtre ſont nommées dans
„ le païs les arénes de Tintiniac,
„ & c'eſt auſſi le nom d'arénes qu'à
„ Niſme, & à Arles on donne aux
„ amphithéâtres qu'on y voit. On
„ peut conjecturer que cette ville
„ s'appelloit Tintiniac; ou c'eſt peut-
„ être celle que Ptolémée nomme
„ Reſtiac.

ARTICLE XLIII.

REPONSES AUX RAISONS qui ont obligé les Pretendus-Reformez à ſe ſeparer de l'Egliſe Catholique, & qui les empêchent maintenant d'y rentrer ou de s'y tenir. Ouvrage propre à detromper les Heretiques, & à confirmer les Catholiques dans leur foi. Par Mademoiſelle de B. . . A Paris, chez Guillaume Cavelier, à la fleur de lys 1718. avec Approbation & Privilege du Roy.

UN Livre de Controverſe fait par une fille eſt un Phénomene ſi nouveau dans le monde litteraire, que Mademoiſelle de B. . . a crû devoir s'autoriſer d'exemples celebres dans l'antiquité. Les Paules, les Euſtochies & les Marcelles, trois admirables Dames, qui, au rapport de S. Jerôme, furent très verſées dans la Science des Saintes Ecritures Anne & Debora dans l'Ancien Teſtament prophetiſerent; Proba femme d'un Conſul Romain, & d'un eſprit rare mit en vers Grecs & La-

ins les plus beaux endroits du Nou-
/eau & de l'Ancien Teſtament. S^{te}.
Hildegarde S^{te}.Catherine de Sienne,
Ste. Thereſe & d'autres ont traité &
developpé admirablement les myſ-
teres les plusprofonds de la Theolo-
gie myſtique.

Ce ſont là les illuſtres exemples
par leſquels Mademoiſelle de B...
uſtifie la hardieſſe de ſon entrepriſe:
mais la meillure Apologie de ſon
Sexe contre les prejugez vulgaires;
c'eſt ſon livre. Cependant elle eſt
bien éloignée, dit-elle, de ſe com-
parer à ces Dames incomparables
qui furent les prodiges de leur ſiecle.
Tout ce que ſa modeſtie luy per-
met de dire en ſa faveur, ou plûtôt
à la gloire de la divine miſericor-
de; „c'eſt qu'ayant compris dès ſa
„ plus tendre enfance la verité de cet
„ oracle du Fils de Dieu, *qu'une ſeule*
„ *choſe eſt neceßaire*, qui eſt de par-
„ venir au bonheur éternel; elle a
„ tâché de decouvrir les moyens qui
„ l'y pouvoient conduire: c'eſt ce
„ qui l'a engagée à la recherche de
„ cette divine Sageſſe que Salomon
„ préféra à toute la grandeur du mon-

„ de. Mais ayant connu qu'elle ne
„ pouvoit la trouver parmi les habi-
„ tans de Cédar, ainsi qu'elle s'ex-
„ prime, ni parmi ceux qui errent
„ dans les ombres de la mort & les
„ tenebres de l'heresie, où le mal-
„ heur de sa naissance l'avoit enga-
„ gée d'abord ; elle l'a cherchée chez
„ ce peuple fortuné qui habite sous
„ les pavillons de Jacob : & elle l'a
„ enfin heureusement trouvée. Mais
„ pour cela, dit-elle, il lui à coûté
„ bien des études & de soins, dont
„ sont dispensez ceux qui entrent en
„ possession de ce tresor, presque auf-
„ si-tôt qu'ils paroissent à la lumiere
„ du jour, & qui naissent dans la ve-
„ ritable Eglise par leur regenera-
„ tion spirituelle, vivant dans son
„ sein, & se nourrissant de sa doctri-
„ ne ; ceux-ci, ajoute-t-elle, n'ont
„ qu'à se reposer tranquillement dans
„ les bras de leur mere, s'abandon-
„ ner à sa conduite, & n'avoir d'au-
„ tres soins que celui de connoître
„ ses volontez & lui obéir : Il n'en
„ est pas de même de ceux à qui les
„ prejugez de la naissance, & l'ar-
„ tifice des ministres de l'erreur ont

„ rendu l'Eglise suspecte & odieuse;
„ Que de recherches, que de refle-
„ xions & de remarques ne faut-il
„ pas faire! Que de livres ne faut il
„ pas lire! Que de passages ne faut-il
„ pas verifier & confronter ensem-
„ ble pour découvrir la verité!

L'ouvrage de Mademoiselle de B... est un précis de tout ce que la Pretenduë Reforme oppose à l'Eglise, & de tout ce que l'Eglise, luy oppose à son tour. Elle espere que la veuë du Triomphe de l'Eglise Catholique sur l'heresie, produira des effets admirables, non seulement sur l'esprit des Calvinistes, mais même sur celui des Catholiques, qui apprenant à mieux connoître leur Religion, l'estimeront davantage, & beniront Dieu de les avoir fait naître dans le sein de la veritable Eglise.

Au reste sa méthode ou sa maniere de proceder est fort simple. Elle réduit à 3. points capitaux ce que la Religion Prétenduë Reformée objecte à l'Eglise Catholique, & sur quoi elle pretend justifier sa separation d'avec elle.

1^e^. Objection. L'Eglise qui se

qualifie de Catholique a inventé plusieurs nouveaux points de Doctrine.

2^e. Objection. Dans les articles qu'elle a innovez il y a beaucoup d'abus, & de danger de les croire.

3^e Objection. Les nouveautez aux-quelles cette Eglise s'est laissée aller ne sont point autorisées dans l'Ecriture.

Pour repondre à ces trois grandes objections qui font tout le sujet de la separation des Pretendus Reformez, & en même tems toute la division de cet ouvrage ; la sçavante fille ne pretend apporter que des preuves non suspectes. Elles seront toutes tirées des plus habiles docteurs d'entre les Reformez : comme de leurs Centuriateurs & de leurs Historiens: & elle ne rapportera même les sentimens des Peres des premiers siécles que dans les terme que les Ministres les plus accreditez les ont rapportez dans leurs ecrits, où ils conviennent qu'ils ont dit & crû ce qu'ils en rapportent.

On commence par Calvin Auteur & chef de la Prétenduë Refor-

me, lequel au livre 4^e^ de ſon Inſtitution chap. 2^e^. parle ainſi:

C'eſt une choſe noire & hors de conteſte que depuis l'âge des Apôtres juſqu'au temps des SS. Docteurs, il ne s'eſt fait aucun changement de Doctrine, ni à Rome, ni ailleurs.

Le même dans ſa réponſe au Cardinal Sadolet proteſte que *tout ſon effort n'eſt autre que de retablir cette ancienne face de l'Egliſe ancienne, qui étoit chez les Grecs du temps de S. Chriſoſtome & de S. Bazile; chez les Latins au ſiecle de S. Cyprien, de S. Ambroiſe & de S. Auguſtin, ainſi que leurs écrits le témoignent.*

Le Sieur Du Pleſſis parlant au nom de tous les Miniſtres de France enſeigne dans la Préface de ſon livre qui porte pour titre: *Myſtere d'Iniquité*; que l'Egliſe des premiers ſiécles étoit la vraie Egliſe de J. C. d'où il prend occaſion d'inſulter aux Catholiques. *Nôtre Egliſe*, dit il, *eſt cette Egliſe que jadis confondit Arius, Macedonius, Neſtorius, Eutiches*, &c. *Nôtres ſont les Conciles Univerſels de Nicée, de Conſtantinople, d'Epheſe, de Calcedoine & autres. Certes puiſque de*

fait nous les embraſſons très-étroitement, & l Egliſe univerſelle par conſequent chez eux repreſentée. Nous ne nous departons en rien de leur doctrine en tous ces 600 ans continuels depuis la Nativite de Nôtre Seigneur.

Dans l'article 6e. de leur Confeſſion de foy il eſt dit : *Nous rejettons toutes ſortes de ſectes & d'heréſies qui ont été rejettées par les ſaints Docteurs; comme S. Hylaire, S Athanaſe, S. Ambroiſe, S. Cyrille*, &c.

D'où Mlle de B... conclut qu'il ne s'agit donc, pour obliger les Proteſtants de ſe reunir à l'Egliſe qu'à leur prouver que l'Egliſe des premiers ſiecles croyoit tout ce que l'Egliſe Catholique croit aujourd'huy. C'eſt là ce qu'elle prouve invinciblement dans ſon ouvrage en traitant ſéparement chaque Dogme controverſé entre les Catholiques & les Proteſtans. Elle commence par celui de la preſence réelle du corps & du ſang de J C. dans l'Euchariſtie.

Le Miniſtre Aubertin dans la page 209. de ſon Euchariſtie, rapporte ces paroles de S. Cyrille de Jeruſalem qui vivoit dès le commence-

ment de l'Eglise. *qui est-ce*, dit il, *qui ayant oui ces paroles: Ceci est mon Corps, qui est-ce qui osera puis après en douter? & puisqu'il affirme & dit ceci est mon Sang, qui en doutera & dira que ce n'est pas son Sang?*

Le même S. Cyrille rapporté encore par Aubertin page 23. de son Euchariſtie parle ainsi: Avant la S^{te}. Invocation de l'Adorable Trinité, c'étoit un pain & un vin simple; *mais l'Invocation étant achevée, le pain est fait le Corps de J.C. & le vin son Sang.*

Le même Pere toujours traduit par Aubertin page 209. de son Euchariſtie ajoute; Jesus Christ étant aux Nôces de *Cana* en Galilée a changé l'eau en vin par sa seule volonté; n'est il point digne d'être cru, changeant le vin en son sang?

Voilà, dit la sçavante controversiste, la presence réelle prouvée bien clairement, aussi bien que la Transubstantiation par la comparaison du miracle des Nôces de Cana.

S. Justin en sa 2^{e}. Apologie traduite par Aubertin dans la page 62. de son Euchariſtie parle ainsi: Nous ne recevons pas ces choses comme pain

ou breuvage commun, mais ainſi comme nôtre Sauveur fait Chair & Sang pour nôtre Salut; ainſi avons-nous été enſeignez que cette viande conſacrée par la priere de la parole qui eſt de luy, à ſçavoir du Verbe qui eſt de Dieu; de laquelle par Tranſmutation en nôtre chair & nôtre ſang ſommes-nous nourris, eſt la Chair & le Sang de J.C. fait Chair. S. Auguſtin, que les Prétendus Reformez regardent comme le plus fidele de l'antiquité, traduit par Aubertin explique les paroles de l'inſtitution en S. Mathieu chap. 28. en ces termes qui ſe trouvent en ſon Commentaire ſur le Pſeaume 33. David étoit porté entre ſes mains, un homme peut être porté ès mains des autres, mais perſonne n'eſt porté entre ſes mains: comment cela peut-il étre entendu ſelon la lettre? Nous ne le trouvons point, mais en Chtiſt nous le trouvons; car Chriſt étoit porté entre ſes mains, quand recommandant ſon propre Corps il dit: *Cecy eſt mon Corps*; car il portoit ce corps-là en ſes mains.

S. Jerôme a tenu à peu près le mê-

ne langage que S. Auguſtin. Voici
ce qu'en rapporte le Miniſtre Bour-
goin en ſon Hiſtoire Eccleſiaſtique
. 14. chap, 11. Nous entendons que
e pain que le Seigneur rompit &
lonna à ſes Diſciples eſt le Corps du
Sauveur luy même, diſant : *Prenés
& mangés*, *Ceci eſt mon Corps*; & que
e Calice de celui duquel il leur dit
lerechef ; *Prenez, bûvez-en tous*,
ar Cecy eſt mon Sang. Si donc le pain
qui eſt deſcendu du Ciel eſt le
Corps du Seigneur, & le vin qu'il
lonna à ſes Diſciples, eſt ſon Sa
lu Nouveau Teſtament qui a été re-
pandu pour pluſieurs en remiſſion des
echez ; Moyſe ne nous a point don-
é le vray pain du Ciel ; mais le Sei-
neur J. C. eſt luy-même le feſ-
oyant & le feſtoyé, le mangeant &
e mangé.

C'eſt ainſi que Mlle. de B... prou-
e la realité du Corps & du Sang de
. C. dans l'Adorable Euchariſtie
ar des temoignages inconteſtables
irés des Saints Peres des quatre pre-
niers ſiécles de l'Egliſe, & toujours
apportez fidelement ſelon les tra-
uctions qu'en ont faites les plus ſça-

vants Ministres de la Prétenduë Re-
forme.

De l'Article de l'Eucharistie, &
du Sacrifice de la Messe, elle passe
celui de la Confession auriculai-
dont elle prouve l'usage établi dè
les premiers siecles de l'Eglise, de l'a
veu même des chefs des Reformez

Les Centuriateurs de Magde-
bourg, dit-elle, parlant de la Con-
fession dans leur Centurie 3^e^. chap
6. colonne 127. disent qu'on impo-
soit aux Penitens les satisfactions ac-
coutumées selon la mesure du crime
comme il paroît, disent-ils, par S
Cyprien, dans le Sermon 5^e^. sur ceu
qui sont tombez; & ils ajoutent qu
Tertullien en parle de même dan
son livre de la Penitence. Surquo
il est à remarquer que S. Cyprien
cité par ces Messieurs, vivoit au com-
mencement du 3^e^. siecle, & Tertu
lien au 2^e^. siecle; ce qui montre qu
la Confession n'est pas nouvelle, pu
qu'on la trouve établie dès le secon
siecle, & non pas dans l'onziéme com-
me quelques uns l'ont prétendu fau
sement. Les mêmes Centuriateu
parlant encore des anciens Peres a

 mêm

ême endroit, rapportent qu'ils don-
oient l'abſolution des pechez aux
enitens après qu'ils s'étoient con-
ſſez.
Les Jacobites furent condamnez
ar l'Egliſe pour avoir oſé dire, com-
e les nouveaux Reformateurs,
u'il ne falloit confeſſer ſes pechez
u'à Dieu ſeul, & qu'il n'eſt pas né-
ſſaire de les confeſſer en détail au
être. C'eſt ce que raconte Guidon
ans le traité des Jacobites, & Bul-
nger, & Jacques de Vitry. Il faut
oüer, dit l'editeur de Vitry dans
n Hiſtoire d'Orient, que Calvin
commis une lourde faute, lorſqu'il
etranché la Confeſſion à ſes Secta-
ırs, non ſeulement parcequ'il a été
rectement contre l'Inſtitution Di-
ne, qui donne le pouvoir aux Prê-
s de remettre les pechez confor-
ment à ces paroles de Jeſus-
riſt, qui dit à ſes Apôtres,
e tous les pechez qu'ils remet-
ient ſur la terre ſeroient remis
ns le Ciel; mais encore parce qu'il
r a ôté un des meilleurs moyens
ır la correction des mœurs & pour
r ſanctification, &c. Auſſi la ville

de Nuremberg le reconnut-elle bie
lorsqu'elle envoya demander à Char
les-Quint de retablir la Confession
voyant regner toutes sortes de de
sordres depuis que la Reformatio
l'avoit bannie.

Mademoiselle de B... continu
ainsi à traiter solidement chaqu
dogme qui nous sépare des Protes
tants ; comme ceux des Indulgence
du Purgatoire, & de la Priere pou
les Morts, de la liberté & des meri
tes, de l'invocation des Saints, de
Reliques, des Fêtes, du Carême
du Vœu de continence, & de l'éta
Religieux ; des sept Sacrements e
general & en particulier ; des cere
monies de l'Eglise, de la Commu
nion sous une seule espece, de la tra
dition, de la Primauté de S. Pierr
& de l'autorité du Pape, &c. C'e
à regret que nous ne faisons qu'in
diquer ces articles pour nous conte
nir dans les bornes d'un extrait.

L'Article du langage Latin seu
autorisé dans l'Eglise Romaine pou
la liturgie & l'Office divin meri
une attention particuliere. Ecouto
Mademoiselle de B... elle-même

ſes paroles ont plus de grace & plus de forrce que toutes celles qu'on pourroit lui prêter.

Je ne pretents pas, dit elle, vous prouver l'ancienneté de la langue Latine; on ſçait qu'elle regnoit dans le monde avec les Empereurs au tems de la venuë de Nôtre Seigneur qu'elle avoit cours dans tous les lieux où étoient repandus les premiers Fideles; que c'eſt en cette langue que les SS. Peres ont traduit l'Ecriture, & qu'ont été écrits les beaux ouvrages de pieté qui nous ſont reſtez des premiers ſiecles de l'Egliſe. Je ne pretents donc pas vous prouver ſon ancienneté qui eſt aſſes connuë, mais ſeulement vous deduire les juſtes raiſons que l'Egliſe a euës de la conſerver.

La premiere eſt qu'elle entretient l'union entre les Fideles, principalement avec Rome qui eſt le centre de l'unité Eccleſiaſtique. La ſeconde c'eſt la nobleſſe & la gravité de cette langue. Rien n'imprime plus de reſpect, que de voir tous les Enfans de l'Egliſe Romaine, de quelque nation qu'ils ſoient & en quel-

ques lieux qu'ils ſe trouvent, parler comme de veritables freres la belle langue que leur mere leur a appriſe, ſans qu'on puiſſe dire, voilà un Eſpagnol, voilà un Italien, voilà un Allemand, ou un François, mais ſeulement voilà des Catholiques. Rien ne rend l'Egliſe plus majeſtueuſe & plus venerable parmi les Payens.

La 3^e^. raiſon que l'Egliſe a euë de conſerver la langue Latine, c'eſt parce qu'étant ce qu'on appelle une langue morte, elle n'eſt plus ſujette à aucun changement, comme le ſont toutes les langues vivantes, & particulierement la Françoiſe, ce qui cauſeroit une altération perpetuelle à l'Ecriture Sainte & aux Offices divins & il faudroit continuellement reimprimer & en changer tous les termes qui ne ſeroient plus d'uſage, pour ne pas ſe rendre ridicules, comme on faiſoit au Prêche en chantant les Pſeaumes en vieux langage, dont la plûpart ne pouvoient ſe tenir de rire; comme lorſqu'un vieux Miniſtre avec ſa groſſe voix chantoit ces vers burleſques de Marot.

May 1719.

Et moy je ſuis un gros Butor ;

Et qu'une jeune Demoiſelle avec ſa petite voix lui repondoit.

Et moy je ſuis une Choüette.

Cela ne faiſoit-il pas un plaiſant accord ?

Il me ſemble, dit Mademoiſelle de B... que ces raiſons ſuffiſent pour juſtifier l'Egliſe ſur tout ce qu'on luy impôſe à cet égard. Et après tout à regarder les chôſes dans la bonne foy, ne ſçait-on pas qu'il eſt permis aux fideles d'uſer dans leurs prieres particulieres de qu'elle langue il leur plaît, & même dans l'Egliſe lorſqu'ils prient à voix baſſe, comme il paroît par toutes les heures des Catholiques, dont la plûpart ont d'un côté le Latin & de l'autre le François. Rien eſt-il plus raiſonnable que cela, & ne faut-il pas être plein d'une étrange prévention pour ne s'y pas rendre ?

C'eſt ainſi que la ſçavante & zelée controverſiſte, juſtifie l'Egliſe Catholique des prétenduës nouveautez qu'on luy objecte.

Elle passe ensuite à la 2 objection des Protestants, qui est que dans les articles controversés il y a beaucoup d'abus & de danger de les croire. On repond à cette 2. objection, & l'on montre que dans les points sur lesquels les Protestants ont fondé leur separation, il n'y a aucun abus; c'est ce qui fait la matiere de la 2. Partie de cet Ouvrage.

Mademoiselle de B... pour repondre à cette 2. objection soutient qu'il est absolument faux qu'il y ait ni abus ni danger dans aucune des choses que l'Eglise nous propose de croire; car pour cela il faudroit, dit-elle, que les choses contestées fussent d'elles-mêmes mauvaises, contraires aux articles de foy, opposées à la gloire de Dieu, & qu'elles éloignassent les Chrétins de la veritable pieté pour les porter à une vie molle & relachée, ce qui n'est assûrement pas; puisque l'Eglise dans toutes ses observances n'a dessein que de faire marcher ses enfans sur les traces des premiers Chrétiens & de les porter à la plus haute perfection, par la pratique non seu

lement des commandements de Dieu, mais encore de tous les conseils les plus parfaits qui soient dans l'Evangile ; qu'elle les exhorte à s'immoler tous vivans au Seigneur comme des victimes très pures, en luy sacrifiant les richesses par la pauvreté, leurs corps par la chasteté & par la penitence, & leur volonté par l'obeissance. C'est ce qui se pratique dans les Societez Religieuses, où l'on observe tout ce que l'Evangile a de plus parfait, où l'on prie sans cesse, où l'on jeune souvent, & où l'on apprend à mépriser la terre pour ne penser qu'au Ciel. Sont-ce là des abus? Voit-on rien de semblable dans la Religion de Calvin? Non sans doute. Car il n'a été donné qu'à la veritable Eglise de porter la perfection jusqu'à ce point là, ni même de la connoître. La chair & le sang n'entendent rien de si haut, & ne peuvent même comprendre que cela soit possible; car le Divin Epoux ne revele ses secrets qu'à son Epouse qui est l'Eglise.

L'habile Controversiste reprend encore icy tous les points contestés,

les uns après les autres, tels que sont la volonté sincere en Dieu de sauver tous les hommes ; sur quoi elle s'exprime d'une maniere très forte. Ouy, dit-elle, les veritables enfans de Dieu aimeroient mieux bruler tout vivans que d'attribuer au plus parfait, au plus juste, & au plus excellent de tous les Etres l'injustice & la cruauté la plus horrible, en croyant avec Calvin & ses Sectateurs qu'il n'a créé le plus grand nombre de ses créatures que pour les rendre éternellement malheureuses.

Sur l'article de l'Invocation des Saints & du culte qu'on rend à leurs images : Quel abus, dit-elle, y a-t-il en cela ? Les Images, avoüent les Protestants, n'ont rien de mauvais en elles-mêmes; mais il ne faut pas les honorer & se mettre à genoûx devant elles, parceque c'est commettre une espece d'idolatrie. Si cela est, répond Mademoiselle de B..., Dieu, s'il est permis de parler ainsi, est le premier auteur de cette prétenduë idolatrie, puisqu'il a voulu qu'on se prosternât devant

l'Arche où étoient les Cherubins, & qu'est ce qu'étoit que l'Arche à laquelle on rendoit les plus grands honneurs ? N'étoit-ce pas un Ouvrage inanimé, fait de la main des hommes ? Cependant quiconque s'écartoit tant soit peu du respect que Dieu vouloit qu'on luy portât étoit frapé de mort sur le champ.

Si de se mettre à genoux devant quelque chose, c'est luy rendre un honneur qui n'est dû qu'à Dieu ; ceux qui se mettent à genoux devant les Rois, sont donc des idolatres : c'est disent les Ministres, qu'en se prosternant devant les Rois on revere la Majesté Royale & l'autorité dont Dieu les a revétus, au lieu que dans les images on n'honore que de la peinture. Voilà ce qu'on debitoit avec asseûrance aux Prêches ; l'on osoit même soûtenir que le Concile de Trente l'enseignoit ainsi, & qu'il ordonnoit expressément d'adorer les images d'un culte de Latrie qui n'est dû qu'à Dieu. Cette fausseté avancée si hardiment

ſut un des motifs qui obligerent l'incomparable Vicomte de Turenne d'abandonner la Prétenduë Reforme. Il dit un jour au ſortir d'un Prêche de Mr. Morus, qui avoit accuſé l'Egliſe d'idolatrie au ſujet des Images: Il n'y a pas de bonne foy dans cette Religion; j'ay lû la 25e. Seſſion du Concile de Trente qui dit tout le contraire de ce qu'a Prêché Morus.

Voici précisément ce que dit le Saint Concile en la Seſſion 25. Il faut, dit il, avoir & retenir ſur tout dans les Egliſes l'Image de J. C. de la Sainte Vierge, & des autres Saints & leur rendre l'honneur & la veneration qui leur appartient; non pas que l'on croye qu'il y ait en elles aucune divinité, ou quelque vertu pour laquelle on les doive honorer; qu'il faille leur demander quelque choſe, ou qu'on doive fonder ſa confiance ſur les Images, comme faiſoient les payens qui mettoient leur eſperance dans les Idoles; mais parceque l'honneur qui ſe rend aux Images a relation aux Prototipes qu'elles repreſentent: de telle ſorte

que baiser les Images, s'incliner & se découvrir devant elles, n'est autre chose qu'adorer J. C. & reverer les Saints dont elles portent la ressemblance, il est aisé de reconnoître par tous les termes de ce Concile combien la Doctrine de l'Eglise est raisonable, & épurée de tout abus sur le culte des Images.

Mademoiselle de B... examine ainsi tous les articles controversés, & prouve invinciblement que tous les abus que les Ministres Protestants prétendent y trouver sont chimeriques, & qu'ils abusent eux mêmes visiblement de la credulité des peuples qu'ils gouvernent, pour leur inspirer de l'horreur & du mépris des plus Saintes pratiques de la Religion & de presque toutes les traditions Apostoliques. Elle suit la même méthode dans la 3e. partie de son ouvrage où elle repond à la 3e. objection des Prétendus Reformez en leur montrant que la Doctrine Catholique est très-conforme à l'Ecriture Sainte, par les temoignages même de l'Ecriture.

Avant que de rapporter les textes ſacrés de l'Ecriture ſur chacun des dogmes conteſtés, on remarque fort bien que quand il n'y auroit point d'Ecriture, on ne laiſſeroit pas d'être Chrétiens en faiſant ce que l'Egliſe ordonneroit & ce qu'elle auroit reçû par tradition des Apôtres: de même qu'on n'a pas laiſſé d'être Chrétiens, avant que l'Evangile fut écrit; car il eſt certain qu'il n'a été écrit que plus de vingt ans après la mort de Nôtre-Seigneur; & Nôtre Seigneur même n'a pas ordonné que l'Evangile fut écrit, mais qu'il fut prêché: ainſi la parole qui auroit paſſé de bouche en bouche depuis la prédication des Apôtres juſqu'à nous, qui eſt ce qu'on appelle Tradition, pourroit fort bien nous ſuffire pour regler nôtre foy, quand bien même cette parole n'auroit jamais été écrite dans aucun livre. Cependant Mademoiſelle de B... pour achever de lever tous les doutes de ſes freres Errans, veut leur faire voir que les paſſages de l'Ecriture ſont plus que ſuffiſans pour autoriſer la croyance de l'Egliſe ſur

:s points contestés. C'est ce qu'elle
xécute admirablement bien sur
hacun de ces articles en particu-
er, comme sont la Présence réelle
u Corps & du Sang de J. C. dans
. divine Eucharistie ; la Transubs-
intiation, le sacrifice de la Messe,
. Communion sous la seule espece
u pain ; les sept sacrements en ge-
ɜral & en particulier, la priere &
ivocation des Saints, les Reliques,
s images, le Purgatoire, les Indul-
ɜnces, le merite des bonnes œuvres,
possibilité des Commandemens
ɜ Dieu, la liberté de l'homme, la
'ace suffisante donnée à tous par
s merites de J. C. la volonté sin-
:re en Dieu de sauver tous les hom-
es, les mortifications corporelles,
s Societez Religieuses & les trois
eux de Religion, les Ceremonies
· l'Eglise ; enfin la Primauté de S.
erre & l'autorité du Pape. Mlle.
: B... montre par plusieurs passa-
·s clairs & évidents que tous ces
ɔgmes, & ces saintes pratiques de
Eglise Romaine sont très-bien fon-
·es dans l'Ecriture Sainte.
Elle s'étend particulierement sur

le dernier article de la Primauté d
S. Pierre & de l'autorité du Pape
parceque c'eſt un de ceux contr
qui les Prétendus Reformateurs ſ
ſont élevez avec plus d'audace &
d'emportemement. Voici comm
elle parle adreſſant la parole à tou
ceux qui compoſent les Egliſes Re
formées.

Saint Mathieu nommant les dou
ze Apôtres ch. 10. verſet 2^e. parl
ainſi : or les noms des douze Apôtre
ſont ceux-ci. Le premier eſt Simo
dit Pierre. S. Pierre n'étoit pas ce
pendant le premier ni pour l'âge
ni pour la vocation à l'Apoſtolat
puiſque S. André étoit ſon aîné & l
premier appellé. L'Evangile near
moins le nomme aprés S. Pierr
dans le même verſet, *& André ſo*
frere; donc S. Pierre étoit le pre
mier parmi les Apôtres, à cauſe d
l'autorité que nôtre Seigneur luy
donnée dans ſon Egliſe.

Saint Mathieu chap. 16. apré
avoir rapporté la Confeſſion qu
S. Pierre avoit faite de la Divinit
de J. C. dit au verſet 18. que nôtr
Seigneur luy répondit : Et moi je t

is que tu es Pierre,& que ſur cette
'ierre j'établiray mon Egliſe, & les
ortes de l'enfer ne prévaudront ja-
nais contre elle.
Voilà qui eſt poſitif & qui mon-
re que S. Pierre a été établi par J.
C. luy - même, pour être le fonde-
nent & le chef de ſon Egliſe. Si l'on
lit que l'Egliſe a été fondée ſur les
utres Apôtres auſſi bien que ſur S.
'ierre, on repondra que S. Pierre
omparé aux aûtres Apôtres eſt le
rincipal fondement; il eſt la pre-
niere pierre & le chef de toute l'E-
liſe: c'eſt pour cela que J. C. le
liſtingue de tous les Apôtres, en
uy adreſſant à luy ſeul ces paroles:
*Tu es Pierre, & ſur cette Pierre, j'édi-
ifierai mon Egliſe.*
Au verſet 19. du même chapitre
qu'on vient de citer, Nôtre Seigneur
lonne à S. Pierre les clefs du Royau-
ne des Cieux, qui eſt la marque de
'autorité qu'il veut qu'il ait dans
on Egliſe.
En S. Jean chap. 21. verſet 15.
& 16. il lui donne la conduite de
oute ſon Egliſe, & des agneaux &
les brebis: *Pais mes agneaux, pais*

mes brebis. Par les Brebis il entenc ceux qui engendrent les autres fi deles, qui ſont les Evêques comme l'interprete S. Bernard, dans ſes li vres de la *Conſideration.* Je ne ſçay dit Mademoiſelle de B. . . ce que S. Pierre a fait à Meſſieurs les Proteſ- tants, mais il ne ſont gueres de ſes amis. Voici comme ils parlent de luy dans le Catalogue des temoins de la verité tome premier page 27.

On ne peut approuver l'ambition que Pierre a euë de la puiſſance Souveraine, qui a été encore plus grande en ſes Succeſſeurs. C'eſt ainſi que les Miniſtres traitent S. Pierre d'ambitieux ; faut-il aprés cela s'étonner s'ils oſent ſe déchainer contre ſes Succeſſeurs, & s'ils les traitent d'ambitieux auſſi bien que luy. Cependant il ſera toujours vrai de dire que S. Pierre, comme ils n'en peuvent diſconvenir, à toujours été reconnu pour Chef de l'Egliſe, & les Papes qui ſe ſont ſuccedé les uns aux autres depuis luy, pour ſes legitimes ſucceſſeurs, ſuivant le temoignage des plus ſaints & ſçavants Peres de l'Egliſe. Ecoutés comme

. Augustin parle du Pape : Celuy,
it-il, écrivant à Optat, qui ne s'en
endra pas aux decisions du Pape
ozime ne sera pas reconnu pour
hrétien dans tout le monde. Ainsi
onc, au tems de S. Augustin que
s Ministres Protestants appellent
s beaux jours de l'Eglise, ils n'au-
ient pas été reconnus non seule-
ent pour Catholiques, mais mê-
e pour Chrétiens dans tout l'Uni-
ers, refusant d'obeir au Vicaire de
C.

. Jerome dans son Epistre au Pape
amase dit, que dans les controver-
s de Religion il veut consulter la
haire de S. Pierre; qu'il est du par-
de ceux qui le reconnoissent pour
ere; qu'il ne veut s'embarquer
ie dans son vaisseau pour éviter la
mpête, & de peur de perir dans
autre; qu'il tient pour doctrine
l'Antechrist celle qui est contrai-
à la sienne; qu'il parle avec le suc-
sseur du Pescheur & avec le Dis-
ple de la Croix; qu'il ne recon-
it ni Vital ni Meletius, ni Paulin,
is Damase, & qu'il ne s'abandon-

ne qu'aux ſentiments qui porten
les couleurs du Saint Siége.

S. Bernard, que Calvin & tou
ſes partiſans mettent au rang de
Saints, adreſſe ces paroles au Pap
Innocent dans ſon Epître 190: C'eſ
à vôtre Sainteté qu'il faut s'adreſſe
quand le Royaume de Dieu eſt e
peril, ou ſouffre quelque ſcandale
principalement en ce qui regard
la foy. Elle ne ſçauroit en effet trou
ver un endroit plus propre à repa
rer ſes pertes, que celuy où elle eſ
inalterable. A quel autre qu'à c
ſiége a-t-il été dit : J'ay prié pou
vous, afin que vôtre foy ſoit tou
jours pure & conſtante.

Le même ſaint dans ce fameu
ouvrage qu'il a dedié au Pape Euge
ne qui avoit été ſon Diſciple, o
expliquant le rang qu'il tient dan
la maiſon de Dieu, dit au livre 2
de la Conſideration chap. 8. & a
livre 3e. chap. 1. que le Pape eſt l
Prince des Evêques, le Grand Pré
tre & le Souverain Pontife; qu'il
la Primauté comme Abel, le gou
vernement comme Noé, le Patriar
chat comme Abraham, la puiſſanc

e Pierre & l'onction sacrée de J. C.
ue c'est à luy à qui les clefs du Ciel
nt été données ; qu'il est le Pasteur
on seulement des Brebis, mais en-
ore de tous les autres Pasteurs;que
.C. luy a donnné un pouvoir qu'il
'a pas donné aux autres Apôtres ;
ue Jacques a été Evêque de Jeru-
alem, & Pierre l'a été de toutes les
ations, & qu'il faudroit sortir du
monde pour trouver des peuples qui
e fussent point du ressort de sa sol-
icitude Pastorale, & que tout l'u-
ivers est son heritage.

Que dites-vous à cela, Messieurs
eprend Mademoiselle de B... par-
ant aux Prétendus Reformez, que
litez-vous à cela ? vous qui soute-
iez que tous les Pasteurs ont une
:gale puissance, & qui dites que le
Souverain Pontife n'a pas plus de
pouvoir qu'un autre Evêque, étant,
comme vous le prétendez, seule-
nent Evêque de Rome. Dites-moy,
e vous prie, comment après une
utorité si reconnuë par tous les SS.
Peres & les Docteurs de l'Eglise &
i formellement établie par les paro-
es du Sauveur luy-même, vous

avez pû vous ſouſtraire à l'obéiſſan
ce du Chef de l'Egliſe, pour vou
ſoumettre à celle de quelques hom
mes particuliers, ſans caractere
ſans miſſion, ſans autorité de l'Egli
ſe, tels qu'ont été vos Prétendu
Reformateurs qui n'ont pû vou
donner aucune certitude de la veri
té des choſes qu'ils vous ont enſei
gnées, pour trois raiſons. Premiere
ment par le dereglement de leur
mœurs. Secondement par la perver
ſité & la contradiction perpetuell
de leur doctrine; troiſiémemen
parcequ'ils n'ont pû autoriſer leu
nouvelle doctrine par aucun mira
cle. Mademoiſelle de B... traite ce
trois points aſſez au long.

Sur le dereglement des mœur
elle montre qu'il a été porté au der-
nier excès par les premiers refor-
mateurs; & ſur la foi de leurs pro-
pres hiſtoriens, elle fait une pein-
ture affreuſe de la vie de Luther, de
Calvin, de Theodore de Beze &
des autres. Elle verifie ſur tout ce
bon mot d'Eraſme qui diſoit que
toute cette Prétenduë Reforme fi-
niſſoit toujours comme les Come-

es de Terence par le mariage, &
iel mariage bon Dieu! que des
levements de filles consacrées à
ieu qu'on arrachoit de leur cloî-
e.
.a doctrine a parfaitement repon-
l aux mœurs, & les mœurs à la
octrine. Qu'on écoute ce qu'en
: Capiton un des premiers Minis-
s, qui vivoit du temps de Calvin,
quel la Reforme devoit être plus
re. Ce Ministre écrivant à un de
amis, & aussi intime ami de Cal-
), nommé Farel, dans la 4e. lettre
i se trouve parmi celles de Cal-
parle ainsi. Ceux, dit-il, qui se
noissent mieux dans les choses
clesiastiques ne peuvent s'empê-
er de voir que tout le but de tou-
a troupe des Ministres a été d'en-
gner un Evangile sans discipline
ans correction de mœurs: il y en
ême qui ont introduit dans l'E-
e la licence au lieu de la liberté
J. C. comme si tous ceux là soû-
oient l'Evangile qui ont secoué
oug du Pape. Il y en a encore plu-
rs, disons presque tous, qui re-
noissent enfin que tout ce qui re-

garde le ſervice de Nôtre Seigneu
J. C. ſe deregle & s'empire tous l
jours. Ce même Miniſtre ajoute
Nôtre Seigneur fait connoître
pluſieurs ce que c'eſt que d'être v
ritable Paſteur & avec quelle préc
pitation & qu'elle violence no
avons ſecoué le joug du Pape & n
par ce déreglement à l'Egliſe : c
la multitude a ſecoué le joug & s'e
accoutumée & preſque nourrie
libertinage ; comme ſi en viola
l'autorité de nos ſuperieurs no
avions anéanti la force de la paro
de Dieu & l'efficace des ſacremen
Voilà, reprend nôtre zelée Co
troverſiſte, voilà les beaux fruits
la Reforme, & voilà en même-te
ce qu'avouë un des plus fameux M
niſtres : Qu'on a ſecoué le joug
Pape avec beaucoup de violence
nui par ce dereglement à l'Egli
Après cela il ne faut pas s'étonn
ſi l'on a vû pouſſer le dereglem
juſqu'à cet excès que de permet
la diſſolution des mariages, & la
berté d'épouſer une autre perſon
du vivant de celle qu'on a deja épo
ſé ; & cela pour cauſe non ſeulem

'adultere, mais même pour cauſe
'abſence un peu trop longue de
une des parties. C'eſt dans l'article
3ᵉ. de la diſcipline des Egliſes Re-
ormées où il eſt dit : l'homme qui
ſépare de ſa légitime femme pour
auſe d'adultere en peut épouſer
ne autre de ſon vivant. Et dans l'ar-
icle 13ᵉ. de la même diſcipline. Les
emmes, dit on, de qui les maris ſe
eront en allez, ou abſentez long-
ems pour marchandiſes ou autres
auſes ſe pourvoiront devant les ma-
iſtrats ſi elles demandent d'être re-
nariées. Ne ſeroit-ce pas une jolie
hoſe à entendre, reprend ſur cela
Mademoiſelle de B... que la haran-
ue d'une femme qui demande au
Magiſtrat un autre mari en l'abſen-
e du ſien. Je ne crois pas qu'aucun
Bourguemeſtre de Hollande qui au-
oit des filles, & moins encore nos
François vouluſſent que leurs fem-
nes & leurs filles entendiſſent de
emblables harangues.

Monſieur nôtre Bourguemeſtre,
l y a déja du tems que mon mari eſt
bſent; je vous prie que ſelon la

liberté de nôtre S. Evangile j'e[n]
prenne un autre.

Que cette doctrine doit donne[r]
d'horreur à toutes les honnêtes fille[s]
& femmes de la Pré.enduë Reform[e]
qui sont beaucoup plus chastes &
plus vertueuses qu'elles ne son[t]
obbligées de l'être par leur Religion
Il faut avoüer que voilà une étran-
ge licence, mais on l'a poussée enco-
re plus loin, puisqu'on l'a portée jus-
qu'à permettre la pluralité des fem-
mes. On sçait la fameuse décision
qui fut donnée par les chefs de la
Reforme en faveur du Landgrave
de Hesse, par laquelle on luy per-
mettoit d'avoir outre la Princesse sa
femme, une jeune Demoiselle qu'il
aimoit. La décision est signée de
Martin Luther, de Philippe Me-
lancthon, Martin Bucer, Antoine
Corvin, Adam Jean le Ningue,
Juste Wintferk, Denis Melanther.
Sur cette resolution du cas de cons-
cience proposé par le Landgrave, ce
double mariage se fit le 4^{e}. de Mars
1540.

Voilà, dit Mademoiselle de B...
la liberté Payenne, Mahometane &

 Juifve

uifve introduite par ces dignes Re-
ormateurs. On crie aux abus con-
e l'Eglise Catholique, parcequ'elle
nseigne à garder la Virginité, la
Continence, la Penitence, le Jeûne,
Mortification, tous les conseils
s plus parfaits, pendant qu'on se
isse aller aux plus grands excés sans
rupule. Ditez-moy, s'il vous plaît,
ui doit crier aux abus ? & qui doit
ier le plus haut ? Qu'on juge si de
areils desordres ont pû être inspi-
z par l'Esprit Saint, & si une mo-
le aussi corrompuë que celle que
ous venons d'exposer, a pû avoir
ieu pour Auteur. Non sans doute.
ussi les Ministres n'ont-ils jamais
à autoriser leur nouvelle doctrine
r aucun miracle. Au lieu que l'E-
ise a prouvé tous les articles de sa
y & ceux la mêmequi sont en con-
overse, par une infinité de prodi-
s lesquels ne peuvent être revo-
iez en doute, sans dementir les
us saints & sçavants Docteurs de
glise & sans desavoüer les Minis-
s Protestants eux-mêmes qui y
t rendu temoignage, comme on
peut voir dans l'Histoire Eccle-

ſiaſtique de Bourgoin qui rapport
plusieurs de ces miracles operez dan
les premiers ſiécles de l'Egliſe, &
qui les rapporte ſur la foi de Sain
Auguſtin, de S. Cyprien, de S. Gre
goire de Nazianze, de S. Ambroi
ſe & des autres plus anciens Peres

Enfin Mademoiſelle de B... op
poſe les faux miracles de Luther &
de Calvin qui, au rapport de leur
propres Hiſtoriens, ayant entrepri
de reſſuſciter des hommes qui con
trefaiſoient les morts, les firen
réellement mourir. Elle oppoſe
ces faux miracles ceux de S. Fran
çois Xavier qui dans ces dernier
ſiécles a renouvellé les prodiges d
la primitive Egliſe, & a converti
nôtre Sainte foi des millions d'ido
latres dans les Indes & au Japon, pa
un grand nombre de miracles écla
tans qui ont été juridiquement atte
tez par des Royaumes entieres &
par des Hiſtoriens Proteſtants mê
mes, comme Richard Hakluit qu
dans la 2ᵉ. partie du 2ᵉ. volume d
la Navigation des Indes fait men
tion des Miracles de ce nouvel Apô
tre qu'il dit avoir été atteſtez pa

utes les hiſtoires des Indes, en
rte qu'il n'y a pas lieu d'en douter.
n a de plus ſur cela le temoignage
tentique du celebre voyageur
r. Tavernier lequel dit, qu'on
oit l'appeller à juſte titre le nou-
eau S. Paul & le veritable Apôtre
s Indes; ce qui a obligé un fameux
iniſtre de s'écrier : O grand Saint
ie n'avez vous été des Nôtres.

Nous finirons icy l'extrait d'un
s bons ouvrages de Controverſe
ie nous ayons dans nôtre langue,
nſi qu'en ont jugé de ſçavants Doc-
urs qu'on a conſultez avant que de
donner au Public; auſſi aſſure-
on qu'il a fait de fortes impreſ-
ons ſur l'eſprit des plus opiniatres
eretiques des Sevennes & du Vi-
retz; en ſorte qu'ils ont été forcés
avoüer qu'on ne pouvoit s'empê-
er de ſe réunir à l'Egliſe Romaine
rès l'avoir lû & s'être aſſuré de la
rité des faits qu'il renferme, par
auteurs dont on les a tirées & qui
nt exactement citez.

ARTICLE XLIV.

DESCRIPTION D'UN TOMBEAU trouvé à Nevers.

ON a trouvé à Nevers dans l'Ab baye de Nôtre Dame u Tombeau. La pierre qui le couvroi a bien ſix pieds de long. On y voi une figure en boſſe dont la tête por te une couronne radiale ou à poin tes. Le corps paroît enveloppé d'un longue robbe ou linçeul, qui de cendant juſqu'aux pieds n'en laiſſ voir que l'extremité; les main ſont approchées l'une de l'autre a deſſous de l'eſtomac. On voit ſur l bas de la figure une épée inclinée d la gauche à la droite, & deux petit Anges à côté de la tête qui paroi ſent encenſer la figure.

Comme il n'y a ſur cette pierr aucune trace d'inſcription qui pui ſe conduire à rien de certain pa rapport à la qualité de la perſonne ou à la date du tems, ce monumen reſte dévolu aux recherches & à ſagacité des curieux,

May 1719.

Quelques Antiquaires assez habi-
:s croyent que ce Tombeau est ce-
ii d'un Comte enterré dans cette
Eglise au treiziéme ou au quator-
iéme siécle.

La seule chose qui arrête dans
ette conjecture, est qu'on a trouvé
ans ce même Tombeau onze piéces
e monnoye dont plusieurs sont fort
osterieures au quatorziéme siécle,
uis qu'il y en a de Henri II. ou mê-
ne de Henri III. c'est à dire de la
n du seiziéme siécle.

S'il faut juger de l'Epoque du
nonument par l'Epoque de ces pié-
es; il est sûr qu'il ne seroit pas fort
ncien. Mais si d'un autre côté on
ompare ce monument avec ceux
ui nous restent des temps d'Henri
. ou même d'Henri III. on n'y
ouvera nulle ressemblance avec ces
erniers, par rapport auxquels il
aroîtra au contraire assez antique.
es temps des derniers Valois sont
ncore trop peu éloignez de nôtre
ecle, pour qu'on ait sitôt perdu la
emoire de ceux pour qui les tom-
eaux qui nous restent de ces tems-
ont été faits. Ces tombeaux se ress-

ſemblent en tous aſſez dans la forr
& dans les ornemens; celui dont no
faiſons la deſcription ne leur re
ſemble en rien, & porte même u
air d'antiquité brute qui ne pe
convenir qu'à un ſiécle bien plus r
culé.

Il eſt donc à croire que les mo
noyes d'un temps plus recent q
s'y ſont trouvées y ont été jetté
après coup, ou cachées comn
dans un lieu ſacré & inviolable;
quel deſſein? c'eſt ce qu'il n'eſt p
aiſé de deviner. Elles ſont la plu
part ſi fruſtes qu'on n'y peut ri
connoître. Il y en a une qui parc
être d'un Philippe; un autre eſt
Charles VII. c'eſt un denier tou
nois de billon: celle de François
eſt la mieux conſervée. On y v
une F couronnée comme à pluſieu
monnoyes de ce Prince, & la lege
de: *Franciſcus Dei gratia Francoru
Rex.*

Il paroît que tout bien conſider
on ne peut gueres douter que
monument ne ſoit fort anterieur
temps des derniers Valois; mais
déterminer au juſte à quel ſiécle
faut le fixer, c'eſt ce qui ne paro

pas fort aisé, & ce qu'il faut abandonner à la critique de ceux qui peuvent avoir fait une étude particuliére de ces sortes de monumens.

ARTICLE XLV.

HISTOIRE DE LA DERNIERE *révolte des Catalans, & du siége de Barcelone.* A Lion chez Thomas Amaulry ruë Merciere, au Mercure Galant 1714; Et se vend à Paris chez Jean Boudot ruë S. Jacques proche de la fontaine de S. Severin, à la ville de Paris. *pp.* 355. petit *in* 8°.

L'Auteur de cette Histoire, après avoir donné l'idée de la derniere révolte des Catalans, comme d'une des plus longues, des plus opiniatres, & des plus sanglantes révoltes, qui fut jamais, compare le siége de Barcelone à ceux de Numance & de Sagunte ces fameuses villes d'Espagne, qui arrêterent si long temps les armées Romaines, & dont les tristes ruines, dit l'Historien, apprennent encore aujourd'hui aux Catalans que jamais il

n'y a eu de temps où la rebellio
ait pû joüir de l'impunité.

Dans la derniere revolte de Cata
logne on en distingue deux; l'un
qui commença en l'année 1705. lo
qu'après l'entrée du Roi Philippe V
à Barcelone, il y fut proclamé selo
l'usage ordinaire: les Catalans re
noncerent à sa domination pour s
soumettre à celle de l'Archidu
d'Autriche, qui disputoit à ce Princ
la Couronne d'Espagne; & l'autr
qui commença avec une nouvell
fureur au mois de Juillet de l'anné
1712. Lors qu'apres le départ d
l'Archiduchesse, le Comte de Sta
remberg, en exécution du Trait
fait à Utrecht le 14 Mars de la mêm
année, évacua une partie de la Ca
talogne; alors les Barcelonnois
abandonnez à eux-mêmes, au lie
de recourir à la clemence de leu
premier & legitime Souverain, ose
rent lui déclarer la guerre.

C'est à cette derniere révolte
& aux évenemens qu'elle a produit
que l'on se borne dans cette histoire
qui n'est à proprement parler, com
me la qualifie son Auteur lui-même

qu'une ſimple relation, mais relation bien circonſtanciée, qui n'eſt pas même deſtituée d'ornement, & qui contient des inſtructions utiles tant aux officiers qui commandent, qu'aux troupes qui ſervent dans les guerres contre des rébelles & dans un païs tout revolté, tel que l'étoit alors la principauté de Catalogne.

La flotte Angloiſe ſur laquelle l'Archiducheſſe devoit s'embarquer étant arrivée au port de Barcelone avec la nouvelle du Traité ſigné à Utrecht, pour l'évacuation de la Catalogne, ce fut le 16ᵉ de Mars 1713. que cette Princeſſe déclara publiquement aux Barcelonois qu'*elle étoit contrainte de les quitter pour repaſſer en Allemagne ; mais qu'elle leur laiſſoit M. Staremberg chargé par l'Empereur du ſoin de leur procurer les meilleures conditions que la conjoncture pourroit permettre.*

A cet adieu aſſez obligeant, la reponſe fut peu gracieuſe. *Madame*, repondirent les Magiſtrats à qui elle avoit adreſſé la parole, *Nous ſçaurons bien faire nos conditions ſans le miniſtére de vôtre General, ſi nous ſommes*

obligez d'en venir là. On nous abandonne dans le tems que nous devions tout esperer de nôtre constance & de nôtre fidelité. Ils ne s'en tinrent par là des paroles si dures ; & ils parurent d'abord resolus de s'opposer au départ de cette Princesse : mais enfin ils se relâcherent sur cela, & l'Archiduchesse s'embarqua le 19. de Mars pour faire voile en Italie.

Le 25^{e} du même mois le Comte de Staremberg étant allé à la Cathedrale de Barcelone, accompagné de la plus grande partie de la Noblesse & des Magistrats de la ville y déclara publiquement qu'il se demettoit de la charge de Viceroi & de Capitaine General de Catalogne, pour être remplie par la Puissance en faveur de laquelle le Traité d'Utrecht avoit reglé que se feroit l'évacuation.

On se flatta pendant quelque temps que le dépit de se voir absolument abandonnez porteroit enfin les Catelans à des sentimens conformes à leur devoir, mais on l'espera inutilement. La rebellion étoit trop enracinée dans les cœurs de ce peu-

ple indocile. Quelques mois après la députation, qui avoit pris le dessus sur les autres corps de l'état, resolut à la pluralité des voix de faire la guerre à l'Espagne & à la France. Cette déclaration fut autentiquement publiée dès les premiers jours de Juillet dans la Capitale & dans les autres villes de la Principauté.

Après cela les Catalans penserent à mettre à leur tête de bons Generaux & des Officiers qui pussent y entretenir une bonne discipline. Ils donnerent le commandement general de la ville de Barcelone au Marquis de Villarouel, qui avoit servi pendant les dernieres années de la guerre en qualité de Lieutenant General dans les troupes de l'Archiduc. C'est un Gentilhomme Catalan qui a donné des preuves de sa bravoure & de sa fermeté dans le siége de Barcelone.

Raphael Nebot, qui s'étoit deja fait un nom parmi les Rebelles, & qui au commencement de la guerre deserta du service du Roi d'Espagne avec son regiment, & enleva la caisse militaire qu'il avoit été chargé

d'escorter, fut choisi avec ses deu
freres pour tenir la campagne &
mettre à la tête des Sommetans c
Miquelets qui tenoient les mon
tagnes & qui faisoient de terribl
& de frequentes excursions dans
plaine. Ragas qui avoit fait revolt
la plaine de Wik, & Basset auteu
de la derniere revolte du Royaum
de Valence étoient les autres che
de ces Rebelles.

Le General de Staremberg s'em
barqua enfin à Barcelone au mois d
Juillet, pour repasser en Italie ave
les troupes Allemandes & Napol
taines qui lui restoient. M. le Du
de Popoli avoit été nommé quel
que temps auparavant Generaliss
me des troupes d'Espagne en Cata
logne, & il étoit arrivé le 16. Jui
à Mequinença.

Au commencement d'Août il en
tra dans la plaine de Barcelone &
établit son quartier general à Ospi
tazet, étendant sa droite vers l
Montjoüy, & sa gauche vers l
Torde del Rio du côté de la mer o
il posta les troupes Françoises. I
garnit aussi de troupes les princi

baux poltes qui ſont aux environs de Barcelone, afin de bloquer la ville par terre, pendant que 6. galeres d'Eſpagne & 3. vaiſſeaux de la même nation la bloqueroient par mer, & empêcheroient l'entrée du port aux barques Barcelonoiſes qui tenteroient de venir au ſecours de cette ville.

Telle fût la premiere diſpoſition que M. le Duc de Popoli fit de ſes troupes. Ce Duc eſt chef de la maiſon de Cantelmi, une des premieres du Royaume de Naples; il en ſortit au temps de la révolution qui mit cet Etat ſous la domination de l'Archiduc; & l'on ſçait avec quelle vigueur il reſiſta aux efforts des conjurés en l'année 1701. Ce fut par ſa prudence & par ſa fermeté que cette premiere conjuration n'eut point d'effet. Nous en avons une belle Relation Latine, dont on le croit Auteur, & elle fut quelque tems après traduite en François & imprimée à Paris. M. le Duc de Popoli eſt frere du feu Cardinal Cantelmi Archevêque de Naples.

Les troupes reglées des deux

Couronnes avoient commencé à se mettre en mouvement dès la fin de Juillet, & ce fut à l'occasion de ce qui se passa à *Rio* de Arenas, à trois lieües de Gironne & à demi lieue d'Ostalric. Un parti de 400. Rebelles, soutenu par 80. chevaux, attaqua le 18. du même mois le sieur de Laborie, Capitaine dans le Regiment de Beaujolois, qui étoit en ce lieu avec sa compagnie. Cet officier se deffendit vigoureusement pendant quelques heures, enfin il fut tué, & le retranchement qu'il gardoit ayant été forcé; son Lieutenant se retira avec le reste de sa troupe dans l'Eglise; les Rebelles y mirent le feu, ce qui obligea cet Officier & le peu de soldats qui restoient de se rendre prisonniers.

Ce qui se passa 2. ou 3. jours auparavant servit encore à engager la guerre.

Nebot avoit été attiré dans une embuscade du côté de Tarragone, où il fut si bien battu, que de 500. hommes qu'il avoit, à peine en sauvat-il 18. tout le reste fut pris ou tué : son neveu qui étoit du nombre

:s prisonniers, fut pendu avec les
ıtres. Cette exécution mit la rage
ı cœur de Nebot, car il aimoit
ırt ce neuveu, & depuis ce temps,
guerre devint très cruelle.

Comme il n'est pas possible de
:nfermer dans les bornes d'un ex-
aittout le détail de la guerre de
ımpagne qui se fit contre les di-
:rses troupes des Revoltés répan-
uës dans la Principauté de Cata-
ıgne, nous passerons tout d'un coup
l'évenement le plus mémorable de
:tte guerre, qui est le fameux siége
e Barcelone.

M. le Marechal de Barwik ayant
é choisi pour commander ce siége,
ıssa à Montpellier sur la fin de Juin
: l'année 1714. où il reçût un Cou-
er de Madrid qui lui apporta la
atente de Generalissime des ar-
ées de sa Majesté Catholique.
près cela ce Marechal ne tarda pas
se rendre au camp devant Barce-
ıne. Dès le jour même qu'il arri-
ı, il alla reconnoître la place, visi-
r les divers postes & le parc de
ırtillerie.

Barcelone eſt ſituée au bord d
la mer dans une plaine éloignée d
montagnes de plus d'une lieuë. L'o
y diſtingue deux villes, l'ancienn
& la nouvelle: celle-là eſt ſeparée d
celle-ci par d'anciennes murailles &
quelques portes; L'une & l'autr
ſont fermées par une ſeconde mu
raille, fortifiée par des bons foſ
ſez à fond de cuve, de hauts rem
parts & quelques tours & baſtion
L'on entre dans la nouvelle ville pa
la porte de S. Antoine: les ruës e
ſont grandes & tirées au cordeau.

Le port de Barcelone pourroi
contenir une armée navale, il eſ
bon & commode, ce qui rend l
ville très-marchande: d'un côté i
eſt à l'abri des vents par le Montjoü
qui s'avance dans la mer en form
de promontoire; & de l'autre pa
un mole long d'environ trois cen
pas; il y a à l'entrée un grand baſſin
revétu d'un quay, d'où s'appro-
chent les vaiſſeaux pour ſe déchar-
ger: on voit à l'extremité de ce quay
un retranchement, ou petite for-
tereſſe où il y a garniſon, & dont la
tour ſert au fanal qu'on allume la

uit pour guider les vaiſſeaux qui
nt en mer.

En ſoixante & quatre ans cette
lace a ſoutenu cinq ſiéges. A ce
ernier les attaques & les trenchées
toient à peu près dans les mêmes
iſpoſitions du côté de la ville, que
orſque M. le Duc de Vendôme en
t le ſiége en 1697.

Ce fut la nuit du 12 au 13 que M.
Marechal fit ouvrir la tranchée
u côté de la mer à l'orient, à 300
oiſes de la ville, & elle fut pouſſée
ès la premiere nuit juſqu'à cent
oiſes.

L'Auteur donne ici un journal
xact du ſiége. Pour nous, nous nous
ornerons à l'aſſaut general qui de-
ida du ſort de cette importante
lace. Il fut donné le onziéme de
eptembre au matin.

Voici quelle en fut la diſpoſition.

L'attaque de la droite & du cen-
re fut confiée à M. Dillon Lieute-
ant General, à Mrs. de Caſtillo
Marechal de camp, de Reſves, de
Balincourt, & d'Alba Brigadiers.

C'étoit le poſte de confiance. L
Marechal deſtina pour la droite ſep
bataillons, les ſept compagnies d
grenadiers de ces bataillons, & deu
cens travailleurs : toutes ces trou
pes étoient conduites par Mrs. d
Caſtillo & de Reſves.

L'attaque du centre fut reſervé
à M. Dillon, & à Mrs. de Balincour
& d'Alba avec 13. Bataillons &
leurs 13. compagnies de grenadier
& 300. travailleurs.

L'attaque de la gauche fut deſti
née à M. de Silly Lieutenant Gene
ral qui devoit relever M. Dillon. I
avoit ſous lui M. de Ribadeo, Ma
rechal de camp, & trois Brigadiers,
M. le Vicomte Delpuerto, M. l
Marquis de Chatillon Nonant, &
M. de Carh, avec 10 Bataillons,
leurs 10 compagnies de grenadiers
& 300. travailleurs. M. de Silly
avoit encore à ſes ordres M. de Cha-
teaufort, Brigadier de Dragons,
avec 600 Dragons, ſoutenus par
300 carabiniers commandez par
Dom Juan d'Armandaris, Briga-
dier de Cavallerie.

M. le Marechal commanda lui-

ême le corps de reſerve. Il avoit
ous lui 2. Lieutenants Generaux,
I. le Comte de la Verre, & M. le
Iarquis de Guerchy; trois Mare-
haux de Camp M. de Lecheraine,
I. le Guerchois, & M. de Bourk;
deux Brigadiers, Mrs. d'Or-
ogno, & de Villiers, avec onze
ataillons & neuf compagnies de
renadiers, auxquelles on en
oignit encore cinq par extraordi-
aire: toutes ces troupes avec 300
ravailleurs formoient le corps de
eſerve.

Cette diſpoſition faite, l'heure
our marcher fut marquée à 4 heu-
es & demie du matin le onziéme,
le ſignal fut une décharge de 12
ieces de canon de la grande batte-
ie, & de 8 mortiers, qui jetterent
à 8 bombes qui n'étoient pas
hargées.

Après le ſignal dont je viens de
arler, toutes les troupes ſe porte-
ent en même temps par leurs dé-
ouchés aux attaques qui leur
toient deſtinées, & y monterent
vec une intrepidité extraordinaire.
Les 7. bataillons de la droite mar-

qués pour l'attaque de la bréche de la porte neuve, précedées de leurs grenadiers emporterent, après une resistance qui fut d'abord assés vive, le bastion de cette porte. Il étoit coupé par trois retranchements que les assiéges n'abandonnerent, que lors qu'ils s'apperçûrent que nos troupes couloient le long du rempart de la courtine, pour gagner la gorge de ce bastion. On se saisit de cette gorge, & de la tête de la grande coupure, qui prenoit entre le bastion de S. Pierre & celui de la Porte neuve. L'on passa au fil de l'épée 150 hommes qui ne se retirerent pas assez tôt; nôtre perte fut mediocre; car les ennemis ne s'attendoient pas ce jour là à un assaut general, ainsi ils ne s'étoient pas précautionnés, & il n'y avoit que la garde ordinaire dans leurs postes.

M. Dillon, chargé de l'attaque du centre, la fit à la breche dite de la *Fusina*, mais il partagea ses troupes: 6. batallions commandés par M. le Guerchois, monterent à la bréche de l'angle flanquant du bastion de Ste Claire, & les 7. autres

conduits par M. Dillon monterent à la grande bréche. Ces 13. bataillons ainsi disposés emporterent toute la coupure qui étoit derriere le Monastere de S. Augustin, & une partie de ce Monastere, où ils tuerent beaucoup de monde, & en perdirent très peu. Ceux qui le defendoient se refugierent dans l'Eglise où ils firent ferme quelque temps. On les fit bloquer par un regiment, qui par là se trouva entre deux feux, celui de l'Eglise, & celui qu'on faisoit de l'autre côté; & comme ce Regiment étoit fort exposé, un Officier General proposa de le faire retirer, M. le Marquis de Maulevrier s'y opposa en faisant voir que cette retraite enfleroit le cœur aux ennemis qui croiroient qu'on abandonneroit cette attaque, & il dit qu'il valoit mieux jetter quelques bombes sur cette Eglise pour en faire sortir les Rebelles. Cet avis fut suivi, & l'on s'en trouva bien; car dès qu'on eut fait joüer les mortiers, ils lacherent le pied, & le Regiment qui y étoit se jetta dans l'Eglise, où M. le Comte de

Maulevrier prit un Colonel Catalan prisonnier, qu'il amena à M. le Marechal. M. de Silly, chargé de l'attaque de la gauche, partagea aussi ses 10. bataillons en 2. parties: M. de Lecheraine en prit une pour monter à la breche de l'angle flanquant du bastion de Ste Claire vis-à-vis celui du levant, & à côté de la grosse Tour; & M. de Ribadeo avec l'autre monta par la breche de l'angle flanquant du bastion du levant. M. de Silly, suivi d'un Colonel avec qui il forma une autre colonne, soutint ce Marchal de camp, & monta à la même breche où monterent aussi cent dragons à pied avec les grenadiers.

Ces dix bataillons ainsi menés emporterent par la breche le bastion du levant, la courtine & la coupure qui tenoit depuis les moulins à vent de la vieille muraille jusqu'à la boucherie.

Le retranchement fait par les ennemis dans ce bastion auroit été imprenable, si l'on ne les avoit coupés par la gorge de ce bastion, en y entrant par la breche de l'angle flan-

quant. Ceux qui la gardoient eurent pourtant l'audace de tirer ſur nos troupes huit coups de canons à cartouches, avant d'abandonner leur retranchement; mais aucun d'eux n'echappa à la fureur de nos troupes. On vit là des gens d'une profeſſion diametralement oppoſée à celle de ſoldat, & que des miniſteres plus ſaints appelloient ailleurs, on les vit combattre avec furie à cette breche, & il y en eut pluſieurs de tués. Les Barcelonois regretterent ſur tout un Prêtre nommé Dom Antonio & homme de qualité, qui fut tué après s'être colleté avec un grenadier, & l'avoir mordu vivement à la jambe, pendant que ce grenadier achevoit de lui ôter la vie. Ils allerent chercher ſon corps le 12, & après lui avoir donné de grands éloges entremelés de ſanglots & de larmes, ils l'enterrerent avec beaucoup de ſolennité comme un martyr de la patrie.

M. de Chateaufort Brigadier qui étoit comme on a deja dit, ſous les ordres de M. de Silly, s'avança avec ſes 600. dragons à pied conduits par

deux Colonèls & Lieutenants-Colonels vers la redoute de Ste Eulalie. Les Dragons ſoutenus par les 300. Carrabiniers à cheval que commandoit Dom Juan d'Armandariz avec un Colonel & un Lieutenant Colonel l'attaquerent par eſcalade, & ceux qui la deffendoient, après une decharge de trois piéces de canon à cartouche, l'abandonnerent. Dom Juán d'Armandariz, l'un des meilleurs Officiers de cavalerie qu'il y ait dans les troupes d'Eſpagne, fit en cette occaſion une choſe qui n'avoit point encore d'exemple, ou du moins qui eſt fort rare; ce fut de monter à l'aſſaut à cheval. Toute l'armée donna de grands éloges à la fermeté de ce Brigadier: les plus vieux Officiers convinrent que c'étoit la premiere fois de leur vie qu'ils avoient veu monter à l'aſſaut à cheval.

On laiſſa dans cette redoute un Lieutenant-Colonel avec cent Dragons, & l'on fit paſſer les autres à la breche du baſtion du levant, & après avoir gagné avec beaucoup de diligence la tête de l'attaque, ils ſe

 joignir

joignirent avec ſes grenadiers, & pendant qu'ils occuperent le quartier de la *Locata*, ou ce que l'on apappelle les écuries du Palais, tous les piquets de cavalerie de la droite ſe preſenterent par la Croix couverte.

Les troupes qui étoient ſous les ordres de M. de Silly, ſe voyant victorieuſes, ſe ſaiſirent des ruines de l'Egliſe de Ste Claire, & de la chapelle de Ste Marthe, & s'approcherent du grand retranchement qui n'étoit pas encore perfectionné, & qu'ils enleverent aux Rebelles. C'eſt alors qu'on eut beaucoup de peine à moderer la vivacité des Grenadiers: ils ſe portoient toujours en avant, & tout ce que M. de Silly pût gagner ſur eux, ce fut de les arrêter dans la place aux herbes, de les empêcher de paſſer outre, & de ſe jettter en pluſieurs petites ruës pleines des coupures, où les Rebelles en auroient fait un grand maſſacre: c'eſt pour cela que M. de Preteſeille Ingenieur, & M. Dagieu Capitaine au Regiment de Labadie, & Ingenieur volontaire, firent cou-

per ſur le champ l'avenuë des ruës, qui aboutiſſoient à cette place, & établirent des logemens dans les maiſons de la façade de la même place oppoſée à ces ruës, & qui enfiloient les coupures des ennemis. L'on combattit fort long-tems en cet état, & la perte que l'on fit à cette gauche fut peu conſiderable.

Mais les Rebelles voyant qu'on n'avançoit pas, & que ni à la droite, ni à la gauche on ne pouſſoit pas plus avant, ſe ranimerent, en rappellant toutes leurs forces: ſur les huit heures du matin ils allerent à la droite ſe remettre en poſſeſſion du baſtion, du Couvent de S. Pierre, d'une partie de celui de S. Auguſtin, du Palais, de quelques maiſons du plan d'Enllny, & du baſtion du midi. Encouragés par ce ſuccès ils attaquerent avec une grande impetuoſité nôtre breche, & firent joüer deux fougades pour nous en chaſſer, mais au ravage près qu'elles cauſerent ſur tout parmi les troupes Vallonnes les efforts de ces Rebelles furent inutiles, & nous tinmes ferme dans ce poſte.

May 1719.

Alors toutes les troupes de M. Dillon revinrent à la charge, & firent un feu épouvantable : il fallut aussi courir au corps de reserve qui étoit dans le fossé ; il monta avec une grande vigueur sur la breche de la courtine, depuis le bastion de Ste Claire jusqu'à celui de la porte neuve. Enfin M. le Marechal qui vit que le feu augmentoit de tous côtez, sur tout de celui des assiegés, fit encore venir du camp huit bataillons, ainsi dès ce moment il y eut à l'assaut 49. bataillons & 44. Compagnies de Grenadiers qui combattirent avec une valeur inexprimable.

Le plus grand feu, celui qui dura plus long tems, & qui nous causa aussi plus de perte, fut celui du bastion de S. Pierre, dominé de tous côtez par les maisons voisines.

L'on s'opiniâtra de prendre & de défendre ce poste sans aucun ordre, & même sans aucune necessité ; & comme on n'avoit pas eu non plus la précaution de se bien assûrer du couvent de S. Pierre, dont le feu plongeoit dans ce bastion, les enne-

mis le reprirent, s'en ſervirent pour attaquer ce poſte, qui fut pris & repris onze fois dans la journée ; de ſorte que juſques vers les 5. heures du ſoir que l'on batit la chamade ce fut une vraye navette.

Il eſt vrai que dans le premier choc les troupes de la droite emporterent ce baſtion, & même toute l'Abbaye, mais comme on l'a déja remarqué, les ennemis reprirent ce Monaſtere ſur les 8. heures du matin, & y jetterent un gros corps de troupes, après quoi ils firent attaquer par une autre petite troupe les gardes Eſpagnoles & Vallonnes, établies dans ce baſtion, & qui ne pouvoient ni ſe défendre, ni repouſſer l'ennemi, qu'en s'expoſant au feu de l'Abbaye qui dominoit ce poſte de tous côtez.

Ainſi la perte auroit été bien moins conſiderable, ſi Mrs. de la Verre & de Caſtillo en ſuivant plus exactement les ordres de M. le Marechal, ne fuſſent pas ſi fort abandonnez à l'impetuoſité de leur courage, & s'ils ne s'étoient pas obſtinez à garder ou reprendre ſans or-

dre ce baſtion, l'on n'y auroit pas perdu 3. ou 400. hommes inutilement.

En effet toute l'armée convint que le premier, ſur tout, qui ſe piqua un peu trop de bravoure en cette occaſion, cauſa une terrible perte aux gardes Eſpagnoles, principalement aux Vallonnes, & on lui en fit d'honnêtes reproches lors qu'il revint chez le General.

Jamais combat ne fut plus vif que celui-là, & il ſe paſſa en cet endroit de part & d'autre durant près de douze heures des actions de bravoure au deſſus de toute expreſſion. En effet il eſt aſſez difficile de comprendre comment des bourgeois, des écoliers & des paiſans purent ſe battre avec tant de courage pendant un temps ſi conſiderable, & comment auſſi une deffenſe ſi deſeſperée ne rebuta point enfin nos troupes.

M. le Marechal ſe tint durant toute l'action dans le centre des attaques, à la batterie dite *des vieux anges*, d'où il envoyoit ſes ordres; il monta même deux fois ſur la

bréche, pour juger par lui-même de ce qui se passoit dans la ville & pourvoir à tout.

M. le Marquis de Broglio qu'il envoyoit de tems à autre en plusieurs endroits, lui ayant enfin rapporté que les troupes étoient terriblement exposées & sur le point d'être chassées du bastion de S. Pierre & de la droite du rempart, il lui ordonna de rentrer & de mettre ces troupes à couvert; ce que ce Marechal de Camp exécuta sur le champ, en ordonnant à 4. escadrons de cavallerie, qui étoient dans le fossé de porter des gabions au pied de la breche, & au bataillon de l'Isle de France qui étoit sur le rempart de monter ces gabions: ce qu'il fit. En même temps ces gens eleverent avec une diligence extrême un logement qui mit les troupes à couvert, & rendit la communication libre de la droite à la gauche.

Mais alors presque tout étoit déja fait; les Gardes Espagnoles & Valonnes qui s'y firent admirer avoient beaucoup souffert. L'on vit un bataillon de ces braves Valons resté

ſous le commandement d'un Sous-Lieutenant, tous les autres ayant été tués.

Du côté des aſſiégés, M. le Marquis de Villarouel étoit hors de combat, il y avoit deja quelque tems : il fut bleſſé au genoüil vers les retranchemens où il parut à la tête de 200. chevaux, & ou les Grenadiers de la Marine le reçûrent avec beaucoup de fermeté.

Lorſque nos troupes virent l'obſtination deſeſperée des aſſiegez à defendre le baſtion de S. Pierre, elles ſe coulerent à droite & à gauche le long des remparts, pour les envelopper de tous côtez, & ce fut ce mouvement qui fit enſin perdre courage à ces rebelles, & qui les obligea d'abandonner ce poſte entre 4 & 5 heures du ſoir.

Alors M. le Marechal ſe voyant preſque maître de la ville, l'ancienne étant à nous, & les ennemis s'étant retirés dans la nouvelle, où ils ne ſe deffendoient que foiblement ; il en voulût donner avis à Dom Gabriel Cano Marechal de camp & Commandant à Mataro, pour qui il

a une conſideration particuliere. Il lui écrivit en Eſpagnol le billet ſuivant. *Monſieur, je vous donne avis qu'ayant diſpoſé toutes choſes pour livrer ce matin l'aſſaut general, l'on a emporté les breches avec beaucoup de ſuccès, & forcé toutes les coupures, en ſorte que nous ſommes maîtres de tout. Les Rebelles ſe ſont retirez dans quelques maiſons, d'où nous les allons chaſſer l'une après l'autre. Je n'ai pas voulu differer à vous faire part de cette nouvelle, perſuadé qu'elle vous fera plaiſir.*

Les ennemis ne deffendirent plus que le baſtion de S. Pierre & quelques maiſons où ils s'étoient retranchés & dont la conſervation ne pouvoit retarder la priſe de la ville. L'aſſaut dura 10 heures, l'on y monta par 9 breches de 600. toiſes.

Dès les 4. haures du ſoir, les Rebelles ſe voyant enveloppés & prèſque ſans défenſe, arborerent pluſieurs drapeaux blancs, en ayant même déja fait paroitre dès le midi & battirent à 5 heures la chamade en 3 differens endroits. On vint alors dire à M. le Marechal qu'ils demandoient à parlementer; il ne voulut

les écouter qu'à la 3^e^ fois, qu'ils implorerent ſa miſericorde : il fit partir ſur le champ M. le Duc de Mortemart pour aller porter au Roi la premiere nouvelle de la réduction de cette place. Ce Duc paſſa le 13 de Septembre à Girone, & en partit le 14 au matin pour continuer ſa route à Fontainebleau où étoit la Cour, & où il arriva le 20. à 6. heures du ſoir.

On étoit déja maître d'une partie de la ville, lorſque les ennemis battirent la chamade : mais M. le Marechal aima mieux finir cette affaire par une eſpece de capitulation, que de riſquer de faire encore repandre beaucoup de ſang. Car pour emporter le reſte de la ville, il auroit fallu percer de maiſon en maiſon, penetrer dans des ruës etroites & coupées, ſe ſaiſir des retranchemens de la Ramble & du Montjoüi; ce qui auroit encore couté au Roi un grand nombre de braves gens, & M. le Marechal de Barwik aima mieux les lui conſerver, que de refuſer d'entrer en conference avec ces Rebelles.

Le croira t'on ? ils eurent encore l'audace de demander la conservation de leurs Privileges. On peut juger avec quelle indignation M. le Marechal rejetta cette proposition : Il leur répondit séchement qu'il n'étoit plus temps d'y penser, qu'il ne s'agissoit que de conserver leur vie, & qu'à cela seul devoient se reduire toutes leurs demandes. Enfin il voulut bien leur accorder une suspension d'armes & consentir à recevoir leurs députez, sur la promesse qu'ils firent de se rendre le lendemain matin.

Il en vint trois sur les huit heures du soir montés sur des chevaux magnifiquement enharnachés, & éclairés par 4 ou 5 flambeaux ; en cet équipage ils furent conduits chez M. le Marechal : c'étoient Dom Juan Francisco Ferrer Colonel d'infanterie deputé pour les troupes reglées : & pour le corps de ville, Dom Jacintho Oliver, & le Docteur Durand : ces deux ci étoient en robe. La negociation dura toute la nuit, & une partie du jour suivant. Ce qui en prolongea un peu

le cours, ce fut le terme de *diſcretion*, que ce peuple furieux ne pouvoit digerer, & qui lui faiſoit une peine extrême.

Enfin cette grande affaire fut terminée le 12ᵉ du mois de Septembre à midi, à ſix conditions & ſous le bon plaiſir de ſa Majeſté Catholique.

1°. Qu'on aſſuroit la vie à tous les habitans ſans exception.

2°. Que la ville ſeroit exemptée de pillage.

3°. Qu'ils ſe ſoumettroient à la diſcretion de Sa M. C.

4°. Qu'on n'accordoit les deux premiers articles que ſous la condition qu'ils feroient inceſſamment rendre Cardone en l'état où eſt cette place, & qu'ils diſpoſeroient auſſi les Mayorquins à ſe ſoumettre.

5°. Que tous ceux qui avoient ſervi dans les troupes reglées, & qui ne voudroient pas s'engager dans celles de France ou d'Eſpagne, auroient la liberté de s'en aller où bon leur ſembleroit.

6°. Que tous les biens de la campagne ſeroient à la diſpoſition de Sa Majeſté Catholique.

Il n'y eut rien d'écrit pour cette espece de capitulation. Les Barcelonois se fiérent à la parole de M. le Marechal, qui leur dit pourtant que si Cardone ne se rendoit pas sans coup ferir, il ne seroit pas obligé de la leur tenir, tant pour la vie, que pour l'exemption du pillage.

En consequence de cette capitulation, le Montjoüi fut livré le 13 à une heure après minuit, à M. le Guerchois qui y monta avec 800 hommes. A cinq heures du matin l'on apporta les clefs de la ville à M. le Marquis de Guerchy, qui avoit relevé M. de Silly sur la gauche, & à 6. heures l'on se saisit de tous les postes; l'on distribua les troupes dans les Couvents, que l'on palissada, & dans celui des Cordeliers seul où il y a 170 Religieux l'on mit 3. bataillons.

M. le Marechal depecha alors M. le Marquis de Broglio au Roi pour lui rendre compte de l'entiere reduction de la place, & de la capitulation. Ce Marquis arriva à Fontainebleau le 23. de Septembre à 6.

heures du matin. M. le Comte de Tinmout fils de M. le Marechal fut depeché en même temps à Madrid pour porter à Sa Majesté Catholique la confirmation & le détail de la prise de Barcelone. Ce jeune Seigneur arriva le 22. à la Cour d'Espagne. M. de Santa Coloma y avoit apporté quelques jours auparavant la nouvelle que les assiégez demandoient à capituler, & le Roi d'Espagne envoya, quelque tems après, M. de Castillo à la Cour, pour remercier le Roi son Grand Pere du secours qu'il lui avoit fourni pour soumettre Barcelone.

Ainsi finit ce fameux siege, après 61. jours de trenchée ouverte & plus d'une année de blocus. On doit remarquer, qu'il y a eu mille ans précisement que les Maures s'emparerent de cette place, l'ayant conquise en l'année 714. Cette époque est d'autant plus singuliere qu'à la milliéme année revoluë Sa Majesté Catholique l'a reconquise.

ARTICLE XLVI.

MAXIMES AVEC DES EXEMples tirez de l'histoire sainte & profane, ancienne & moderne pour l'instruction du Roi, où l'on donne des preceptes pour l'éducation, & pour former les mœurs & l'esprit des jeunes gens. A Paris chez Pierre-François Giffart, 1718. 1. vol. *in* 12. 442. *pages*, sans l'Epitre dédicatoire, la préface & les tables.

L'Auteur qui dédie cet ouvrage au Roi lui offre le fruit de quarante années d'études continuées avec beaucoup d'application & de travail, & c'est ce qui lui a donné l'assurance d'entreprendre un ouvrage dont le projet paroîtroit peut-être temeraire & presomptueux dans un homme qui auroit moins d'age & d'experience.

Il se plaint dans sa préface que la plûpart des hommes regardent les enfans *comme de petites creatures imbeciles, qu'il faut amuser avec des di-*

vertissemens frivoles; que dans ce préjugé on se contente de leur apprendre les Généalogies, l'Histoire, la Fable & le Blason : nôtre Auteur persuadé que *les enfants sont capables de tout ce qu'on veut leur apprendre de plus delicat & de plus rafiné*, suit une autre route, & s'attache *à leur former le jugement, l'esprit, le cœur, & les mœurs* par les regles & les maximes de la plus saine morale. *Le tems de la jeunesse*, dit il, *est le seul où la verité se montre aux Grands avec quelque sorte de liberté ; elle les fuit le reste de leur vie.* Il est donc important de les instruire de bonne heure des vrayes maximes de toutes les vertus, morales, politiques & Chrétiennes : c'est ce qu'entreprend nôtre Auteur en mêlant aux maximes des exemples courts & faciles à retenir.

Cet ouvrage est divisé en trois parties. Dans la premiere on traite de ce que le Roi doit à Dieu & à la Religion : dans la seconde de ce qu'il se doit à lui-même, & dans la troisiéme de ce qu'il doit à son peuple. Dans la premiere l'Auteur fait

ſentir combien il eſt important que les Princes ſoient bien perſuadez des maximes de la Religion; que cette perſuaſion les rend plus attachez à la pratique des vertus qu'elle commande, & plus eloignez des actions qu'elle deffend & qu'ils trouvent dans cette perſuaſion une reſſource contre les coups de la fortune: c'eſt ce qu'il inſinuë par differentes maximes qui renferment differents devoirs de morale & de Religion. Dans cette partie l'on nous apprend que *les Romains tout habiles qu'ils étoient, avoient grand tort de mettre leur confiance dans le ſecours des idoles mortes & inanimées.* L'on ne craint pas cependant de propoſer aux gens de guerre l'exemple de Scipion l'Africain, qui *n'entreprenoit jamais la guerre ni aucune affaire de conſequence qu'après avoir imploré le ſecours de Dieu, & s'être mis pendant quelque tems en retraite.* L'on croit qu'*une raiſon qui n'a pas peu contribué à la licence qui regne aujourd'hui parmi la jeuneſſe, & qu'elle a perdu tout le reſpect pour ceux à qui elle en doit infiniment*; c'eſt-à dire pour les vieillards: eſt-ce la faute des

vieillard ? demande l'Auteur, ou celle des jeunes gens ? Les uns & les autres pourroient y avoir bonne part. Il convient cependant quelque tems après, que pour peu qu'on remonte ſur la piſte de l'hiſtoire, on trouvera que les ſiécles paſſez reſſembloient à peu près au nôtre.

Dans la ſeconde partie l'Auteur traite *des talens ſpecifiques* qui font le caractere d'un grand Roi : puis *des defauts ſpecifiques* oppoſez à ce caractere. L'expreſſion qu'il employe en citant un grand exemple de generoſité du jeune Pompée dans une occaſion fort delicate *& capable*, dit-il, *d'ébranler une vertu moins ſolide que la ſienne*: cette expreſſion paroît-elle aſſez juſte ? & n'eſt-ce pas outrer la matiere que d'attribuer une vertu ſolide à un homme, dont les hiſtoriens contemporains ne nous donnent pas une haute idée ? L'on ſera peut être auſſi ſurpris de ce que l'Auteur après avoir donné comme une maxime certaine qu'il eſt dangereux *d'élever dans un Etat un Sujet à un ſi haut degré de puiſſance, qu'on ne puiſſe pas toujours être le maître de*

l'abbaiſſer quand on voudroit; ajoûte incontinent : *cette conſideration politique engagea Auguſte à donner le gouvernement de Rome à Agrippa, avec ſa fille Julie en mariage.* Cet autre endroit où parlant de Marc-Antoine, on dit, que *ſon armée navale, jointe à celle de la Reine Cléopatre ayant été battuë par celle d'Auguſte, cette Reine d'Egypte prit la fuite dès le commencement du combat.* Ne pourroit il point embarraſſer quelques lecteurs ?

Dans la troiſiéme partie l'Auteur s'attache à prouver que les Rois ſont principalement établis pour proteger les peuples, & pour leur procurer le repos & la ſureté. C'eſt dans cette partie qu'après nous avoir repreſenté Valentinien comme *un Prince vigilant, ennemi irreconciliable des vices, & très perſuadé que la juſtice eſt la premiere vertu d'un Souverain*, l'on nous fait au même tems regarder ſa mort comme *une punition des cruautez qu'il avoit exercées pendant ſon regne.*

Quoique l'Auteur diſe dans ſa préface que ce n'eſt point *un ouvrage plein d'érudition* qu'il donne au

ublic, l'on y en remarque cepen-
lant un très grand nombre de traits.
Mais peut être que l'attention à bien
exposer les maximes qui sont la ma-
tiere du livre, lui a fait négliger
cette grande exactitude dans les
exemples qu'il rapporte, nous fe-
rons part au public d'une partie des
difficultez qui nous ont arrêté en
parcourant cet ouvrage.

Ce que dit l'Auteur que Julien l'Apostat expliqua publiquement en qualité de lecteur les livres sacrez, est-il conforme à ce que nous apprend l'Histoire de l'Eglise de la fonction des Lecteurs, qui se bornoit à lire les livres saints au moins dans l'Orient au siécle de Julien? Nôtre Auteur n'exagere-t-il point un peu lorsqu'il dit que les Romains mirent le feu aux temples de leurs Dieux après la mort de Germanicus? Suetone dit seulement qu'ils jetterent des pierres contre les temples. Le Trône sur lequel monta Saül pouvoit-il s'appeller le Trône de Juda? Etoit il necessaire qu'Alexandre Severe apprit des Chrétiens cette maxime : que de vendre les char-

ges, étoit une chôſe pernicieuſ
la République, & qu'on ne dev
les donner qu'aux perſonnes d
on connoiſſoit le merite & la ver
& cet Empereur Payen ne pouvo
il pas s'en inſtruire dans l'hiſto
des Princes qui l'avoient preced
Ce que dit l'Auteur de la confer
ce de l'Empereur Valerien avec S
por qui fut l'occaſion de ſa captivi
& de l'hoſtie conſacrée que Ladiſ
Roi de Pologne & de Hongrie n
entre les mains d'Amurat eſt il a
puyé ſur des autoritez bien cert
nes ? Eſt-ce au premier Africa
qu'on doit attribuer le renver
ment entier de la Republique
Carthage ? & n'eſt ce pas plutôt
ſecond qui ruina abſolument ce
grande ville ? Le titre de General
l'armée d'Abſalon que nôtre A
teur donne à Achitophel, eſt
fondé dans l'Ecriture ? Nous
voyons pas, ce ſemble, qu'Ach
tophel tint d'autre rang aupr
d'Abſalon que celui de Conſeill
ou de Miniſtre, comme il avoit f
auprès de ſon pere David. Nôt
Auteur pourroit-il nous dire quel

étoit cette Duchesse de Baviere si genereuse & si forte pour porter son mari sur ses épaules, en exécution d'une capitulation faite avec l'Empereur Conrad III. On voit dans l'histoire que cet Empereur chassa de Baviere Henri le Superbe Duc de Sexe & de Baviere, qui avoit fait difficulté de lui remettre les ornements Imperiaux : on voit encore que Henri s'étant retiré en Saxe, y mourut ; & que sa veuve fille de l'Empereur Lothaire épousa Henri d'Autriche un des freres uterins de Conrad III. que cet Empereur investit du Duché de Baviere. Seroit-ce la femme de Guelphe frere de Henri le Superbe, qui après la mort de son frere voulut s'emparer de ce Duché ? cela meriteroit un éclaircissement.

L'exemple d'Achab qu'appporte nôtre Auteur pour prouver qu'il faut user de modération, est-il cité à propos ? Ne lisons-nous pas dans l'Ecriture que Dieu fit faire des reproches par un de ses Prophêtes à ce Roy d'Israel pour n'avoir pas fait mourir Benadad Roy de Syrie,

qu'il avoit entre les mains ? Il ser-
ble à lire nôtre Auteur que Charl
d'Anjou dans la revolution des V
pres Siciliennes perdit tout son Eta
il n'en perdit cependant qu'une pa
tie, puisque tout ce que nous ap
pellons aujourd'hui le Royaume d
Naples lui resta. Ce qu'on lit à
page 289. que Charles dernier Du
de Bourgogne chagrin des opposi
tions que Louis XI. apportoit à s
desseins, luy declara la guerre, &
perdit la vie dans la bataille qui fu
donnée à cette occasion, est il confo
me à ce que les Auteurs contempo
rains rapportent de la mort de c
Prince? Le nom du Pape Leon X. mis
la page 295. au lieu de celuy de Cle
ment VII. est sans doute une faut
d'impression, aussi bien que celui d
Frideric mis en deux autres endroi
pour celui de l'Empereur Loüis d
Baviere : puisque ce fut ce Prince
& non pas Frideric qui eût de
grands demêlez avec le Pape Jea
XXII. Mais ce que dit l'Auteur qu
les Papes Successeurs de Jean XXI
declarerent Souverains les Prince
de la Maison d'Est à Ferrare, de Go

zague à Mantouë, à condition de payer au Pape un certain tribut par chaque année, eſt-il exactement vray? N'y avoit-il pas des Princes de la Maiſon d'Eſt à Ferrare avant le Pape Jean XXII; & Mantouë a-t-il jamais été un Fief relevant du S. Siége? Ce que dit nôtre Auteur que Caligula ſe mit dans la fantaiſie de faire ſon cheval Conſul, ſe lit dans quelques Auteurs, ou au moins quelque choſe d'aprochant : mais ce qu'il ajoute *que l'Empereur fit entrer* ce cheval *dans le Senat avec les ornements conſulaires, précédé des verges & des faiſceaux* (comme ſi c'étoit deux choſes differentes) *& de tout l'attirail qui relevoit cette haute dignité*, eſt il également fondé dans l'hiſtoire? Lorſque nôtre Auteur dit que la Maiſon d'Autriche poſſede le Thrône Imperial depuis Rodolphe d'Aſpurg, a-t'-il oublié qu'entre Albert I. d'Autriche & Albert II. Les Maiſons de Luxembourg & de Baviere ont poſſédé ce Thrône? Domitien fut-il poignardé par ſon capitaine des gardes? ne fût ce pas un nommé Etienne Intendant de la maiſon de Domitilla qui lui donna

le premier coup au rapport de Suétone : on n'écrit pas que le Prefet des Gardes Prétoriennes ait eu part au moins à l'exécution de ce meurtre. *La Sainte Ecriture*, dit l'Auteur, *approuve ce que fit le Roy Joas lorſqu'Hazael Roy de Syrie ſe diſpoſoit à mettre le Siége devant Jeruſalem.* La Sainte Ecriture rapporte le fait ſimplement ſans qu'il paroiſſe qu'on puiſſe inferer qu'elle l'approuve plutôt qu'elle ne le deſapprouve. L'Auteur nous dit page 378 qu'il a déja cité l'exemple de l'Empereur Charles IV. à l'occaſion de ſon fils Venceſlas qu'il fit élire Roy des Romains ; il veut dire apparemment qu'il a deſſein de le citer à la page 427. car il n'en parle qu'en cet endroit. Honorius ſecond fils de Theodoſe eſt nommé par nôtre Auteur Honoré. Sur ce qu'on lit à la page 411. de la prétenduë faute de l'Empereur Maurice qui ayant appris que Phocas étoit poltron ſe contenta de repondre ; *tant pis, car s'il eſt poltron il ſera cruel & aimera à répandre le ſang* ; il ſemble que cet Empereur fut alors le maître de ſe

 ſaiſir

ſaiſir de la perſonne de Phocas: cependant ſelon l'hiſtorien Cedrenus, Maurice ne fit cette reponſe què lorſque Phocas ſimple Capitaine inconnu juſques-là à l'Empereur s'avançoit vers Conſtantinople à la tête d'une armée revoltée qui l'avoit choiſi pour chef. Cet hiſtorien au reſte ne dit point que Phocas ait fait crever les yeux à Maurice, mais ſeulement qu'il le fit mourir, après lui avoir donné le triſte ſpectacle du maſſacre de ſes enfants.

Pourquoy l'Auteur attribuë-t-il ſinguliérement à nos Roys de la premiere Race *de ſe faire un point capital e procurer la felicité de leurs peuples?* Ce qu'il dit que Boniface VIII. ſe montra en public une épée au côté, diſant, qu'il étoit Pape & Empereur, ne ſeroit-il point fondé ſur la figure des deux glaives dont ſe ſervoit ce Pape, & dont quelques aûtre après lui ſe ſont ſervis pour prouver qu'ils avoient également la puiſſance temporelle & ſpirituelle? Il a apparemment une faute d'impreſſion au nom de l'Imperatrice femme de l'Empereur Othon II.

elle ſe nommoit Theophanie ou Theophane, & non pas Theonie. Ce ne furent pas les Seigneurs Allemands qui étoient allé demander cette Princeſſe, que Nicephore fit maſſacrer; mais une partie de l'armée qu'avoit detachée Othon, pour recevoir la Princeſſe en Calabre sur la foy d'une Ambaſſade ſolemnelle qu'avoit envoyé Nicephore à l'Empereur Othon le Grand, qui vivoit encore alors, quoyqu'il paroiſſe que nôtre Auteur ſuppoſe le contraire. Ce Prince au reſte n'avoit envoyé à Conſtantinople demander la Princeſſe pour ſon fils que Luitprand Evêque de Cremône, qui fut à la verité aſſez mal reçû, comme il le decrit fort au long dans la relation de ſon Ambaſſade, mais qui ne fut ni *maßacré*, ni *mutilé*.

ARTICLE XLVII.

LES LOIX UNIVERSELLES, *en nombres, poids & mesures. Prouvées possibles & faciles, par rapport au passé, au present & au futur; par un traité d'Arithmetique, composé de regles generales, en nombres entiers, sans embarras de fractions. Par Maître Jean Maslot, Notaire Royal & Receveur des Hopitaux de Troyes.* A Troyes, chez la veuve de Jacques Oudot, Imprimeur & Marchand Libraire, ruë du Temple. Et se vend A Paris, chez la Veuve de Nicolas Oudot, ruë vieille Bouclerie. 1718. Avec Privilége du Roy. *In* 8° 98. pages.

IL seroit à souhaiter qu'on ne se servît que d'un seul poids, d'une seule mesure, & d'une même espéce de monnoye du moins dans chaque Etat; mais les reductions qu'il faudroit faire pour cet effet paroissent fort difficiles.

Pour surmonter ses difficultez, l'Auteur du livre, dont on donnne

l'extrait ſe ſert des parties decima-
les, & pour en faciliter la pratique
il a ajoûté à la fin de ſon livre u
Traité d'Arithemetique qui e
montre l'uſage.

Pour mieux faire concevoir l
penſée de l'Auteur, nous nous ſer-
virons de quelques-uns des exem-
ples qu'il apporte.

L'année commune eſt composé
de 365 jours, & l'année biſſextil
de 366 jours.

Suppoſant l'année de 100000
parties on demande la valeur d
4 jours. l'Auteur forme la fraction
$\frac{4}{365}$ Enſuite ſuivant la regle genera-
le on doit dire comme le denomi-
nateur 365 eſt à ſon numerateur 4
ainſi 100000 eſt au nombre cherch

365. 4 : : 100000. 1096. L
regle de trois faite, on trouve preſ-
que 1096 : c'eſt-à-dire, que 1096
eſt à peu pres à 100000, comme
eſt à 365, je dis à peu pres, car 1096
à plus grande raiſon à 100000, qu
4 à 365.

Ce que nous avons dit de 4 jour
par rapport à l'année, on doit l'en-
tendre de 8 jours, 15 jours, ou d

tout autre nombre par rapport à l'année de 365 jours.

Suivant cette regle l'Auteur forme une table de la valeur des mois de Janvier, Février, &c.

L'Auteur fait ensuite l'application des parties decimales aux nombres Astronomiques.

Le cercle se divise en 360 degrez un degré en 60 minutes : une minute en 60 secondes, &c.

En supposant un degré de 100000, parties on demande la valeur de 48, 24″.

Un degré vaut 3600 secondes 48 minutes ; 24 secondes valent 2904″ ormant la regle on aura 3600″. 2904″. : : 100000, 80667 à peu près quatriéme terme.

Passons aux nombres Geometriques, pour me servir des termes de l'Auteur.

Il suppose que le diametre d'un ercle est à sa circonference comme 13 à 355, en donnant au diametttre 0000 o partie quelle sera la valeur e la circonference 113 . 355 : : 00000 . 314159. La regle faite vient à peu pres 314159.

Pour appliquer la regle aux monnoyes, l'Auteur ſuppoſe que la livre tournois contient 960 parties telles que la livre royale en contient 1000; & ſur ce principe il forme une table pour changer une ſomme exprimée en livres, ſols, deniers tournois en un autre ſomme exprîmée en livres, ſols, deniers royaux & & reciproquement.

A l'égard des poids apres avoir dit que le millier vaut

Dix quintaux,
Le quintal cent livres,
La livre deux marcs,
Le marc huit onces,
L'once huit gros,
Le gros trois deniers,
Le denier deux oboles,
L'obole douze grains,

Il établit le poids royal de 10000 grains, tels que nôtre livre en contient 9216. & il donne une table pour connoître combien chaque partie de la livre comme un denier, ou une once, &c, contient de grains.

Paſſant enſuite aux meſures longues, il ſuppoſe que le Roy en établiſſe une de 1000 lignes, telles que

nôtre pied en contient 144 ensuite dequoy il calcule combien un nombre determiné de pouces, pieds ou toises contiendroient de ces lignes.

C'est à peu près la même chose pour les mesures creuses. Il suppose la mesure royale de 1000 pouces cubes, & il cherche ensuite combien le demi septier, la chopine, la pinte mesure de Paris ou de Troyes contiennent de pouces ; combien plusieurs litrons, ou boisseaux, ou minots, mines ou muids mesure de Paris contiendront de pouces, &c.

Voilà à quoy se reduisent les loix universelles en nombres, poids & mesures.

FIN.

TABLE

Des Memoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des beaux Arts. Mois de May 1719.

ART. XXXIX. HIſtoire des Revolutions arrivées dans le Gouvernement de la Republique Romaine ; par M. l'Abbé de Vertot, de l'Academie Royale des Inſcriptions & belles Lettres. &c. page 74

ART. XL. Uſuardi San Germanenſis Monachi Martyrologium ſincerum &c. *Le vrai Martyrologe d'Uſuard, Moine de S. Germain, &c.* p. 77

ART. XLI. *Obſervations curieuſes ſur toutes les parties de la Phiſique, extraites & recuëillies des meilleurs Memoires* &c. p. 79

ART. XLII. Hiſtoriæ Tutelenſis libri tres. Auctore Stephano Baluzio Tutelenſe. *L'Hiſtoire de Tulle en trois livres. Par Mr. Baluze,* &c. p. 808

ART. XLIII. *Reponſes aux raiſons qui ont obligé les Pretendus-Reformez à ſe ſeparer de l'Egliſe Catholique, & qui les empechent maintenant d'y*

rentrer où de s'y tenir. Ouvrage propre à détromper les Heretiques, & à confirmer les Catholiques dans leur foi. Par Mademoiselle de B....&c. p. 826

ART. XLIV. *Description d'un Tombeau trouvé à Nevers.* p. 864

ART. XLV. *Histoire de la derniere revolte des Catalans, & du siege de Barcelone* &c. p. 867

ART. XLVI. *Maximes avec des exemples tirez de l'histoire sainte & profane, ancienne & moderne pour l'instruction du* Roi, &c. p. 898

ART. XLVII. *Les Loix universelles, en nombres, poids & mesures, prouvées possibles & faciles, par rapport au passé, au present & au futur; par un traité d'Arithmetique, composé de regles generales, en nombres entiers, sans fractions.* p. 911

Fin de la Table.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Juin 1719.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Recüeillis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Juin 1719.

A TREVOUX,

Chez ETIENNE GANEAU, Libraire de Paris, & Directeur de l'Imprimerie de S. A. Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

M. DCCXIX.

CES MEMOIRES ON
commencé au Mois de Janvi
1701. & ſe vendent 15 ſ. le mo
en blanc, & broché 16 ſ.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	12. v.
——	1719.	6. v.

MEMOIRES
OUR L'HISTOIRE des Sciénces & des beaux Arts.
Juin 1719.

ARTICLE XLVIII.

ES GENIES ASSISTANS & le Gnome irreconciliable, ou suite du Comte de Gabalis. A la Haye. . . . . . 1718. *pages* 176.

L'Auteur, qu'on m'a assuré être François & d'une profession qui convient mal avec ses sentimens & qui oblige à cacher son nom, pouvoit devoit, sans doute, mieux emoyer son tems qu'à continuer le omte de Gabalis. On sçait que ce oman Philosophique est un amument de l'Abbé de Villart Pro-

vençal, qui avoit beaucoup d'eſprit, & qui n'en a pas fait un meilleur uſage que ſon continuatenr. L'Abbé de Villart voulut ſe faire connoître, en donnant un tour agreable aux viſions de Paracelſe, & en flatant par là le goût de certains eſprits follement curieux, pour ce qu'ils appellent les ſciences ſecrettes. Paracelſe Medecin & Chimiſte Alleman de grande reputation, que quelques-uns accuſent de magie, & qui n'étoit peut-être qu'un fanatique, a voulu faire croire que chaque élément eſt habité par certains genies l'air par les Silphes, la terre par les Gnomes, le feu par les Salamandites, l'eau par les Ondins: ces genies ne ſont, ſelon lui, ni Anges ni Demons; les uns ſont amis des hommes les autres leurs ennemis; chaque genie a ſes amitiez & ſes inimitiez particulieres. Paracelſe attribuoit beaucoup d'effets naturels, & preſque tous les évenemens prodigieux à l'operation de ces peuples élementaires; il croyoit que nous pouvions faire ſocieté avec eux; il invitoit

le faire, & il en enſeignoit les
noyens.

Ce Syſtême n'eſt pas de l'inven-
ion de Paracelſe, il l'avoit ajuſté
ſes idées : mais il l'avoit pris preſ-
que entier des Arabes; les Arabes
ont pris des Platoniciens moder-
es, Porphire, Jamblique, Proclus
raduits en Arabe, ou des Philoſo-
hes Indiens. Les Juifs Cabaliſtes
n ſont fort entêtez. Pour aller juſ-
u'à la ſource de ce Syſtême, il faut
emonter juſqu'à celle de l'Idolatrie
convenir que ces fables ſont nées
e ce que la foi enſeigne, des Anges
des demons; alteré par la curioſi-
é & la ſuperſtition, & d'une Phy-
que groſſiere, qui jugeant des au-
res êtres par l'homme, s'imaginoit
out animé, aſtres, arbres, monta-
nes, fleuves, élemens. Les demons
nt ſans doute donné cours à ces
ctions pour paroître moins affreux,
pour engager plus aiſément les
ommes dans un commerce funeſte.
On ne ſçauroit croire combien cette
rreur s'eſt repanduë, elle l'a été
lus que l'idolatrie; puiſque les Juifs
les Mahometans, preſque tous les

anciens heretiques, & les hommes vivans dans l'Egliſe Catholique y ſont tombez; elle eſt commune dans l'Aſie, dans l'Afrique, dans l'Amerique. L'Europe ſeptentrionale en a été fort infectée; c'eſt de là que nous ſont venuës les fées.

Cette erreur n'eſt pas moins évidemment fauſſe qu'elle eſt prodigieuſement étenduë; nulle preuve, nul principe qui l'appuïe, la phyſique ne connoît point cette eſpece d'être, la foi contredit leur exiſtence, elle nous enſeigne qu'il n'y a d'eſprits purs que les Anges & les Demons. Toute la preuve de la réalité de ces genies élementaires, de ces fées, ſe reduit à des contes, à des pretenduës apparitions qui ne ſont pas fondées ſur des temoignages recevables. On ſoupçonne les inventeurs de ces contes d'avoir voulu rendre la magie moins odieuſe: je ne les ſoupçonne que d'avoir voulu profiter & peut être ſe joüer de la curioſité de certains eſprits extraordinaires, incredules pour ce qui merite le plus de creance; credules ſeulement pour l'incroyable.

Juin 1719.

Le Continuateur du Comte de Gabalis se donne pour un Officier François Catholique: obligé de sortir du Royaume, il trouve à Berlin un Juif qui l'initie aux misteres de la cabale; il passe en Irlande avec le Marechal de Schomberg. Après la mort du Marechal, un Gentilhomme Irlandois le reçoît dans son Château. Ce Gentilhomme addonné aux Sciences secretes, l'envoye chez un Philosophe Irlandois, retiré dans un Hermitage, & qui passoit parmi le peuple pour un grand sorcier. Cet Hermitage est la Scéne des deux Dialogues.

Dans le premier, le Philosophe Irlandois s'efforce de prouver l'existence des Genies, & le soin qu'ils ont d'assister les hommes, il n'execute ce projet que par un grand nombre d'historiettes; quelques-unes pourroient être vrayes, sans prouver l'existence des Genies. Des Anges ont pû faire ce qu'on attribuë à ces substances imaginaires, les historiettes qui prouveroient un peu n'ont aucun poids: c'est par exemple l'histoire Dodatis & de Zariadre,

tirée d'un poëme perſan ; c'eſt cette pretenduë bataille donnée en l'air proche de Vennes, il y a quelques années ; bataille que toute la Bretagne ſçait n'avoir été donnée que dans l'imagination de quelques païſans yvres. L'affaire fut éclaircie avec ſoin dans le tems. Le Philoſophe Irlandois eſt ſi deſtitué de preuves qu'il n'eut, en faiſant violence au texte de Daniel, qu'à changer en Genie l'Ange des Perſes dont ce Prophête parle ; il n'a eu garde d'oublier les Genies d'Auguſte & de Brutus ; enfin il fait apparoître à l'Officier François ſon Genie aſſiſtant. Cette apparition eſt le denoüement de la Comedie.

EXTRAIT DU SECOND DIALOGUE.

Le Gnome irréconciliable.

LE deſſein de l'Auteur dans ce ſecond Dialogue eſt plus ſerieux & plus condamnable ; il veut ébranler la créance de la ſpiritualité de nos ames ; il feint qu'ayant appris par la lecture du Comte de Gaba-

lis que les Gnomes irritez contre les hommes ne vouloient plus de commerce avec eux : il pria Maenamara (c'est le Philosophe, ou si vous voulez, l'enchanteur Irlandois) de le faire entrer en conference avec un Gnome pour traiter ensemble de la reconciliation des Gnomes avec les hommes : le Gnome paroît, demeure irreconciliable, & justifie sa haine obstinée par une peinture affreuse de l'homme, & sur tout de l'ame. L'Auteur met dans la bouche de ce Genie terrestre ce qu'on peut dire de plus specieux, pour abaisser l'homme & pour degrader l'ame de sa spiritualité : il y repond foiblement, la foiblesse de ses reponses semble concertée & volontaire ; car l'Auteur à de l'esprit & du feu. Je tâcherai de refuter le Gnome mieux qu'il ne le refute.

L'ame, fait on dire au Gnome, ne sçait d'où elle vient, ni où elle va, ni ce qu'elle est, ni où elle reside ; elle ne connoit ni son Auteur, ni sa fin, encore moins sa propre nature ; elle ne sçait où elle prend ses idées, ni par quel moyen elle les

conſerve. Des diſputes ſur la natur
de l'ame, les ſouhaits qu'elle ne ſçau
roit remplir, la force des paſſion
qui la font tourner à leur gré, toû
cela eſt une preuve de ſa materiali
té, & eſt propoſé avec une extrêm
confiance; l'ignorence en eſt l'am
de la ſtructure de ſon corps, & d
la partie de ce corps où elle reſide
le beſoin qu'elle a des Medecins &
des Chirurgiens pour reparer c
corps fourniſſent au Gnome des de
clamations violentes.

L'Auteur repond que l'ame eſ
au deſſus des corps, parceque Dieu
a ſoumis à ſon Empire le plus par-
fait des corps: qu'elle juge ſouve-
rainement des corps parcequ'elle
diſtingue parfaitement un corps de
ce qui ne l'eſt pas, elle refuſe le nom
de corps au point & à la ligne, que
l'ame ſe ſepare des corps, parce-
qu'elle s'unit par la penſée à mille
choſes qui ſont hors de la matiere;
elle connoît les figures parfaites qui
ne ſe trouvent jamais dans les corps
& que ſes ſens ne peuvent apperce-
voir; par exemple les nombres exem-
plaires, les principes des ſciences,

es loix naturelles, les vertus, les
eritez éternelles qui ſont nées avec
ous & qui ſe conſervent dans tous
es eſprits ſans l'aide des ſens, peut-
lle les connoître ailleurs qu'en
Dieu, dit l'Auteur, elle a donc quel-
ue connoiſſance de Dieu : conſide-
ez, adjoute-t-il, que nôtre ame eſt
n être penſant & qui penſe toû-
ours, que ſes deſirs & ſes autres
roprietez ne tiennent rien de la
atiere & du corps; qu'elle n'a ni
ouleur, ni figure, ni parties; qu'elle
occupe aucune eſpace; qu'elle n'eſt
ans le corps que par ſon operation.
es raiſons propoſées confuſément;
r ni le Gnome, ni ſon adverſaire,
e ſe piquent pas de juſteſſe & de
ecisions mêlées de beaucoup d'ar-
umens foibles, obſcurs, étrangers
la queſtion, & de quelques plaiſan-
ries qui decelent les diſpoſitions
l'Auteur : ces raiſons choiſies ne
meurent pas ſans replique. Le ge-
e pretendu revient à ſes premie-
s declamations, ſur l'ignorence
l'ame eſt de ſon auteur, & ſur la
pendance où elle eſt du corps. Il
plus loin : les principales de la

morale, les lumieres du ſens commun ne ſont, ſelon lui, que des êtres de raiſon & des chimeres; il n'excepte pas de ce mepris pour (les veritez éternelles & immuables) les ſciences les plus certaines, l'arithmetique & la geometrie, les regles des nombres & des meſures. Quand on oſe parler ainſi, on peut tout dire ſans conſequence; enfin après tant d'écarts, le Gnome vient au point de la difficulté, il va nous apprendre, dit-il, la nature de la penſée & nous faire avoüer quelle vient du corps, comme le ruiſſeau de ſa ſource; voilà de grandes promeſſes dont l'execution n'eſt pas facile, écoutons-le. La penſée, dit-il, n'eſt qu'une parole interieure; & comme pour former les ſens articulez de la parole exterieure, il ne faut que de petits corps deliez qui s'inſinuent dans les nerfs & dans les muſcles, il ſuffit pour former la penſée que de petits corps plus ſubtils & plus deliez heurtent des reſſorts plus fins & plus delicats. Son adverſaire toûjours facile & accommodant l'interrompt quelquefois, pour lui dire que les Anatomiſ-

es ne connoissent point ces ressorts,
es petits corps & les conduits par
ù ils passent, que la matiere quel-
ue subtilisée, qu'on l'imagine, ne
eut devenir esprit : on le renvoy
ux Chimistes qui appellent les es-
nces esprits.

Le Dialogue finit par des fables
abalistiques, sur la metamorphose
e l'ame, devenuë matiere, d'esprit
u'elle étoit, avant le peché d'A-
am, & par une froide raillerie
ournée en conte, sur la definition
u'Aristote a donnée de l'ame.

Refutation du second Dialogue.

Il faut maintenant refuter les de-
amations du Gnome, je n'aurai pas
e peine à en faire sentir le foible,
s connoisseurs voyent dejà que
ans tout ce dialogue, on n'a pas ap-
roché de l'état de la question, ni
ropoßé les veritables raisons qui de-
onstrent la spiritualité & l'immor-
lité de l'ame, les a-t-on ignorées
u les a-t-on dissimulées? je n'en
ais rien : les pretendus esprits forts
nt aussi faux du côté du cœur que

du côté de l'eſprit, ils manquen
également de capacité & de bonn
foi, comme j'ai ſouvent eprouvé.

Pour combattre avec ſuccès l
ſentiment ſi naturel & ſi commu
de l'immortalité de l'ame, il falloi
choiſir les preuves les plus forte
dont on l'appuïe, & les propoſer fi
delement. Je dis que le ſentimen
de la ſpiritualité & de l'immortalité
de l'ame eſt naturel & commun: ceux
qui penſent autrement, dit Cice-
ron, *ſont de petits Philoſophes de nulle
conſideration.* Nôtre Auteur veut fai-
re croire que Pherecide, Syrien de
nation, connu ſeulement des Grecs,
en eſt l'inventeur. Eſt-ce de lui que
les Perſans, les Indiens, que les na-
tions les plus reculées de l'Aſie, que
les barbares Ameriquains, que les
Gaulois & les peuples ſeptentrio-
naux l'avoient appris? Qu'on me
nomme dans l'univers une ſeule na-
tion qui croye generalement que la
mort detruit tout l'homme? C'eſt
trop s'arrêter à la ſuppoſition har-
die de l'Auteur ſur l'origine de ce
ſentiment: montrons lui ce qu'il
devoit attaquer, ces preuves victo-

ieuſes qu'il a cachées à ſes lecteurs,
u qu'il ne leur a indiquées qu'en
aſſant & mis dans un faux jour.

Son Gnome qui ſe vante de nous
létromper ſur la nature de la penſée
e ſçait pas lui même ce que c'eſt
ue penſer ; il confond la penſée
vec l'impreſſion que l'objet de la
enſée fait ſur l'ame ou par les ſens,
u de quelque maniere que ce ſoit.
Cette impreſſion n'eſt pas la con-
oiſſance : dans l'impreſſion l'objet
git ſur l'ame mediatement ou im-
nediatement : dans la connoiſſance
'ame agit, l'objet eſt preſenté à l'a-
ne par l'impreſſion : l'ame apper-
oit l'objet par la connoiſſance. Il y
plus, ſentir ſeulement, connoître
implement, n'eſt pas encore penſer:
e ſentiment & la connoiſſance ou la
perception de l'idée ne ſont que les
preludes & la matiere de la penſée:
penſer c'eſt juger du ſentiment ou
de l'idée. Penſer vient de *penſare*
omnibus ritè penſatis. Penſer c'eſt ſe
determiner après avoir balancé les
raiſons d'affirmer ou de nier. Les
Latins ont eû la même idée de la pen-
ſée *cogitare*, c'eſt *cogere in unam plures*

ideas, reunir plusieurs idées, ce n'est pas simplement appercevoir une idée: pour decider surement si l'ame est matiere ou esprit, il suffit d'examiner si la matiere peut penser, c'est-à-dire, si elle peut juger des sentimens dont l'ame est frappée, des idées qu'elle apperçoit.

Or je ne puis concevoir la matiere sans parties, ce qui pense, ce qui juge, n'a certainement point de parties, la matiere ne peut donc juger. Si ce qui juge étoit composé de parties, l'impression du sentiment ou la perception de l'idée ne se feroit pas toute dans une seule partie indivisible de ce qui juge; car il n'y auroit point de partie indivisible, & qui ne fut elle-même composée d'autres parties; si toute l'impression ne se faisoit pas dans une partie indivisible, rien ne pourroit juger, rien ne pourroit prononcer sur tout le sentiment, sur toute l'idée, encore moins sur plusieurs sentimens, sur plusieurs idées reçuës en même tems; chaque partie jugeroit de ce qu'elle sent, de ce qu'elle aperçoit, c'est-à-dire, d'une partie du senti-

ment, d'une partie de l'idée, il n'y auroit point de jugement total. Est-ce ainsi que nous pensons. Et n'est-il pas evident que ce qui pense dans nous ne peut être ni étendu ni composé, & par consequent qu'il ne peut être matiere ? subtilisez-là tant que vous voudrez, elle restera toujours composée & divisible à l'infini.

Que devient donc la comparaison de la pensée, & de la parole ? Il est vrai qu'il ne faut que des esprits déliez pour faire passer au sens interieur & general, les impressions reçûës dans les sens particuliers, comme il ne faut que des esprits deliez pour former les sens articulez de la parole ; mais tous ces mouvemens des esprits ne sont pas la connoissance & la pensée, ils causent à l'ame des sentimens agreables, vifs, dérangez, douloureux ; à proportion de leur regularité, de leur activité, de leur déreglement, de leur véhémence, ils attirent son attention, en fixant cette attention, en appliquant fortement l'ame, ils l'occupent, ils la troublent, ils la detournent des operations qui lui

ſont propres, mais ils ne ſont pas la penſée; ils en ſont auſſi evidemment diſtinguez, que le ſujet d'une action eſt diſtingué de cette action; en un mot, le ſentiment de l'ame eſt diſtingué du jugement que l'ame porte de ce ſentiment.

Les organes du ſentiment ſont materiels; mais leurs impreſſions doivent ſe reünir en quelque maniere que ce ſoit dans l'ame, pour qu'elle en juge, & ce qui juge eſt parfaitement un & ne peut donc être matiere. Je conçois tous les mouvemens des eſprits deliez qui affectent le ſens interieur & general, je conçois le ſentiment paſſé dans l'ame, ſans concevoir encore que l'ame en juge, ſans concevoir de penſée, ils ſont donc diſtincts de la penſée.

Et qu'on ne ſe faſſe pas illuſion en s'imaginant un centre dans l'ame, où toutes les parties de l'impreſſion ſe reüniſſent, ſi ce centre eſt matiere, il eſt diviſible, rien dans ce centre materiel ne recevra toute l'impreſſion; ce qui juge doit la recevoir toute, donc un centre materiel

eſt incapable de juger. Cette ame qui juge, qui penſe eſt donc parfaitement une & une indiviſible, extremement diſtinguée de la matiere & veritablement ſpirituelle, indiſſoluble, immortelle.

En vain fait-on valoir, en vain exagere-t-on les imperfections qui ſont les ſuites de ſon union avec le corps, nous ne les nions, nous ne les deguiſons pas; l'ame ſe reſſent de la foibleſſe, des infirmitez, de l'aſſoupiſſement du corps, juſqu'à ne pouvoir porter ſon jugement ſur des ſentimens confus, trop preſſans, trop prompts, trop ſubitement variez, qui l'agitent. Voilà ce qui arrive dans l'enfance, dans la caducité, dans la folie, dans l'yvreſſe; l'excès de douleur ou de joye, l'extreme langueur qu'elle ſent quelquefois, l'empeche de partager ſon attention qui eſt finie comme elle, & ne lui permet pas d'exercer des operations independantes du corps; operations dont elle eſt capable, mais que la trop grande application que le corps exige alors lui rend impoſſibles; voilà ſon état dans les

maladies & dans le ſommeil, dans l'excès de plaiſir; quelquefois cependant, moins tiranniſée par le corps, elle agit en eſprit, elle ſe contemple, & contemple Dieu qui la créée & qui la conſerve, elle examine des idées purement ſpirituelles, qu'elle a reçuës du createur, ou quelle a elle même ſeparées de la matiere;

Qu'on lui faſſe un crime de ſon ignorance, mais qu'on ne lui en faſſe pas un defaut naturel, cette ignorance eſt volontaire. Juſqu'où pluſieurs ames n'ont elles pas porté leur connoiſſance ? & pour nous borner aux connoiſſances neceſſaires, les ames ne s'ignorent elles mêmes, elles n'ignorent leur origine & leur Auteur, leur fin, & leurs devoirs qu'autant qu'elles veulent l'ignorer. En eſt-il qui, ſimple encore & non prevenuë, ſans interêt, & ſans prejugé, s'imagine être etenduë, figurée, colorée, reſſembler à la matiere; la fierté qui eleve l'ame audeſſus des autres êtres de ce bas monde, ſon goût pour des biens durables, l'eſpoir de l'immortalité,

ne lui ſont-ils pas naturels ? Ne ſent-elle pas que ce qui penſe & ce qui veut, eſt un & n'a point de parties ? Eſt-il une ame qui ne s'apperçoive ou à qui on ne faſſe aiſément appercevoir qu'elle a commencé & qu'elle ne s'eſt pas faite elle même ? Cette croyance de la divinité commune à toutes les nations ne marque-t-elle pas qu'aucune ame n'ignore naturellement ſon Createur ? Ses devoirs lui ſont connus, la conſcience l'en avertit ; & qu'elle peine n'a point le ſcelerat pour effacer les loix naturelles que le Createur a comme gravées dans l'ame. D'où vient donc que certaines ames s'imaginent être materielles ? Eſt-il ſurprenant qu'une ame enfoncée dans le corps, toute appliquée au corps, qui ne penſe qu'aux biens materiels, qui ne goute que les delices corporelles, qui pour l'interêt de ſes plaiſirs & de ſon repos, veut & veut fortement n'être que matiere, en vienne enfin juſqu'à croire ou plutôt juſqu'à ſe perſuader qu'elle croit être un corps ; ſi pourtant il en eſt qui ſe le perſuadent veritablement, je ne le crois

pas; mais ne conteſtons point ſur la realité de cette erreur monſtreuſe; elle eſt poſſible; l'attention de l'ame eſt finie, elle peut s'appliquer toute entiere à la dependance où elle eſt du corps: occupée totalement de cet objet, elle perdra de vûë ſa ſpiritualité, ou elle ne l'appercevra plus que fort confuſement: alors la force de l'imagination, la foibleſſe du cerveau, la violence des paſſions, une autorité impoſante, & plus que tout cela, le grand interêt d'etouffer les remords de la conſcience & la crainte d'un malheur éternel, la determineront par un jugement precipité à ſe croire materielle & mortelle, & cet erreur durera autant qu'elle détournera ſon attention de ce qui la détromperoit. Helas! elle ne craint que d'être detrompée. Ainſi les Egaremens de quelques Philoſophes, de quelques libertins ne prouvent rien contre l'immortalité de l'ame; mais de ce que la plus part des hommes diſtingue l'ame du corps, il ſe forme une démonſtration invincible de la ſpiritualité de l'ame; ſi tout étoit matiere, d'où

 l'ame

l'ame, entierement materielle, auroit elle tiré l'idée d'un eſprit? Qu'elle chimie merveilleuſe auroit fait ſortir du corps une idée qui ne contient rien de corporel, qui l'exclut? ce probleme eſt curieux; les eſprits forts ſont intereſſez à le reſoudre; l'Auteur s'y occupera plus utilement qu'à continuer le Comte de Gabalis: mais ni lui, ni perſonne ne le reſoudra.

L'argument que je pourrois tirer de la liberté, de la volonté humaine, n'eſt pas moins convainquant ni moins fort: j'aurai bientôt une occaſion de le mettre dans ſon jour.

ARTICLE XLIX.

DIALOGUE SUR L'ELOQUENCE *en general ; & sur celle de la Chaire en particulier ; avec une lettre écrite à l'Academie Françoise, par feu Messire François de Salignac de la Motte Fenelon, Precepteur de Messeigneurs les Enfans de France, & depuis Archevêque Duc de Cambray, Prince du Saint Empire.* A Paris chez Jacques Etienne, ruë Saint Jacques. M. DCC XVIII. *pages* 241.

L'Auteur de la preface avance, que l'illustre Auteur de l'ouvrage est le premier qui ait traité l'Eloquence en Philosophe, & en Philosophe Chrétien. Il faut ou que l'Auteur de la Preface n'ait pas lû Quintilien, ou qu'il ne se souvienne plus de cet endroit admirable de l'institution de l'Orateur, dans lequel Quintilien s'attache à prouver que pour être Un Orateur excellent il faut être honnête homme.

Feu Monsieur de Cambrai c'est

proposé le même but dans les Dialogues dont nous parlons; ouvrage de sa jeunesse, où cependant on n'apperçoit rien de jeune & qui annonce un Ecrivain novice; la lettre à l'Academie est un des derniers ouvrages de ce grand homme; & néanmoins, comme l'Auteur de la preface l'a remarqué, on reconnoît dans l'un & dans l'autre de ces écrits le même goût, le même génie, les mêmes maximes, le même but de ramener tout au vrai & au solide.

Monsieur de Fenelon avance, sans façon, qu'il a pris dans Platon le fond de son premier Dialogue, & on y reconnoit la maniere du Philosophe Athenien. Le but particulier de ce premier entretien est d'établir, que l'eloquence, qui n'a pas pour fin de rendre les Auditeurs meilleurs Citoïens & plus honnêtes gens, est une éloquence fausse, un talent funeste, un art condamnable & qu'on ne doit point souffrir dans un Etat bien policé; que les Déclamateurs qui ne songent qu'à plaire, les Orateurs interessez qui cherchent à faire fortune, par leurs dis-

cours, quoique moins blamables que ceux qui nuisent, en inspirant le vice ne doivent être ni loüez, ni même tolerez. L'Auteur entre agréablement en matiere; il suppose qu'un des interlocuteurs vient d'entendre un de ces sermons à la mode, où tout brille, où rien ne persuade; nôtre homme en est enchanté: l'autre Interlocuteur en fait une critique fort severe, mais fort juste; & il conduit peu à peu l'admirateur du sermon à convenir des defauts de cette maniere de prêcher, & à distinguer la veritable éloquence de la fausse. Le Dialogue finit par des remarques importantes sur le besoin qu'à l'Orateur d'etudier serieusement & de posseder plusieurs sciences. L'Auteur peint agreablement ces Orateurs ignorans, qui, sans principes generaux, étudient chaque matiere à mesure qu'ils la traitent; étude qui ne peut être que superficielle.

La fin de l'Orateur doit être l'instruction & la perfection de ses Auditeurs; pour y parvenir, il faut qu'il penetre dans le cœur de l'Auditeur; qu'il le remuë, qu'il s'en rende

maître, c'eſt là l'effet propre de l'éloquence qui la caracteriſe. Un diſcours qui ne touche point, quoy qu'il attache, qu'il plaiſe, qu'il ſe faſſe admirer, n'eſt point éloquent.

L'Auteur au commencement du ſecond Dialogue fait ſentir ingenieuſement la difference peu remarquée entre convaincre & perſuader : prouver exactement en Métaphiſicien une verité, c'eſt convaincre, faire aimer la verité prouvée, c'eſt perſuader ; la perſuaſion eſt au deſſus de la ſimple conviction, parceque non ſeulement elle fait voir la verité, mais qu'elle la rend aimable, & qu'elle la fait aimer. Pour être Orateur, il faut ſçavoir perſuader, & ce n'eſt pas aſſez de ſçavoir convaincre : les Orateurs ſont rares. Ciceron a eu raiſon de dire qu'il avoit vû bien des hommes diſerts ; c'eſt à dire, qui parloient avec agrémens, & d'une maniere éloquente, mais qu'on avoit peu d'Orateurs ; c'eſt-à dire, peu d'hommes qui ſçachent entrer dans

le cœur des autres & qui les entraî-nent.

L'Auteur montre enſuite que l'eloquence conſiſte à prouver, à peindre, à toucher : il faut prouver pour appuyer ce qu'on dit ſur un fondement ſolide, mais ce n'eſt preſque rien faire que de prouver ſechement; c'eſt être Métaphiſicien & non pas Orateur; il faut faire ſentir la verité; & pour la faire ſentir, il faut peindre; pour la faire aimer, il eſt neceſſaire de toucher.

Monſieur de Fenelon inſtruit admirablement l'Orateur ſur la maniere de peindre & ſur l'art de toucher; il lui en découvre les moyens; il lui apprend l'uſage des figures : & comme le geſte eſt auſſi propre à émouvoir que la parole, il donne d'excellens preceptes ſur le geſte, qui ſe reduiſent tous à cette regle; *que le geſte doit être toûjours naturel & exprimer à ſa façon ce que l'on dit.* L'Auteur blâme, avec raiſon, une geſticulation continuelle & vague. Nos Prédicateurs, dit-il, s'agitent trop dans la ſuite d'un ſermon,

& ne s'agitent pas aſſez en certains endroits.

Monſieur de Fenelon s'écarte fort des uſages établis ; il voudroit qu'on n'apprit point par cœur ce qu'on doit dire en public ; il condamne les diviſions ordinaires ; il propoſe une nouvelle forme de panégyriques. Les raiſons qu'il aporte contre la coutume d'aprendre par cœur ſont fortes. Je mets d'un côté, di-t-il, un homme qui compoſe exactement tout ſon diſcours, & qui l'apprend par cœur juſqu'à la moindre ſyllabe; & de l'autre, je ſuppoſe un homme ſçavant qui ſe remplit de ſon ſujet, qui a beaucoup de facilité de parler, un homme enfin qui medite profondement tous les principes du ſujet qu'il doit traitter, & dans toute leur étenduë, qui s'en fait un ordre dans l'eſprit ; qui prepare les plus fortes expreſſions, par leſqu'elles il veut rendre ſon ſujet ſenſible ; qui range toutes ſes preuves ; qui prépare un certain nombre de figures touchantes. Cet homme ſçait ſans doute tout ce qu'il doit dire ; & la place où il doit mettre

chaque chose. Il ne lui reste pour l'execution qu'à trouver les expressions communes qui doivent faire le corps du discours. Croyez-vous qu'un tel homme ait de la peine à les trouver? Vous me direz qu'il ne les trouvera pas si justes & si ornées, qu'il les auroit trouvées à loisir dans son cabinet.

Je le crois: mais selon vous-même, il ne perdra qu'un peu d'ornement, & vous sçavez ce que nous devons penser de cette perte, selon les principes que nous avons dejà posez. D'un autre côté, que ne gagnera-t-il pas pour la liberté & pour la force de l'action, qui est le principal; supposant qu'il se soit beaucoup éxercé à écrire comme Ciceron le demande; qu'il ait lû tous les bons modelles; qu'il ait beaucoup de facilité naturelle & acquise; qu'il ait un fond abondant de principes & d'érudition; qu'il ait bien médité tout son sujet; qu'il l'ait bien rangé dans sa tête; nous devons conclure qu'il parlera avec force, avec ordre, avec abondance. Ses périodes n'amuseront pas tant l'oreille; tant mieux, il en sera

meilleur Orateur : ses transitions ne seront pas si fines : n'importe ; outre qu'il peut les avoir préparées sans les apprendre par cœur, de plus, ces négligences lui seront communes avec les plus éloquents Orateurs de l'Antiquité, qui ont crû qu'il falloit par là imiter souvent l'avanture, & ne montrer pas une trop grande préparation. Que lui manquera-t il donc ? Il fera quelque petite repetition, mais elle ne sera pas inutile ; non seulement l'Auditeur de bon goût prendra plaisir à y reconnoître la nature qui reprend souvent ce qui la frappe davantage dans un sujet ; mais cette repetition imprimera plus fortement les veritez ; c'est la bonne maniere d'instruire. Tout au plus trouvera-t-on dans son discours quelque construction peu exacte, quelque tèrme impropre, ou censuré par l'Académie, quelque chose d'irregulier, ou si vous voulez de foible & de mal placé, qui lui aura échappé dans la chaleur de l'action. Il faudroit avoir l'esprit bien petit pour croire que ces fautes

là fuſſent grandes; on en trouvera de cette nature dans les plus excellents originaux. Les plus habiles d'entre les Anciens les ont mépriſées. Si nous avions d'auſſi grandes vûës qu'eux, nous ne ſerions gueres occupez de ces minuties. Il n'y a que les gens qui ne ſont pas propres à diſcerner les grandes choſes, qui s'amuſent à celles-là. Conſiderez les avantages d'un homme qui n'apprend point par cœur; il ſe poſſede, il parle naturellement; il ne parle point en déclamateur; les choſes coulent de ſource; ſes expreſſions, ſi ſon naturel eſt riche pour l'éloquence, ſont vives & pleines de mouvement; la chaleur même qui l'anime, lui fait trouver des expreſſions & des figures qu'il n'auroit pû préparer dans ſon étude.

Un homme s'anime dans ſon cabinet, & peut y compoſer des diſcours très vifs, cela eſt vrai, mais l'action y ajoûte encore une plus grande vivacité. De plus, ce qu'on trouve dans la chaleur de l'action, eſt tout autrement ſenſible & naturel; il a un air negligé, & ne ſent point l'art, comme preſque toutes les

choſes composées à loiſir. Ajoûtez qu'un Orateur habile & experimenté, proportionne les choſes à l'impreſſion qu'il voit qu'elles font ſur l'Auditeur ; car il remarque fort bien ce qui entre & ce qui n'entre pas dans l'eſprit : ce qui attire l'attention, ce qui touche les cœurs, & ce qui ne fait point ces effets. Il reprend les mêmes chôſes d'un autre maniere; il les revêt d'images & de comparaiſons plus ſenſibles, ou bien il remonte aux principes, d'où dépendent des véritez qu'il veut perſuader ; ou bien il tâche de guerir les paſſions qui empêchent ces véritez de faire impreſſion. Voilà le véritable art d'inſtruire & de perſuader ; ſans ce moyen on ne fait que des déclamations vagues & infructueuſes. Voyez combien l'Orateur qui ne parle que par cœur eſt loin de ce but. Repreſentez-vous un homme qui n'oſeroit dire que ſa leçon ; tout eſt néceſſairement compaſſé dans ſon ſtile, & il lui arrive ce que Denis d'Halycarnaſſe remarque, qui eſt arrivé à Iſocrate. Sa compoſition eſt meil-

leure à être lûë qu'à être prononcée ; d'ailleurs, quoiqu'il faſſe, ſes inflections de voix ſont uniformes & toûjours un peu forcées ; ce n'eſt point un homme qui parle, c'eſt un Orateur qui recite ou qui declame ; ſon action eſt contrainte ; ſes yeux trop arrêtez marquent que ſa memoire travaille, & il ne peut s'abandonner à un mouvement extraordinaire, ſans ſe mettre en danger de perdre le fil de ſon diſcours. L'Auditeur voyant l'art ſi à découvert, bien loin d'être ſaiſi & tranſporté hors de lui-même, comme il le faudroit, obſerve froidement tout l'artifice du diſcours.

Le troiſiéme Dialogue, encore plus beau, s'il eſt poſſible & plus utile que les autres, explique en quel ſens Saint Paul a renoncé à une certaine éloquence comme à une certaine ſageſſe.

L'Auteur y montre en quoi conſiſte l'éloquence de l'Ecriture, combien elle eſt vraye, combien elle eſt ſublime & parfaite, il deplore l'ignorance où les Prédicateurs de ce temps, entraînez par un faux

goût, laissent le peuple Chrétien; on ne leur enseigne point la Religion; on ne leur expose point l'Ecriture. Monsieur de Fenelon invite les Orateurs Chretiens à reprendre la methode des Peres, il fait remarquer ce qu'on doit imiter dans ces grands modeles de l'éloquence Chrétienne; mais il ne cache pas leurs defauts qu'on doit éviter en les imitant. Je ne puis omettre les caracteres qu'il fait des Pēres qu'un Predicateur doit lire.

Que pensez-vous du stile de Tertullien, dit un des pèrsonnages du dialogue? Il y a des choses très estimables dans cet Auteur, repond l'autre interlocuteur. La grandeur de ses sentiments est souvent admirable; d'ailleurs il faut le lire pour certains principes sur la tradition, pour les faits d'histoire, & pour la discipline de son tems: mais pour son stile, je n'ai garde de le defendre, il a beaucoup de pensées fausses, & obscures, beaucoup de metaphores dures & entortillées, ce qui est mauvais en lui, est ce que la plûpart des lecteurs y cherchent

le plus : beaucoup de Predicateurs ſe gâtent dans cette lecture ; l'envie de dire quelque choſe de ſingulier les jette dans cette étude. La diction de Tertullien qui eſt extraordinaire & pleine de faſte, les éblouït. Il faudroit donc bien ſe garder d'imiter ſes penſées & ſon ſtile : mais on devroit tirer de ſes ouvrages, ſes grands ſentiments, & la connoiſſance de l'antiquité.

Saint Cyprien eſt ſans doute enflé ; on ne pouvoit gueres être autrement dans ſon ſiécle & dans ſon pais : mais quoique ſon ſtile & ſa diction ſentent l'enflure de ſon tems & la dureté Africaine, il a pourtant beaucoup de force ; on voit par tout une grande ame, une àme éloquente, qui exprime ſes ſentimens d'une maniere noble & touchante : on y trouve en quelques endroits des ornemens affectez ; par exemple, dans l'Epitre à Donat que Saint Auguſtin cite neanmoins comme une Epître pleine d'eloquence, ce Pere dit, que Dieu a permis que ces traits d'une éloquence affectée ayent échapé à Saint Cyprien, pour apprendre à la poſterité, combien

l'exactitude chrétienne a châtié dans tout le reste de ses ouvrages, ce qu'il y avoit d'ornemens superflus dans le stile de cet Orateur, & qu'elle l'a reduit dans les bornes d'une éloquence plus grave & plus modeste. C'est, continuë Saint Augustin, ce dernier caractere marqué dans toutes les lettres suivantes de Saint Cyprien, qu'on peut aimer avec sureté, & chercher suivant les regles de la plus severe Religion, mais auquel on ne peut parvenir qu'avec beaucoup de peine. Dans le fonds, l'Epître de Saint Cyprien à Donat, quoique trop ornée au jugement même de Saint Augustin, mérite d'être appellée éloquente : car encore qu'on y trouve, comme il dit, un peu trop de fleurs semées, on voit bien neanmoins que le gros de l'Epître est très-serieux, très-vif & très-propre à donner une haute idée du Christianisme à un Payen qu'on veut convertir. Dans les endroits où Saint Cyprien s'anime fortement, il laisse là tous les jeux d'esprit, il prend un tour vehement & sublime.

Mais, reprend un des personnages

du Dialogue, Saint Auguſtin dont vous parlez, n'eſt-ce pas l'Ecrivain du monde le plus accoutumé à ſe joüer des paroles? le défendrez-vous auſſi? Non, je ne le défendrai point là-deſſus, repond l'Auteur, c'eſt le defaut de ſon tems, auquel ſon eſprit vif & ſubtil lui donnoit une pente naturelle. Cela montre que Saint Auguſtin n'a pas été un Orateur parfait; mais cela n'empêche pas qu'avec ce défaut, il n'ait eû un grand talent pour la perſuaſion. C'eſt un homme qui raiſonne avec une force ſinguliere, qui eſt plein d'idées nobles, qui connoît le fond du cœur de l'homme, qui eſt poli & attentif à garder dans tous ſes diſcours la plus étroite bienſéance, qui s'exprime enfin preſque toujours d'une maniere tendre, affectueuſe & inſinuante. Un tel homme ne merite-t-il pas qu'on lui pardonne le défaut que nous reconnoiſſons en lui?

Il eſt vrai que je n'ai jamais trouvé qu'en lui ſeul une choſe que je vais vous dire, c'eſt, qu'il eſt touchant, lors même qu'il fait des

ointes. Rien n'en eſt plus rempli que ſes Confeſſions & ſes Soliloques. Il faut avoüer qu'ils ſont tendres & propres à attendrir le Lecteur. C'eſt qu'il corrige le jeu d'eſprit autant qu'il eſt poſſible, par la naïveté de ſes mouvemens & de ſes affections. Tous ſes ouvrages portent le caractere de l'amour de Dieu, non ſeulement il le ſentoit, mais il ſçavoit merveilleuſement exprimer au dehors les ſentimens qu'il en avoit. Voilà la tendreſſe qui fait une partie de l'éloquence. D'ailleurs nous voyons que Saint Auguſtin connoiſſoit bien le fonds des veritables régles : il dit, qu'un diſcours, pour être perſuaſif, doit être ſimple, naturel, que l'art y doit être caché, & qu'un diſcours qui paroît trop beau, met l'Auditeur en deffiance. Il y applique ces paroles que vous connoiſſez, *qui ſophiſticè loquitur, odibilis eſt.* Il traitte auſſi avec beaucoup de ſcience, l'arrangement des choſes, le mélange des divers ſtiles, le moyen de faire toujours croître le diſcours, la neceſſité d'être ſimple & familier, même pour les tons

de la voix, & pour l'action en certains endroits, quoique tout ce qu'on dit soit grand, quand on prêche la Religion; enfin la maniere de surprendre & de toucher. Voilà les idées de Saint Augustin sur l'éloquence. Mais voulez-vous voir combien dans la pratique il avoit l'art d'entrer dans les esprits, & combien il cherchoit à émouvoir les passions, selon le vrai but de la Rhetorique; lisez ce qu'il rapporte lui-même d'un discours qu'il fit au peuple à Cesarée de Mauritianie, pour faire abolir une coutume barbare. Il s'agissoit d'une coutume ancienne, qu'on avoit poussée jusqu'à une cruauté monstreuse; c'est tout dire. Il s'agissoit d'ôter au peuple un spectacle dont il étoit charmé; jugez vous-même de la difficulté de cette entreprise. Saint Augustin dit, qu'après avoir parlé quelque tems, ses Auditeurs s'écrierent & lui applaudirent; mais il jugea que son discours ne persuaderoit point, tandis qu'on s'amuseroit à lui donner des loüanges. Il ne compta donc pour rien le plaisir

& l'admiration de l'auditeur, & il ne commmença à esperer que quand il vit couler des larmes. En effet, ajoute-t'il, le peuple renonça à ce spectacle, & il y a huit ans qu'il n'a point été renouvellé. N'est-ce pas là un vrai Orateur ? Avons-nous des Prédicateurs qui soient en état d'en faire autant ?

Saint Jerôme a encore ses défauts pour le stile, mais ses expressions sont mâles & grandes, il n'est pas regulier, mais il est bien plus éloquent, que la plûpart des gens qui se piquent de l'être. Ce seroit juger en petit Grammairien, que de n'examiner les Peres que par la langue & le stile. Vous sçavez bien qu'il ne faut pas confondre l'éloquence avec l'élegance, & la pureté de la diction. Saint Ambroise suit aussi quelquefois la mode de son tems, il donne à son discours les ornemens qu'on estimoit alors. Peut-être même que ces grands hommes qui avoient des vûës plus hautes que les regles communes de l'éloquence, se conformoient au goût du tems, pour faire écouter avec plaisir la parole de Dieu, & pour insinuer les

veritez de la Religion. Mais aprè tout, ne voyons nous pas Saint Am broise, nonobstant quelques jeux d mots, écrire à Théodose avec un force, & une persuasion inimitable Quelle tendresse n'exprime t-il pa quand il parle de la mort de son fre re Satyre ? nous avons même dan le Breviaire Romain un discours d lui sur la tête de Saint Jean, qu'He rode respecte & craint encore apre sa mort : prenez-y garde ; vou en trouverez la fin sublime. Sain Leon est enflé, mais il est granc Saint Gregoire Pape étoit encor dans un siécle pire, il a pourtan écrit plusieurs choses avec beaucou de force & de dignité. Il faut sça voir distinguer ce que le malheu du tems a mis dans ces granc hommes, comme dans tous les au tres écrivains de leurs siécles, d'a vec ce que leur genie & leurs sent mens leur fournissoient pour pe suader leurs auditeurs.

Mais, quoi ! reprend un personnag du Dialogue, tout étoit donc gaté selon vous, pour l'éloquence, dans c siécles si heureux pour la Religion

Sans doute, repond l'Auteur, peu
e tems aprés l'Empire d'Auguste,
éloquence & la langue latine mê-
e n'avoient fait que se corrompre.
es Peres ne sont venus qu'aprés ce
éclin; Ainsi il ne faut pas les pren-
re pour des modeles sûrs en tout;
faut même avoüer que la plûpart
es sermons que nous avons d'eux
ont leurs moins forts ouvrages.
Quand je vous montrois tantôt par
e temoignage des Peres que l'Ecri-
ure est éloquente, je songeois en
noi-même que c'étoient des te-
noins dont l'éloquence est bien in-
erieure à celle que vous n'avez cruë
que sur leur parole. Il y a des gens
d'un goût si dépravé, qu'ils ne sen-
iront pas les beautez d'Isaïe, &
qu'ils admireront Saint Pierre Chri-
sologue, en qui nonobstant le beau
nom qu'on lui a donné, il ne faut
chercher que le fonds de la pieté
Evangelique, sous une infinité de
mauvaises pointes.

Dans l'orient la bonne maniere de
parler & d'écrire se soutint davan-
tage : la langue Grecque s'y conser-
va presque dans sa pureté. Saint
Chrysostôme la parloit fort bien;

son stile, comme vous sçavez,
diffus; mais il ne cherche point
faux ornemens : tout tend à la p
suasion; il place chaque chose av
dessein; il connoit bien l'Ecritu
Sainte & les mœurs des hommes;
entre dans les cœurs; il rend
choses sensibles; il a des pensé
hautes & solides, il n'est pas sa
mouvemens; dans son tout, on pe
dire que c'est un grand Orateu
Saint Gregoire de Nazianze est pl
concis & plus poëtique, mais u
peu moins appliqué à la persuasion
il a neanmoins des endroits fort tou
chans, par exemple, son adieu
Constantinople, & l'Eloge funebr
de Saint Basile. Celui-ci est grâve
sententieux, austere, même dans l
diction. Il avoit profondement mé
dité tout le detail de l'Evangile,
connoissoit à fonds les maladies d
l'homme, & c'est un grand maîtr
pour le regime des ames. On ne peu
rien voir de plus éloquent que so
Epître à une Vierge qui étoit tom
bée; à mon sens, c'est un chef d'œu
vre. Si on n'a un goût formé sur tou
cela, on court risque de prendr

dans les Peres ce qu'il y a de moins bon, & de ramasser leurs défauts dans les sermons que l'on compose.

On trouvera à la fin du Dialogue quelques remarques sur le choix du texte.

ARTICLE L.

LETTRE E'CRITE A L'ACADEMIE Françoise : sur l'Eloquence, la Poësie, l'Histoire, &c. pages 167.

MOnsieur de Fenelon consulté par l'Academie sur les travaux, auxquels elle devoit s'appliquer, nous a donné dans sa reponse une excellente instruction sur les belles lettres, & des regles pour se former le goût ; le Dictionaire lui paroît utile pour le present & plus encore pour l'avenir ; de quel prix seroit aujourd'hui un Dictionnaire Latin, écrit du tems d'Auguste : Monsieur de Fenelon craint qu'on n'apauvrisse trop notre langue ; il voudroit qu'on rappellât de vieux mots qu'on a bannis, sans faire reflexion, que nous n'en avons point

qui puissent tenir leur place, il veut une Grammaire qui ne soit pas chargée de regles, ce qu'il dit sur l'éloquence, est un abregé des dialogues dont je viens de rendre compte, il se plaint de la servitude, où la rime tient nos Poëtes, il en developpe tous les inconveniens, il n'oseroit pourtant la prescrire, mais il exhorte vivement les Poëtes à se donner un peu plus de liberté, & à ne plus sacrifier la beauté des pensées, la force & la clarté des vers à la richesse de la rime.

Les autres conseils que l'illustre Auteur donne à nos Poëtes tendent tous à leur faire mepriser le faux brillant, & à leur faire aimer, rechercher les beautez simples & naturelles. On veut, dit-il, trop de delicatesse, elle degenere en subtilité, on veut éblouïr & surprendre, on veut avoir plus d'esprit que son lecteur & le lui faire sentir pour enlever son admiration, au lieu qu'il faudroit n'en avoir jamais plus que lui, & lui en donner même sans paroître en avoir; on ne se contente pas de la simple raison des graces

 naïves

naïves, du ſentiment le plus vif, qui font la perfection réelle ; on va au-delà du but chercher une perfection imaginaire, le goût exquis craint le trop en tout, ſans en excepter l'eſprit même ; l'eſprit laſſe beaucoup dès qu'on l'affecte & qu'on le prodigue ; c'eſt en avoir de reſte que de ſçavoir en retrancher dans la Poëſie comme dans l'Architecture, il faut que tous les morceaux neceſſaires ſe tournent en ornemens ; mais tout ornement qui n'eſt qu'ornement, eſt de trop.

Monſieur de Fenelon exhorte l'Academie à entreprendre après le Dictionnaire, la Rhetorique, la Poëtique generale, & deux Traitez particuliers ; l'un de la Tragedie ; l'autre de la Comedie : il declare cependant qu'il ne ſouhaite point qu'on perfectionne les ſpectacles où on ne repreſente les paſſions corrompuës, que pour les allumer. Il ſent au contraire, dit-il, une veritable joye de ce qu'il ſont chez nous imparfaits dans leur genre ; nos Poëtes les ont rendus langiſſans, fades, doucereux, romaneſques.

On pourroit, continuë le Prelat donner aux Tragedies une merveilleuse force, suivant les idée très philosophiques de l'antiquité sans y mêler cet amour volage & déreglé qui fait tant de ravages & qui affoiblit le tragique. Chez le Grecs la Tragedie étoit entierement indépendante de l'amour profane; par exemple, l'Oedippe d Sophocle n'a aucun mélange de cette passion étrangere au sujet. Monsieur Corneille n'a fait qu'affoibli l'action, que la rendre double, & que distraire le spectateur dans so Oedippe, par l'Episode d'un froi amour de Thesée pour Dircé. Monsieur Racine est tombé dans le même inconvenient, en composant Phedre; il a fait un double spectacle, en joignant à Phedre furieuse Hyppolite soupirant contre son vr caractere; il falloit laisser Phedr toute seule dans sa fureur. L'actio auroit été unique, courte, vive & rapide; mais nos deux Poëte Tragiques, qui meritent d'ailleu les plus grands éloges, ont été en traînez par le Torrent; ils ont ce

au goût des Piéces Romanesques, qui avoit prévalu. La mode du bel esprit faisoit mettre de l'amour par tout. On s'imaginoit qu'il étoit impossible d'éviter l'ennui pendant deux heures, sans le secours de quelque intrigue galante. On croyoit être obligé à s'impatienter dans le spectacle le plus grand & le plus passionné, à moins qu'un Heros langoureux ne vint l'interrompre: encore falloit-il, que ses soupirs fussent ornez de pointes, & que son desespoir fut exprimé par des espéces d'Epigrammes. Voilà ce que le desir de plaire au public arrache aux plus grands Auteurs contre les Regles.

Après avoir condamné dans Corneille les Stances de Rodrigue & de Dirce, l'Auteur ajoûte: on parle naturellement & sans ces tours si façonnés, quand la passion parle. Racine n'est pas exempt de ce defaut, que la coûtume avoit rendu comme necessaire. Rien n'est moins naturel que la narration de la mort d'Hippolyte à la fin de la Tragedie de Phedre, qui a d'ailleurs de grandes

beautez. Theramene qui vier pour apprendre à Thesée la mo funeste de son fils, devroit ne di que ces deux mots, & manquer m me de force pour les prononcer di tinctement. Hippolyte est mort un monstre envoyé du fonds de mer par la colere des Dieux l'a fa perir. Je l'ai vû un Gouverneur d Prince, qui parle au Roi son per Un homme desesperé, saisi, éperd sans haleine, peut-il s'amuser à fai la description la plus pompeuse, la plus fleurie de la figure du Dr gon? des chevaux & sa croupe recourbe en replis tortueux.

L'œil morne maintenant & la te baissée,
Sembloient se former à sa triste pe sée, &c.
La terre s'en émût, l'air en est i fecté,
Le flot qui l'apporta, recule épo vanté.

Sophocle est bien loin de cet élegance si deplacée & si contrai à la vraisemblance; il ne fait di

à Oedippe que des mots entrecoupez, tout est douleur : c'est plutôt un gemissement, ou un cri, qu'un discours. *Helas ! helas !* dit il, *tout est éclairci ! O lumiere ! je te vois maintenant pour la derniere fois. Helas ! helas ! malheur à moi ! où suis-je ! malheureux ? comment est-ce que . . . . la voix me manque tout à coup ? O fortune ! où êtes vous allée . . . . malheureux ! malheureux ! je ressens une cruelle fureur avec le souvenir de mes maux . . . . O amis ! que me reste-t il à voir, à aimer, à entretenir, à entendre avec consolation ? O amis ! rejettez au plutôt loin de vous un scelerat, un homme execrable, objet de l'horreur des Dieux & des hommes . . . . Perisse celui qui me degagea de mes liens dans les lieux sauvages, où j'étois exposé, & qui me sauva la vie. Quel cruel secours ! je serois mort avec moins de douleur pour moi & pour les miens . . . . je ne serois ni le meurtrier de mon pere, ni l'époux de ma mere ; maintenant je suis au comble du malheur, miserable ! j'ai tué mon pere, & j'ai eu des enfans de celle qui m'a mis au monde.*

C'est ainsi que parle la natu[r], quand elle succombe à la doule[u]. Jamais rien ne fut plus éloigné d[e] phrases brillantes du bel esprit. He[r]cule & Philoctete parlent avec [l]a même douleur vive & simple da[ns] Sophocle. Monsieur Racine, q[ui] avoit fort étudié les grands mod[è]les de l'antiquité avoit formé [le] plan d'une Tragédie Françoi[se] d'Oedippe, suivant *le goût de Soph[o]cle*, & la simplicité Grecque, sans [y] mêler aucune intrigue postiche d'[a]mour. Un tel spectacle pourroit êt[re] tres vif, tres rapide, tres-intere[s]sant; il ne seroit point aplaudi mais il saisiroit, il feroit répand[re] des larmes, il ne laisseroit pas resp[i]rer, il inspireroit l'amour des vert[us] & l'horreur des crimes; il entrero[it] fort utilement dans le dessein d[es] meilleures loix. La Religion mêm[e] la plus pure n'en seroit point alla[r]mée. On n'en retrancheroit que [ces] faux ornemens, qui blessent les r[è]gles.

Nôtre versification trop gênan[te] engage souvent les meilleurs Poët[es] tragiques à faire des vers charg[és]

d'épithétes, pour attrapper la rime. Pour faire un bon vers, on l'accompagne d'un aûtre vers foible, qui le gâte; par exemple, je suis charmé, quand je lis ces mots.

Qu'il mourut.

Mais je ne puis souffrir le vers, que la Rime amene aussi-tôt.

Ou qu'un beau desespoir alors le secourut;

Les Periphrases outrées de nos vers n'ont rien de naturel. Elles ne representent point des hommes, qui parlent en conversation serieuse, noble, & passionnée, on ôte au Spectateur le plus grand plaisir du spectacle, quand on en ôte cette vraisemblance: j'avouë que les anciens donnoient quelque hauteur de langage au cothurne;

Ait tragica desævit, & ampullatur in arte?

Mais il ne faut point que le Cothurne altére l'imitation de la vraye nature: il peut seulement la peindre en beau, & en grand; mais tout

homme doit toûjours parler huma-
nement.

Les observations de l'Auteur s
la Comedie & les anciens comique
marquent un excellent critique
qui la beauté propre de chaque ou
vrage d'esprit est parfaitement con
nuë, je les passe à regret, mais je n
puis priver mes lecteurs du caracte
re de Moliere, il faut avoüer qu
Moliere est un grand Poëte comi
que. Je ne crains pas de dire, qu'
a enfoncé plus avant que Terenc
dans certains caracteres; il a embras
sé une plus grande varieté de sujets
il a peint par des traits forts, pres
que tout ce que nous voyons d
dereglé & de ridicule; Terence s
borne à representer des Vieillard
avares & ombrageux, de jeune
hommes prodigues & étourdis
des courtisanes avides & impuden
tes, des Parasites bas & flatteurs, de
esclaves imposteurs & scelerats; ce
caracteres meritoient, sans doute
d'étre traitez suivant les mœurs de
Grecs & des Romains. Plus, nou
n'avons que six piéces de ce granc
Auteur. Mais enfin Moliere a ou-

vert un chemin tout nouveau : encore une fois je le trouve grand ; mais ne puis-je pas parler en toute liberté sur ses défauts ?

En pensant bien, il parle souvent mal. Il se sert de phrases les plus forcées, & les moins naturelles ; Terence dit en quatre mots avec la plus élegante simplicité ce que celui-cy ne dit qu'avec une multitude de mataphores, qui approchent du galimatias. J'aime bien mieux sa prose que ces vers ; par exemple, l'avare est moins mal écrit que les piéces qui sont en vers ; il est vrai que la versification Françoise la gêne ; il est vrai même qu'il a mieux réüssi pour les vers dans l'Amphytrion, où il a pris la liberté de faire des vers irreguliers ; mais en general, il me paroit jusques dans sa prose ne parler point assez simplement, pour exprimer toutes les passions. D'ailleurs il a outré souvent les caracteres ; il a voulu par cette liberté plaire au parterre, frapper les spectateurs les moins delicats, à rendre le ridicule plus sensible ; mais quoi qu'on doive marquer chaque passion dans

son plus fort degré, & par ses trai-
les plus vifs, pour en mieux mon-
trer l'excés & la difformité, on n
pas besoin de forcer la nature,
d'abandonner le vrai semblable
ainsi malgré l'exemple de Plaute
où nous lisons, *Cedo tertiam*, je sou-
tiens contre Moliere, qu'un avar
qui n'est point fou, ne va jamais jus-
qu'a vouloir regarder dans la troi-
siéme main de l'homme qu'il soup-
çonne de l'avoir volé; un autre dé-
faut de Moliere, que beaucoup d
gens d'esprit lui pardonnent, & que
je n'ai garde de lui pardonner, es
qu'il a donné un tour gracieux au
vice, avec une austerité ridicule &
odieuse à la vertu; je comprends que
ses deffenseurs ne manqueront pas
de dire, qu'il a traité avec honneur
la vraye probité; qu'il n'a attaqué
qu'une vertu chagrine, & qu'une
hypocrisie détestable; mais sans en-
trer dans cette longue discussion, je
soutiens, que Platon & les autres
Legislateurs de l'antiquité Payenne,
n'auroient jamais admis dans leurs
Republiques un tel jeu sur les
mœurs.

Juin 1719.

Enfin je ne puis m'empecher de croire, avec Monsieur Despreaux, que Moliere, qui peint avec tant de force & de beauté les mœurs de son païs, tombe trop bas, quand il imite le badinage de la Comedie Italienne.

Un traité de la maniere d'écrire l'Histoire paroit à l'Auteur un ouvrage digne de l'Academie, mais il a dispensé l'Academie de ce travail; le projet de la maniere qu'il l'expose, rend le traité moins necessaire, pour ne pas dire inutile. Un Historien formé selon ce projet, seroit un parfait Historien, j'en raporterai ici les preceptes avec les caractères differens de quelques Historiens celebres. Le bon Historien évite egalement les Panegyriques & les Satires, il ne merite d'être crû, qu'autant qu'il se borne à dire sans flatterie, & sans malignité le bien & le mal. Il n'obmet aucun fait qui puisse servir à peindre les hommes principaux, & à découvrir les causes des évenemens, mais il retranche toute dissertation, où l'érudition d'un sçavant veut être étalée; toute sa cri-

tique se borne à donner comme douteux, ce qui l'est, & à en laisser la decision au Lecteur, aprés lui avoir donné ce que l'histoire lui fournit. Lhomme qui est plus sçavant, qu'il n'est Historien, & qui a plus de critique, que de vrai genie, n'épargne à son Lecteur aucune datte, aucune circonstance superfluë, aucun fait sec, détaché ; il suit son goût, sans consulter celui du public. Il veut que tout le monde soit aussi curieux que lui des minuties, vers lesquelles il tourne son insatiable curiosité. Au contraire un Historien sobre, & discret laisse tomber les menus faits qui ne menent le Lecteur à aucun bac important. Retranchez ces faits, vous n'ôtez rien à l'histoire. Ils ne font qu'interrompre, qu'allonger ; que faire une histoire, pour ainsi dire, hachée en petits morceaux, & sans aucun fil de vive narration. Il faut laisser cette sperstitieuse exactitude aux compilateurs. Le grand point est de mettre d'abord le Lecteur dans le fond des choses, de lui en decouvrir les liaisons, & de se hâter de le faire arriver au dé-

noüement. L'histoire doit en ce point ressembler un peu au Poëme Epique.

Semper ad eventum festinat ; & in medias res, &c.
Desperat tractata nitescere posse, & quæ relinquit.

Il y a beaucoup de faits vagues, qui ne nous apprennent que des noms & des dates steriles : il ne vaut gueres mieux sçavoir ces noms que les ignorer ; je ne connois point un homme, en ne connoissant que son nom. J'aime mienx un Historien peu éxact & peu judicieux, qui estropie les noms, mais qui peint naïvement tout le detail, comme Froissard, que les historiens qui me disent que Charlemagne tint son Parlement à Ingelheim, qu'ensuite il partit, qu'il alla battre les Saxons, & qu'il revint à Aix la Chapelle : c'est ne m'apprendre rien d'utile ; sans les circonstances, les faits demeurent comme décharnez : ce n'est que le squelette d'une histoire.

La principale perfection d'une

histoire consiste dans l'ordre & dans l'arrangement. Pour parvenir à ce bel ordre, l'Historien doit embrasser & posseder toute son histoire. Il doit la voir toute entiere, comme d'une seule vuë, il faut qu'il la tourne, & qu'il la retourne de tous les côtez, jusqu'à ce qu'il ait trouvé son vrai point de vûë. Il faut en montrer l'unité, & tirer, pour ainsi dire, d'une seule source tous les principaux évenemens qui en dépendent. Par là il instruit utilement son Lecteur, il lui donne le plaisir de prevoir, il l'interesse, il lui met devant les yeux un sistême des affaires de chaque tems, il lui debroüille ce qui en doit resulter, il le fait raisonner sans lui faire aucun raisonnement, il lui épargne beaucoup de redites, il ne le laisse jamais languir, il lui fait même une narration facile à retenir par la liaison des faits: je repete sur l'histoire l'endroit d'Horace qui regarde le Poëme Epique.

Ordinis hæc virtus erit, & venus, aut ego fallor:

Juin 1719.

Ut jam nunc dicat, jam nunc debentia dici
Pleraque differat, & præsens in tempus omittat.

Un ſec & triſte faiſeur d'annales ne connoît point d'autre Ordre que celui de la Chronologie. Il repete un fait toutes les fois qu'il a beſoin de raconter ce qui tient à ce fait ; il n'oſe ni avancer, ni reculer aucune narration. Au contraire l'Hiſtorien, qui a un vrai genie, choiſit ſur vingt endroits celui où un fait ſera mieux placé, pour repandre la lumiere ſur tous les aûtres. Souvent un fait montré par avance de loin, débroüille tout ce qui le prépare. Souvent un autre fait ſera mieux dans ſon jour, étant mis en arriere ; en ſe preſentant plus tard, il viendra plus à propos pour faire naître d'autres évenemens, c'eſt ce que Ciceron compare au ſoin qu'un homme de bon goût prend pour placer de bons tableaux dans un jour avantageux. *Videtur tamquam tabulas benè pictas collocare in bono luminè.* Ainſi un Lecteur habile a le plaiſir d'aller ſans

cesse en avant sans distraction, d
voir toujours un évenement sorti
d'un autre, & de chercher la fin
qui lui échappe, pour lui donne
plus d'impatience d'y arriver. Dè
que sa Lecture est finie, il regard
derriere lui comme un voyageu
curieux, qui étant arrivé sur une
montagne, se tourne, & prend plai-
sir à considerer de ce point de vûë,
tout le chemin qu'il a suivi, & tous
les beaux endroits qu'il a traversez.

Une circonstance bien choisie,
un mot bien rapporté, un geste qui
a rapport au genie, ou à l'humeur
d'un homme, est un trait original
& precieux dans l'histoire. Il vous
met devant les yeux cet homme
tout entier. C'est ce que Plutarque
& Suétone ont fait parfaitement: c'est
ce qu'on trouve avec plaisir dans le
Cardinal d'Ossat. Vous croyez voir
Clement VIII. qui lui parle tantôt
à cœur ouvert, & tantôt avec re-
serve.

Un Historien doit retrancher
beaucoup d'épithetes superfluës,
& d'autres ornemens du discours.
Par ce retranchement il rendra son

iſtoire plus courte, plus vive, plus
imple, plus gracieuſe. Il doit inſ-
irer par une pure narration la plus
olide morale, ſans moraliſer; il
oit éviter les ſentences comme de
rais écueils: ſon hiſtoire ſera aſſez
rnée, pourvû qu'il y mette avec le
eritable ordre, une diction claire,
ure, courte & noble. *Nihil eſt in*
iſtoria: dit Ciceron, *pura & illuſtri*
revitate dulcius. L'hiſtoire perd beau-
oup à être parée. Rien n'eſt plus
igne de Ciceron que cette remar-
que ſur les commentaires de Ceſar.
Commentarios quoſdam ſcripſit, rerum
ſuarum, valdè quidem probandos. Nu-
di enim ſunt, recti, & venuſti, omni
rnatu orationis tamquam veſte detracta.
Sed dum voluit alios habere parata;
inde ſumerent, qui vellent ſcribere hiſ-
toriam, ineptis gratum fortaſſe fecit, qui
volunt illa calamiſtris inurere, ſanos
quidem homines à ſcribendo deterruit.
Un bel eſprit mépriſe une hiſtoire
nuë; il veut l'habiller, l'orner de
broderie, & la friſer. C'eſt une er-
reur, *ineptit.* L'homme judicieux,
& d'un goût exquis, deſeſpere

d'ajouter rien de beau à cette nudi té ſi noble & ſi majeſtueuſe.

Le point le plus neceſſaire, & le plu rare pour un hiſtorien, eſt qu'il ſca che exactement la forme du gouver nement, & le détail des mœurs d la nation, dont il écrit l'hiſtoir pour chaque ſiecle. Un Peintre, qu ignore ce qu'on nomme *il coſtumè* ne peint rien avec verité. Les pein tres de l'Ecole Lombarde, qui on d'ailleurs ſi naïvement repreſenté l nature, ont manqué de Science e ce point.

L'Extrait ſeroit trop long, ſi l beauté & la varieté des morceau du livre que je repreſente n'empê choit de ſentir la longueur de l'ex trait ; il faut cependant, pour garde nos regles, paſſer les Reflexions tre ſenſées de l'Auteur ſur la fameuſ diſpute touchant les Anciens & le Modernes. La lettre finit par ces Re flexions.

ARTICLE LI.

ANTIQUITATES HEBRAICÆ & Græcæ selectæ de conclusis Hebræorum & Græcorum feminis. *Antiquitez Hebraiques & Grecques choisies, touchant la coutume d'enfermer les femmes, tirées d'Auteurs tres anciens & dignes de foi, par Samuel Frideric* BUCHER. A Budissen chez Richter. M.DCCXVII. *in* 12. *pages* 210. sans les tables.

MOnsieur Bucher aprendra à ceux qui n'ont lû ni l'Ecriture ni les Anciens; que les Hebreux, les Grecs, les Perses & les Romains tenoient leurs femmes enfermées au haut de la maison, dans un apartement separé dont les fenêtres étoient grillées, qu'elles y étoient gardées par des femmes ou par des Eunuques; que les veuves n'avoient pas plus de liberté après la mort de leur mari, que pendant sa vie; qu'on enfermoit avec plus de soin les jeunes vierges; que dans le Temple & dans les Sinagogues, les femmes

étoient separées des hommes ; il n'oublie rien de ce qu'il a lû touchant les vestales. Personne assurement ne lui contestera des verités si certaines, il les prouve par une foule de passages d'Auteurs sacrés & profanes, de Rabins, de modernes; il se donne bien de la peine en vain. C'est, dit-il, pour refuter les Papistes & pour combatre l'Institution des Religieuses qu'il a travaillé. Les Religieuses Chretiennes doivent sçavoir gré à ce genereux adversaire; il leur fournit des armes, il prouve bien l'antiquité des societés de filles obligées à une virginité perpetuelle, parcequ'elles étoient attachées aux autels : il y en avoit chez les Perses, chez les Grecs, chez les Romains, dans la grande Bretagne. On dira que nous ne devons pas imiter ces peuples idolatres, nous pouvons les imiter dans ce qu'ils ont retenu de la Religion naturelle. Un Protestant menaçoit de faire voir que beaucoup de ceremonies de la Religion Catholique ont une origine payenne. *Rituum Ecclesiæ Romanæ sacrorum origo profana.* Il se-

oit aiſé de lui faire voir que beau-
oup de ceremonies payennes ont
ne origine ſainte & divine, que ce
ont des reſtes de la Religion natu-
elle, *Rituum paganorum origo ſacra.*
'Auteur fait de grands efforts pour
étourner le ſens des paſſages de
Exode 38. v. 8. & du premier li-
re des Rois 11. v. 22. où il paroit
u'il y avoit dans le Temple des
eligieuſes retirées du monde, &
pliquées au ſervice de l'Autel : en
reuſant la ſignification du mot He-
reu, il trouve qu'il ſignifie aſſem-
lées ou Congregations ; cela prou-
e-t-il bien qu'elles n'étoient pas
eligieuſes ?

J'oublioıs que dans une digreſ-
ion ſur la fille de Jephte, il ſou-
ient qu'elle fut veritablement ſa-
rifiée.

ARTICLE LII.

ANTIQUITATES HEBRAICÆ
& Græcæ ſelectæ de velatis He-
bræorum & Græcorum fæminis.
*Antiquitez Hebraiques & Grécques
choiſies des femmes voilées. Par Sa-*
Juin 1719.

muel Frideric Bucher. A Budiſſe
chez Richter. M. DCC XVII
in 12. *pages* 120.

L'Auteur eſt auſſi liberal d'erudition dans ce traité que dans les precedens, il tient plus que le titre ne promet, il a fait entrer dans ſes digreſſions preſque toutes les ceremonies du mariage chez les Hebreux & chez les Grecs. Le pere de la fille la preſentoit à l'Epoux voilée & les fiançoit en preſence de quelques temoins, on écrivoit le contrat, on mangeoit enſemble plus d'une fois, les feſtins ſe continuoient ſept jours avant la nôce & ſept jours aprés, ils duroient au moins trois jours. Le jour des nôces on dreſſoit un Pavillon ſous lequel l'Epoux alloit atendre l'Epouſe; ils recevoient la Benediction Nuptiale ſous ce Pavillon. L'Epoux metoit un anneau au doigt de l'Epouſe. Un dais porté par quatre jeunes Eſclaves tenoit quelquefois lieu de Pavillon. La nuit étant venuë l'Epoux ſe rendoit chez l'Epouſe, les amis lui faiſoient cortege avec un chœur de Muſi-

iens;on portoit devant lui des flam-
eaux d'Epine blanche ; les amies
e l'Epouſe étoient auprés d'elle;on
nfermoit les mariés dans une cham-
re preparée avec ſoin ; un ami de
Epoux, un parent de l'Epouſe gar-
oient la chambre ; les Grecs les
pelloient *Paranimphes*. Enfin l'E-
oux conduiſoit chez lui ſa femme
vec le plus de pompe qu'il pouvoit.
es Romains & d'autres nations
bſervoient les mêmes ceremonies ;
lles ſont encore obſervées par di-
ers peuples, le reſte du traité eſt
mployé à montrer qne les filles &
es femmes ne ſortoient que voilées,
expliquer les diferens voiles, un
ait en forme de rezeau couvroit
e viſage, un autre couvroit la tête
& les épaules ſemblables aux voi-
es des Religieuſes, le plus ordi-
aire ſemblable aux mantes cou-
roit la tête & tout le corps; c'eſt ce
qu'on apelloit *peple*. Cet habit étoit
propre des femmes. Cependant les
hommes voluptueux & effeminés
s'en ſervoient, & les hommes les
plus graves s'en ſervoient auſſi dans
le deüil. La coutume de voiler les

femmes étoit commune dès le tem
d'Abraham ; beaucoup de natio
l'ont suivie, plusieurs la retienne
encore.

ARTICLE LIII.

HISTOIRES DE PIETE ET D
morale par Monsieur l'Abbé
Choisy. A Paris chez Jean Baptis
Coignard, ruë Saint Jacques à
Bible d'or M. DCCXVII
deux tomes *in* 12. Tome premi
pages 443. tome second 34.

UN volume d'Histoires de pie
& de morale que l'Auteur lai
sa imprimer à Etienne, il y a que
ques années, faisoit souhaiter c
deux volumes qu'il publie aujou
d'hui. Le premier, composé pour fe
Monseigneur le Duc de Bourgogne
contient les vies de deux sortes d
Heros, dont les vertus ont été diffé
rentes, les uns guerriers & conque
rans, recommandables par les succè
de leurs armes, les autres doux &
pacifiques, qui n'ont songé qu'à
rendre leur peuples heureux. Da

vid, Salomon, Thefée, Jolon, Romulus, Numa, les Vies des deux Heros Grecs, & des deux premiers Rois de Rome, & celle de Publicola, dans le fecond Tome, font fentir que Monfieur l'Abbé de Choifi auroit pû nous donner un excellent Abregé des Vies de Plutarque.

Le fecond Tome, compofé pour Madame la Ducheffe de Bourgogne, affemble plufieurs hiftoires par une fiction ingenieufe. L'Auteur fuppofe, que la Princeffe avoit propofé un prix à l'Hiftoire de pieté ou de morale la plus attachante ; les Hiftoires qu'on raconte font celles; du Comte Verd, du grand Cyrus, de Charlemagne, de Martefre, Reine des Amafons, de Publicola, de Sainte Etriabelli Reine de Portugal, de Saint Paul, premier Hermitaire, de Plucedre, de Jofeph Patriarche de Cliarbefier, de la Pucelle d'Orleans, de Loüis XII. d'Achille. On ne peut donner à un ouvrage plus de varieté, elle paroît dans le ftile même; pre que toutes les hiftoires font écrites, comme Monfieur l'Abbé de Choifi fçait écrire ;

mais celles que conte la Nourric
sont d'un stile convenable à son
ractere, d'une simplicité & d'u
naïveté charmante. L'Histoire
Comte Verd, moins connu que
autres, m'a paru propre à faire co
noître l'ouvrage.

Histoire du Comte Verd.

La Maison de Savoye, après c
le de France, qui a huit cens ans
Royauté, est sans contredit la p
ancienne Maison souveraine,
soit en Europe, ainsi sans avoir
cours à des Chimeres genealo
ques, qui trouvent toujours des co
tradicteurs, sans remonter à V
kind Duc de Saxe, il est certain,
l'aveu de tous les Historiens, c
Humbert aux blanches mains ét
Comte Souverain de Savoye &
Morienne vers l'an 1030. & dep
ce tems-là, tous ses descendans s
cesseurs de ses Souverainetez,
toujours augmenté de gloire &
puissance, jusqu'à Victor Amé
qui par ses premieres actions, se
ble devoir un jour les égaler tous

peut-être les surpasser. Ils ont eû vingt alliances avec la Maison Royale de France, sans conter celle qui se va faire avec tant de joye de part & d'autre : la Savoye a donné neuf Princesses à la France, & en a reçû onze.

Amé VI. surnommé le Comte Verd, l'un des plus grands Princes de son siecle, porta ses armes toûjours victorieuses en divers endroits de l'Europe & de l'Asie. Il délivra l'Empereur de Constantinople son cousin, des prisons du Roy des Bulgares, & le retablit sur son trône : il acquit de grandes terres & augmenta ses Souverainitez; redouté de ses voisins, il les soumit, quand ils oserent l'attaquer : aussi sage que vaillant, aussi habile dans le cabinet, que fier dans le combat, il fut l'arbitre des deux puissantes Republiques de Venise & de Genes, qu'une jalousie de gloire & de commerce rendoient presque irreconciliables : il ne manqua jamais au respect & à l'amitie, qu'il devoit aux Rois de France : les Papes le reconnurent pour Protecteur du Saint Siege, &

pour Défenseur de l'Eglise, il bâtit
il fonda plusieurs maisons Religieu-
ses ; enfin pour achever son éloge,
il couronna toutes ses vertus par une
pieté solide. Amé vint au monde
en mil trois cent trente quatre, &
n'avoit que 10. ans à la mort de son
pere Aimond, qui nomma pour ses
tuteurs, Loüis de Savoye Seigneur
de Vaud, & Amé de Savoye Com-
te de Geneve ses cousins. Ils ap-
porterent tous leurs soins à la con-
servation de l'Etat & à l'éducation
du jeune Prince ; il eut les plus ha-
biles maîtres en toutes sortes de
Sciences, & fit tous les exercices du
corps avec tant d'adresse, que quand
l'âge lui eut donné la force, il se
trouva l'un des plus rudes Cheva-
liers de son tems ; peu de gens
osoient paroître devant lui dans la
carriere ; il aimoit passionnément
dès sa plus tendre jeunesse ces sor-
tes de plaisirs, qui ont quelque cho-
se de guerrier ; & par de feints com-
bats, son courage lui preparoit les
voyes à des combats veritables.

A l'âge de treize ans, assisté de ses
tuteurs, il entra en Piémont à la tête

de son armée, & y prit sur la Reine Jeanne de Naples les villes de Quiers, de Querasque & de Savillan. Il fut joint par Jacque de Savoye Prince d'Achaye son cousin, qui possedoit dejà Turin & une partie du Piémont : leurs conquêtes se faisoient en commun, mais elles furent bientôt arrêtées par Huchin Seigneur de Milan ; il se déclara contre eux pour la Reine Jeanne, qui avoit encore quelques places & de grands droits sur le Piémont, & les obligea à se contenter de ce qu'ils avoient pris.

Dès qu'Amé se sentit assez robuste pour tenir sa place dans les tournois, & pour resister dans la lice à tous venans, il envoya des Herauts en France, en Allemagne & par toute l'Italie, publier un tournoi, où il devoit paroître dans tout l'appareil d'un jeune Prince, qui veut montrer sa force & son adresse pour la premiere fois à ses sujets & à ses voisins.

Il y avoit plus de trois cens ans que les tournois avoient été inventez par Geoffroi de Previlli gentilhomme François de la maison de

Vendôme. Il n'y avoit que les Rois, les Princes ou les grands Seigneurs, qui eussent droit d'en faire : ils envoyoient un Roy d'armes ou un Heraut, donc la robe étoit toute parsemée de leurs armes ; aux Rois ou Princes voisins leurs porter une épée pour les avertir, qu'ils vouloient frapper un Tournoi en l'honneur des Dames, & pour leur en faire sçavoir le tems, le lieu & les conditions. Le Prince à qui le Roi d'armes présentoit l'epée, lui repondoit en la prenant : Je l'accepte pour faire plaisir à celui qui me l'envoye, & aux Dames ébatement. On choisissoit une grande place, autour de laquelle on dressoit des échafauts pour les Dames & pour les Juges du camp. Chaque Prince ou grand Seigneur, qui étoit du tournoi, prenoit pour lui & pour ses gens une certaine quantité de maisons sur la place, & faisoit peindre sur les murailles de ces maisons, ses armes & celles des Chevaliers de sa suite ; & des fenêtres pendoient des banieres voltigeantes de tafetas de diverses couleurs, sur lesquelles on voyoit

eurs armes, leurs chifres & leurs
levises. On se battoit d'abord seul à
seul, & puis troupe contre troupe,
ou à l'épée plate & large, ou avec la
masse d'armes ronde & plus pesante;
& après le combat, qui étoit
animé par les trompettes, les juges
adjugeoient le prix, au meilleur
Chevalier ou Ecuyer mieux frappant
d'épée, qui eût été en la mêlée
du Tournoi; ensuite les juges precedez
du Roi d'armes, le menoient
en pompe au lieu où étoit la Dame
du Tournoi, accompagnée de son
Chevalier d'honneur & de deux
Damoiselles. La Dame lui mettoit
le prix entre les mains, & lui, après
l'avoir remerciée bien affectueusement,
il la saluoit, & semblablement
les deux Damoiselles, si c'étoit
son plaisir; après quoi le Chevalier
vainqueur prenoit la Dame
par la main & l'amenoit à la danse
par où finissoient les plaisirs de la
journée. La jeune Noblesse aimoit
fort les Tournois, elle s'y formoit
aux armes, s'acoûtumoit à la guerre,
& même acqueroit de la politesse
pour le commerce de la vie: aussi

l'exemple des François avoit-il été bientôt suivi par la plûpart des autres nations de l'Europe : les Allemans avoient été des premiers, les Anglois n'en avoient eû l'usage qu'en 1194. sous leur Roi Richard; & les Grecs de Constantinople commençoient à s'y accoûtumer depuis l'an 1327. que leur Empereur Andronic Paleologue ayant épousé Anne de Savoye, fille d'Amé le grand, plusieurs Gentils-hommes de France & de Savoye, qui avoient accompagné la Princesse, firent un Tournoi à Constantinople, & depuis ce tems là les Grecs nommoient les Tournois, le jeu des François : mais comme ce qui n'avoit été inventé, que pour exercer la jeunesse dans le métier des armes, avoit souvent des suites funestes; que dans ces assemblées de plaisir, plusieurs grands Seigneurs avoient été tuez, & que d'ailleurs la Noblesse s'y ruinoit en folles depenses, en habits magnifiques, armes dorées, chevaux, harnois, devises, livrées, les Papes & les Conciles les defendirent. On ne laissoit pas d'en faire

par tout ; les jeunes gens vouloient, à quelque prix que ce fût, donner des preuves de leur valeur, même en tems de paix, & les Papes furent enfin obligez à lever des défenses qui n'étoient pas respectées.

Le Tournoi que le Comte Amé avoit indiqué à Chamberi, dura trois jours ; tout s'y passa avec magnificence & politesse ; il y parut couvert d'armes vertes, ses livrées étoient aussi vertes, & son cheval caparaçonné de la même couleur, qui lui fit donner le surnom de Comte Verd, qu'il rendit si fameux par une suite continuelle de grandes actions ; il étoit bien fait de sa personne, il avoit les yeux noirs, grands & pleins de feu, le tein fort blanc, les traits du visage assez reguliers, le nez acquilin, la mine haute, quoique d'une taille mediocre ; il fut le premier des tenans, & disputa long tems le prix à Antoine Seigneur de Gramont en Bugey : son sujet fut assez innocent, pour disputer d'adresse avec son Prince.

Les Ancêtres d'Amé faisoient souvent la guerre aux Dauphins de

Viennois, leurs voisins & leurs perpetuels ennemis ; ils avoient des terres enclavées les unes dans les autres ; & quelques pacifiques qu'eussent été ces Princes, il étoit bien difficile que leurs Officiers n'eussent pas souvent des démêlez ensemble. Humbert, dernier du nom, Dauphin de Viennois, Prince foible du corps & d'esprit, ayant eû le déplaisir d'être la cause, quoiqu'innocente, de la mort de son fils unique, qu'il avoit laissé tomber du haut d'une fenêtre en badinant avec lui, & se voyant d'ailleurs incapable de resister au Comte de Savoye, resolut de se defaire de ses Etats, & de les mettre entre les mains d'un Prince puissant, qui pût faire tête au Comte. Le Pape Clement VI. qui tenoit son siege à Avignon, le fit presser de les donner à l'Eglise, pour les unir au Comtat ; mais la Noblesse du Dauphiné s'y opposa, & il fit sa donation en faveur de Philippe, Duc d'Orleans, second fils de Philippe de Valois Roy de France ; il alla ensuite en Asie commander une armée de Croisez, & n'y acquit pas beau-

coup d'honneur ; à ſon retour, ayant trouvé ſa femme morte, il ſe repentit d'avoir fait la donation, & ſongea à ſe remarier : il envoya demander à Pierre Duc de Bourbon, la Princeſſe Jeanne ſa fille aînée, la plus grande beauté de ſon ſiécle. Le Comte de Savoye lui conſeilla auſſi de ſe marier, prevoyant que ſi la donation avoit lieu, il auroit bientôt un voiſin plus à craindre que le Dauphin de Viennois. Le Roi Philippe de Valois en fut averti auſſitôt, & traverſa le mariage du Dauphin ; il le fit preſſer de tenir ſa parole & de confirmer la donation. Jean Birel, General des Chartreux, ſe chargea de la negociation, & lui perſuada de ſe donner entierement à Dieu; le Dauphin alla à Lyon pour cet effet, & le 16. Juillet 1349. aprés avoit revoqué la donation, qu'il avoit faite au Duc d'Orleans, il la fit en faveur du Prince Charle, petit fils du Roi Philippe de Valois, & le mit en poſſeſſion du Dauphiné, en preſence du Duc de Normandie ſon pere. La ceremonie ſe fit avec grand éclat ; Humbert ſe dépoſa lui

même, donna à Charle le scept[re]
& l'anneau, l'épée ancienne du Dau-
phiné, & la banniere de S. George,
& se fit ensuite Jacobin. Le Ro[i]
paya toutes ses dettes, lui donn[a]
vingt mille florins d'or comptant, lu[i]
en promit quatre-vingt mille, & lu[i]
assigna vingt mille livres de rente s[a]
vie durant : le Pape, qui ne pré-
tendoit plus rien au Dauphiné, lu[i]
donna tous les Ordres sacrez en un
même jour, & le fit Patriarche d'A-
lexandrie. Le Prince Charle, qui
a été depuis le Roi Charle cinquié-
me, fut le premier des fils aînez des
Rois de France, qui porta le nom
de Dauphin, & qui écartela de
France & de Dauphiné.

Le Comte Verd avoit fait secre-
tement tous ses efforts pour s'oppo-
ser à la donation du Dauphiné;
mais n'en ayant pû venir à bout, il
prit son parti, & envoya à la Cour
de France Guillaume de la Baume
pour proposer au Roi de terminer
à l'amiable tous les differens, qu'il
avoit avec le Dauphin. On fit quel-
ques projets d'accommodement;
mais peu aprés, les démelez ayant

:ommencé, la guerre suivit &
ntinua quelques années, à l'avan-
ge du Comte Verd, qui gagna la
taille des Abrés contre les troupes
Dauphin : toute la Noblesse de
auphiné y fut taillée en piéces; il
un vœu avant la bataille, d'offrir
Saint George les deux meilleurs
evaux, & les deux plus beaux
irnois qu'il prendroit sur les en-
mis; & l'année suivante il fonda
e Messe, qui se dit encore tous les
irs par les Cordeliers de Cham-
ry, pour remercier Dieu de lui
oir donné la victoire. Le Roi Jean,
i avoit succedé à son pere Philip-
de Valois, ne prit point le parti
Dauphin son fils; il resista à l'en-
: si naturelle aux Princes, de met-
l'autorité à la place de la raison,
voulut que l'affaire fût jugée
ns le Parlement des Pairs. On la
ida devant lui; & aprés bien des
ntestations, les Juges dresserent
e transaction entre ces Princes,
r laquelle on échangea de part &
utre plusieurs châteaux; & la
x fut cimentée par le mariage du
mte Verd avec Bonne de Bour-

bon, sœur cadette de la Princ
Jeanne, que le Dauphin Charle av
épousée depuis cinq ans. Il envo
à Paris Guillaume de la Baume S
gneur de l'Abergement, avec le
tre de son Ambassadeur pour épo
ser la Princesse en son nom, ce q
se fit à Paris dans l'Hôtel de S. Pa
en presence du Roy & de toute
maison Royale. Depuis ce mome
le Comte Verd, fidéle à l'allian
qu'il venoit de contracter, assista
François toutes les fois que l'occ
sion s'en presenta; & lorsque
Roy Jean sur la nouvelle que
Roy d'Angleterre étoit décendu
Calais, assembla son armée en P
cardie, il l'alla trouver à la tête
sa Noblesse, & ne le quitta, qu'
prés que les Anglois eurent repas
la mer.

Dès qu'il fut retourné à Cham
bery, il envoya en Bohême, Gui
laume de la Baume, pour deman
der à l'Empereur Charles IV. l'in
vestiture de ses Etats, & la confi
mation des Privileges, que les Em
pereurs avoient acordez à ses pr
decesseurs; il obtint tout ce qu'

emanda ; on lui accorda même le roit de juger en dernier ressort ous les procés qui se jugeroient à avenir dans le Comté de Savoye : ses dépendances, sans que les arties en pussent appeller à l'Empe-eur. Ce grand pouvoir le rendit edoutable à ses voisins ; il obligea Comte de Geneve à lui deman-er la permission de battre mon-oye, & força le Marquis de Salu-es à lui prêter foi & hommage.

Quand le Roy Jean eut été pris risonnier, à la bataille de Poitiers, Comte verd n'épargna ni ses trou-es, ni son argent, pour procurer sa berté. Aussi le Dauphin Regent de rance contoit-il sur lui plus que r personne ; il étoit son ami ; le aufin le pria de se trouver à l'as-mblée des trois Etats du Royau-e, & lui écrivit la lettre suivante.

„Bieau, tres doux, chier & tres imé frere, je envoye devers vous pour le plus grand desir que j'ai, de sçavoir vôtre état, car par ma oi, nulle plus grande joye ne me eut venir, que de en oir, comme e desire de tres bon cuer : de mon

» état chier frere, je sçai, que vou
» aurés volontiers merci; plaise vous
» à sçavoir que me partis de là o
» j'étoie, sans prendre congié à mo
» hote. Tres chier frere, je sça
» comment en mon adversité & tri
» bulation, vous m'avés été bon ami
» & certes n'en ai trouvé prou d
» tiels, si ai été à Paris, & là avon
» pris jornée à Noel, où tous le
» trois Etats du Royaume de Franc
» doivent être; nos Dames & plu-
» sieurs autres se mettent en pein
» de faire les bons varlets & de fair
» l'accord ausquels je donne pou d
» foi & pource, biau frere, que en-
» tre tous mes amis, vous êtes d
» ceux, que je voudroie que eus
» l'honneur de tout ce qui à la dit
» jornée se fera, vous prie chiere-
» ment, vous veilliés être à la dit
» jornée, & encor ne vous ose je bien
» écrire tout pleinement pour doute
» des chemins. Vôtre frere, &c
» Charle.

Le Comte Verd fut obligé l'an-
née suivante d'entrer en Piemont
avec une puissante armée. Jacque
de Savoye Prince d'Achaye, qu

oſſedoit le Piémont ſous la Sou-
eraineté du Comte, oſa mettre de
ouveaux impôts, ſur les marchan-
iſes, qui paſſoient de Piémont
n Savoye, & pouſſant ſon audace
ncore plus loin, il fit mourir les
Commiſſaires, que le Comte avoit
nvoyez pour en informer. Cet at-
entat ne demeura pas long-tems
ans punition, le Comte prit Turin,
avillan deffit le Prince d'Achaye,
e prit priſonnier dans le combat, &
envoya au château de Rivole; il
ui pardonna trois ans aprés à la
riere d'Edoüard de Beaujeu Sei-
neur de Dombes, & le rétablit
ans toutes ſes terres, ſe contentant
e lui faire prêter l'hommage, pour
a Principauté de Piémont.

Il traita avec plus de rigueur le
Marquis de Saluces, qui n'avoit pas
oulu reconnoître ſa Souveraineté,
& le dépouilla d'une partie de ſes
Etats. Il ne lui reſtoit que la ville
e Saluces, qui étoit bien fortifiée.
Le Comte ne voulant pas laiſſer reſ-
irer ſon ennemi, l'aſſiégea dans les
ormes, fit breche aux murailles, &
toit prêt à donner l'aſſaut, lorſ-

que le Marquis ſortit de ſa ville tout ſeul, & vint dans la tente du Comte, ſe mettre à ſa diſcretion. Un cœur genereux eſt bien tôt deſarmé par un ennemi qui s'humilie; le Comte qui pouvoit uſer à la rigueur des droits de la guerre, nomma des Arbitres entre lui & le Marquis, & par tranſaction, lui rendit toutes ſes terres, à la reſerve de quelques Châteaux, à condition qu'il lui feroit l'hommage à genoux, un linge au cou, comme criminel, pour lui apprendre à s'attaquer à ſon Souverain.

Quand le Comte Verd eut un peu repris haleine de ſes exploits militaires, il inſtitua l'Ordre du Collier, qui a été depuis nommé l'Ordre de l'Annonciade, lorſque Charle le Bon Duc de Savoye ordonna que l'image de l'Annonciation de la Sainte Vierge ſeroit miſe dans le vuide des pendans du collier; ce fut auſſi lui, qui y ajoûta les quinze roſes d'or. Le Collier dans l'inſtitution étoit d'or, large de trois doigts avec ces lettres. F. E. N. T. & un lacs d'amour au bout de chaque F. E. N. T.

Les Historiens ont donné diverses explications à ces lettres, dont pas une n'est assûrée; il est constant seulement, que le Comte Verd en instituant cet Ordre, n'eut que des vûës de pieté, puisqu'en fondant la Chartreuse de Pierre Chatel en Bugey, il ordonne, qu'il y ait dans cette maison quinze Chartreux, qui chaque jour disent la Messe pour le repos des ames des quinze Chevaliers de son ordre; il aprit alors qu'il se faisoit en Avignon une grande assemblée des Princes Chrétiens, que le Pape vouloit tâcher de réünir contre les infideles. L'Empereur Charle IV. devoit s'y rendre incessamment, & passer par la Savoye. Le Comte Verd se prepara à le bien recevoir, & lui fit faire une entrée magnifique à Chambery. Il commença par lui prêter foi & hommage pour toutes ses Souverainetez, & lui donna ensuite pendant plusieurs jours, tous les divertissemens du tems, des Tournois, des courses de bagues, des combats à la barriere; il regala les principaux de sa Cour de divers presens, & se laissa aller à la

magnificence qui lui étoit naturell
L'Empereur de son côté lui donn
ce qu'il put; il le declara Vicair
de l'Empire dans le Comté de Sa
voye & sur les Evêchez de Sion, d
Lausanne, de Geneve, d'Aouste
d'Ivrée, de Turin, de Maurienne
de Tarentaise & de Belai, & ordon
na à l'Archevêque de Lyon, de lu
prêter le serment de fidelité, qu'
devoit à l'Empire. Il établit aussi
sa priere une Université à Geneve
où l'on devoit enseigner la Theolo
gie, le Droit Canon, la Medecine
les lettres humaines, & en declar
le Comte conservateur perpetuel
il alla ensuite à Avignon, où l
Comte le suivit. Urbain V. éto
alors sur la Chaire de Saint Pierre
& gouvernoit avec force & sagess
il ouvrit l'assemblée, dès que l'Em
pereur fut arrivé, & la commenç
par la Messe du Saint Esprit, qu
chanta lui même le jour de la Pen
tecôte; l'Empereur y assista avec se
habits imperiaux. Le Roy de Ch
pre y étoit en personne, & gran
nombre de Princes & de Seigneurs
que le zele de la Religion y avoi

irez. Le Roy de France Charle V.
ayant pû y venir lui même, y en-
voya pour ses Ambassadeurs, le
uc d'Anjou son frere, le Chance-
r de France & l'Archevêque de
ns, offrant de contribuer de tout
n pouvoir à une si sainte entre-
ise.

Le Roy de Chipre, qui depuis
nq ou six ans avoit été dans toutes
s Cours de l'Europe, representer
necessité d'une Croisade, parla le
émier à peu près en ces termes,
saluant profondément le Pape
l'Empereur, & leur adressant la
role.

„ Tres-Saint Pere, & vous mag-
nifique Empereur, permettez-moi
de vous témoigner ma joye de
vous voir en ce jour à la tête d'u-
ne assemblée si nombreuse, com-
posée de tant de Princes, de tant
de Seigneurs, de tant de person-
nes considerables, tous prêts à sa-
crifier leurs biens & leurs vies
pour la cause de J. C. le même
zele, qui animoit leurs ayeuls, les
anime aujourd'hui à la conquête
de la Terre Sainte; ils brûlent de

„ partir pour combattre les infide-
„ les, mais il veulent bien, que je
„ leur represente en peu de mots,
„ l'état des choses & la seule manie-
„ re de réüssir dans une entreprise
„ si glorieuse. La situation de mon
„ Royaume & un peu d'experience,
„ me mettent en droit de parler sur
„ une affaire, où mon intêret parti-
„ culier se trouve joint à l'interêt
„ de tous les Chrétiens. Nous ge-
„ missons tous de voir le Sepulcre
„ du Sauveur profané tous les jours
„ par les infideles ; il semble que
„ pour l'en délivrer, il n'y auroit
„ qu'à conquerir la Terre Sainte, &
„ cependant les Historiens nous ap-
„ prennent que cette conquête ne se
„ peut jamais soûtenir, tantqu'on n'i-
„ ra pas à la source du mal. Le grand
„ Saint Loüis Roi de France avoit
„ bien connu cette verité ; il n'alla
„ point attaquer la Palestine, il alla
„ d'abord décendre en Egipte, per-
„ suadé que s'il pouvoit s'en rendre
„ maître, il seroit bientôt à Jerusa-
„ lem. Il vit la lumiere, mais s'il est
„ permis de parler des fautes d'un
„ si grand Prince, il ne la vit que de

„ loin, il n'en profita pas : au lieu
„ de prendre Damiette, qui ne lui
„ donnoit que l'entrée dans le Pays,
„ il faloit aller prendre Alexandrie,
„ où il pouvoit aborder par mer,
„ au lieu de s'engager dans des
„ chemins ; qu'il ne connoiſſoit pas,
„ & où ſon armée perit, preſque
„ ſans combattre ; il eût pris Ale-
„ xandrie, & l'eut aiſement con-
„ ſervée. C'eſt ce qui ſe peut faire
„ encore aujourd'hui ; j'ai peu de
„ troupes, mais j'ai beaucoup de
„ vaiſſeaux, pour embarquer ceux
„ qui voudront venir avec moi ; ils
„ acquereront de la gloire, & parta-
„ geront entre eux les richeſſes im-
„ menſes de l'Empire des Soudans.

Pendant le diſcours du Roy de Chipre, l'Empereur qui avoit bien d'autres vûës, eut peine à ſe contenir ; & dès qu'il eut achevé, *Saint Pere*, s'écria-t'il d'un ton de voix éclatant ; » il n'eſt plus queſtion de
„ conquerir la Paleſtine, le ciel ſem-
„ ble avoir condamné depuis long-
„ tems de pareilles entrepriſes ; le
„ mal eſt plus preſſant, le Sultan
„ Amurat eſt paſſé en Europe avec

„ cent mille hommes; les Genois
„ preferant soixante mille ducats,
„ qu'il leur a donnez, à leur Reli-
„ gion, & au salut de la Grece, lui
„ ont fourni des Vaisseaux pour tra-
„ verser l'Hellespont; & pendant
„ que les Princes Grecs se disputent
„ un reste d'Empire, les Turcs pro-
„ fitant de leurs divisions domesti-
„ ques, on prit Philippopoli & An-
„ drinople: voilà l'ennemi redouta-
„ ble à la Chretienté; je m'offre à
„ marcher contre lui; ma vie &
„ celle de mes sujets, ne sçauroient
„ être mieux employées; mais j'ap-
„ prends, qu'au lieu de se joindre à
„ moi, le Roy de Hongrie & le Roy
„ de Pologne viennent de faire une
„ ligue pour entrer en Allemagne;
„ je leur épargnerai sans doute plus
„ de la moitié du chemin, mais j'a-
„ vouë que j'aimerois mieux les voir
„ à la suite de mes drapeaux, mar-
" cher contre les infideles.

Chacun applaudissoit au discours de l'Empereur, lorsque le Comte Verd se leva pour parler, son courage déja marqué par tant de grandes actions, & sa profonde capacité

 dans

dans les affaires, lui attirent d'abord l'attention, on fit silence par toute l'assemblée, & il parla ainsi.

» Je n'ai garde de m'opposer aux » desseins d'un grand Empereur, » il nous donne un bel exemple, nous » n'avons qu'à le suivre, nous n'a- » vons pas à deliberer, si nous irons » attaquer Alexandrie ou Jerusalem; » les infideles n'attendent plus » qu'on les aille chercher dans leurs » pays, ils viennent nous attaquer » dans le nôtre, & à la honte du nom » Chrêtien, nous sommes sur la def- » fensive. Il est vrai, qu'ils ne sont » forts que par notre mesintelligen- » ce; ce moindre de nos Princes » pourroit leur faire tête, si ses voi- » sins lui permettoient de se servir » de toutes ses forces. Il faut arrêter » ce torrent, qui veut inonder tou- » te l'Europe; mais Sa Majesté Im- » periale me permettra de lui repre- » senter avec respect, que pour ba- » tre les Ottomans il ne faut pas » aller droit à eux, il faut les obliger » à diviser leur puissance si formi- » dable: trop foibles ou en Europe » ou en Asie pour nous resister; ils

„ seront aisément vaincus, quand
„ ils n'auront pas la communication
„ libre: il faut reprendre Gallipoli,
„ & s'assurer des passages de l'Hél-
„ lespont; empêchons-les de tirer
„ des secours d'Asie; il ne faut que
„ commencer à s'établir en Europe:
„ Andrinople devenuë depuis peu
„ leur Capitale, n'est forte que par
„ les nombreuses armées qui sont
„ aux environs; & pour venir à bout
„ d'un dessein si glorieux, soutenons
„ les restes chancelans de l'Empire
„ Grec; il en est encore tems,
„ puisque Constantinople leur reste
„ encore. Il est vrai que les Princes
„ Grecs, en se faisant la guerre les uns
„ aux autres, se sont attirés tous les
„ malheurs, qui les accablent au-
„ jourd'hui; leur Empereur Jean
„ Paleologue est Prisonier du Roy
„ des Bulgares; tout semble deses-
„ peré pour lui; mais enfin il est
„ d'accord avec tous les Princes de
„ sa maison; le peril commun les a
„ reünis: ils n'ont plus d'autre in-
„ terêt que celui de leur Empire,
„ j'ai l'honneur de leur apartenir
„ d'assés près, pour être instruit de

leurs sentimens. Allons donc forcer les prisons de Bulgarie, donnons la liberté à un Empereur : mon armée est prête à me suivre ; toute la Noblesse de mes Etats à juré de ne m'abandonner jamais : je me flatte, que la plûpart de ceux qui m'écoutent ; approuveront & suivront le parti que je leur propose

Les discours de ces trois Princes ui disoient chacun de bonnes raiins, partagerent l'assemblée ; & aprés bien des paroles dites de rt & d'autre, on ne peut convenir une resolution decisive. Le Pape ılement envoya des Legats en ongrie & en Pologne, pour faire paix entre l'Empereur & ces deux ɔis. Le Roy de Chypre s'en reırna dans son Royaume avec un ez grand secours d'hommes & rgent. Il y joignit tout ce qu'il uva de ses sujets capables de por- les armes, fit une déscente en ypte, surprit la ville d'Alexan- e & la pilla ; mais n'ayant pas z de troupes pour la garder, il andonna & se retira dans son

Pays, chargé de butin & de prisonniers, qui lui payerent de bonnes rançons.

Mais le Comte Verd poursuivit & acheva glorieusement son entreprise, il reconduisit jusqu'à Berne en Suisse l'Empereur, qui s'en retournoit en Alemagne, & revint en Savoye, disposer toutes choses pour son depart: il donna le rendez-vous à ses troupes & à tous les Seigneurs qui avoient promis de le suivre à Venise au mois de Mai de l'année 1336. Il passa ensuite à Turin, pour y faire executer le testament du Prince de Piedmont, qui avoit desherité son fils aîné, pour donner tout à son cadet; il fit venir des troupes pour se faire obéïr; & malgré le Marquis de Saluces & les Seigneurs de Milan, qui étoient pour l'aîné, il mit le cadet en possession, suivant la volonté du deffunt.

Enfin aprés avoir mis un bon ordre dans ses Etats, il laissa la Regence à Bonne de Bourbon sa femme, & s'embarqu'à à Venise, avec des troupes plus considerables par leur valeur, que par leur nombre. La

paix faite depuis peu, entre la France & l'Angleterre, lui donna beaucoup d'avanturiers de ces deux nations guerrieres, qui ne pouvant vivre en repos, s'enrolerent avec joye, sous les étendarts d'un Prince, qui passoit pour le Heros de son siécle: les principaux d'entre ses sujets, qui le suivirent, furent Aimon Comte de Geneve & les Seigneurs d'Entremont, d'Aix, de Varembon, de Villette, de Granson, de Ferlai, de la Baume, de la Rochette & de Monmayeur. La plûpart de ses voisins le vinrent trouver avec des troupes, chacun à proportion de son pouvoir; entre autres Hugue de Chalon, Jean de Vienne, Thibaut de Neuchatel, Aimard de Clermont & le Sire de Lesparre. Il avoit sous lui deux Lieutenans, Gaspard de Montmayeur Marechal de Savoye & le Bâtard de la Baume Amiral.

Il alla d'abord à Gallipoli. Les Turcs, qui s'en étoient rendu maîtres, y avoient une bonne garnison, ils s'opposerent à la déscente; il la fit malgré eux, les combatit & les def-

fit ; la ville lui resista quelque tems, il l'emporta d'Assaut ; Roland de Vessey y fut tué, & Richard, qui portoit la baniere de Savoye, y fit des merveilles. Dès qu'il se fut assuré d'un port pour ses vaisseaux & d'une retraite pour son armée de terre, il ne songea plus à conquerir sur les Turcs, & resolut de faire une rude guerre au Roy de Bulgarie, afin de l'obliger à mettre en liberté l'Empereur de Constantinople. La Bulgarie s'étendoit le long de la mer noire, en tirant vers le Septentrion; il s'empara aisément de Mantopoli, de Stapsida & d'Assilot ; Mesembrie se deffendit mieux & fut prise d'Assaut, les Sires de Lesparre, de Granson & de Neyrieu monterent les premiers à la breche ; le Comte les animoit par son exemple; il avoit envoyé un detachement de ses troupes assieger Callocastre ; mais il fut obligé d'y aller lui-même, & la Ville se rendit aussi-tôt : il sembloit que la Victoire, pour se declarer, demandoit toûjours sa presence. Enfin pour terminer cette guerre, il assiega Varna Capitale de Bulgarie, &

pressa le Siege avec tant de vigueur, que le Roy des Bulgares craignant qu'il ne prît la ville & en même tems le tresor, qu'il y avoit amassé, commença à s'adoucir & à écouter les propositions d'accommodement que lui faisoit le Patriarche de Constantinople. Le Comte Verd sans s'arreter à la negociation, poussoit sa pointe & donnoit des Assauts: il envoya pourtant Guillaume de Granson & Gaspard de Montmayeur Maréchal de Savoye, trouver le Patriarche & lui porter des pleins pouvoirs. Le traité fut conclu, & le Roy des Bulgares promit de mettre l'Empereur en liberté, à condition que le Comte Verd leveroit le siege de Varna, & lui rendroit toutes les places qu'il avoit prises dans son Royaume. Le Comte ratifia le traité, & l'Empereur, accompagné du Patriarche, retourna à Constantinople. Le Comte leva aussitôt le Siege; licentia la plus grande partie de ses ttoupes, & s'en alla à Constantinople, où il fut reçeu comme le liberateur de l'Empereur & de l'Empire. Il y passa l'Hiver au milieu des

divertiſſemens, qu'on s'efforçoit de lui donner; mais ſans s'arrêter à de vains plaiſirs, dont il étoit peu touché, il s'appliqua uniquement à rendre à l'Empereur un ſervice plus conſiderable encore, que la liberté ou la vie : il travailla à le concilier avec l'Egliſe.

Les Grecs depuis long-tems s'étoient ſeparés de la Communion de l'Egliſe Romaine, & ne reconnoiſſoient plus le Pape. Le Comte Verd qui étoit bien inſtruit de ſa Religion, prouva à l'Empereur, par de bonnes raiſons, que le Schiſme n'avoit aucun fondement legitime, & que ſa conſcience l'obligeoit à reconnoître le Vicaire de Jeſus-Chriſt. D'ailleurs comme il étoit perſuadé, que la providence, pour ramener des brebis égarées, permet de ſe ſervir quelquefois de moyens purement humains, il fit entendre à l'Empereur, qu'il ne pouvoit jamais ſe défendre contre les Turcs & les Bulgares, ſans l'aſſiſtance des Princes de l'Occident, qu'ils étoient tous ſoumis au Pape, & que quand ils le verroient rentrer dans leur

Communion, ils en seroient plus animés à le servir, & se croiroient obligés à ne les pas abandonner.

Ces raisons dites, avec une éloquence martiale par un Heros, à qui l'Empereur avoit tant d'obligation, le persuaderent. Heureux Prince! d'avoir un ami capable de lui donner un bon conseil : plus heureux encore de le suivre. Il nomma le Patriarche de Constantinople pour son Ambassadeur auprés du Pape, & pria le Comte, qui s'en retournoit en Italie, de le mener avec lui & de le presenter à Sa Sainteté. Le Comte au commencement du mois de May 1367. passa à Rome & à Viterbe, où étoit le Pape, qui lui donna le glorieux tître de protecteur & defenseur de l'Eglise. Le Patriarche fut aussi fort bien reçeu ; & aprés avoir travaillé pandant six mois à la reünion des deux Eglises, il manda à son Empereur, qu'il pouvoit venir lui même à Rome, suivant la parole, qu'il en avoit donnée au Comte Verd. Il y arriva vers la fin de l'année, & renonça publiquemeut au Schisme. Cependant le Comte Verd

avoit traversé toute l'Italie pour retourner dans ses Etats, & y avoit reçû par tout les honneurs dûs à sa naissance & à son merite personnel. Il trouva à Chambery le Prince Lionel d'Angleterre, qui alloit épouser Ioland fille de Galeas Seigneur de Milan & de Blanche de Savoye Sœur du Comte; il le conduisit à Milan, où les noces se firent avec beaucoup de magnificence: mais au bout de l'an, Lionel étant mort sans enfans, Galeas pretendit, avec raison, rentrer dans les villes de Cony, de Carail & de Montdovi, qu'il avoit données en dot, à sa fille. Edouard Spenser Gentilhomme Anglois y commandoit & les vendit au Marquis de Montferrat, qui s'y voulut maintenir par la force. Galeas aussitôt lui déclara la guerre, & lui prit d'abord Casal & Valence sur le Pô. Le Marquis eut recours au Comte Verd, qui fit tout ce qu'il pût pour l'accommoder avec Galeas. Dans ce tems là, le Marquis de Montferrat mourut, & laissa ses enfans en minorité hors d'état de se defendre. Leur foiblesse fit pitié au Comte; il pria

Galeas en leur ſaveur, & n'en ayant pû rien obtenir, il ſe déclara contre lui, & promit de defendre les petits Marquis de Monferrat contre tous, à la reſerve du Pape, du Roy de France & des Princes de ſon ſang. Il aſſembla auſſi tôt une puiſſante armée & obligea le Comte de Vertus fils de Galeas, à lever le Siege d'Aſt & à retirer ſes troupes du Montferrat. Mais s'il acquit de la gloire en defendant des Orphelins, qui ſans lui euſſent été depouillés, il en acquit une plus grande encore, en donnant la paix à deux puiſſantes Republiques, qui le prirent pour Arbitre de leurs differens. Les Venitiens & les Genois ſe faiſoient la guerre depuis cinq ou ſix ans. Les Venitiens avoient pour eux l'Empereur de Conſtantinople, & le Roy de Chipre; les Genois avoient dans leur parti le Patriarche d'Aquilée, le Duc d'Autriche & le Roy de Hongrie : ils envoyerent de part & d'autre des Ambaſſadeurs au Comte Verd, pour le prier de les accommoder; il écouta leurs raiſons, & le 8. Aouſt 1381. il donna ſa ſentence

à Turin, par laquelle il ordonna qu'on rendroit les prisonniers de part & d'autre; que la forteresse de Tenedos principal sujet de la guerre entre les Republiques, seroit rasée; que les Venitiens payeroient tous les dix ans au Roy de Hongrie sept mille écus, à condition qu'il chasseroit les pirates des côtes de Dalmatie; que le Patriarche d'Aquilée rentreroit dans Trieste, & que Cataro demeureroit aux Venitiens. La Sentence Arbitrale fut receuë par toutes les parties & executée de bonne foy.

L'Amitié d'un Prince si habile & si vaillant, étoit fort recherchée. Loüis Duc d'Anjou frere du Roy Charle V. le pria de le secourir, & de l'accompagner à la conquête du Royaume de Naple. La Reine Jeanne avoit adopté le Duc d'Anjou pour se donner en lui une puissante protection contre Charle de Duras, qui étoit prêt de la dépoüiller: le Duc d'Anjou s'étant trouvé le maître du Conseil de France à la mort de son frere le Roy Charle V. avoit levé de bonnes troupes & marchoit

en Italie. Le Comte Verd le joignit avec quinze cent hommes, tous chevaliers ou Ecuyers de nom & d'armes, qui tous avoient beaucoup de gens à leur ſuite, ce qui faiſoit une groſſe armée. Le Duc, qui en vertu de ſon adoption, avoit les droits de la Reine de Naple, ceda au Comte tout ce qu'elle pouvoit pretendre dans le Comté de Piedmont, à la reſerve du Chateau de Demon. Ils entrerent dans le Royaume de Naple, & prirent d'abord la ville d'Aquila & quelques places dans la Poüille.

Charle de Duras, qui n'avoit pas encore pû aſſembler ſes troupes, ni fortifier ſes places, s'aviſa pour gagner tems, d'offrir de vuider la querelle par un combat particulier. Le defi fut accepté par le Duc d'Anjou, mais ils ne ſe batirent point. On propoſa de nommer dix Chevaliers de chaque côté, & le Comte Verd toujours prêt à combattre, voulut commander les François; toutes ces propoſitions n'eurent point de ſuite, Charle de Duras en envoyant des Herauts, des Ambaſſadeurs & mê-

me des preſens, étoit parvenu à ſon but; il avoit eu le tems d'aſſembler ſon armée, & ſes villes étoient hors d'inſulte Le Comte ne laiſſa pas de prendre Monteſſarto, Campobaſſo, & le Chateau de Saint Etienne; il pourſuivoit ſes conquêtes, loſqu'il fut frapé de la peſte: il ſentit alors, que ſa derniere heure étoit arrivée; & ſans ſe piquer d'une fermeté faſtueuſe, il s'y prepara avec l'humilité d'un Chrétien. Il fit ſon teſtament, par lequel il laiſſa à ſa femme Bonne de Bourbon, l'uſufruit & l'adminiſtration generale de ſes Etats, pandant la minorité de ſon fils aîné V I I. & fit pluſieurs legs pieux & des preſens conſiderables à ceux qui l'avoient bien ſervi. Il mourut à l'âge de cinquante ans, & fut fort regretté de ſes ſujets, qui l'eſtimoient comme un grand Heros, & l'aimoient comme un bon Prince. Tous les Potentats, Republiques, & Villes d'Italie envoyerent des Ambaſſadeus aſſiſter à ſes funerailles. Il avoit pour deviſe un fleuve, qui dans ſon cours reçoit beaucoup de ruiſſeaux, avec ces pa-

roles pour ame, *vires acquirit eundo*, c'est-à-dire, *il acquiert des forces en allant.*

ARTICLE LIV.

DISCOURS PRONONCEZ DANS l'Academie Françoise le Jeudi vingt troisiéme Février 1718. *à la Reception de Monsieur l'Evêque de Clermont.* A Paris chez Jean Baptiste Coignard, Imprimeur ordinaire du Roi, & de l'Academie Françoise, ruë S. Jacques à la Bible d'or. *in* 4°. 22.

L'Academie s'est fait une regle de ne recevoir dans son corps ni aucun Religieux, ni personne qui s'est attachée à une communauté, quelque merite qu'elle puisse avoir: cette regle l'avoit empêchée de donner au Pere Massillon une marque de son estime, qu'elle vient de donner avec plaisir à l'Evêque de Clermont: on ne doutoit pas qu'il la méritât; il la meritoit par son seul remerciment; je n'en rapporterai qu'une partie, où l'on

reconnoîtra toute l'éloquence de ce fameux Predicateur.

L'utilité de vôtre établissement nous repond de sa durée; ce tribunal élevé pour perpetuer parmi nous le goût, & la politesse, est un secours qui avoit manqué aux siécles les plus polis de Rome & d'Athénes: aussi ne se sauverent-ils pas long temps de la barbarie: mais le Cardinal de Richelieu, à qui il étoit donné de penser au dessus des autres hommes, le menagea au sien; il comprit que l'inconstance de la nation avoit besoin d'un frein; & que le goût n'auroit pas chez nous une déstinée plus invariable que les usages, s'il n'établissoit des Juges pour le fixer.

Repassez sur les Regnes qui précederent la naissance de l'Academie; la naïveté du langage suppleoit, à la verité, dans un petit nombre d'Auteurs, à la pureté du stile, au choix & à l'arrangement des matieres; & toutes les beautez, dont nôtre langue s'est depuis enrichie, n'ont pû encore effacer les graces de leur ancienne simplicité, mais en

general, quel faux goût d'eloquence? les aſtres en fourniſſoient toujours les traits les plus hardis, & les plus lumineux; & l'Orateur croyoit ramper, ſi du premier pas il ne ſe perdoit dans les nuës. Une érudition entaſſée ſans choix, decidoit de la beauté & du merite des éloges; & pour loüer ſon Heros avec ſuccès, il falloit preſque avoir trouvé le ſecret de ne pas parler de lui.

La Chaire ſembloit diſputer ou de boufonnerie avec le théatre, ou de ſéchereſſe avec l'école; & le Prédicateur croyoit avoir rempli le miniſtere le plus ſerieux de la Religion, quand il avoit debité, ou quelques termes myſterieux & barbares qu'on n'entendoit pas, ou des plaiſanteries qu'on n'auroit pas dû entendre.

Le Barreau n'étoit preſque plus qu'un étalage de citations étrangeres à la cauſe; & les plaidoyers finis, les juges étoient bien plus inſtruits, & plus en état de juger du merite des Orateurs, que du droit des parties; le goût manquoit par tout.

La Poësie elle même, malgré ses Marots & ses Regniers, marchoit encore sans regles & au hazard; les graces de ces deux Auteurs appartiennent à la nature, qui est de tous les siecles plûtôt qu'au leur; & le cahos où Ronsard, qui ne pût imiter l'un ni devenir le modele de l'autre, la replongea, montre que leurs ouvrages ne furent que comme d'heureux intervales qui échaperent à un siecle malade, & generalement gâté.

Je ne parle pas du grand Malherbe, il avoit vécu avec vos premiers fondateurs, il vous appartenoit d'avance; c'étoit l'aurore qui annonçoit le jour.

Ce jour, cet heureux jour, se leva enfin. L'Academie parut; le cahos se developpa; la nature étala toutes ses beautez; & tout prit une nouvelle forme.

La France n'eut plus rien à envier aux meilleurs siécles de l'antiquité; le Theatre, la Satyre, la Poësie Lyrique, l'Eloquence, l'Histoire, la Philosophie, le Stile Epistolaire, les traitez de Pieté, jusques là infor-

mes, les traductions nobles & hardies, eurent parmi vous leurs Heros. Dans tous les genres on vit sortir de vôtre ſein des hommes uniques, dont Rome & la Grece ſe ſeroient fait honneur.

La Chaire elle même rougit de ce comique indécent, ou de ces ornemens bizarres & pompeux, dont elle s'étoit juſques là parée, & ſubſtitua l'inſtruction à une pompe vuide & deplacée ; la raiſon aux fauſſes lueurs, & l'Evangile à l'imagination : par tout le vrai prit la place du faux ; nôtre langue devenuë plus aimable, à meſure qu'elle devenoit plus pure, ſembla nous reconcilier avec toute l'Europe, dans le tems même que nos victoires l'armoient contre nous. Un François ne ſe trouvoit étranger nulle part ; ſon langage étoit le langage de toutes les Cours ; & ne pouvant vaincre comme nous, nos ennemis vouloient du moins parler comme nous.

La politeſſe du langage nous amena celle des mœurs, le goût, qui regnoit dans les ouvrages d'eſprit,

entra dans les bienſeances de la vie civile; & nos manieres, comme nos ouvrages, ſervirent de modele aux étrangers; le goût eſt l'arbitre & la regle des mœurs, comme de l'Eloquence; c'eſt un depôt public qui vous eſt confié, à la garde duquel on ne peut trop veiller. Dès que le faux eſt applaudi dans les ouvrages d'eſprit, il l'eſt bientôt dans les mœurs publiques; tout change, & ſe corrompt avec le goût; les bienſeances de l'Eloquence, & celles des mœurs ſe donnent, pour ainſi dire, la main. Rome elle même vit peu à peu ſes mœurs reprendre leur premiere barbarie, & ſe corrompre ſous le regne des Empereurs, où la pureté du langage, & le goût du bon ſiécle commença à s'alterer; & la France auroit ſans doute la même deſtinée, ſi l'Academie, dépoſitaire des bienſéances, de la politeſſe, & de la pureté du goût, ne nous repondoit auſſi de celle des mœurs pour nos neveux.

Vôtre gloire eſt donc devenuë la gloire & l'interêt public de la nation. Le deſtin de la France paroît

attaché au vôtre ; ses prosperitez ont pû éprouver des revers, & en éprouveront peut-être encore. Les âges à venir pourront la voir plus ou moins victorieuse ; mais tant que vôtre tribunal sera élevé, ils la verront toûjours également polie.

Ce sera à vous, & à ceux qui vous succederont à publier ses victoires, ou à loüer ses ressources & sa constance dans les adversitez.

C'est par là qu'en immortalisant vôtre reconnoissance, vous avez immortalisé le regne de Loüis le Grand : ce Prince magnanime, qui voûs reçut des mains d'un chef celebre de la justice ; & qui au comble de sa gloire crut-y ajoûter un nouvel éclat, en succedant dans la protection de la compagnie à un de ses sujets. Ses loüanges, qui firent la plus douce & la plus brillante de vos occupations, feront aussi un des plus beaux monumens de l'Histoire des François, & de celle de l'Academie ; elles n'ont rien à craindre du temps. Sa gloire semble croître & se rapprocher de nous à mesure que le jour fatal de sa perte s'en

éloigne; & la mort, qui efface d'ordinaire tous les eloges des Princes, en mettant aux siens le sçeau de la verité, y a mis celui de l'immortalité.

C'est dans vôtre école que se formerent ces hommes celebres, qu'il choisit pour presider à l'éducation des Princes ses enfans. Il vous confioit la destinée de la monarchie, en vous confiant celle de la maison Royale: persuadé, que versez comme vous l'étes dans l'art de loüer les Heros, c'étoit à vous à les former. Heureusement pour la France, un de vos plus illustres Academiciens se trouve encore chargé du même soin. Ce soin glorieux semble se perpetuer parmi vous; & ce sera dans les siecles avenir une tradition bien honorable à l'Academie, que celle de l'éducation de nos Rois, & de tous les Princes sortis de leur sang. Aussi l'enfance de l'Auguste Monarque, que nous regardons comme votre Protecteur & votre Eleve, surpasse dejà les vœux de toute la nation: les malheurs de la Maison Royale le placerent sur le thrône; le bonheur de la France l'y conservera. Le ciel

nous l'a fait acheter trop cher pour nous l'enlever; ses châtimens ont fini à lui,& c'est par lui que doivent recommencer ses faveurs. David,le dernier de ses freres, choisi d'en haut pour regner, devint le plus grand Roi de la Maison de Juda. Dieu affermit souvent les thrônes, en renversant l'ordre des successions; & ne fait préceder ses vengeances que pour nous annoncer un plus grand bienfait; ses dons sont sans repentir, mais ils ne sont jamais sans amertume. Plus cet enfant précieux nous a couté, plus nous en devons attendre; tout nous montre de loin ses grandes destinées, & les dons heureux de la nature qui se développent tous les jours en lui; & la sagesse respectable & hereditaire d'un des premiers sujets de l'état qui les cultive.

Que d'éloges vous preparent, Messieurs, des esperances si brillantes! notre tendresse va les chercher dejà dans l'avenir, & nous hâ ons le tems, comme si nous pouvions hâter notre bonheur.

Qu'il croisse sous les soins infati-

gables du Prince glorieux, dépoſi-taire de ſon autorité; la minorité de nos Rois avoit armé juſqu'ici contre nous, les nations jalouſes de notre gloire; la valeur du Prince qui nous regit les arrête; la ſuperiorité de ſes lumieres les éclaire; ſa bonne foi les raſſure; les charmes de ſa douceur & de ſon affabilité nous les concilient. Les cœurs en l'approchant deviennent François; c'eſt un hommage d'amour que tous les hommes doivent à la bonté; & quel Prince le merita jamais plus juſtement? bienfaiſant par goût, il ne paroît déplacé que lorſqu'il faut être ſevére; les refus ſemblent lui couter bien plus que les graces; & l'ingratitude même n'a jamais pû le corriger de ſa bonté acceſſible à tous; toujours gracieux, lors même qu'il ne lui eſt pas permis d'être liberal, ſon accueil tout-ſeul tient lieu du bienfait même qu'il refuſe.

Il ſçait que la fierté a toujours été la foible reſſource, & la vaine décoration de la mediocrité; qu'il n'appartient qu'aux Heros & aux Genies ſublimes, de ſçavoir, être

ſimples & humains; & que plus on eſt grand, plus on néglige l'art & l'affectation de le paroître.

On reconnoît dans la reponſe de Monſieur l'Abbé Fleury cette connoiſſance de l'antiquité Eccléſiaſtique, & ce zele pour y rappeller qui paroît dans ſes autres ouvrages; il s'attacha à prouver que les Evêques doivent prêcher, & il prouve que ce qu'il dit de l'ancienne maniere de prêcher, doit être remarqué.

Ces Paſteurs, occupez de tant d'autres fonctions n'avoient pas le loiſir de compoſer des diſcours étudiez & arrangez avec ſoin, ſuivant l'art des Rheteurs de profeſſion; & c'eſt pourquoi les diſcours Eccleſiaſtiques ſe nommoient en Grec Homiles, & en Latin ſermons: car l'un & l'autre ſignifie un entretien familier: d'où je conclus, que cette maniere de parler naturellement & ſimplement, comme un pere à ſes enfans, eſt la vraye éloquence de la Chaire, puiſque c'eſt la ſeule qui convienne à ceux qui ſont eſſentiellement obligez à prêcher, & qu'on ne diſe point que les Paſteurs n'ont

pas tous le talent de la parole ; ceux qui ne l'ont pas, ne doivent donc point être Pasteurs ; comme celui qui n'a pas le courage de marcher dans l'occasion à la tête de sa troupe ne doit pas être Capitaine.

ARTICLE LV.

LETTRES *EDIFIANTES & curieuses écrites des Missions étrangeres, par quelques Missionnaires de la Compagnie de Jesus, XIII^e. Receüil.* A Paris chez Nicolas le Clerc ruë Saint Jacques, 1718. *in* 12. *pages* 436.

JE ne m'arrêterai pas à faire connoître un ouvrage que le succès des douze Tomes precedens, a rendu si commun.

Ce nouveau Recuëil commence par une lettre du feu P. Martin ; elle contient les derniers travaux d'un Missionaire, qui a passé la plus grande partie de sa vie dans le Royaume de Maduré, où il a converti à la foi un grand nombre de gentils.

On y voit ce qu'il en coute pour

établir la Foi dans ces Terres Infidelles, & à quoi doit s'attendre un homme Apoſtolique qui ſe conſacre à une ſi penible Miſſion. L'auſterité ſurprenante de la vie qu'on y mene, n'eſt pas ce qu'il y a de plus difficile à ſuporter; on s'y trouve encore exposé à de continuels dangers; & il y a preſque toujours quelque choſe à ſouffrir, ſoit de l'incommodité du climat, ſoit de l'avarice des Princes qui gouvernent cette partie de l'Inde; ſoit enfin de l'envie & de la malignité des Brames, qui ſont les ennemis irreconciliables de la Religion.

La ſeconde lettre preſente un paralelle de la Doctrine des Indiens, avec l'opinion des Pythagoriciens & des Platoniciens ſur la Metempsycoſe. Il eſt étonnant, dit l'Auteur, qu'un ſiſtême tel que celui-là, dont l'abſurdité & l'extravagance ſautent aux yeux, ait été adopté par tant de peuples differens; mais après l'avoir adopté, on ne doit plus être ſurpris que pour ſoutenir une opinion ſi abſurde, ils ayent recours aux fa-

bles les plus groſſieres & les plus mal concertées.

Quand on entend les Brames, qui ſont les ſçavans des Indes, debiter ſerieuſement de ridicules imaginations, comme des preuves certaines de ce dogme de leur Theologie, on ſeroit preſque tenté de croire, que les Docteurs & les Diſciples ſont tout-à-fait depourvûs de ſens & d'intelligence : mais auſſi lorſqu'on voit que ces premiers genies du Paganiſme, tels que Pithagore, Platon & tant d'autres, dont les ouvrages ſont l'admiration de tous les ſiecles, ont donné eux-mêmes dans de ſemblables égaremens; on doit, ce me ſemble, rendre un peu plus de juſtice aux Indiens; & tout ce que l'on doit conclure, c'eſt que l'eſprit humain, quelque éclairé qu'il ſoit, eſt toujours en proye à l'illuſion & au menſonge, lorſqu'il ne s'apuïe que ſur les foibles lumieres de ſa raiſon, & qu'il n'eſt pas dirigé par la foi, laquelle ſeule peut le delivrer de ſes erreurs & de ſes incertitudes. Ces reflexions du

Pere du Halde ne peuvent manquer d'être aprouvées.

C'est à un Missionnaire d'un Ordre tres austere & tres recommandable par les services qu'il rend à l'E . ..e, qu'on doit la relation qui fait .. matiere de la troisiême lettre. Il a donné son propre original au P. Bouchet. La route que ce Missionnaire a tenuë par le Perou, pour se rendre à la côte de Coromandel, est singuliere & curieuse. Il n'étoit pas naturel qu'il penetra jusqu'au Paraguai : mais il semble que la Providence l'y ait conduit, pour nous instruire aussi amplement qu'il le fait, de l'état de ces florissantes Missions, qui sont sous la direction des Jesuites Espagnols. Comme il y a fait quelque sejour, il n'avance rien dont il n'ait été temoin oculaire.

On ne peut s'empêcher d'être surpris & édifié de l'ordre admirable qui s'observe dans les Missions du Paraguai, depuis plus de cent ans qu'elles ont été établies par les Jesuîtes Espagnols. On y trouve cette égalité des biens temporels que St. Paul éxigeoit des fidelles, en vou-

lant que l'abondance du Riche ſupleât à l'indigence du pauvre : ou plûtôt on n'y voit ni riches ni pauvres, tous étans également pourvûs des choſes neceſſaire à la vie. C'eſt peut-être l'unique endroit du monde, où le propre interêt n'ait pû encore s'introduire ; & par-là, la porte n'eſt-elle pas fermée à preſque tous les vices, dont cette malheureuſe cupidité eſt la ſource ? C'eſt ce qui a maintenu juſqu'ici les fideles du Paraguay dans ce detachement, & dans cette innocence de mœurs, qu'il eſt ſi rare de trouver maintenant, & qui eſt pourtant ſi propre du Chriſtianiſme.

Auſſi les Rois d'Eſpagne qui dans leurs conquêtes ont bien moins cherché à étendre leur domination qu'à amplifier le Royaume de Jeſus-Chriſt, ont-ils toujours honoré ces Miſſions d'un atention toute particuliere. Ils ont fait en divers tems, de ſages ordonnances pour empêcher que certains deſordres aſſez communs parmi les Europeans qui habitent les côtes, ne vinſſent à la connoîſſance des Chretiens du Pa-

raguai ; & bien qu'il n'y ait dans le Paraguai ni or, ni argent qui y attire les peuples d'Europe, neanmoins comme il est quelquefois necessaire de traverser ces contrées dans les voyages, les Rois Catholiques ont fait des defenses expresses aux voyageurs, de demeurer plus de trois jours dans les Bourgades des Neophites, & d'avoir avec eux aucune communication. Ces precautions ont été jugées necessaires, afin que la contagion du mauvais exemple n'infectat point une portion si pure du troupeau de Jesus-Christ.

Au reste, quoique je me sois fait un scrupule de rien changer à cette Relation, quant à la substance des choses qui y sont raportées, l'Auteur s'est pourtant permis d'en retrancher de frequens éloges que le voyageur y fait, des Missionnaires.

Le Pere du Halde après avoir donné cette idée des principales pieces du recueil, finit sa preface par les nouvelles qu'il a enfin reçues de M. l'Abbé Sidotti & des Peres Favre & Bonnet. On a vû dans le dixiéme Recueil avec quel courage & avec

quel zele ces trois Missionnaires penetrerent, l'un dans le Japon sur la fin de l'année 1709. & les deux autres dans les Isles de Nicobar au mois de Janvier de l'année 1711. Jusqu'ici l'on n'avoit pû rien aprendre de certain de leur destinée; mais les lettres venuës depuis peu des Indes ne nous permettent gueres de douter qu'au moins les deux derniers n'ayent consommé leur sacrifice.

Deux femmes Chinoises qui arriverent du Japon au mois de May de l'année 1716. porterent à Canton la nouvelle de la mort de M. l'Abbé Sidotti. On ne sçait pas trop bien ce qui lui est arrivé pendant son sejour au Japon, si ce n'est qu'étant entré dans les Terres, il fut presque aussitôt reconnu, arrêté & conduit au Mandarin qui en donna avis à l'Empereur; que ce Prince le fit venir pour aprendre de lui même, quel étoit le sujet de son voyage; que comme le Missionnaire ne pouvoit pas s'expliquer de maniere à se faire entendre, on le fit garder à vûë par des soldats, lui laissant la liberté

d'étudier la langue Japonnoiſe. On a ajouté, ſans beaucoup de fondement, que l'Empereur lui avoit donné quatre jeunes Seigneurs de ſa Cour, pour leur aprendre la langue Latine: c'eſt un fait qui paroît aſſez incertain; mais il eſt faux qu'on l'ait fait enfermer dans une cage de fer, comme quelques-uns l'ont publié, & qu'il ait été renvoyé à la garde du Directeur de la Factorerie Hollandoiſe, établie à Nangazaqui. Le Capitaine Chinois dont on a apris ce detail, atribuë la mort de l'Abbé Sidotti aux jeûnes & aux auſteritez qu'il a pouſſées trop loin: Cependant quelque fidele que ce recit paroiſſe, on croit devoir s'en éclaircir davantage, & l'on n'oſe encore aſſurer que la mort du Miſſionnaire ſoit auſſi certaine qu'on le dit.

Pour ce qui eſt des deux Miſſionnaires de Nicobar; un François qui avoit fait quelque ſejour dans ces Iſles, avoit apporté dès le mois de Mai 1715. les premieres nouvelles de leur mort. Comme il n'en diſoit aucune particularité, on crut pouvoir en douter, juſqu'à ce qu'il ſe

preſentât une occaſion de s'en mieux informer. On s'adreſſa pour cela à M. d'Ardancourt Directeur General pour la Royale Compagnie de France dans le Bengale ; & on le pria d'inſerer dans les inſtructions qu'il donnoit au Capitaine d'un Brigantin deſtiné pour Queda, un ordre de paſſer aux Iſles des Nicobars, & de s'informer de la deſtinée des Miſſionnaires.

Cet ordre fut executé avec beaucoup d'éxactitude & de fidelité. Au retour du Brigantin on confronta les Journaux du Capitaine & des Pilotes, & l'on verifia en leur preſence & devant M. le Directeur, les circonſtances raportées dans une Relation particnliere qu'avoit dreſſée M. du Doüai Ecrivain du batiment ; de ſorte qu'on ne peut plus douter de la verité des faits ſuivans.

Ce fut dans la grande Iſle Nicobare appelée Chambolan, la plus près d'Achen, que debarquerent d'abord les deux Miſſionnaires. Ils employerent environ deux ans & demi à y prêcher l'Evangile ; mais

on ne peut dire au juste quel fût le fruit de leurs Predications.

Delà ils passerent aux autres Isles & principalement à celle de Nicobari qui est située par les 8. degrés 30. minutes de latitude Nord. Ces Insulaires sont doux, affables, & beaucoup plus traitables que les Peuples des Isles voisines.

Pendant dix mois de sejour que les Missionnaires firent dans cette Isle, ils y donnerent une si haute idée de leur vertu, que les habitans ne les en virent partir qu'avec un regret extrême. Ces pauvres gens representerent inutilement au deux Peres, le risque qu'ils alloient courir de leur vie, en s'abandonnant à des peuples feroces & inhumains: ils ne pureut rien gagner sur leur esprit, & ils furent contraints, pour ne leur pas deplaire, de les conduire contre leur gré à Chambolan, ou à quelque autre Isle voisine: car on n'a pas peu verifier ce fait.

Les Missionnaires y furent à peine quinze jours qu'ils y finirent leur vie, sans doute par une mort violente & cruelle, comme l'ont re-

proché dès-lors, & comme le reprochent encore aujourd'hui les habitans de Nicobari à ceux de Chambolan ; & ceux-ci ne s'en défendent que par de mauvaises défaites.

Il semble même que l'image de leur crime est sans cesse presente à leurs yeux : la frayeur les saisit à la vuë d'un pavillon blanc, lorsque le Brigantin parût dans le canal de St. George, qui passe auprès de cette Isle ; ils furent même plus d'une heure sans vouloir donner à bord, criant de leurs Pirogues & priant en mauvais Portugais qu'on ne leur fît point de mal.

Nos gens qui ne sçavoient pas encore ce qu'ils apprirent depuis dans les Isles voisines, n'eurent pas de peine à leur promettre une sureté entiere. Mais la contenance de ces Barbares, lorsqu'on leur demanda des nouvelles des Missionnaires, fit bientôt juger que ces Peres avoient été massacrés. Le chef des Indiens repondit, en tremblant, qu'il n'en avoit nulle connoissance : un autre le tira par les bras : tous parurent deconcertez & consternez.

C'eſt ainſi que nos François quiterent l'Iſle de Chambolan, & paſſerent à Nicobari, où ils aprirent tout ce que nous venons de raporter. Ils eurent la conſolation de voir que la memoire des deux Peres étoit en benediction dans l'Iſle; que ces Inſulaires ne parloient de leur mort qu'avec douleur; qu'ils conſervoient précieuſement & qu'ils reveroient les moindres choſes qui étoient à leur uſage. Un de ces Indiens tenoit à la main une Imitation Françoiſe; quelque choſe qu'on lui offrit en échange, il ne fut pas poſſible de l'engager à s'en deſaiſir. On n'a pas pû encore s'inſtruire des circonſtances de leurs morts, & on ne les ſçaura au vrai que quand on pourra faire parler de gré ou de force les Peuples de Chambolan.

Il faut joindre à cette idée generale du livre, des extraits de quelques endroits veritablement curieux.

Extrait de la premiere Lettre, sur les femmes Indiennes, qui se brûlent aux funerailles de leurs maris.

Le Prince de Marava mourut en 1710. âgé de plus de 80 ans. Ses femmes au nombre de 47. se brûlerent avec le corps du Prince. On creusa pour cela hors de la ville une grande fosse qu'on remplit de bois en forme de bucher; on y plaça le corps du défunt richement couvert: on y mit le feu après beaucoup de ceremonies superstitieuses que firent les Brames. Alors parut cette troupe infortunée de femmes, qui comme autant de victimes destinées au sacrifice, se presenterent toutes couvertes de pierreries & couronnées de fleurs; elles tournerent diverses fois autour du bucher; dont l'ardeur se faisoit sentir de fort loin. La principale de ces femmes tenoit le poignard du defunt, & s'adressant au Prince qui succedoit au Trône: voilà, lui dit-elle, le poignard dont le Prince se servoit pour triompher de ses ennemis; ne l'em-

ployez jamais qu'à cet uſage, & gardez vous bien de le tremper dans le ſang de vos ſujets; gouvernez-les en pere, comme il a fait, & vous vivrez long-tems heureux comme lui. Puiſqu'il n'eſt plus, rien ne doit me retenir davantage dans ce monde, & il ne me reſte plus que de le ſuivre. A ces mots elle remit le poignard entre les mains du Prince, qui le reçût ſans donner aucun ſigne de triſteſſe ou de compaſſion. Helas! pourſuivit elle, à quoi aboutit la felicité humaine! je ſens bien que je vais me precipiter toute vive dans les enfers, & auſſitôt tournant fierement la tête vers le bucher, & invoquant le nom de ſes Dieux, elle ſe lance au milieu des flammes.

La ſeconde étoit ſœur d'un Prince Raja, nommée *Tondaman*, qui étoit preſent à cette déteſtable ceremonie. Lorſqu'il reçut des mains de la Princeſſe ſa ſœur, les joyaux dont elle étoit parée, il ne put retenir ſes larmes, & ſe jettant à ſon col il l'embraſſa tendrement. Elle ne parut pas s'en emouvoir, mais regardant d'un œil aſſuré, tantôt le

bucher, tantôt les aſſiſtans, &
criant à haute voix *Chiva*, *Chiva*,
qui eſt un des noms qu'on donne au
Dieu *Routren*, elle ſe precipita dans
les flammes comme la premiere.

Les autres ſuivirent de près:
quelques-unes avoient une contenance
aſſez ferme; d'autres avoient
l'air interdit & effaré. Il y en eut
une qui plus timide que ſes compagnes
courut embraſſer un ſoldat
chrétien, & le pria de la ſauver.
Ce Neophite, qui, malgré les défenſes
ſeveres qu'on fait aux Chretiens
d'aſſiſter à ces barbares ſpectacles,
avoit eu la temerité de s'y trouver,
fut ſi effrayé qu'il repouſſa rudement,
ſans y penſer, cette malheureuſe,
& qu'il la fit culbuter dans
le bucher. Il ſe retira auſſitôt avec
un fremiſſement par tout le corps,
qui fut ſuivi d'une fievre ardente,
accompagnée de tranſport au cerveau,
dont il mourut la nuit ſuivante.

Les dernieres paroles que profera
la premiere de ces femmes ſur l'enfer,
où elle alloit, diſoit-elle, ſe
precipiter toute vive, ſurprirent

us les aſſiſtans. Elle avoit eu à ſon rvice une femme chrétienne, qui entretenoit ſouvent des grandes eritez de la Religion, & qui l'exortoit à embraſſer le Chriſtianiſe; elle goûtoit ces veritez, mais le n'eut pas le courage de renoner à ſes idoles : elle en conçut pourant de l'eſtime pour les Chrétiens, : elle ſe declaroit leur protectrice n toute occaſion; la vuë des flames prêtes à la conſumer, lui rapella ſans doute le ſouvenir de ce ue cette bonne Chrétienne lui voit dit ſur les ſupplices de l'enfer.

Quelque intrepidité que fiſſent paroître ces infortunées victimes du Demon, elles ne ſentirent pas plûtôt l'ardeur du feu, que pouſſant des cris affreux, elles ſe jetterent les unes ſur les autres, & s'élancerent en haut pour gagner le bord de la foſſe. On jetta ſur elles quantité de piéces de bois, ſoit pour les accabler, ſoit pour augmenter l'embraſement. Quand elles furent conſumées, les Brames s'approcherent du bucher encore fumant, & firent ſur les cendres ardentes de

ces malheureuſes mille ceremonies, non moins ſuperſtitieuſes que les premieres. Le lendemain ils recueillirent les oſſemens mêlez avec les cendres, & les ayant enfermez dans de riches toiles, ils les porterent près de l'iſle Rameſuren, que les Europeans appellent par corruption Romananeor, où ils les jetterent dans la mer. On combla enſuite la foſſe; on y bâtit un temple, & on fit chaque jour des ſacrifices en l'honneur du Prince & de ſes femmes, qui dès lors furent miſes au rang des Déeſſes.

Cette brutale coutume de ſe brûler eſt plus frequente dans les Royaumes de l'Inde meridionale, qu'on ne ſe l'imagine en Europe. Il n'y a pas long tems que moururent deux Princes qui relevoient du Marava; le premier avoit dix ſept femmes & l'autre treize; toutes firent la même fin, à la reſerve d'une ſeule qui étoit enceinte, & qui ne put ſe brûler qu'après la naiſſance de ſon fils.

La Reine de Tricherapali, mere du Prince regnant, qui fut laiſſée

enceinte, il y a environ trente ans à la mort de son mari, prit la même resolution, aussitôt que son fils fut né, & l'executa avec une fermeté qui étonna toute cette cour. Sa belle mere nommée Mingamal, n'avoit pû accompagner le Roi Chokanatier sur le bucher, pour la même raison, mais après son accouchement elle trouva le secret d'echapper aux flammes, sous pretexte qu'il n'y avoit qu'elle, qui pût élever le jeune Prince, & gouverner le Royaume durant la minorité. Comme elle aimoit la Reine de Tricherapali sa belle fille, elle voulut lui persuader de suivre son exemple, mais cette jeune Reine la regardant avec dedain; croyez-vous Madame, lui dit-elle, que j'aye l'ame assez basse pour survivre au Roi mon époux? Le desir de lui laisser un successeur m'a fait differer mon sacrifice, mais à present rien n'est capable de l'arrêter. Le jeune Prince ne perdra rien à ma mort, puisqu'il a une grande mere qui a tant d'atachement à la vie; il est autant

à vous qu'à moi, élevez-le & conſervez lui le Royaume qui lui appartient. Elle ajouta beaucoup de reproches aſſez piquans, mais en termes couverts; Mingamal diſſimula en femme d'eſprit, & abandonna ſa belle fille à ſa deplorable deſtinée.

Au reſte bien que ce ſoit de leur propre choix que ces Dames Indiennes deviennent la proye des flames, il n'eſt guere en leur pouvoir de s'en diſpenſer. La coutume du païs, le point d'honneur, la crainte d'être deshonorées & de devenir la fable du public, y ont plus de part que leur volonté propre; ſi quelqu'une tâchoit de ſe ſouſtraire d'une mode ſi cruelle, ſes parens ſçauroient bien l'y forcer, afin de conſerver l'honneur de leur famille. C'eſt pourquoi, lorſqu'ils en voyent chanceller, ils lui donnent auſſitôt certains breuvages qui leur troublent l'eſprit, & qui leur ôtent toute apprehenſion de la mort. Les femmes du commun ſont en cela plus heureuſes que les Princeſſes & les concubines des Princes Indiens.

Cette loi barbare ne les regarde point, & s'il y en a qui s'y assujettissent, ce n'est d'ordinaire que par une vanité ridicule, & par l'envie de s'attirer des honneurs, avant qu'elles se jettent dans les flammes, & de meriter un monument qui s'éleve sur le lieu du bucher, où elles se sont brulées. Il est rare d'en voir des exemples dans les cartes basses, & même dans celles des Brames. Ils sont plus communs dans la Carte des Rajas, qui prétendent descendre de la race Royale des anciens Souverains de l'Inde.

Extrait de la Metempsicose.

La léttre du Pere Bouchet à M. Huet ancien Evêque d'Avranches fait mieux connoîtrele Systême bizarre des Philosophes Indiens,& son rapportavec celui de Pitagore,qu'on ne le connoissoit, a été plus en état qu'un autre de le penetrer ; il sçait parfaitement la langue des Bracmanes, il a lû leurs livres avec soin, il a souvent entretenu leurs plus fameux Docteurs.

Pluſieurs croyent les ames eternelles; quelques uns penſent qu'elles ſont une portion de Dieu même; prêſque tous ſont convaincus de l'immortalité de l'ame, mais ils la prouvent par la Metempſicoſe, c'eſt-à-dire par la tranſmigration, le paſſage de la même ame en differens corps. Une erreur ſi ridicule eſt commune parmi les peuples de l'Inde en deçà & au delà du Gange; elle a paſſé dans le Tunquin, dans la Cochinchine, dans la Chine & dans le Japon; & juſques dans l'Amerique. Pitagore la fait recevoir dans la Grece & dans l'Italie.

Les Gaulois qui la croyoient ne l'avoient pas apris de lui, ils avoient pû l'aprendre des Bracmanes ou des Egyptiens qui lui ont donné cours dans l'Afrique.

Les Druides la regardoient comme la baſe & le fondement de leur Religion, elle entroit même dans la Politique: les Generaux d'armée voulant inſpirer à leurs ſoldats le mepris de la mort, les aſſuroient que leurs ames n'auroient pas plûtôt abandonné leurs corps, qu'elles

iroient en animer d'autres. C'eſt ainſi que Ceſar en parle, en expliquant le Dogme des Druides: *Non interire animas, ſed ab aliis poſt mortem tranſire ad alios, atque hoc maximè ad virtutem excitari putant metu mortis neglecto.*

Ce dogme ridicule fut enſeigné au commencement de l'Egliſe naiſſante par la plus part des Heretiques, par les Simoniens, les Baſilidiens, les Valentiniens, les Marcionites, les Gnoſtiques, & les Manichéens. Les Juifs, eux-mêmes, qui avoient reçû la Loi de Dieu, & qui par conſequent devoient être convaincus de l'impieté d'un pareil Syſteme, s'y laiſſerent neanmoins ſurprendre, ainſi que le rapportent Tertulien, & S. Juſtin dans ſes Dialogues. On lit dans le Talmud, que l'ame d'Abel paſſa dans le corps de Seth, & enſuite dans celui de Moïſe. Saint Jerôme donne auſſi à entendre que quelques Juifs, & Herode entre autres, s'imaginoient que l'ame de Saint Jean avoit paſſé dans le Corps de Jeſus-Chriſt. Tel a été le

progrez d'une opinion si extravavagante.

Il ne seroit pas facile de remonter jusqu'à son origine, ni de decider quels en ont été les premiers Auteurs. Herodote, Clement d'Alexandrie, & d'autres Sçavans hommes, ont cru que cette Doctrine avoit d'abord été enseignée par les Anciens Egiptiens, & que de chez eux elle étoit passée dans les Indes & dans le reste de l'Asie. D'autres au contraire en attribuent l'invention aux Peuples de l'Inde, qui l'ont ensuite cnmmuniquée aux Egyptiens: car il y avoit autrefois un commerce reglé entre ces deux Nations. Pline & Solin rapportent fort en detail le chemin qu'on tenoit toutes les années pour aller de l'Egypte aux Indes. Philostrate assure que Pythagore est l'inventeur de ce Systeme, qu'il le communiqua aux Brames, dans un voyage qu'il fit aux Indes, & que de là, il fut porté chez les Egyptiens.

Si on s'en raporte à la Chronologie Indienne, la question sera bientôt decidée, car elle compte plu-

ſieurs milliers d'années, depuis que cette opinion a vogue dans l'Inde ; mais par malheur la Chronologie de ces peuples eſt remplie de tant de fauſſetez, que l'on n'y peut faire aucun fond. Il y a donc plus d'apparence, ainſi que pluſieurs anciens Auteurs l'ont dit en termes exprès, que c'eſt des Egyptiens plûtôt que des Indiens, que Pithagore & Platon ont tiré tout ce qu'ils enſeignent de la Metempſichoſe.

Les Indiens de même que les Pythagoriciens entendent par la Metempſychoſe le paſſage d'une ame par pluſieurs Corps qu'elle anime ſucceſſivement pour y faire les fonctions qui lui ſont propres. Au commencement il n'étoit queſtion que du paſſage des ames en differens corps humains : on l'étendit plus loin dans la ſuite, & les Indiens ont encore encheri ſur les diſciples de Pythagore & de Platon.

Les Pythagoriciens en établiſſant leur Syſtême, fondoient leur principale preuve ſur l'autorité de leur Maître : ſes paroles étoient pour eux les Oracles : il n'étoit pas même

permis d'avoir des doutes sur ce qui avoit été avancé par ce grand Philosophe ; & quand d'autres Philosophes moins dociles blâmoient quelques-unes de ses opinions ; ses Disciples croyoient avoir donné une reponse solide, en disant, que le Maitre, par excellence, l'avoit aussi enseigné. Et certainement on ne peut nier que cette haute reputation que Pythagore s'étoit acquise, ne fut bien fondée ; puisque c'est lui qui perfectionna toutes les Sciences, qui de son tems étoient fort confuses & fort embrouillées.

C'est aussi ce que repondent nos Indiens, quand nous leur faisons toucher au doit les extravagances qui suivent de leurs Systême. *Brumma*, disent-ils, est le premier des trois Dieux qu'on adore dans les Indes ; c'est lui qui a enseigné cette Doctrine, elle est donc infaillible. C'est Brumma qui est l'Auteur du Vedam, c'est-à-dire, de la loi qui ne peut tromper. C'est Brumma qui est Abaden, c'est à dire qui parle essentiellement, conformement à la verité, & dont toutes les paroles

sont des oracles. Il a une connoissance infinie de tout ce qui a été, de tout ce qui est, & de tout ce qui doit être; c'est lui qui écrit toutes les circonstances de la vie de chaque homme: c'est lui qui a enseigné toutes les Sciences; si les Brames connoissent la verité, s'ils sont habiles dans l'Astronomie & dans les autres Sciences, c'est à Brumma qu'ils en sont redevables. Peut on douter après cela que la Doctrine de la Metempsychose ne soit veritable, puisqu'elle nous est venuë de Brumma?

12. Les Disciples de Pythagore devoient garder le silence pendant un certain nombre d'années, avant qu'il leur fût permis de proposer leur doute: après quoy ils avoient la liberté de former des difficultez & d'interroger leur Maître. Quelques-uns de ses Disciples, qui avoient achevé leur tems de preuve, lui demanderent un jour, s'il se resouvenoit d'avoir vecu dans un autre tems. Il leur repondit, en faisant ainsi sa Genealogie, autrefois j'ay paru dans le monde sous le nom d'Etalide fils

de Mercure, à qui je demandai la grace de me ressouvenir de tous les differens changemens qui pourroient m'arriver. Il m'accorda cette insigne faveur ; depuis ce tems là je naquis dans la personne d'Euphorbe, & je fus tué au Siége de Troye par Menelaüs : j'animai ensuite un nouveau corps & je fus connu sous le nom d'Hermetime : Après quoi je fus un pecheur de l'Isle de Delos, qu'on nommoit Pyrrhus ; & enfin je suis maintenant Pythagore.

Mais comme les Disciples de ce Philosophe n'étoient pas toûjours crus sur leur parole, lorsqu'ils debitoient le privilege de cette reminiscence, ils la prouvoient par le détail de plusieurs circonstances également fabuleuses : une preuve, disoient-ils, que notre Maître a veritablement paru sous le nom d'Euphorbe, c'est qu'en entrant dans le Temple de Junon qui est dans l'Eubée, il y a reconnu luy-même son propre bouclier, que les Grecs avoient consacré à cette Déesse. Cette fable étoit si souvent repetée par les Pythagoriciens qu'Ovide la

met en œuvre dans ses Metamorphoses, en faisant parler ainsi Pythagore :

> *Ipse ego nunc memini Trojani tempore Belli,*
> *Panthoides Euphorbus eram.*

On lit avec plaisir l'ingenieuse Refutation que Tertulien fait de cette Fable : mais comme ce n'est pas icy le lieu de la raporter, je me contenterai d'examiner ce qui se trouve de semblable parmi les Indiens.

Ils ont dixhuit livres fort anciens, qu'ils appellent *Pouranam.* Quoique ces livres soient remplis de Fables plus grossiéres les unes que les autres, ils ne contiennent pourtant, selon eux, que des veritez incontestables. C'est dans ces *Pouranams* qu'on lit cent traits d'Histoires semblables à celles que les Pythagoriciens raportent de leur Maître. Plusieurs grands hommes y racontent toutes les figures differentes sous lesquelles ils ont paru dans divers Royaumes : ils entrent dans le detail des

moindres particularitez ; ils disent, par exemple, qu'on trouvera dans certains endroits qu'ils marquent, les tresors, les armes, les instrumens de fer & cent autres choses de cette nature qui leur appartenoient, par où ils prouvent qu'ils se ressouviennent de ce qu'ils faisoient dans les vies precedentes. On y voit aussi les divers changemens de leurs Dieux. Ils commencent par Brumma, qu'ils disent être montré sous mille figures differentes : les Metamorphoses de Vichnou y sont presque sans nombre. Il y en a encore une qu'ils attendent & qu'ils appellent Kelki-Vadaram, c'est-à-dire, *Vichnou* changé en cheval. Ils rapportent plusieurs autres changemens de *Routren*. Ils ont outre cela un autre livre appellé Brumma Pouranam ; où se trouvent une multitude prodigieuse de transmigrations d'ames dans les corps des hommes & des bêtes.

Les adorateurs de Vichnou, pretendent que ce Dieu éclaire par une lumiere celeste quelques ames favorites de ses devots, & qu'il leur fait

connoître les differens changemens qui leur ſont arrivez dans les corps qu'elles ont animez. Pour ce qui eſt des Zelez Serviteurs de *Routren* ; ils aſſurent que ce Dieu Chimerique, revele à pluſieurs d'entr'eux les divers Etats où ils ont été engagez dans les differentes tranſmigrations leurs ames.

Les Indiens & les Pythagoriciens ont recours aux comparaiſons pour expliquer leurs ſentimens ; mais avec cette difference, que ceux-ci ne les employent que pour donner de la clarté & du jour à leurs penſées, au lieu que ceux là les regardent comme des preuves manifeſtes de ce qu'ils avancent.

L'Ame, diſent les Indiens, eſt dans le corps comme un oiſeau dans ſa cage ; c'eſt la premiere comparaiſon dont ils ſe ſervent ; mais ils ne s'y arrêtent pas beaucoup, parceque en effet la difference ſaute aux yeux.

Mais en voici trois autres qui leur paroiſſent admirables & d'autant plus perſuaſives, qu'elles ſont ſoutenues chacune par l'autorité d'un Poëte :

car parmi les Indiens, un vers cité, même hors de propos, donne un grand poids au raisonnement ; & si le vers qu'on cite renferme une comparaison qui explique en apparence quelques circonstances du sujet dont on parle, c'est alors que la meilleure raison ne s'égale jamais à la comparaison.

Voici donc la seconde comparaison qu'ils employent pour appuyer leur sentiment sur la Metempsichose. Comme l'homme est dans une maison, qu'il y habite & qu'il a soin d'en reparer les endroits foibles, de même l'âme de l'homme est dans le corps, elle y loge, elle s'étudie à le conserver, & à en reparer les forces quand elles defaillent. De plus, comme l'homme sort de sa maison quand elle n'est plus habitable & va se loger dans un autre, l'ame de même abandonne son corps, quand quelque maladie, ou quelqu'autre accident le met hors d'état d'être animé, & elle se met en possession d'un autre corps. Enfin comme l'homme sort quand il veut de sa maison & y retourne de la même ma-

niere, il y a pareillement de grands hommes dont l'âme a le pouvoir de se degager de son corps, pour y revenir quand il lui plaît, aprés avoir parcouru plusieurs endroits de l'univers. A la verité on trouve peu de ces âmes privilegiées ; mais enfin on en trouve, & les Pouranams nous en fournissent des éxemples.

Parmi ces exemples, le Pere Bouchet en a choisi un qui est fort celebre. On lit dans la vie de Vieramarken, l'un des plus puissans Rois des Indes, qu'un Prince pria une Déesse dont le Temple étoit à l'écart, de lui enseigner le *Mandiram*, c'est à dire une priere qui a la force de détacher l'ame du corps, & de l'y faire revenir quand elle le souhaite. Il obtint la grace qu'il demandoit ; mais par malheur le Domestique qui l'accompagnoit, & qui demeura à la porte, entendit le *Mandiram*, l'apprit par cœur, & prit la resolution de s'en servir dans quelque favorable conjoncture.

Comme ce Prince se fioit entierement à son Domestique, il lui fit part de la faveur qu'il venoit d'ob-

tenir, mais il se donna bien de garde de lui reveler le *Mandiram*. Il arrivoit souvent que le Prince se cachoit dans un lieu écarté, d'où il donnoit l'essor à son âme ; mais auparavant il recommandoit bien à son Domestique de garder soigneusement son corps, jusqu'à ce qu'il fût de retour. Il recitoit donc tout bas sa priere, & son âme se degageant à l'instant de son corps voltigeoit çà & là & revenoit ensuite. Un jour que le Domestique étoit en sentinelle auprès du corps de son Maître, il s'avisa de reciter la même priere & aussitôt son âme s'étant dégagée de son corps, prit le parti d'entrer dans celui du Prince. La premiere chose que fit ce faux Prince fut de trancher la tête à son premier corps afin qu'il ne prit point fantaisie à son maître de l'animer. Ainsi l'âme du veritable Prince fut reduite à animer le corps d'un Perroquet, avec lequel elle retourna dans son Palais. On ne doit pas trouver étrange que les Indiens s'imaginent que de grands hommes parmi eux ayent eu ce pouvoir de separer ainsi leurs

ames de leurs corps. Pline raconte dans son Histoire naturelle, qu'un certain Hermotime avoit cet admirable secret de quitter son corps toutes les fois qu'il le vouloit; que son ame ainsi separée alloit en divers païs & revenoit dans son corps pour raconter les choses qui se passoient dans les lieux les plus eloignez. A la verité Plutarque n'est pas de l'avis de Pline, il pretend que l'ame de cet Hermotime, qu'il appelle Hermodore, ne se séparoit pas réellement de son corps; mais qu'un génie étoit sans cesse à ses côtez qui l'instruisoit de tout ce qui se passoit ailleurs.

Ce que Saint Augustin raconte dans son livre de la cité de Dieu, paroit assez surprenant. Un Prêtre, dit ce Saint Docteur, appellé Restitute, qui étoit de la Paroisse de Calamo, pouvoit, à son gré, se mettre dans un état tout à fait semblable à celui d'un homme mort; on avoit beau alors le frapper, le piquer, & même le bruler; il avoit perdu tout sentiment, & on ne lui trouvoit nulle apparence de respiration: il ne

s'apperçevoit pas même qu'il eut été brûlé, que par les cicatrices qui lui en restoient : il avoit enfin un tel Empire sur son corps, qu'en peu de tems, lorsqu'on l'en prioit, il s'interdisoit tout usage des sens. Un exemple de cette nature seroit dans la bouche d'un Indien, une preuve à laquelle il n'y auroit point de replique : après avoir raconté un trait semblable, voyez ajouteroit-il serieusement, s'il n'est pas vrai que les ames demeurent dans leurs corps, de la même maniere que les hommes logent dans leurs maisons.

La troisiéme comparaison dont les Indiens se servent, est prise du navire & du Pilote.

Enfin les Indiens comparent les ames dans les corps à un homme qui est en prison. Cette comparaison suppose ce que je dirai plus bas, que les ames qui se trouvent engagées dans differens corps qu'elles animent successivement, n'y sont retenuës que pour expier les pechez qu'elles ont commis dans une autre vie. Pour prouver ce qu'ils avancent, ils raisonnent du plus au

noins, & ils disent que les Dieux
ubalternes, qui sont si fort au dessus
les hommes; sont obligez eux mê-
nes d'animer des corps, pour ex-
ier les pechez de la vie préce-
lente.

Ce n'est pas assez pour les Indiens
le faire passer les ames dans diffe-
ens corps humains, ils admettent
ncore la Metampsychose à l'égard
les corps des bêtes & de tous les ob-
ets sensibles. Ils assurent même que
e monde change plusieurs fois de
orme, ce qui se fait selon eux par
utant de transmigrations differen-
es. Mais pour mieux éclaircir ce
ystême des Indiens, il faut mon-
rer la conformité de leur sentiment
ur la création du monde, avec celui
les disciples de Pythagore & de
'laton.

Ces deux Philosophes, ainsi que
e marquent les Peres, avoient transf-
orté dans leur Philosophie plusieurs
hoses qu'ils avoient tirées des Juifs
ouchant la morale, & la maniere
lont le monde a été formé depuis
ant de siécles. C'est le raport qui se
rouve entre le commencement de

la Genese & plusieurs endroits de Platon, qui a fait dire à Numenius que Platon n'étoit autre chose que Moyse qui parloit Grec. *Quid est Plato nisi Moses atticissans?*

En effet, Platon croyoit que le monde avoit été produit par la toute-puissance de Dieu, & qu'il étoit sujet à la corruption; que Dieu est le souverain Seigneur de toutes chôses, & le Pere des Dieux subalternes, mais qu'il s'est servi de ces Dieux pour le former & pour le perfectionner.

Les premiers Héretiques, tels que fut Menandre, disciple de Simon le Magicien, pensoient à peu prés de même & soutenoient que le monde avoit été fait par les Anges. Saturnin disoit qu'il y en avoit eu sept, entre autres qui avoient été occupez à ce grand ouvrage. Tous ces Héretiques des premiers siecles, qui s'étoient infatuez du Platonisme, appliquoient aux Anges ce que le Philosophe disoit des Dieux inferieurs. Seneque voulant expliquer le sentiment des Platoniciens, dit, que Dieu produisit des Dieux subal-

ternes pour être les Ministres de son Royaume, & pour le perfectionner.

C'est de la même maniere que les Indiens expliquent la création du monde. Dieu qui avoit subsisté pendant toute une éternité, lorsqu'il n'y avoit ni ciel, ni terre, créa *Brumma* par sa toute-puissance, laquelle est appellée par les Indiens *Parachatti*, c'est-à-dire, pouvoir souverain; (les ignorans ont personnifié cette expression, & croyent que *Parachatti* est la mere des Dieux;) Ils disent donc que Dieu ayant créé *Brumma*, se servit de lui pour créer les autres êtres; qu'ensuite il créa *Vichnou*, qui est le Dieu Conservateur de tous les êtres; puis le Dieu *Routren* qui détruit les mêmes êtres, afin que *Brumma* les fasse reparoître avec plus d'éclat. Cet emploi des Dieux subalternes créez par le souverain pouvoir du Seigneur de tous les êtres, peut il être plus conforme à l'idée de Platon, qui assure que Dieu créa les Dieux inferieurs, & qu'il les em-

ploya à former & à perfectionner ce monde visible ?

Selon la doctrine du même Platon, la premiere de toutes les Metempsychoses est celle du monde, qui doit finir un jour, & être suivi d'un autre monde. La pensée de ce Philosophe est, que comme les ames animent de nouveaux corps, il y aura aussi de nouveaux mondes. A la verité, les Platoniciens modernes s'efforcent de donner un bon sens à ces paroles; mais peuvent-ils nier que ce n'ait été le sentiment des Origenistes? & n'est-ce pas chez Platon que les Origenistes ont puisé cette idée du renouvellement du monde? Il ne faut que lire ce que dit Origene au chapitre 5. du 3.e livre de ses principes; il se propose une objection qu'on pourroit lui faire sur ce qu'il a dit, que le monde a commencé dans le tems : Vous me demanderez, dit-il, ce que faisoit Dieu avant qu'il crea le monde? Il seroit ridicule de dire qu'il étoit oisif; car rien ne repugne davantaga à la nature de Dieu, que de penser que sa bonté n'ait pas voulu fai-

re, ni sa toute-puissance, executer ce qu'il pouvoit. A cela, dit ce Docteur, nous répondons conformément à la regle de la pieté, que Dieu n'a pas commencé d'agir, lorsqu'il a créé le monde; mais nous croyons que de la même maniere que ce monde où nous sommes, sera suivi d'un autre, il y en a eu pareillement plusieurs autres qui ont précedé celui-ci. Ces paroles sont assez expresses en faveur de la doctrine des mondes, qui se succedent les uns aux autres, & qu'Origene avoit tirée de Platon, ainsi que plusieurs Saints Peres le lui reprochent: & comme ces mondes ont toûjours été animez par la grande ame du monde, ainsi que Platon l'assure; peut-on douter que les Platoniciens n'admissent la Metempsychose à l'égard de plusieurs mondes? Ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'Origine entêté de ces idées Platoniciennes abusoit de quelque passage des livres divins, pour prouver un dogme si ridicule. Il employoit, par exemple cet endroit d'Isaïe, où Dieu dit, qu'il créera un nouveau Ciel, &

une terre nouvelle, & cet autre de l'Ecclesiaste : Qu'est-ce qui a été autrefois ? C'est-ce qui doit se faire encore. Rien n'est nouveau sous le soleil, & nul ne peut dire : voilà une chose nouvelle, car elle a été déjà dans les siecles qui se sont passez avant nous.

Telle est l'opinion des Indiens ; ils s'imaginent que ce monde doit finir & qu'ensuite Dieu en créera un nouveau : ils determinent même le tems, où ce changement doit arriver ; car ils pretendent qu'après que les quatre âges d'or, d'argent, de cuivre, de fer, seront expirez, il y aura un jour de la vie de *Brumma* qui doit durer cent ans : que quand cette multitude d'années sera ecoulée, le monde sera detruit par le feu. C'est une chose remarquable que prêsque toutes les nations conviennent ensemble sur cette maniere dont le monde sera detruit : c'est une tradition que les anciens Philosophes se sont laissez les uns aux autres, & Ovide dit en termes formels, que c'est une chose arrêtée par la force d'une fatalité iné-

vitable que le ciel, la mer, & la terre doivent être consumez par le feu.

Esse quoque in fatis reminiscitur affore tempus
Quo mare, quo tellus, correptaque Regia cæli
Ardeat

Ce monde étant donc detruit par le feu, Dieu en fera reparoître un nouveau de la même maniere qu'il a créé celui-ci, & cela renouvellera toûjours; de même qu'avant que cet univers où nous sommes, eût été créé, il y en avoit un autre, & avant ce dernier un plus ancien. C'est ainsi, disent-ils, qu'il faut raisonner en remontant toûjours plus haut, où l'on trouvera divers mondes plus anciens les uns que les autres. Je ne trouve qu'une difference entre les deux opinions; c'est que les Platoniciens & les Pythagoriciens croyoient qu'il n'y avoit qu'un monde à la fois, & que les Indiens au contraire, en distinguent quatorze. On peut neanmoins facilement les accorder en ce que les Indiens avouent, que

ces quatorze mondes n'en ſont qu'un ſeul, puiſqu'ils ſont tous renfermez dans un œuf, ou comme quelqu'autres diſent, dans Brumma. C'eſt encore une choſe à obſerver que preſque toutes les nations ſont dans ce ſentiment, que le monde eſt ſemblable à un œuf: c'eſt ainſi que les anciens Egyptiens repreſentoient le monde, & c'eſt d'eux ſans doute que toutes les nations ont reçû cette idée. Les Indiens ajoutent que cet œuf qui renferme tous les mondes a été formé par le Dieu *Brumma*, qui ſe trouva ſur l'eau. Les Platoniciens ont dit auſſi que Dieu étoit ſur l'eau; on voit le rapport de cette penſée avec l'Ecriture, où il eſt dit que l'eſprit de Dieu étoit porté ſur les eaux?

Mais combien d'années durera le monde, avant qu'il en paroiſſe un autre? Il durera, diſent ils, juſqu'à ce que *Brumma* paroiſſe de nouveau, & que tous les êtres reviennent au même état où ils ont paru d'abord. C'eſt ce qui repond à la grande année Platonique qui devoit durer trente ſix mil ans. Les Platoniciens

disent que tout ce qui s'est passé durant ce long espace de tems, se renouvellera alors, & que les ames reviendront dans les corps pour recommencer une vie nouvelle ; que Socrate doit être accusé de nouveau par Amyte & Melite, que les Atheniens le condamneront à la mort, qu'ils s'en repentiront ensuite ; & qu'ils puniront rigoureusement les accusateurs. Ce qu'ils disent de Socrate, doit s'entendre pareillement des autres hommes & de toutes les avantures si celebres dans l'histoire.

La Metempsychose selon les Indiens ne regarde pas moins les Dieux que les hommes. A la verité ils avouent que le Dieu souverain qui a créé les Dieux, les astres & tous les êtres, n'est pas sujet à ces differens changemens : mais outre les Dieux inferieurs dont nous parlerons dans la suite, il y en a trois principaux qu'ils confondent avec le Dieu suprême, sçavoir *Brumma*, *Vichnou* & *Routren*, & ces trois Dieux du premier ordre, quoique subalternes, ont animé differens corps d'hommes & de bêtes. *Brumma* a ani-

mé le corps d'un cerf & celui d'un cigne. *Vichnou* le plus accoutumé aux Metempsychoses, a paru sous la figure de Matcham ; c'est à dire de poisson : ce fut, disent quelques uns au tems du Deluge, lorsque ce Dieu conduisit la Barque qui sauva le genre humain : il devint ensuite *Courman*, c'est-à-dire, tortuë pour soutenir le monde, qui chanceloit : Il prit aussi la figure d'un pourceau, pour trouver les pieds de Routren qui s'étoit caché ; puis celle de *Narasingam*, c'est à dire, moitié homme & moitié lion, pour defendre un de ses adorateurs, & faire mourir *Franien*. Enfin il a animé le corps d'un Bramin, d'un fameux Roi appellé Ramen ; & Routren a pareillement changé plusieurs fois de figure ; mais la plus extravagante, est celle du *Lingam*, qui a produit la secte infame des Lingamistes.

Les Déesses, femmes de ces trois Dieux ont été sujettes à de pareils changemens. *Parradi* femme de Routren, vivement touchée de ce que son Pere n'avoit pas appellé son mari à un fameux sacrifice, au-

quel il avoit invité tous les Dieux, de rage se jetta dans le feu où elle fut consumée. Elle naquit ensuite d'une montagne du nord, & épousa une seconde fois *Routren.* Les diverses renaissances de la *Kehoumi* femme de *Vichnou* sont célébres. Elle naquit dabord, lorsque les Dieux & les Géans firent tourner dans la mer la fameuse montagne de Meroüa : il en sortit des choses prodigieuses, mais la plus excellente de toutes fut la Kehoumi, qui eblouït tous les Dieux par sa beauté, & qui de leur consentement fut donnée à Vichnou. Long tems après, elle naquit d'un fruit, dont l'odeur infiniment douce & agréable se repandoit à dix lieuës à l'entour. Cette jeune fille fut élevée par un Penitent appellé *Vedamamouni*, qui lui enseigna toutes les sciences; mais comme elle surpassoit en beauté toutes les personnes de son sexe, il souhaitta quelle devînt femme de *Vichnou*, changé alors en Ramen, Roy celebre dans les anciennes histoires des Indes. Cette Princesse s'appelloit pour lors Sida : elle fai-

ſoit une rude penitence ſur le bord de la mer, ſe tenant ſur un mât au bas duquel elle entretenoit un feu fort actif. La reputation de ſa beauté vint aux oreilles d'un Géant qui étoit Roy de Ceilon: il ſe transporta ſur le lieu où elle avoit fixé ſon ſejour, dans le deſſein de l'epouſer, mais une pareille propoſition lui ayant déplu, elle ſe jetta dans le feu, & elle fut reduite en cendres. La penitence ne fut pas pourtant inutile: car Vedamamouni ayant recueilli ſes cendres, les renferma dans une canne d'or, enrichie de diamans & de pierres précieuſes d'un prix inéſtimable. On porta cette canne au Geant Ravanen qui la fit mettre dans ſon treſor. Quelques tems après, comme on entendit ſortir de cette canne une voix ſemblable à celle d'un enfant, on l'ouvrit, & on y trouva Sida changée en petite fille: les Aſtrologues conſultez ſur ce prodige, répondirent que cet enfant ſeroit la cauſe de la ruine de Ceilon; c'eſt pourquoi on l'enferma dans un coffre d'or, & on la jetta dans la mer pour l'y faire perir.

 Mais

Mais le Coffre au lieu d'être entraîné par sa pesanteur au fond de l'eau, surnagea & avança vers la mer de Bengale : étant entré dans un des bras du Gange, il fut porté sur un champ ; les laboureurs l'ayant trouvé le donnerent à leur Roy, qui éleva la Kehoumi jusqu'à ce qu'elle fut mariée à Ramen

En un mot, les Dieux Subalternes du premier Ordre, outre qu'ils doivent mourir au tems de la grande année Brummatique & renaître ensuite, sont encore nez plusieurs fois dans le cours des années de Brumma. Ces années contiennent plusieurs milliers d'années, & surpassent de beaucoup les années, qui doivent s'ecouler pendant la grande année Platonique.

Pour ce qui est des Dieux du second Ordre, les Indiens les representent souvent changez en hommes & en demons, lesquels ensuite redeviennent Dieux. Cette opinion des sçavans Indiens est trés conforme à celle des Platoniciens. Saint Augustin assure que ces Philosophes croyent que les ames des hom-

mes qui avoient pratiqué la vertu, étoient changez en Dieux familiers & Domestiques, & devenoient les protecteurs de familles : qu'au contraire si elles s'étoient renduës coupables de quelques crimes, elles devenoient des esprits malins, qui inquietent les vivans. *Animas ex hominibus fieri lares, si meriti boni; & lemures, si mali.* Saint Jerôme dans sa lettre à Avitus, dit, que les Origenistes avoient le même sentiment, sçavoir, que les hommes étoient changez en Demons, & les Demons en hommes : *Ita cuncta variari, ut & qui nunc homo est, possit in alio mundo Dæmon fieri; & qui Demon est, & negligentius egerit, in crassiore corpore relegetur, id est, homo fiat.*

Adjoûtons ce que les Indiens pensent sur la nature de l'ame. On trouve dans les livres des anciens Indiens que les ames sont une parcelle de la substance de Dieu même; que ce Souverain Etre se repand dans toutes les parties de l'Univers pour les animer : & il faut bien que cela soit ainsi, disent les Indiens, puisqu'il n'y a que Dieu qui puisse

vivifier & faire paroître de nouveau des Etres. Un Brame se servoit de cette comparaison: representez vous plusieurs millions de vases, grands, petits, mediocres, tous remplis d'eau: imaginez-vous que le soleil donne à plomb sur ces vases: n'est-il pas vrai que dans chacun d'eux il grave son image, que l'on y voit un petit soleil, ou plûtôt un amas des rayons qui sortent immediatement du corps brillant de cet astre; c'est, disoit-il, ce qui se passe dans le monde, les vases sont les differens corps dont l'âme émane de Dieu, de même que les rayons émanent du Soleil. Le Pere Bouchet lui demanda s'il pensoit que dans la dissolution des corps, ces ames étoient detruites, de même que les Images du Soleil ne subsistoient plus, dès que le vase étoit brisé. Il repondit que comme ces mêmes rayons qui avoient formé ces Images dans les vases brisez, servoient à former d'autres images dans d'autres vases pleins d'eau; de même les ames obligées de quitter les corps qui perissent, vont animer d'autres corps

qui sont frais & vigoureux. Mais, poursuivit le Missionaire, pourquoi cette portion de la Divinité qui anime les hommes, commet-elle de si grands crimes ? N'est-il pas ridicule d'atribuer à une partie de Dieu-même des pechez aussi honteux, que ceux que nous voyons tous les jours commettre aux hommes ? L'Indien avoüa qu'il avoit de la peine à comprendre comment cette partie de Dieu, qui animoit pour la premiere fois le corps de l'homme, pouvoit donner dans de si grands excès; mais que, supposé qu'elle se fut renduë coupable de quelque crime, il falloit bien qu'elle se purifiât par diverses transmigrations, avant que de se reunir à la Divinité.

D'autres croyent que Dieu est un air extremement subtil, & que nos ames sont une partie de ce souffle celeste ; que quand nous mourons, cet air subtil qui nous servoit d'ame, va se reunir avec Dieu, à moins qu'il n'ait besoin de se purifier par plusieurs Metempsychoses ; que quand ces ames sont bien purifiées, elles obtiennent la

beatitude qui a cinq degrez differens, & qui se consomme enfin par l'identité avec Dieu.

Cette méme Doctrine estoit enseignée par les Disciples de Pythagore & de Platon, & au raport de Saint Jerôme, par les Origenistes, qui l'avoient tirée de ces deux Philosophes. Il n'en faut point d'autre preuve que ce que Ciceron fait dire à Caton; sçavoir que les Philosophes de la secte Italique ne doutoient point que les ames ne fussent tirées de la substance de Dieu même. „ *Audiebam Pythagoram Pythagoreosque incolas pene nostros qui essent Italici Philosophi nominati, numquam dubitasse quin ex universa mente divina delibatos animos haberemus.* C'est dans ce sens des Pythagoriciens que Virgile dit en parlant de Dieu.

Deum namque ire per omnes
Terrasque, tractusque maris cœlumque profundum,
Hinc pecudes, armenta, viros, genus omne ferarum,
Quemque sibi tenues nascentem arcessere vitas.

Les bornes prescrites à nos extraits m'obligent de renvoyer le Lecteur curieux au livre même pour s'instruire de beaucoup d'autres particularitez de la Philosophie Indienne, & de sa conformité avec le Pythagorisme & le Platonisme, des contradictions de ce Systême chimerique; de la maniere dont les Missionnares le refutent, en developant ces contradictions, en tirant avantage des principes accordez par les Indiens, enfin en leur faisant apercevoir les principales veritez de la Religion conservées dans le fond de ce Systême, l'existence d'un Dieu souverain, des esprits separez des corps, les uns saints, heureux, & bienfaisans; les autres criminels, malheureux & mechans, la création & l'immortalité de l'ame, un jugement après la mort, le vice toujours puni, la vertu toûjours recompensée, un peché plus ancien que nous, qui nous fait naitre pecheurs & punis, la necessité & le merite de la penitence, l'efficace de la priere, la resurrection des corps, un Paradis, un Enfer, un Dieu fils de Dieu pre-

nant une nouvelle forme pour delivrer le genre humain des maux qui l'acclablent.

Tout ce que les hommes ont mêlé à ces veritez paroit ſenſiblement Fable, & ſe ſepare lui-même de ce qui n'eſt point invention humaine.

On lira avec plaiſir les lettres ſuivantes, ſur tout une autre lettre du Pere Bouchet, qui contient la Relation d'un voyage ſingulier du Pere Florentin de Bourges Miſſionnaire Capucin venu à Pontietury au travers de l'Amerique : on y apprendra, touchant le Paraguay, des choſes capables de detromper ceux qui aiment la verité, & de confondre les Auteurs de certaines relations. On verra dans la lettre du Pere d'Entrecolles les progrès que le Chriſtianiſme fait à la Chine par des converſions extraordinaires, malgré de rudes perſecutions excitées par les callomnies les plus atroces contre nôtre Sainte Religion. On admirera dans la lettre du Pere de Chollenu la foy courageuſe & la patience heroique de pluſieurs Neophites Canadois.

FIN.

Juin 1719.

TABLE

Des Memoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des beaux Arts. Mois de Juin 1719.

ART. LXVIII. L*Es Genies aſſiſtans & le Gnome irreconciliable, ou ſuite du Conte de Gabalis.* A la Haye 1718. p. 917

ART. XLIX. *Dialogue ſur l'Eloquence en general; & ſur celle de la Chaire en particulier; avec une lettre écrite à l'Academie Françoiſe, par feu Meſſire François de Salignac de la Motte Fenelon &c.* p. 938

ART. L. *Lettre écrite à l'Academie Françoiſe, ſur l'Eloquence, la Poëſie, l'Hiſtoire, &c.* p. 959

ART. LI. Antiquitates Hebraïcæ & Græcæ ſelectæ de concluſis Hebræorum & Græcorum fœminis. *Antiquitez Hebraiques & Grecques &c.* p. 979

ART. LII. Antiquitates Hebraïcæ & Græcæ ſelectæ de velatis Hebræorum & Græcorum fœminis. *Antiquïtez Hebraïques & Grecques &c.* p. 981

ART. LIII. *Hiſtoires de Pieté & de*

Morale, par Monsieur l'Abbé de Choisi &c. p. 984

ART. LIV. *Discours prononcez dans l'Academie Françoise, le jeudi vingt-troisiéme Fevrier 1718. à la Reception de Monsieur l'Evêque de Clermont &c.* p. 1023

ART. LV. *Lettres édifiantes & curieuses écrites des Missions étrangeres, par quelques Missionnaires de la Compagnie de Jesus. &c.* p. 1034

Fin de la Table.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00672 1589